



# Évaluation stratégique de la coopération entre la France et l'Afrique dans le domaine statistique

*CCTP n°1/2014*

**Rapport final**

(mars 2015)

*IRG-C  
Société par action simplifiée unipersonnelle  
Capital : 5000 euros  
Siège social : 38, rue Saint Sabin  
75011 Paris*

*« Ce rapport est un document interne établi à la demande du Ministère français des Affaires étrangères et du développement international et européennes. Les analyses et commentaires développés n'engagent que leurs auteurs et ne constituent pas une position officielle. La diffusion de ce rapport a un caractère limité et son usage est strictement limité au cadre officiel ».*

## SOMMAIRE

1. Référentiel de l'évaluation .....	1
1.1. Objectifs.....	1
1.2. Champ .....	1
1.3. Personnes rencontrées .....	1
1.4. Organisation de l'évaluation .....	1
1.5. Cadre évaluatif .....	3
1.5.1. Questions évaluatives .....	3
1.5.2. Autres marqueurs complémentaires pour l'analyse .....	4
1.5.3. Démarche globale d'analyse .....	4
2. La statistique africaine et son évolution .....	6
2.1. Etat des lieux et évolution dans les dernières années .....	6
2.1.1 La statistique africaine : rapide état des lieux .....	6
2.1.2. Quelques indicateurs sur le développement statistique africain .....	7
2.1.3. La qualité des statistiques africaines.....	9
2.1.4. Disparités entre pays .....	10
2.2. Spécifiquement pour les pays bénéficiaires de l'appui statistique français .....	10
2.2.1. Situation au sein de la zone AFRISTAT.....	10
2.2.2. Comparaison entre la zone AFRISTAT et les autres pays africains.....	12
2.3. Principaux défis .....	18
2.3.1. Un agenda statistique continental .....	18
2.3.3. Informer sur les nouvelles priorités de développement : l'Agenda post 2015.....	18
2.3.4. Data Revolution et nouvelles technologies .....	19
3. Les acteurs de la coopération statistique en Afrique.....	21
3.1. Les acteurs français de la coopération statistique en Afrique .....	21
3.1.1. Le cadre stratégique.....	21
3.1.2. Schéma d'ensemble des acteurs français de la coopération statistique .....	22
3.1.3. Le MAEDI .....	22
3.1.4. L'INSEE .....	24
3.1.5. L'AFD.....	25
3.1.6. La DG du Trésor .....	26
3.1.7. Les acteurs liés à la formation statistique (GENES, CESD) .....	27
3.1.8. DIAL.....	27
3.1.9. ADETEF.....	27
3.2. Les acteurs de la coopération statistique au niveau international .....	28
3.2.1. Les acteurs africains continentaux .....	28
3.2.2. Les acteurs sous régionaux africains .....	29
3.2.3. Les Institutions de Bretton Woods.....	31
3.2.4. Les bailleurs européens .....	33
3.2.5. Autres acteurs de la coopération statistique.....	38
4. Les organismes bénéficiaires .....	41
4.1. Logique d'intervention de la coopération statistique de la France .....	41
4.2. AFRISTAT .....	42
4.2.1. Description de l'organisation .....	42

4.2.2. Financement.....	43
4.2.3. Evaluations et suites.....	44
4.3. Le réseau des écoles .....	45
4.3.1. Description rapide du réseau.....	45
4.3.2. Approche et mutations.....	46
4.3.3. Formation et sortants.....	46
4.3.4. Ouverture du système .....	47
4.3.5. Evaluation de 2003.....	48
4.3.6. Synergies AFRISTAT/écoles .....	49
4.4. Autres bénéficiaires .....	49
4.4.1. Actions spécifiques dans certains Pays : Madagascar, Côte d’Ivoire et Sénégal .....	49
4.4.2. Institutions/programmes .....	49
4.5. Eléments sur les bénéficiaires ultimes de l’appui français à la statistique .....	50
5. Les interventions évaluées .....	55
5.1. Financement de la coopération statistique en Afrique – Quelques données .....	55
5.1.1. MAEDI et INSEE .....	55
5.1.2. Autres financeurs de la coopération statistique française en Afrique.....	56
5.2. Les différents types d’appuis .....	57
5.2.1. Les ETI .....	57
5.2.2. Le fonds AFRISTAT .....	58
5.2.3. Les activités diverses (séminaires, formations, missions...)	59
5.2.4. Les contributions aux programmes internationaux .....	59
5.3. ERETES .....	60
6. Analyse .....	62
6.1. Critères d’évaluation du CAD de l’OCDE .....	62
6.1.1. Pertinence.....	62
6.1.2. Efficacité .....	64
6.1.3. Efficience .....	67
6.1.4. Impact.....	69
6.1.5. Durabilité.....	73
6.2. Autres critères évaluatifs utilisés pour l’étude .....	76
6.2.1. Cohérence interne .....	76
6.2.2. Cohérence externe .....	77
6.2.3. Visibilité.....	79
6.3. Croisements avec d’autres marqueurs.....	81
6.3.1. Prise en compte des utilisateurs .....	81
6.3.2. Principes de la déclaration de Paris .....	84
6.3.4. Les suites du Plan de Marrakech pour la statistique : les Recommandations de Busan....	87
7. Conclusions .....	90
7.1. En général sur la coopération statistique française .....	90
7.1.1. Forces.....	90
7.1.2. Faiblesses.....	91
7.1.3. Opportunités .....	92
7.1.4. Menaces .....	93
7.2. Appuis de la coopération statistique française via AFRISTAT .....	94

7.2.1. Forces.....	94
7.2.2. Faiblesses.....	95
7.2.3. Opportunités .....	95
7.2.4. Menaces .....	96
7.3. Appuis de la coopération française via le réseau des écoles.....	97
7.3.1. Forces.....	97
7.3.2. Faiblesses.....	98
7.3.3. Opportunités .....	98
7.3.4. Menaces .....	99
7.4. Conclusions plus spécifiques .....	99
7.4.1. Sur les rôles et responsabilités des acteurs de la coopération statistique française .....	99
7.4.2. Sur des questions prospectives soulevées dans les termes de référence .....	101
8. Recommandations.....	103
8.1. En guise d’introduction .....	103
8.2. Recommandations générales pour les acteurs français de la coopération statistique .....	105
8.2.1. En matière de stratégie .....	105
8.2.2. En matière de coordination.....	106
8.2.3. En matière de suivi/évaluation .....	107
8.2.4. En matière de visibilité.....	107
8.2.5. En matière de mobilisation des ressources.....	108
8.2.6. En matière d’indicateurs pour le suivi des Objectifs de développement post-2015.....	108
8.3. Recommandations plus spécifiques pour le soutien aux plateformes .....	109
8.3.1. Recommandation générale .....	109
8.3.2. Recommandations pour le soutien à AFRISTAT .....	109
8.3.3. Recommandations pour le soutien au réseau des écoles et à la formation statistique en Afrique .....	110
8.4. Remarques conclusives .....	112

### Liste des Acronymes utilisés

ACBF	African Capacity Building Foundation
ACDI	Agence canadienne pour le développement international
ACP	Afrique, Caraïbes, Pacifique
AD	Adjointes techniques de la statistique
ADETEF	Agence pour la coopération technique internationale des ministères économiques et financiers et du développement durable
ADP	Accelerated Data Programme
AECD	Affaires Etrangères, Commerce, Développement Canada
AFD	Agence française de développement
AFETI	Agence française pour l’Expertise Technique Internationale
AFRISTAT	Observatoire économique et statistique d’AFRIQUE subsaharienne
AFRITAC	Centre Régional d’Assistance Technique du FMI pour l’Afrique
AGNA	Groupe Africain pour la Comptabilité Nationale
AGSHA	Groupe africain pour la stratégie d’harmonisation statistique
AGROST	Groupe africain pour la formation statistique
ANSD	Agence nationale de la statistique et de la démographie
APD	Aide publique au développement
ASEAN	Association des nations de l’Asie du Sud-Est
AT	Agents techniques de la statistique
BAD	Banque africaine de développement
BCEAO	Banque Centrale des Etats d’Afrique de l’Ouest
BEAC	Banque des Etats d’Afrique Centrale
BMZ	Bundesministerium für wirtschaftliche Zusammenarbeit und Entwicklung
CAPESA	Centre d’appui aux écoles statistiques africaines
CEA-NU	Commission économique pour l’Afrique des Nations Unies
CEDEAO	Communauté Economique des Etats d’Afrique de l’Ouest
CEEAC	Communauté économique des Etats de l’Afrique Centrale
CEFIL	Centre de formation de l’INSEE
CEMAC	Communauté économique et monétaire d’Afrique centrale
CER	Communautés Economiques régionales
CESD	Centre européen de formation des statisticiens économistes des pays en voie de
CIRES	Centre ivoirien de recherché économique et sociale
CODESA	Comité des Directeurs des écoles statistiques africaines
COMESA	Marché commun de l’Afrique orientale et australe
CN	Comptabilité nationale
C2D	Contrat Désendettement Développement
DESTATIS	Office Fédéral de statistique - Allemagne
DEVCO	Direction générale du développement - UE
DFID	Department for International Development - UK
DG	Directeur Général
DGA	Directeur Général Adjoint
DIAL	Développement, Institutions et Mondialisation
EASTC	Eastern Africa Statistical Training Centre
ECLAC	Economic Commission for Latin America and the Caribbean
ENEAM	École nationale d’économie appliquée et de management
ENSAE	Ecole nationale de statistique et d’analyse économique
ENSEA	Ecole nationale de statistique et d’économie appliquée
ERETES	Equilibre Ressources Emplois – Tableau Entrée Sortie
ETI	Expert Technique International
FAO	Food and Agriculture Organisation
FED	Fonds Européen de Développement
FMI	Fonds Monétaire international

Evaluation stratégique de la coopération entre la France et l'Afrique dans le domaine statistique

FNUAP	Fonds des Nations Unies pour la Population
GENES	Groupe des Ecoles Nationales d'Economie et de Statistique
GIZ	Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit
GREAT	Groupe de Recherche en Économie Appliquée et Théorique
GTZ	Gesellschaft für technische Zusammenarbeit
INS	Institut National de la Statistique
INSEE	Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques
InWEnt	Internationale Weiterbildung und Entwicklung GmbH
IPAR	Initiative prospective agricole et rurale
IRD	Institut de Recherche pour le Développement
ISE	Ingénieur Statisticien économiste
ISSEA	Institut Sous-régionale de Statistique et d'Economie Appliquée
ITS	Ingénieur des travaux statistiques
IUA	Institut Universitaire Abidjan
JAES	Joint Africa Europe Strategy
MAEDI	Ministère des Affaires Etrangères et du Développement International
MEDA	Pays de la Méditerranée
OMD	Objectifs du Millénaire pour le développement
ONS	Office for National Statistics - UK
OSC	Organisation de la Société Civile
PAM	Programme alimentaire mondial
Paris21	Partnership in Statistics for Development in the 21st Century
PCI	Programme de Comparaison Internationale des Prix
Pôle SDFP	Pôle- Stratégies de développement et finances publiques
PRESS	Partner Report on Support to Statistics
RGPH	Recensement général de Population et de l'Habitat
RTI	Radio et télévision ivoiriennes
SADC	Southern African Development Community
SCAC	Service Coopération et Action Culturelle
SCN	Système de Comptabilité Nationale
SNDS	Stratégie Nationale pour le Développement de la Statistique
StatCan	Office statistique du Canada
StatCom Africa	Commission Statistique Afrique
TES	Tableau Entrées sorties
TRE	Tableau Ressources emplois
UA	Union Africaine
UE	Union Européenne
UEMOA	Union Economique et Monétaire de l'Ouest de l'Afrique
UNESCO/UIS	Institut Statistique de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et
UNICEF	Fonds des nations Unies pour l'Enfance
UNSD	United Nations Statistical Department
VSS	Virtual Statistical System

## 1. REFERENTIEL DE L’EVALUATION

### 1.1. OBJECTIFS

Cette évaluation conjointe MAEDI/INSEE de la coopération entre la France et l’Afrique dans le domaine statistique avait trois objectifs :

- (i) Un **état des lieux technique et financier** de la coopération statistique française avec AFRISTAT et les écoles africaines de statistique (acteurs clés du secteur, logiques et modalités d’intervention, financements engagés) ;
- (ii) Une **évaluation et analyse du retour sur investissement** à partir des questions évaluatives associées aux critères de pertinence, cohérence, efficience, efficacité, impact et visibilité ;
- (iii) Des **recommandations en vue de propositions stratégiques et opérationnelles**, plus particulièrement sur les modalités de la coopération française en matière de statistique, sur la coordination entre les acteurs français dans le domaine, sur la cohérence avec les autres partenaires de la coopération internationale, et sur l’aide à la définition d’indicateurs pour le suivi des Objectifs de développement post-2015.

### 1.2. CHAMP

L’évaluation a porté sur les **deux priorités d’intervention de la coopération française** avec l’Afrique dans le domaine statistique : **AFRISTAT** et les **écoles de statistiques**.

**Périmètre géographique.** Conformément aux termes de référence, l’évaluation s’est concentrée essentiellement sur les 23 pays africains francophones où interviennent AFRISTAT<sup>1</sup> et les écoles africaines de statistique. A des fins de comparaison, l’évaluation intègre également des mentions à des pays africains non membres d’AFRISTAT et à des acteurs non francophones.

**Périmètre temporel.** Conformément aux termes de référence, l’évaluation couvre plus particulièrement la période de **2005 à 2014**. Le début de la période correspond en effet : (i) à la mise en œuvre du projet FSP du MAEDI 2005-20 prévoyant en particulier la première tranche du deuxième fonds décennal de capitalisation d’AFRISTAT (2006-2015) ; (ii) la réorganisation des concours communs dans les écoles de statistique.

### 1.3. PERSONNES RENCONTREES

La liste des institutions et des personnes rencontrées durant l’évaluation est donnée en annexe 23. Au total, plus de 90 personnes ont été interviewées, en Europe (à Paris, à Bruxelles – AidCo – et Luxembourg – Eurostat – et des contacts téléphoniques avec l’Allemagne et le Royaume Uni) et en Afrique (missions à Bamako, Abidjan et Dakar mais aussi contacts e-mails, téléphones et Skype avec des personnes ressources dans d’autres pays), représentant les institutions françaises impliquées dans la coopération statistique, les partenaires de ces institutions au niveau régional et sous régional et au niveau de certains pays africains et européens, en tout une cinquantaine d’institutions.

### 1.4. ORGANISATION DE L’EVALUATION

L’évaluation a été menée en **quatre phases, entre août et décembre 2014** :

- **Phase 1 : Cadrage.** Elle s’est déroulée de début août à fin septembre et a permis de préciser les attentes du commanditaire et de clarifier les objectifs et la méthodologie de l’évaluation. Elle a fait l’objet d’une **note de cadrage**.

---

<sup>1</sup> La liste des pays membres d’AFRISTAT, incluant les dates d’adhésion de chacun, est donnée en annexe 15. Ces pays sont : Benin, Burkina Faso, Cameroun, Centrafrique, Comores, Congo, Côte d’Ivoire, Gabon, Guinée équatoriale, Mali, Niger, Sénégal, Tchad, Togo, Guinée Bissau, Mauritanie, Guinée, Cap Vert, Burundi, Sao Tome, Djibouti, Madagascar. A noter que la RDC n’est pas encore membre d’AFRISTAT mais a déjà reçu certains appuis techniques de sa part. A noter enfin que des étudiants d’Afrique du Sud et du Libéria sont en formation à l’ENSEA-Abidjan.

- **Phase 2 : Etude documentaire et entretiens.** Une analyse bibliographique a été menée à partir des documents remis à l'évaluateur et des autres documents recueillis<sup>2</sup>. Parallèlement, des entretiens ont été réalisés en France, à Bruxelles (CE) et au Luxembourg (EUROSTAT) ainsi qu'auprès d'autres bailleurs bilatéraux (DFID, GIZ). Cette phase s'est traduite par une **note documentaire** et a permis de recueillir les données nécessaires pour étayer le bilan de la coopération statistique.
  
- **Phase 3 : Visites de terrain en Afrique.** Cette phase a permis de collecter des données sur le terrain, auprès des pays et des institutions partenaires de la coopération statistique française. Elle a été menée en étroite interaction avec le commanditaire et notamment les services de coopération de l'Ambassade de France dans les pays concernés. A la demande du Comité de Pilotage, le chef d'équipe s'est ainsi rendu en mission à Bamako, lors de la tenue des réunions statutaires d'AFRISTAT (16-18/09). Des missions ont ensuite été réalisées en Côte d'Ivoire (20-24/10) et au Sénégal (27-31/10). Les entretiens avec les différents acteurs impliqués dans les actions évaluées (et notamment les bénéficiaires) ont permis de recueillir des informations contextualisées et de fonder l'analyse des réponses aux questions évaluatives.
  
- **Phase 4 : Rapport d'évaluation.** Elle a permis l'analyse des informations et des données collectées en regard des questions évaluatives et la synthèse des principales conclusions et recommandations proposées.

Phases	Activités et produits	Dates
Phase 1 <i>Cadrage</i>	Note de cadrage	01/09/14
	1 <sup>ère</sup> réunion du Comité de Pilotage	08/09/14
Phase 2 <i>Rapport documentaire</i>	Entretiens Paris, Bruxelles, Luxembourg	8-12/09/14
	Rapport documentaire	08/10/14
	2 <sup>ème</sup> réunion du Comité de pilotage	17/10/14
Phase 3 <i>Missions de terrain</i>	Mission Mali	14-19/09/14
	Mission Côte d'Ivoire	20-24/10/14
	Mission Sénégal	27-31/10/14
	Entretiens complémentaires à Paris (téléphone, Skype, e-mail)	01-13/10/14
	Rapport de missions	12/11/14
Phase 4 <i>Rapport final</i>	Projet de rapport	17/12/14
	3 <sup>ème</sup> réunion du Comité de pilotage	08/01/15
	Rapport final	02/2015

<sup>2</sup> A noter que la bibliographie initialement proposé aux évaluateurs a été largement enrichie au cours du travail. Elle est présentée en annexe 24.

## 1.5. CADRE ÉVALUATIF

### 1.5.1. QUESTIONS ÉVALUATIVES

La matrice évaluative élaborée pour cette évaluation est basée sur les 5 critères du CAD de l’OCDE (pertinence, efficacité, efficacie, impact et durabilité<sup>3</sup>) ainsi que sur deux critères supplémentaires (cohérence- interne et externe ; visibilité) prévus dans les termes de référence. Pour chacun des critères, des questions évaluatives, des critères de jugement, des indicateurs et des sources écrites et orales ont été identifiés. En regard de la matrice évaluative, une grille d’entretien indicative a également été établie pour le recueil d’information<sup>4</sup>. Les 13 questions évaluatives sont présentées ci-dessous :

QUESTIONS ÉVALUATIVES	
QE1 <i>Pertinence</i>	Quelle est la pertinence de la coopération française en Afrique dans le domaine statistique au regard des besoins des pays bénéficiaires et des priorités internationales ?
QE2 <i>Cohérence interne</i>	Quel avis peut-on porter sur l’organisation de la coordination des acteurs français impliqués dans le domaine de la coopération statistique ? Des faiblesses ou des synergies de coopération entre ces actions sont-elles perceptibles ?
QE3 <i>Cohérence externe</i>	Le dispositif d’intervention française dans le domaine statistique est-il cohérent avec les politiques / stratégies des acteurs bilatéraux & multilatéraux intervenant dans ce secteur ? En particulier, est-il possible d’identifier une valeur ajoutée du dispositif d’intervention français vis-à-vis des organisations internationales actives dans ce secteur ?
QE4 <i>Efficience</i>	Quel avis peut-on porter sur les modalités d’intervention (appui technique / appui financier / appui méthodologique) et les cibles visées (AFRISTAT / Ecoles) de la coopération française dans le domaine de la coopération statistique ?
QE5 <i>Efficience</i>	Est-ce que l’évolution des modalités de la coopération (appui technique, financier et méthodologique) a eu une influence sur l’atteinte des objectifs dans le domaine de la coopération statistique ?
QE6 <i>Efficacité</i>	La mise en place du dispositif de coopération de la France dans le domaine statistique a-t-elle permis d’atteindre les résultats escomptés, notamment en matière de renforcement des capacités ? Et plus particulièrement au regard des réductions d’effectifs d’experts techniques internationaux dans les institutions statistiques des pays concernés ?
QE7 <i>Efficacité</i>	Les financements français accordés sur la période paraissent-ils justifiés au regard des résultats obtenus ?
QE8 <i>Impact</i>	Est-il possible d’identifier les effets du dispositif d’intervention de la coopération française sur l’organisation et les capacités statistiques en Afrique (AFRISTAT, INS, formation des statisticiens publics et privés, utilisateurs des statistiques, etc.)?
QE9 <i>Impact</i>	Les évaluateurs chercheront à évaluer l’impact de la coopération sur la qualité des statistiques produites, définie au sens large (yc délais de publication), sachant que la Banque mondiale produit un indice international de qualité des statistiques publiques. En particulier, l’hypothèse que la coopération française en matière de comptes nationaux (logiciel ERE-TES) a permis d’accélérer le rythme d’élaboration et de diffusion des comptes nationaux provisoires, ainsi que potentiellement leur qualité (par rapport aux pays anglophones voisins non bénéficiaires de cette coopération) pourra être testée (par entretiens directs, envoi de questionnaires aux INS, vérification des délais de publication, etc.).
QE10 <i>Visibilité</i>	La communication utilisée a-t-elle permis de rendre visible l’action de la France sur la scène internationale ?
QE11 <i>Visibilité</i>	Quelle perception les partenaires des pays bénéficiaires ont-ils de la coopération statistique française ?
QE12 <i>Visibilité</i>	Quelle perception de la coopération statistique française parmi les acteurs de la coopération internationale ?
QE13 <i>Durabilité</i>	En quoi le dispositif de statistique africaine soutenu par la coopération française (AFRISTAT et écoles) peut-il subsister et fonctionner de manière autonome ?

<sup>3</sup> Cette dimension n’était pas relevée dans les termes de référence mais les consultants pensent qu’elle doit impérativement être prise en compte, en particulier dans un contexte où il n’y a pas eu d’évaluation depuis plus de vingt ans.

<sup>4</sup> La matrice évaluative complète et la grille d’entretien sont présentées en Annexe 25.

### *1.5.2. AUTRES MARQUEURS COMPLEMENTAIRES POUR L’ANALYSE*

Les critères du CAD-OCDE élargis permettent de donner une première appréciation globale et articulée sur la coopération statistique française. Pourtant, et compte tenu du fait qu’il ne s’agit pas ici d’évaluer un projet ou un programme (avec un début et une fin et un cadre d’intervention bien déterminés, cadre pour lequel les critères CAD-OCDE sont plus adaptés) mais plutôt une approche et des interventions diverses qui y sont liées plus ou moins étroitement, il est utile de croiser les résultats obtenus jusqu’ici avec d’autres perspectives permettant de recadrer les éléments d’appréciation dans une perspective plus contextuelle : (i) les résultats d’une étude du DFID de 2009 traitant des critères de réussite pour les interventions en matière de renforcement des capacités statistiques, (ii) les principes de la Déclaration de Paris sur l’efficacité de l’aide (appropriation, alignement, harmonisation, gestion axée sur les résultats, responsabilité mutuelle) ; (iii) les engagements internationaux en matière de coopération statistique, en particulier à travers le plan d’action de Marrakech et plus récemment celui de Busan (appropriation des priorités de développement par les partenaires du Sud, orientation vers les résultats, partenariats ouverts, transparence et redevabilité réciproque)<sup>5</sup>.

### *1.5.3. DEMARCHE GLOBALE D’ANALYSE*

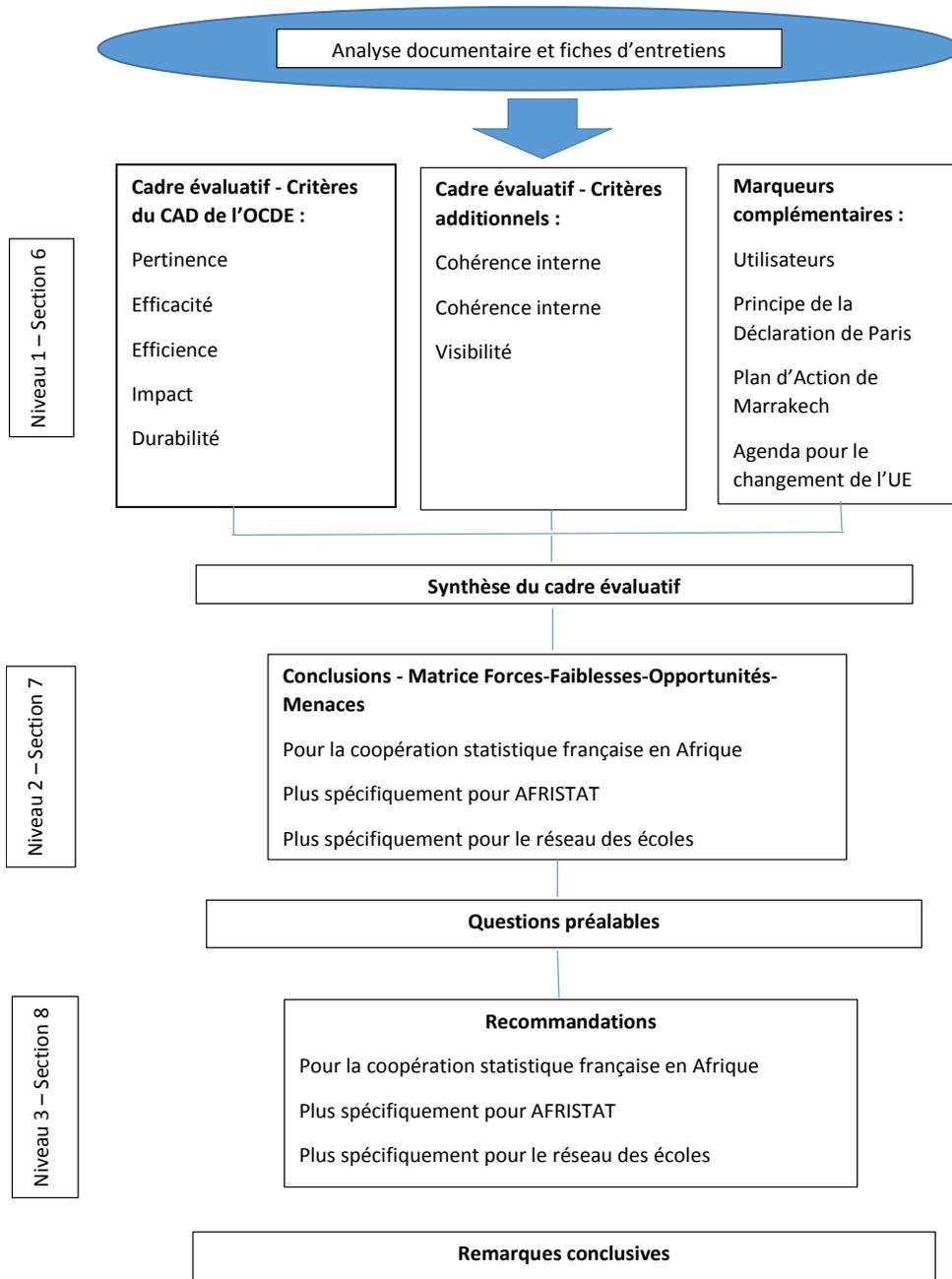
Le passage de l’acquisition d’information (via des interviews ou de l’analyse documentaire) s’est fait en plusieurs étapes : la rédaction de fiches d’entretiens ou de lecture a d’abord alimenté le remplissage du cadre évaluatif. Des appréciations ont ainsi été données pour chacun des indicateurs, puis pour chacun des critères de jugement (agrégation des appréciations pour les indicateurs concernés) et enfin, d’une manière consolidée pour chaque question évaluative (agrégation des appréciations pour les critères de jugement concernés).

De la synthèse de cette analyse, un premier jeu de conclusions a été tiré, discuté au sein de l’équipe puis articulé à un niveau général et à un niveau plus spécifique. Ce premier « circuit » a ensuite été amélioré par un retour aux fiches d’entretiens et de lecture afin de retranscrire au mieux les messages reçus. De ce retour aux sources de l’analyse, les conclusions ont été ensuite organisées sous la forme d’une matrice FFOM, afin de préparer le travail sur les recommandations en triant les éléments sur lesquels il serait possible d’agir (forces et faiblesses) de ceux sur lesquels il ne serait possible que de faire des hypothèses. Les recommandations ont ensuite été discutées au sein de l’équipe, en distinguant une série de questions préalables aux propositions, les propositions elles-mêmes (à différents niveaux) et un cadre conclusif sur la portée des recommandations.

---

<sup>5</sup> Références dans la liste bibliographique.

Schéma de la démarche d'analyse :



## 2. LA STATISTIQUE AFRICAINE ET SON EVOLUTION

### 2.1. ETAT DES LIEUX ET EVOLUTION DANS LES DERNIERES ANNEES

#### 2.1.1 LA STATISTIQUE AFRICAINE : RAPIDE ETAT DES LIEUX

Depuis les années 1990, de nombreux diagnostics ont été faits sur le système statistique africain, au niveau continental et au niveau régional. La mise à plat la plus complète et la plus récente a été réalisée dans la cadre de la préparation et de la formulation de la Stratégie pour l’Harmonisation en matière statistique en Afrique (en abrégé SHaSa)<sup>6</sup>. Les travaux réalisés en 2010 identifient quatre faiblesses structurelles de la statistique africaine, faiblesses qui s’alimentent mutuellement.

La première est liée au **manque d’engagement envers la statistique des autorités politiques locales**. Malgré les nombreuses initiatives qui ont été menées par des organismes régionaux et internationaux dans le domaine de la promotion de la statistique, comme par exemple celles emmenées par Paris21, la demande pour des statistiques officielles de qualité est toujours globalement générée par les organismes internationaux et les bailleurs de fonds et non par les gouvernements des pays africains eux-mêmes. Ceci résulte d’un problème d’allocation de ressources rares, les arbitrages politiques se faisant rarement au bénéfice de la statistique, mais aussi d’une approche politique peu ouverte à la transparence et au débat contradictoire basé sur des évidences. Il faut noter que si les autorités ne s’appuient pas toujours sur les statistiques officielles pour formuler et évaluer leurs politiques, les statistiques produites ne sont pas toujours en adéquation avec les informations pertinentes dont les utilisateurs institutionnels auraient besoin.

La deuxième faiblesse est immédiatement la conséquence de la première : **peu de ressources locales sont investies dans la statistique**. Dans de nombreux pays, le financement de la statistique est majoritairement le fait des bailleurs de fonds extérieurs. Ceci est vérifié pour presque toutes les grosses opérations de collecte statistique, comme les recensements ou les enquêtes. La « dépendance financière » de la statistique africaine s’étend aussi aux opérations courantes, voire aux frais d’investissements et de fonctionnements des offices statistiques mais aussi des cellules statistiques des ministères techniques. Cet état de fait peut avoir des conséquences importantes pour la planification des opérations statistiques qui se fait souvent au gré des disponibilités de financements extérieurs et non sur la base d’une analyse des besoins effectifs en information. En outre, « l’interférence des bailleurs de fonds et des organisations internationales cantonne souvent les instituts nationaux de statistique dans la conduite d’enquêtes ponctuelles sans stratégie cohérente (enquêtes de type LSMS, DHS, MICS, etc.) »<sup>7</sup>. A terme, cette dépendance financière à l’égard de l’extérieur pour les grosses opérations statistiques contribue parfois à accroître le décalage entre l’offre et la demande de statistique en Afrique. Au niveau des ressources, il est important de noter que malgré les efforts faits par le passé en matière de formation statistique sur le continent, les structures statistiques restent très souvent en sous-effectif. Peu de pays ont les moyens de recruter les statisticiens dont ils ont besoin et d’effectivement lier la formation statistique dans les écoles spécialisées aux ouvertures de postes<sup>8</sup>.

La troisième faiblesse concerne le **manque de coordination et d’harmonisation entre les différents acteurs de la statistique africaine**. La formulation de la SHaSa est un des rares exemples où les 3 institutions continentales engagées dans la statistique (Commission économique pour l’Afrique – CEA

6 Strategy for the Harmonization of statistics in Africa – December 2010

[http://www.afdb.org/fileadmin/uploads/afdb/Documents/Publications/AfDB,%20SHaSA\\_web.pdf](http://www.afdb.org/fileadmin/uploads/afdb/Documents/Publications/AfDB,%20SHaSA_web.pdf).

7 « Les enquêtes LSMS (Living Standard Measurement Surveys) promues par la Banque mondiale, les enquêtes DHS (Demographic & Health Surveys) par les Etats-Unis et les enquêtes MICS (Multiple Indicators Cluster Surveys) par l’UNICEF sont quelques-unes des principales enquêtes conduites en Afrique (et dans beaucoup de PED) à l’instigation et avec le financement d’organisations internationales » ; Rapport Faber/Naidoo, p. 199.

8 Exemple du Cameroun et du Sénégal: il y a des plans pour le recrutement régulier de diplômés de l’ISSEA de Yaoundé et de l’ENSAE de Dakar par les deux Instituts statistiques.

-, Banque Africaine de Développement – BAD – et Union Africaine – UA<sup>9</sup>) ont effectivement collaboré pour aboutir à un consensus sur une vision à long terme pour la statistique africaine et sur les objectifs de développement et d’harmonisation à atteindre. Ce manque de coordination est aussi visible au plan régional et au plan national. Au niveau de l’Afrique francophone, il y a certes des espaces de coopération et de dialogue (en particulier dans les Communautés Economiques régionales – CER), mais chaque institution continue de développer ses objectifs propres (UEMOA, CEDEAO, CEAE, AFRISTAT...) avec parfois plus d’intégration, comme c’est le cas pour la zone Ouest et Centre. Au niveau des Etats, et malgré la mise en place assez systématisée de mécanismes de concertation (Comités ou Conseils statistiques nationaux) et la réalisation des exercices de formulation et de mise en œuvre de Stratégie Nationale de Développement Statistique (SNDS), il est encore assez rare d’avoir des opérations statistiques qui soient effectivement coordonnées entre les instituts statistiques et les cellules statistiques des ministères techniques, d’une part, et entre les producteurs de statistiques et leurs utilisateurs, d’autre part.

Au final, quatrième faiblesse, **la production statistique sur le continent reste faible** tant sur le plan de la couverture que sur le plan de la qualité des données. Il faut relativiser ce diagnostic par pays mais, globalement, les données officielles sont souvent peu actuelles et peu fiables. La production statistique est souvent figée dans des modèles d’une autre époque et ceci ne permet pas aux systèmes statistiques de répondre de manière optimale aux nouveaux besoins d’information qui sont générés par l’agenda post-2015 ou par le renforcement des attentes en matière de débat démocratique. A ce niveau, les outils de production qui existent et qui résultent de discussions internationales où l’Afrique est souvent peu représentée, ne sont pas toujours adaptés au contexte<sup>10</sup>.

Ces quatre faiblesses s’interconnectent et poussent la statistique africaine dans un cercle non vertueux duquel elle a du mal à s’extraire. Il ne faudrait pourtant pas rester sur ce tableau sombre de la statistique africaine car de **nombreux progrès ont été faits dans les dernières années** en particulier pour ce qui concerne la qualité et la disponibilité des données. Certains pays africains ont atteint des niveaux de développement de leur système statistique qui sont élevés et très comparables avec ceux de pays d’autres régions du monde. De nombreuses initiatives ont été lancées récemment ou sont en cours qui devraient permettre de répondre à certains des défis qui se posent à la statistique africaine. Il s’agit en particulier des initiatives en matière (i) de coordination et d’harmonisation au niveau régional (à l’initiative des CER et au niveau continental)<sup>11</sup>, (ii) d’amélioration des outils statistiques et de leur pertinence par rapport au contexte africain<sup>12</sup> et (iii) de soutien à la promotion des activités statistiques et à une meilleure utilisation de l’existant<sup>13</sup>. Il y a donc de nouvelles opportunités qui se présentent aujourd’hui pour consolider les résultats obtenus jusqu’ici.

Il faut noter que ces efforts se heurtent aujourd’hui à une contrainte forte: **l’importante disparité entre les niveaux de développement des systèmes statistiques nationaux**. Ceci est aussi notable au niveau du groupe plus restreint des pays de l’Afrique francophone (voir section 4.5).

### **2.1.2. QUELQUES INDICATEURS SUR LE DEVELOPPEMENT STATISTIQUE AFRICAIN**

Quelques indicateurs comparatifs sur l’état des statistiques en Afrique sont donnés en annexe 4. Tous les pays africains, à l’exception de 4 d’entre eux, ont formulé des **Stratégie Nationale de Développement de la Statistique (SNDS)**<sup>14</sup>. Ceci est le reflet d’une prise de conscience de l’importance de travailler à l’élaboration d’une stratégie nationale derrière laquelle les différents

9 Chacune de ces institutions a un service statistique : Division statistique de la Commission de l’UA, Bureau statistique de la CEA récemment décentralisé dans 5 services régionaux, et Département statistique à la BAD.

10 Différents cas de figure: il y a des secteurs statistiques qui ne sont pas couverts ou mal couverts, d’autres pour lesquels on a des informations mais qui ne sont pas pertinentes ou pas à jour, la comparaison géographique et dans le temps est impossible, certaines informations existent mais ne sont pas diffusés pour différentes raisons.

11 ShaSa au niveau continental, plan d’harmonisation statistique pour les prix et les comptes nationaux au niveau de l’UEMOA, Plans statistiques quinquennaux d’harmonisation à la CEDEAO.

12 Développement des outils EUROTRACE (commerce extérieur), ERETES (comptes nationaux), des logiciels de calculs des Indices des prix harmonisés ...

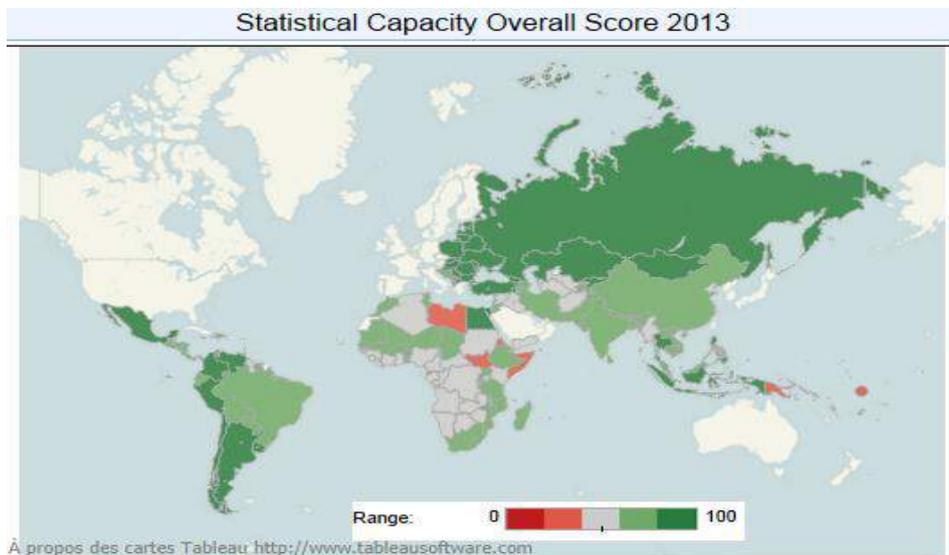
13 Appuis à la promotion de la statistique, SNDS, cours relations publiques et statistiques.

14 Source Paris21.

acteurs du Système statistique national (SSN) peuvent se ranger et déterminer leurs contributions respectives. Plus que le document en lui-même, ce sont les processus de coordination et de consultation qui ont été mis en place pour sa préparation qui sont importants et qui contribuent à la cohérence et à l’organisation des SSN.

**La Charte africaine de la statistique**<sup>15</sup> a été adoptée en février 2009 par les Chefs d’Etat et de gouvernement de l’Union Africaine. Elle a été depuis signée par 29 pays et ratifiée par 11 pays (7 pays supplémentaires en cours de processus). C’est un document clé du système statistique africain qui établit formellement les principes fondamentaux du travail statistique. Il faut noter que l’Afrique a suivi rapidement l’Europe (2005) dans ce domaine et que les autres continents ont mis plus de temps à se doter de cet outil (2011 ECLAC et 2012 ASEAN). C’est une preuve supplémentaire de la volonté de renforcer la cohérence du système.

La Banque mondiale calcule régulièrement un **indicateur de capacité statistique**<sup>16</sup> (ICS). L’indicateur est composite et comprend 3 composantes : les méthodologies, les sources et la périodicité/fraicheur des données. Des informations sont rassemblées des pays mais aussi d’autres sources disponibles dans le domaine public (sites d’organisations internationales en particulier). Les résultats dans chaque composante sont combinés dans un indice dont la valeur peut varier de 0 à 100. Le principal intérêt de cet indicateur est de disposer d’une mesure unifiée et qui permet dans une certaine mesure les comparaisons entre pays.



Source : Banque mondiale

Le continent africain est celui où apparaît le plus grand nombre de scores faibles (rouge) et moyens (gris). A noter pourtant que de nombreux pays ont un score comparable à ceux de pays de zones plus développées (vert). Le tableau statistique de l’annexe 4 montre bien qu’il existe de fortes disparités entre les systèmes nationaux. Il montre aussi que les estimations en matière de comptes nationaux sont bien plus récentes que celles concernant la pauvreté et les secteurs sociaux.

Une autre indication de la performance des systèmes statistiques africains est l’analyse de la **disponibilité des indicateurs de suivi des Objectifs du millénaire pour le développement (OMD)**<sup>17</sup>. Le tableau sur le nombre pays qui fournit une estimation pour chaque indicateur associé aux OMD

15 <http://www.afdb.org/fileadmin/uploads/afdb/Photos/4-fr%20charte.pdf>

16 The framework consists of three assessment areas: methodology; data sources; and periodicity and timeliness (institutional framework has not been included in score calculation). Countries are scored against specific criteria in these areas, using input provided by countries and/or publicly available information. A composite score for each assessment area and an overall score combining all three areas are derived for each country on a scale of 0-100. A score of 100 indicates that the country meets all the criteria.

<http://web.worldbank.org/WBSITE/EXTERNAL/DATASTATISTICS/EXTWBDEBTSTA/0,,contentMDK:22284270~menuPK:9248396~pagePK:64168445~piPK:64168309~theSitePK:3561370,00.html>

17 <http://mdgs.un.org/unsd/mdg/DataAvailability.aspx>

montre que, pour l’Afrique, il y a toujours plus de 40 pays (sur 54) pour lesquels des estimations récentes sont disponibles, à l’exception des indicateurs concernant l’emploi ou l’environnement. Il y a aujourd’hui beaucoup de doutes exprimés sur la qualité de ces informations et il y a certainement des progrès à faire<sup>18</sup> tant sur la comparabilité que sur la qualité. Le Centre for Global Development affirme ainsi que le besoin de données de qualité est plus urgent en Afrique qu’ailleurs dans le monde<sup>19</sup>.

### 2.1.3. LA QUALITE DES STATISTIQUES AFRICAINES

A la fin de l’année 2012, Morten Jerven, professeur associé à l’Université Simon Fraser (Burnaby – Canada) a créé la polémique en publiant un livre<sup>20</sup> et une série d’articles (parus dans la presse anglophone – The Guardian -, et francophone – Jeune Afrique) sur une enquête réalisée auprès de plusieurs pays africains concernant les méthodes et procédures utilisées pour calculer les estimations du Produit Intérieur Brut (PIB). Selon cette enquête, les méthodes recommandées au niveau international étaient peu respectées et cela jetait un doute sur la qualité des estimations produites. La polémique a été lancée car plusieurs pays africains (le Ghana mais aussi le Nigeria) ont annoncé en 2010-2012 de larges révisions (de plus de 50%) de leurs estimations du PIB. La principale justification donnée par les pays concernés tenait principalement à une meilleure prise en compte des activités du secteur informel dans le calcul de la Valeur Ajoutée.

La publication de l’étude de Jerven a été l’occasion d’un débat très intense entre les statisticiens et économistes travaillant en Afrique. D’un côté, les experts soutenant les conclusions de Jerven<sup>21</sup> ont exprimé leur inquiétude sur les conséquences que cela pouvait avoir sur l’utilisation faite du PIB dans les modèles de développement des grandes organisations internationales (FMI et BM en particulier) et le classement des pays pour l’allocation de l’aide au développement. D’un autre côté, et mené en particulier par le Chief Statisticien de la Statistique Sud-Africaine (M. Pali Leholha), un groupe de statisticiens africains défendant les progrès faits par la statistique africaine, y inclus dans le domaine des comptes nationaux.

Afin d’alimenter le débat, la BAD a commandité une étude approfondie dont les résultats ont été publiés en 2013<sup>22</sup>. Les experts réunis pour ce travail ont organisés deux séries d’enquêtes auprès des INS (54 countries) et posés ainsi plus de 250 questions sur les sources et méthodes pour la construction des comptes nationaux (au total 71 variables étudiées). Ils se sont aussi penchés sur les données de comptabilité nationale disponibles lors des opérations du Programme de Comparaison Internationale (PCI)<sup>23</sup> et plus particulièrement du round de 2005. Cette année, particulièrement bien estimée, est une excellente base de comparaison entre les continents. Ils ont alors constaté que les révisions faites en Afrique sur les comptes 2005 étaient d’une ampleur comparable à celles faites dans les pays d’Asie et ceux de l’OCDE. Les trois graphes comparatifs sont donnés pour illustration en annexe 5. Ainsi, s’il y a des problèmes dans la construction des comptes nationaux et donc dans leur qualité, ceci n’est pas un problème spécifiquement africain. Il touche tous les pays et ce qui prime avant tout c’est la transparence sur les raisons pour lesquelles ces ajustements sont faits.

18 Selon le rapport Faber/Naidoo : « Plus de la moitié des données relatives aux OMD sont manquantes en Afrique Subsaharienne, et lorsqu’elles existent, les comparaisons sont impossibles ».

19 Centre for Global Development, *Delivering on the Data revolution in Sub-Saharan Africa*, 2014.

20 Morten Jerven, *Poor Numbers - How We Are Misled by African Development Statistics and What to Do about It*, Cornell University Press, Cornell Studies in Political Economy, 2012.

21 Voir en particulier : Shantayanan Devarajan, “Africa’s Statistical Tragedy”, *Review of Income and Wealth*, Special Issue: Measuring Income, Wealth, Inequality, and Poverty in Sub Saharan Africa: Challenges, Issues, and Findings, Volume 59, Issue Supplement S1, October 2013 et Michael Lipton, “Africa’s National-accounts Mess”, *The Journal of Development Studies*, Volume 49, Issue 12, 2013.

22 Situational analysis of the reliability of Economic statistics in Africa: Special focus on GDP measurement, June 2013.

<http://www.afdb.org/fileadmin/uploads/afdb/Documents/Publications/Economic%20Brief%20-%20Situational%20Analysis%20of%20the%20Reliability%20of%20Economic%20Statistics%20in%20Africa-%20Special%20Focus%20on%20GDP%20Measurement.pdf>

23 PCI: programme international de collecte de prix pour le calcul des Parités de pouvoir d’achat (PPA). Lors de cet exercice mondial, les comparaisons de prix nécessaires au calcul des PPA se font d’abord régionalement, puis internationalement. Les prix sont relevés pour les emplois du PIB (consommation et investissement, imports et exports).

En parallèle à l’étude d’ensemble, la BAD a financé des « peer reviews » sur la comptabilité nationale afin de décrire très précisément les travaux réalisés dans les pays dans ce domaine, d’identifier les principaux problèmes et de préparer des soutiens techniques futurs<sup>24</sup>. Le processus des « peer review » devrait être étendu dans une approche continentale de la statistique (SaSha), tant en les multipliant dans le domaine des comptes nationaux (résolution du groupe de travail africain sur les comptes nationaux – AGNA) qu’en les appliquant à l’ensemble du système statistique national<sup>25</sup>.

#### 2.1.4. DISPARITES ENTRE PAYS

Le paysage statistique africain est caractérisé par **une large disparité entre les pays**. Le tableau comparatif de l’annexe 4 donne le niveau de l’indicateur de capacité de la Banque mondiale pour tous les pays d’Afrique sub-saharienne en 2014. Celui-ci montre qu’il y a un écart de 66 points entre le pays avec le score le plus haut (Ile Maurice 86) et le pays avec le score le plus bas (Somalie 20). 10 pays ont des scores de plus de 70 et 10 pays ont des scores de moins de 50.

Notons que d’autres indicateurs donnent cette même disparité. En 2011, l’UNECA a développé un indice de capacité statistique élaboré sur 5 composantes : l’organisation et de la coordination des systèmes statistiques nationaux (C1), les infrastructures statistiques (C2), la diffusion de données (C3), le développement du capital humain (C4) et le financement (C5). L’indice a été appliqué à 43 pays africains. Le résultat de ce travail est donné dans le tableau de l’annexe 6. Là aussi, les disparités sont fortes entre des pays comme l’Afrique du Sud et le Mozambique, en haut de l’échelle, et le Swaziland et l’Erythrée, en bas de l’échelle. La différence la plus grande apparaît au niveau de la deuxième composante (Infrastructures). Cet indice est resté expérimental et a juste fait l’objet d’une note méthodologique, le calcul de l’indice n’ayant pas été actualisé depuis. Les résultats sont donc utilisés ici à titre seulement indicatif.

## 2.2. SPECIFIQUEMENT POUR LES PAYS BENEFICIAIRES DE L’APPUI STATISTIQUE FRANÇAIS

### 2.2.1. SITUATION AU SEIN DE LA ZONE AFRISTAT

Un état de la statistique dans les pays membres d’AFRISTAT a été fait en 2006<sup>26</sup>. Il concluait sur d’importants progrès réalisés par rapport à 1996 principalement en matière d’organisation et de fonctionnement des systèmes statistiques. Cet exercice n’a pas encore été renouvelé et il faut donc chercher des éléments épars pour juger des progrès faits dans les 10 dernières années. On retrouve entre les pays de la zone francophone des disparités mais elles n’ont pas la même amplitude qu’au niveau continental.

Les indicateurs composites sont toujours très délicats à utiliser, tant ils dépendent de la méthodologie utilisée pour les construire. En outre, tout résultat a priori clair selon un indicateur peut être légèrement différent selon un autre, ne serait-ce que parce que les situations observées dépendent souvent de facteurs multiples, et qu’aucun outil de mesure unidimensionnel ne peut permettre de raisonner « toutes choses égales par ailleurs », c’est à dire que les corrélations parfois apparentes ne montrent pas toujours des causalités.

---

24 Un exemple avec l’étude sur le Ghana réalisée en juillet 2013  
[http://www.afdb.org/fileadmin/uploads/afdb/Documents/Publications/Economic\\_Brief\\_-\\_Peer\\_Review\\_of\\_National\\_Accounts\\_-\\_The\\_case\\_of\\_Ghana.pdf](http://www.afdb.org/fileadmin/uploads/afdb/Documents/Publications/Economic_Brief_-_Peer_Review_of_National_Accounts_-_The_case_of_Ghana.pdf)

25 Lire aussi : Samuel Blazyk, Guest Charumbira, Lamine Diop, Mary Strode, and Tony Williams, “Peer review en Afrique”, *The African Statistical Journal*, Volume 10, May 2010.  
[http://www.paris21.org/sites/default/files/ASJ\\_Vol10\\_peer\\_reviews.pdf](http://www.paris21.org/sites/default/files/ASJ_Vol10_peer_reviews.pdf)

26 « Etat des systèmes statistiques des Etats membres d’AFRISTAT », 2006. Résumé : « En 1996, AFRISTAT avait réalisé une première enquête sur l’état des systèmes statistiques de ses Etats membres révélant de nombreuses faiblesses dans leur organisation, dans leur positionnement institutionnel et, de façon générale, dans leur gouvernance. Dix ans plus tard, en 2006, les Etats membres affichent de réels progrès : les législations statistiques ont été rénovées, la programmation statistique est devenue quasi systématique et les organes nationaux de statistique sont de plus en plus autonomes. Cependant, des efforts restent encore à faire du côté des gouvernements, qui doivent fournir davantage de moyens afin d’améliorer et de pérenniser la production statistique. Les institutions d’intégration régionale accordent une attention particulière au développement de la statistique. »

[http://www.afristat.org/contenu/pdf/rsc/afristat\\_etat\\_sys\\_stat.pdf](http://www.afristat.org/contenu/pdf/rsc/afristat_etat_sys_stat.pdf)

Cependant, ils ont l'immense avantage d'éclairer des situations, de résumer des débats parfois complexes. Que nous apprennent-ils en l'occurrence ? C'est bien sûr l'indicateur ICS de la Banque mondiale qui est le plus naturellement utilisable ici (car disponible sur une longue période et accepté par la plupart des observateurs malgré sa fragilité méthodologique<sup>27</sup>). L'écart entre le plus haut et le plus bas score de l'ICS de la Banque mondiale en 2014 pour les pays AFRISTAT n'est que de 39 points (Sénégal à 73 et Guinée Equatoriale à 34). L'écart maximum africain est de 66. Il n'y a que 3 pays qui n'ont pas encore adhéré au GDDS<sup>28</sup>, les Comores (2013) et le Burundi (2011) étant les pays qui l'aient fait le plus récemment. Pour les autres, l'adhésion est ancienne et s'échelonne entre 2000 et 2004.

On peut également avoir tendance à rapprocher cet ICS du niveau de vie : il n'y a de fait aucune corrélation entre PIB par habitant (en Parité de pouvoir d'achat) et niveau de capacité statistique parmi les pays membres d'AFRISTAT (voir tableau 1 ci-dessous). On peut également utiliser l'indicateur établi par la BAD (cité ci-dessus) qui ne concerne que la qualité des comptes nationaux. Le classement de chaque pays membre d'AFRISTAT au niveau africain est présenté dans le tableau 1.

Sur la base de ces quatre indicateurs, on peut tenter d'établir un classement entre les pays mais qui ne sera qu'indicatif. Un tel classement impliquerait de faire une analyse en détail des sources, méthodes, processus, produits et modes de fonctionnement, chose qui n'a pas encore été faite et qui n'est pas forcément souhaitée par les pays. On ne peut donc travailler que sur des bribes d'information et il faut donc rester prudent sur les conclusions que l'on peut tirer. Pour l'usage de l'étude<sup>29</sup>, on peut en revanche tenter une classification, et distinguer dans la zone des pays d'AFRISTAT, **deux catégories principales** :

- ✓ avec des *systèmes statistiques relativement développés* (pays dont les résultats sont grisés pour au moins 2 indicateurs dans le tableau précédent - Benin, Burkina Faso, Cameroun, Cap Vert, Côte d'Ivoire, Mali, Niger, et Sénégal) ;
- ✓ à *niveau intermédiaire ou faible* (résultats moyens ou faibles sur les 4 indicateurs - Burundi, Congo Rép., CAR, Comores, Djibouti, Gabon, Guinée, Guinée Bissau, Guinée Equatoriale Madagascar, Mauritanie, Sao Tome, Tchad et Togo) ;

Bien sûr, et comme cela sera répété par la suite, le lien entre l'appartenance de ces pays à AFRISTAT et la qualité de leur système statistique est très difficile à évaluer, d'autant plus que plusieurs de ces pays (Djibouti et Sao Tome en 2013 ; Madagascar en 2014) ont adhéré très récemment et qu'ils n'ont donc bénéficié de l'appui d'AFRISTAT que sur une période très courte.

---

27 La construction de l'ICS (comme tout indicateur composite dès que l'on entre dans les détails) pose différentes questions. Quelques exemples : Est-il légitime d'additionner 3 dimensions a priori aussi différentes que la méthodologie, les sources et les périodicités (et si ces questions ne sont pas orthogonales, comment justifier d'en faire 3 dimensions) ? Comment ont été décidées (et comment sont assumées) les pondérations implicites (il n'y a pas le même nombre de critères dans chacune des 3 dimensions) ? Comment sont validés les seuils (un PIB annuel vaut 1 point, mais seulement 2/3 s'il est calculé tous les 18 mois, 1/3 s'il est moins fréquent, et 0 s'il n'y en a pas) ? Pourquoi sont ils les mêmes parfois (les points dépendant des fréquences d'enquêtes ont souvent pour seuil 3 et 5 ans) et parfois non ? L'ensemble de ces questions ne remet pas en cause l'utilisation de cet indicateur, mais doit inciter à de la prudence a priori sur tout résultat qui en serait issu.

28 General Data Dissemination System – GDDS – FMI - <http://dsbb.imf.org/pages/gdds/home.aspx>

29 En particulier pour guider le choix des DG des INS à contacter pour mieux appréhender les besoins en appui statistique.

**Tableau 1 : Quelques indicateurs de capacité statistique**

Pays <sup>30</sup>	WB SCI (2014)	UNECA SCI (2011)	BAD Comptes nationaux (2013)	Adhésion GDDS	A COMPLETER PIB/Habitant(*)
Benin	66	2	10	2001	801
Burkina Faso	71	5	19	2001	643
Burundi	54	2	-	2011	282
Cameroun	56	4	18	2000	1290
Cap Vert	69	-	6	-	3482
CAR	59	2	26	2004	439
Comores	40	-	39	2013	814
Côte d’Ivoire	47	4	30	2000	1051
Congo	48	-	32	2003	3384
Djibouti	46	-	37	2012	1399
Gabon	42	-	-	2002	12411
Guinée	52	1	31	2003	539
Guinée B	43	2	38	2001	581
Guinée Eq	34	2	40	-	32506
Madagascar	62	-	36	2004	451
Mali	67	3	16	2001	659
Mauritanie	59	2	29	-	1029
Niger	68	5	4	2002	400
Sao Tome	64	-	33	2004	1486
Sénégal	73	3	15	2001	962
Tchad	63	3	14	2002	1076
Togo	64	1	25	2001	550

Sources : Banque mondiale, BAD, AFRISTAT (\*) en US\$ - Chiffres 2012 – Annuaire statistique pour l’Afrique

### 2.2.2. COMPARAISON ENTRE LA ZONE AFRISTAT ET LES AUTRES PAYS AFRICAINS

Pour tenter de comparer les pays de la zone AFRISTAT aux autres pays africains, on peut revenir d’abord au tableau statistique de l’annexe 4. Pour ce qui concerne les SNDS, sur les 4 pays qui n’en ont pas encore, deux sont membres d’AFRISTAT (RCA et Guinée Bissau) ; les 3 pays qui ont une SNDS qui est achevée sans qu’il n’y ait de travaux préparatoires en cours pour la formulation d’une nouvelle sont tous membres d’AFRISTAT (Cameroun, Cap Vert et Guinée) ; sur les 14 pays qui ont une SDNS achevée et qui ont engagé des travaux pour la formulation d’une nouvelle, seulement 7 sont membres d’AFRISTAT (Benin, Congo, Djibouti, Niger, Sénégal, Togo et Guinée Equatoriale).

En reprenant le détail de l’étude de la BAD sur la construction des comptes nationaux (voir annexe 7), on peut tenter de dresser un tableau comparatif sur la qualité d’ensemble des comptes<sup>31</sup>. Il y a une forte disparité d’ensemble en Afrique sub-saharienne sur la qualité des comptes nationaux. Dans les dix premiers pays en termes de qualité, il y a trois pays AFRISTAT : le Niger, le Cap Vert et le Bénin; dans les 20 premiers, il y en a 5 autres (Tchad, Sénégal, Mali, Cameroun et Burkina Faso). Par contre, dans les 10 derniers, on compte 9 pays de la zone AFRISTAT. Toutefois, ce classement est basé sur les déclarations de seulement 40 pays d’Afrique sub-saharienne, sachant que 8 pays n’ont pas répondu à l’enquête. Ces derniers sont selon toute vraisemblance ceux pour lesquels la qualité des comptes nationaux est la plus médiocre (et donc les véritables derniers du classement), ce qui relativise le commentaire précédent. Les scores sont plus ou moins similaires pour les 3 composantes qui sont suivies plus spécifiquement (couverture des comptes, fraîcheur des sources et données sur les prix).

30 Pour une meilleure visualisation, les meilleurs résultats pour les 4 premiers indicateurs sont grisés.

31 Les résultats comparatifs de l’étude sont donnés en annexe 7.

Pour ce qui concerne les indices de prix à la consommation, les travaux d’harmonisation ont démarré pour l’UEMOA en 1997 (AFRISTAT a appuyé la construction de l’IHCP base 1996 dans tous les pays) et une rénovation de l’indice a ensuite été effectuée en 2007/2008 (re-basement sur 2008). Les pays de la CEMAC ont, eux, démarré les travaux d’harmonisation en 2004. Par comparaison, la SDAC n’a engagé des travaux dans ce domaine qu’en 2011 et la COMESA en 2012. Malgré ce retard, les indices de prix à la consommation sont largement harmonisés régionalement en Afrique aujourd’hui et la qualité des produits est très comparable (tous les pays utilisent la COICOP, les relevés sont effectués dans les grandes villes mais aussi, parfois, dans les zones rurales, les modes de relevés sont harmonisés). Dans ce domaine, il faut dire que les travaux réalisés dans les différents « round » du PCI ont grandement permis la prise de conscience sur la nécessité d’améliorer la qualité des relevés de prix dans les pays africains et aidés à l’accroissement de la qualité.

Sur le plan de la capacité institutionnelle des systèmes statistiques, un rapport récent du Groupe de Travail sur les données pour l’Afrique<sup>32</sup> a mis à jour que sur 54 pays africains (yc Maghreb et Machrek), seulement 12 pouvaient être considérés comme ayant un institut statistique autonome sur la base des informations rassemblées pour le Regional Strategic Framework for Statistical Capacity Building in Africa de 2010. Dans les 42 pays restants, la statistique est rattachée à un ministère particulier ; les INS y manquent d’autonomie en matière budgétaire et sont les parents pauvres des arbitrages financiers.

**Tableau 2 : Pays ayant des INS autonomes**

Pays AFRISTAT	Autres
Burkina Faso, Cape Vert, Côte d’Ivoire, Tchad	Angola, Egypte, Ethiopie, Liberia, Maurice, Mozambique, Rwanda, Tanzanie, Ouganda.

On peut enfin tenter d’illustrer par des indicateurs les différences entre pays AFRISTAT et les autres. Durant les entretiens avec les DG des INS des pays membres d’AFRISTAT, il est clairement ressorti qu’ils percevaient leurs systèmes statistiques comme plus performants que ceux de leurs voisins non membres d’AFRISTAT. On peut être tenté de rechercher si cette opinion est, ou non, corroborée par une analyse et quelle signification lui donner (ou plus exactement, quelle causalité imaginer entre niveau de performance des systèmes statistiques et participation à AFRISTAT). De fait, les données disponibles ne permettent pas d’affirmer que les systèmes statistiques appuyés par la coopération française (et plus spécifiquement par la plateforme AFRISTAT) soient d’une meilleure qualité que les autres.

En observant différents indicateurs de production statistique par exemple (grandes opérations statistiques comme les enquêtes et les recensements), aucune impression claire ne se dégage.

32 Delivering on the data revolution in SSA – Final report of the Data for African Development Working Group Center for Global Development and African Population and Health Ressources center. 2014.

**Tableau 3 : Enquêtes sur le site de l’International Household Survey Network (IHSN)**

Pays AFRISTAT	A	B	C	Autres	A	B	C
Bénin	22	2012	1979	Angola	16	2011	1996
Burkina Faso	52	2013	1975	Bostwana	31	2013	1964
Burundi	18	2012	1979	Erythrée	3	2009	2007
Cap Vert	12	2010	1976	Ethiopie	109	2012	1976
Cameroun	27	2013	1976	Gambie	18	2012	1992
Centrafrique	8	2012	1994	Ghana	57	2013	1960
Tchad	11	2011	2000	Kenya	58	2013	1962
Comores	8	2013	1996	Liberia	25	2011	1962
Congo	10	2012	2003	Malawi	52	2013	1992
Côte d’Ivoire	18	2009	1986	Maurice	13	2012	2000
Djibouti	9	2013	1996	Mozambique	16	2011	1995
Guinée Equatoriale	1	2000	2000	Namibie	22	2013	1992
Gabon	11	2012	1960	Nigeria	51	2013	1963
Guinée Bissau	8	2010	2000	RDC	15	2014	1995
Guinée	16	2012	1983	Rwanda	35	2013	1978
Madagascar	25	2013	1992	Seychelles	9	2011	2000
Mali	22	2013	1976	Sierra Leone	22	2013	2000
Niger	19	2013	1992	Somalie	3	2013	1999
Sénégal	36	2013	1955	South Africa	191	2013	1960
Togo	11	2011	1988	Soudan	9	2012	1989
				Swaziland	15	2012	2000
				Tanzanie	74	2014	1957
				Uganda	58	2014	1959
				Zambie	31	2014	1992
				Zimbabwe	23	2011	1988

Enquêtes (A : nombres d’enquêtes postées sur le site IHSN, B : année la plus récente, C : année la plus ancienne)

Source : IHSN

8 pays ont posté plus de 50 résultats d’enquêtes passées sur le site de l’IHSN ; 7 sont anglophones et un seul francophone (Burkina Faso). A noter les 191 enquêtes répertoriées pour l’Afrique du Sud et les 109 pour l’Ethiopie. Les pays non-AFRISTAT ont aussi posté des enquêtes plus anciennes sur le site (9 pays ont posté des enquêtes des années 1950-60).

**Tableau 4 : Recensements de la population et de l’Habitat (RGPH) en Afrique**

	Sphère AFRISTAT	Autres
< 10 ans	Benin, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Cap Vert, Tchad, Congo, Côte d’Ivoire, Djibouti, Gabon, Guinée, Guinée Bissau, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal, Togo	Afrique du Sud, Angola, Bostwana, Ethiopie, Gambie, Ghana, Kenya, Lesotho, Liberia, Malawi, Maurice, Mozambique, Namibie, Nigeria, Ouganda, Seychelles, Sud Soudan, Soudan, Swaziland, Tanzanie, Zambie, Zimbabwe
> 10 ans	Centrafrique, Comores, Guinée Equatoriale, Madagascar	Somalie, Sierra Leone
Aucun		Erythrée, RDC

Sources : UNSD

4 pays de la sphère AFRISTAT travaillent sur des recensements qui ont plus de 10 années. Sur ce point, la situation est comparable au niveau du continent puisque 4 pays non-AFRISTAT ont des recensements de plus de 10 ans (Sierra Leone, Somalie) ou aucun recensement (Erythrée et RDC).

Il est une autre voie pour tenter de valider l’intuition des DG des INS des pays membres d’AFRISTAT: s’appuyer sur des indicateurs synthétiques. C’est une approche risquée, tant il est difficile de trouver

des indicateurs congruents et cohérents entre eux. Pour s'en tenir aux données ICS (Banque mondiale), qui présentent l'avantage d'une couverture très large en termes géographiques et d'un recul d'une dizaine d'années, les pays AFRISTAT en moyenne ne se différencient pas beaucoup du reste de l'Afrique. En moyenne, leur ICS est un peu inférieur au total Afrique en 2014, qui est lui-même très nettement inférieur au total monde (tableau 5a). Sur les 10 pays qui ont un score de 70 et plus en 2014, seuls 2 sont membres d'AFRISTAT (Burkina Faso et Sénégal). Par contre sur les 5 pays ayant un score de 40 et moins, seule la Guinée Equatoriale, qui ne dispose pas d'un véritable institut de la statistique en état de fonctionnement, est dans la sphère AFRISTAT.

### 2.2.3. QUE NOUS APPREND L'INDICE DE LA BANQUE MONDIALE SUR L'EVOLUTION DES CAPACITES STATISTIQUES DES PAYS MEMBRES D'AFRISTAT PAR RAPPORT AUX AUTRES PAYS AFRICAINS<sup>33</sup> ?

Les comparaisons ci-dessus portant sur le niveau des indices de capacité statistique sont difficiles à analyser dans la mesure où quantité de facteurs peuvent influencer sur la valeur de cet indice, indépendamment du niveau de développement d'un pays (qualité des institutions, niveau de PIB/habitant, aide internationale, etc.). C'est la raison pour laquelle, il nous a paru pertinent de comparer l'évolution de l'indice ICS de la Banque mondiale pour les pays membres d'AFRISTAT à un groupe de pays comparables, selon la méthode « diff-in-diff » habituellement utilisée pour la mesure d'impact des politiques (afin d'enlever les effets fixes) et utilisée ici de manière particulièrement simple.

L'évolution de l'ICS entre 2004-2005 et 2013-2014 fournit des résultats délicats à analyser compte tenu de la faible taille de l'échantillon et de la forte variabilité entre les pays africains. Entre 2004-2005 et 2013-2014, le tableau 5a montre que l'indice de capacité statistique des pays membres d'AFRISTAT a progressé de 3,1 points en moyenne (on peut aussi écrire que l'indice moyen a progressé de 3,1). Cette progression est proche de celle de l'ensemble de l'Afrique sub-saharienne (3,3 points) et inférieure à celle de l'Afrique sub-saharienne hors AFRISTAT (4,1 points). Le calcul de moyennes est toutefois très fragile compte tenu de l'ampleur des différences entre pays et des variations de l'indice. Un calcul excluant les deux variations extrêmes (hausse et baisse maximale de l'indice) montre que les variations sont très proches entre les pays membres d'AFRISTAT et les autres pays d'Afrique sub-saharienne (4,0 contre 4,1).

Un calcul en termes de médiane fournit des résultats plus robustes. Dans ce cas, tant la variation des médianes que la médiane des variations sont supérieures dans le cas d'AFRISTAT au reste de l'Afrique : ainsi l'indice médian augmente de 3,3 au cours de la période pour les pays membres d'AFRISTAT alors qu'il stagne pour le reste de l'Afrique.

L'amélioration de l'indice ICS pour les pays membres d'AFRISTAT recouvre toutefois des évolutions très contrastées. Il est utile de distinguer deux groupes de pays au sein d'AFRISTAT :

- ✓ les PMA (pays les moins avancés) qui représentent la plupart (17 sur 22) des pays membres et dont les capacités institutionnelles, les ressources humaines et financières sont extrêmement limitées. Cette sur-représentation des PMA explique que la moyenne et la médiane de l'indice ICS soient inférieures à celles du reste de l'Afrique (au début comme en fin de période) ; dans ces pays, l'indice ICS a plutôt augmenté (voir ci-après) ;
- ✓ 5 pays membres ont un niveau de revenu plus élevé : Cameroun, Cap Vert, Congo, Côte d'Ivoire, Gabon. Leurs capacités statistiques ne sont pas pour autant systématiquement supérieures à celles des autres pays membres de niveau de développement inférieur. Cependant, ils dépendent largement moins d'AFRISTAT pour le développement de leurs capacités. 3 de ces pays sont des pays pétroliers (Cameroun, Congo et Gabon) qui disposent de ressources financières mais pour lesquels les priorités statistiques passent au second plan (voir le bas niveau de leur indice) ; la Côte d'Ivoire est quant à elle un cas particulier de pays avec de fortes capacités statistiques (le niveau le plus élevé de l'indice avec l'Afrique du Sud en 2004-2005), mais où la guerre civile a entraîné une sévère diminution de l'indice ICS, la plus forte de toute l'Afrique.

<sup>33</sup> Cette section a largement bénéficié des commentaires reçus de la part de Jean-Pierre Cling.

Du fait des écarts considérables de développement au niveau africain et de la profonde hétérogénéité entre eux, il est difficile de comparer les pays AFRISTAT à l'ensemble des pays africains. Si on limite l'analyse aux seuls PMA membres d'AFRISTAT<sup>34</sup>, qui constituent son cœur de cible et la priorité de la coopération française, on obtient les résultats suivants (tableau 5b). Entre 2004-2005 et 2013-2014, l'indice de capacité statistique des PMA membres d'AFRISTAT a progressé de 5,4 points en moyenne (on peut aussi écrire que l'indice moyen a progressé de 5,4). Cette progression est inférieure à celle de l'ensemble des PMA d'Afrique sub-saharienne (6,1 points) et inférieure à celle des PMA africains non membres d'AFRISTAT (6,8 points).

Ici encore, il est toutefois préférable de commenter l'évolution des moyennes en excluant les deux variations extrêmes (hausse et baisse maximale de l'indice). Dans ce cas, les variations sont très proches entre les PMA membres d'AFRISTAT et l'ensemble des PMA d'Afrique sub-saharienne (6,0 contre 6,1), ou entre ceux-ci et les PMA non membres d'AFRISTAT (6,0 contre 6,4).

Un calcul en termes de médiane fournit des résultats plus robustes dans ce cas également. Comme c'était déjà le cas pour l'ensemble d'AFRISTAT par rapport au reste de l'Afrique, tant la variation des médianes que la médiane des variations sont supérieures pour les PMA membres d'AFRISTAT comparé au reste des PMA africains : ainsi l'indice médian augmente de 6,4 au cours de la période pour les PMA membres d'AFRISTAT alors qu'il stagne pour les autres PMA africains (l'écart est plus réduit si on compare la médiane des variations).

Enfin, si l'on se limite aux pays fondateurs, la progression est moindre que pour la moyenne des pays AFRISTAT, tandis qu'elle est beaucoup plus nette pour les pays entrés après l'origine (tableau 5c). On pourrait expliquer cela par le fait que l'adhésion à AFRISTAT permet aux pays faibles de rattraper rapidement les retards, ceux-ci étant associés aux travaux d'harmonisation et bénéficiant d'un appui technique pour mettre en œuvre les méthodes préconisées. Le niveau de départ étant bas, les progrès sont sensibles et visibles rapidement. Ceci est aussi applicable aux premières années de fonctionnement de l'Observatoire durant lesquelles les pays membres ont fait des progrès rapides sur certains domaines. Plus tard/lain dans le processus d'harmonisation régionale, les progrès sont plus à la marge et, pour les pays les plus forts, il faut attendre les autres pour progresser encore.

**Tableau 5a : Evolution de l'ICS pour les pays membres d'AFRISTAT et l'ensemble de l'Afrique entre 2004-2005 et 2013-2014**

	SCI 2004-05	SCI 2013-14	Variation 2014/2004
<b>Pays membres d'AFRISTAT (21)</b>			
-Moyenne	54,2	57,3	3,1
-Moyenne hors valeurs extrêmes des var.	53,0	57,0	4,0
-Médiane avec var. des médianes	55,0	58,3	3,3
-Médiane avec médiane des variations	55,0	58,3	5,0
<b>Afrique sub-saharienne h. AFRISTAT (27)</b>			
-Moyenne	56,2	60,3	4,1
-Moyenne hors valeurs extrêmes des var.	57,0	61,1	4,1
-Médiane avec var. des médianes	62,2	62,2	0,0
-Médiane avec médiane des variations	62,2	62,2	4,4
<b>Ensemble Afrique sub-saharienne (48)</b>			
-Moyenne	55,7	59,0	3,3
-Moyenne hors valeurs extrêmes des var.	56,0	59,5	3,5
-Médiane avec var. des médianes	59,2	59,7	0,6
-Médiane avec médiane des variations	59,2	59,7	4,4

Source : Banque mondiale

34 Madagascar, qui a adhéré à AFRISTAT en 2014, n'est pas inclus pour cette comparaison dans la liste des PMA membres AFRISTAT (qui est donc réduite de 17 à 16 pays) car cette adhésion tardive rend la comparaison sans objet pour ce pays.

**Tableau 5b : Evolution de l'ICS pour les PMA membres d'AFRISTAT et les autres PMA africains entre 2004-2005 et 2013-2014**

	SCI 2004-05	SCI 2013-14	Variation 2014/2004
<b>PMA membres d'AFRISTAT (16)</b>			
-Moyenne	53,1	58,5	5,4
-Moyenne hors valeurs extrêmes des var.	53,0	58,9	6,0
-Médiane avec var. des médianes	55,0	61,4	6,4
-Médiane avec médiane des variations	55,0	61,4	7,8
<b>PMA h. AFRISTAT (17)</b>			
-Moyenne	52,0	58,8	6,8
-Moyenne hors valeurs extrêmes des var.	55,0	61,4	6,4
-Médiane avec var. des médianes	62,2	62,8	0,6
-Médiane avec médiane des variations	62,2	62,8	6,1
<b>Total PMA africains (33)</b>			
-Moyenne	52,5	58,7	6,1
-Moyenne hors valeurs extrêmes des var.	53,5	59,6	6,1
-Médiane avec var. des médianes	56,7	62,8	6,1
-Médiane avec médiane des variations	56,7	62,8	6,1

Source : Banque mondiale.

**Tableau 5c. Evolution de l'ICS pour les membres d'AFRISTAT entre 2004-2005 et 2013-2014**

	ICS 2004-05	ICS 2013-14	Variation 2014/2004
<b>Benin (1993)</b>	55,0	66,1	11,1
<b>Burkina Faso (1993)</b>	67,2	70,6	3,3
<b>Burundi (2006)</b>	44,4	56,1	11,7
Cabo Verde (2002)	68,9	67,2	-1,7
Cameroon (1993)	50,6	56,7	6,1
<b>Central African Republic (1993)</b>	41,7	58,3	16,7
<b>Chad (1993)</b>	60,6	63,3	2,8
<b>Comoros (1993)</b>	56,7	41,7	-15,0
Congo, Rep. (1993)	43,3	50,0	6,7
<b>Côte d'Ivoire (1993)</b>	<b>80,0</b>	<b>51,7</b>	<b>-28,3</b>
<b>Djibouti (2012)</b>	50,0	46,1	-3,9
<b>Equatorial Guinea (1993)</b>	17,2	32,8	15,6
Gabon (1993)	46,1	42,2	-3,9
<b>Guinea (2000)</b>	64,4	52,2	-12,2
<b>Guinea-Bissau (1998)</b>	35,6	46,7	11,1
<b>Madagascar (2014)</b>	63,3	62,8	-0,6
<b>Mali (1993)</b>	56,7	67,2	10,6
<b>Mauritania (1998)</b>	55,0	59,4	4,4
<b>Niger (1993)</b>	65,0	70,0	5,0
<b>Sao Tome and Principe</b>	<b>51,1</b>	<b>69,4</b>	<b>18,3</b>
<b>Senegal (1993)</b>	77,8	72,2	-5,6
<b>Togo (1993)</b>	51,1	63,9	12,8

Source : Banque mondiale. NB : (i) les PMA apparaissent en gras dans le tableau ; (ii) la date d'adhésion à AFRISTAT apparaît entre parenthèses après le nom de chaque pays membre.

## 2.3. PRINCIPAUX DEFIS

Le paysage statistique africain a largement évolué dans les 10 dernières années, bousculé à la fois de l’intérieur et de l’extérieur.

### 2.3.1. UN AGENDA STATISTIQUE CONTINENTAL

Depuis quelques années, la statistique africaine a montré qu’elle avait de l’ambition et elle s’est ainsi engagée dans plusieurs grands chantiers dont la cohérence d’ensemble est gérée à travers la ShaSa et son suivi régulier par l’ensemble des partenaires impliqués. Il y a aujourd’hui un consensus chez les statisticiens africains que les progrès en termes d’harmonisation et de développement des capacités statistiques devraient nécessairement passer par le niveau continental.

Ainsi, il s’agirait de faire converger les efforts vers ce niveau de coordination et de capitaliser sur les résultats obtenus dans certaines sous-régions ou dans certains pays sous forme d’identification de bonnes pratiques et d’échange d’expériences. Les 13 groupes de travail qui sont envisagés par la ShaSa sont les bras opérationnels de ces efforts d’harmonisation continentale (ils sont donnés en annexe 8. Comme on peut le constater, c’est l’ensemble du champ de la production de la statistique officielle qui est couvert par les groupes de travail.

Le mouvement est maintenant lancé et il a d’ores et déjà, en tout cas pour certains groupes de travail et certains thèmes, reçu le soutien politique et technique de l’ensemble des partenaires africains et le soutien technique et financier de certains bailleurs de fonds (EU, DFID, ACFB). Le projet continental de l’UA devrait aussi s’enrichir d’un organisme statistique propre (StatAfric) dont l’objet principal serait de gérer le fonctionnement de ces groupes de travail et d’assurer que leurs résultats sont largement diffusés et utilisés dans les pays. En pendant à la création de cet Institut statistique, et à la suite des travaux du groupe de travail AGROST<sup>35</sup>, un Institut de formation continental pour la statistique devrait aussi être créé.

Il y a ici l’embryon d’un système statistique africain renforcé dans lequel les plateformes régionales soutenues par la France doivent trouver leur place et leur rôle. AFRISTAT est déjà chef de file pour le groupe sur le secteur informel et l’emploi, construisant sur les capacités techniques développées grâce à l’appui de DIAL et sur la renommée acquise dans le secteur. C’est là un point de départ pour une intégration plus forte dans le futur.

### 2.3.3. INFORMER SUR LES NOUVELLES PRIORITES DE DEVELOPPEMENT : L’AGENDA POST 2015

D’autres bouleversements sont en cours, particulièrement délicats à appréhender par la statistique publique dans la mesure où ils résultent largement de dynamiques extérieures. Ils sont liés à l’évolution des besoins de la société en information, et trouvent un écho au niveau mondial aux nouvelles préoccupations de développement liées aux OMD. Ces derniers ont bien rappelé, à travers leur exercice de suivi, « l’importance des capacités statistiques, dont les insuffisances rendent difficile la détermination des niveaux de départ et la mesure des progrès. »<sup>36</sup>. Aujourd’hui, l’agenda post-2015<sup>37</sup> soutient que la statistique est non seulement un outil, mais aussi un objet du développement, et préconise que la quantification des objectifs et des progrès doit s’intensifier. De son côté, l’UA considère comme un « catalyseur » du développement le fait d’« INVESTIR dans les capacités statistiques nationales et les systèmes d’information géographique et les CONSOLIDER afin de recueillir, analyser, produire et diffuser des données désagrégées pour mesurer et évaluer l’efficacité des politiques, et PROMOUVOIR la prise de décision fondée sur des données probantes »<sup>38</sup>. Le Groupe

<sup>35</sup> Le Groupe de travail AGROST a été mis en place en 2010 suite à une décision prise dans le cadre de la Commission Statistique pour l’Afrique (StatCom Africa). Il vise à coordonner plusieurs initiatives en cours dans le domaine de la formation : le groupe de travail de P21 sur la formation statistique en Afrique, le groupe de travail sur la formation du Comité de Coordination statistique africain, les projets mis en œuvre par l’ACBF et le groupe de travail formation de la Commission Statistique pour l’Afrique. La France participait à plusieurs de ces différentes initiatives et a donc intégré de facto le groupe de travail AGROST.

<sup>36</sup> MAEDI, Rapport Agenda du développement post-2015, DGM, 2013;

[http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/IMG/pdf/Position\\_fr\\_agenda\\_post-2015\\_VF\\_cle0cb11f.pdf](http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/IMG/pdf/Position_fr_agenda_post-2015_VF_cle0cb11f.pdf).

<sup>37</sup> <http://www.un.org/fr/millenniumgoals/beyond2015.shtml>. A noter que la France, à travers la participation de l’INSEE (co-présidence), participe au groupe de travail mis en place sous l’égide de l’UNSD pour traiter des indicateurs post-2015.

<sup>38</sup> « Position commune africaine sur le programme de développement pour l’après 2015 ».

des personnalités de Haut Niveau évoque pour sa part le fait que « the availability of data empowers people »<sup>39</sup>. Au final, la statistique et le développement sont, dès aujourd'hui, pensés à un triple niveau : (i) les statistiques comme outil nécessaire pour le développement ; (ii) les capacités statistiques comme objet de développement ; (iii) l’accession aux statistiques comme instrument d’émancipation.

La toile de fond de cette évolution est bien la **réorientation progressive des priorités de l’information statistique pour le développement**. Au fil du temps, les priorités de développement ont évolué et débordent désormais du champ économique et financier vers celui du social, de l’environnemental et du culturel. Les considérations économiques et financières qui ont guidé le suivi du développement depuis longtemps ne sont pas abandonnées, loin de là, mais elles sont complétées par d’autres questionnements. Le champ des besoins statistiques semble s’être à la fois étendu en termes de couverture thématique et approfondi en termes de contenu informatif. Ceci renforce la pression sur les systèmes statistiques car, s’il est possible de faire évoluer rapidement les paradigmes et les concepts, il est plus long et plus coûteux de transformer les appareils statistiques qui sont censés alimenter les modèles de développement associés. Ceci est particulièrement vrai pour l’agenda post-2015 qui met l’accent aussi sur des priorités nationales, comme souligné dans l’objectif 17 des Objectifs de Développement Durable (ODD).

Les statisticiens ont travaillé depuis sur des réponses adéquates à ces nouveaux défis, de nombreuses déclarations ont été faites et de nombreux engagements ont été pris. Paris21 est d’ailleurs né il y a 15 ans de ces préoccupations. Mais la mise en œuvre concrète de ces engagements prend du temps et la statistique est à nouveau en décalage par rapport à des utilisateurs qui sont toujours plus demandeurs. Les thèmes de groupes de travail prévus par la SHaSa reflètent bien l’ampleur de la demande en statistique et prouvent que les statisticiens africains ont pris la mesure des changements dans la demande et de leur responsabilité à mieux y répondre. Pourtant, le fait que certains de ces groupes de travail ne soient pas encore correctement activés pose question, surtout à un moment où d’autres acteurs, provenant de la société civile en particulier, commencent à reconnaître l’utilité de la statistique pour apprécier les effets du développement et les performances des actions pour le soutenir<sup>40</sup>. Ce décalage avec les utilisateurs peut d’ailleurs mener à une crise de confiance envers la statistique officielle africaine (voir les critiques récentes dans la presse spécialisée, en particulier pour ce qui concerne les estimations du PIB).

### 2.3.4. DATA REVOLUTION ET NOUVELLES TECHNOLOGIES

Parmi les conclusions des travaux du Groupe des Personnalités de Haut Niveau, convoqué par le Secrétaire Général de l’ONU pour réfléchir à l’agenda post 2015, la statistique fait l’objet d’un sujet en tant que tel (et d’une partie du rapport), à travers le concept de « data revolution ». Il s’agit de refléter l’évolution des technologies de l’information à des fins de « *responsabilisation et de décision* » à travers deux directions : (i) l’intégration des statistiques dans les prises de décision publiques et privées et (ii) la construction d’une relation de confiance entre l’Etat et les citoyens à travers la transparence et la redevabilité. Cette révolution passerait par un partenariat regroupant l’ensemble des parties prenantes : « *les bureaux nationaux de statistiques, les organismes internationaux, les organisations de la société civile, les fondations et le secteur privé* ».

Paris21 s’inscrit clairement dans cette dynamique à travers notamment son projet « Informing a data revolution » (IDR), visant à « *s’assurer que les données nécessaires pour suivre les progrès du développement sont disponibles pour les bonnes personnes, au bon moment et au bon format* ». L’objectif est ici de « combler les lacunes existantes », en identifiant ces lacunes et la manière dont elles s’articulent, notamment avec les services statistiques nationaux. Dans ce sens, et depuis 2013, Paris21 a monté un partenariat avec la Fondation Bill et Melinda Gates<sup>41</sup> qui prévoit d’établir une « road map for a data revolution ».

39 Déclaration d’août 2013, la question de l’empowerment était cependant absente du rapport de mai 2013. [http://www.un-ngls.org/spip.php?page=article\\_fr\\_s&id\\_article=4310](http://www.un-ngls.org/spip.php?page=article_fr_s&id_article=4310)

40 Prise de position récente de la Fondation Gates au sujet de la statistique. Article récent (07-2014) sur les analyses de la Fondation Gates en matière d’éducation : « Bill Gates should hire a statistical advisor ».

<sup>41</sup> En annexe 9 des informations sur l’engagement de la Fondation Gates en matière de statistiques.

Le recours aux nouvelles technologies est également au cœur de l'activité de l'opérateur téléphonique Orange qui entend prendre position sur la question du Big data<sup>42</sup> dans les pays en développement. Son programme D4D, Data for Development<sup>43</sup>, a l'ambition de coupler son propre objectif technique et commercial avec la mise à disposition de ces données pour améliorer « le bien-être des populations ». L'objectif est aussi de combler un écart de plus en plus perceptible entre les attentes et l'existant en matière de données. Ce programme, accompagné par Paris21<sup>44</sup>, est développé au Sénégal depuis 2011, en partenariat avec l'ANSD ainsi que différents ministères. D4D est orienté sur l'activité des entreprises, mais les projets proposés concernent pour la plupart des domaines traditionnels de la statistique publique (population, transports, indicateurs économiques,...).

Au-delà des pressions exercées par l'agenda post-2015, **la statistique officielle est aujourd'hui face à un défi porté à son monopole dans la production d'informations statistiques** et aux méthodes traditionnelles de recueil, d'analyse et de diffusion de ces informations. Océan de données non mises en forme, mais dont l'utilisation peut s'avérer redoutablement efficace, les Big Data promettent en effet de transformer en profondeur l'activité de la statistique officielle. Le rapport Faber/Naidoo présente ainsi les Big data comme « une nouvelle source de données utilisables pour les statistiques officielles » : « Il s'agit de « creuser » (« data mining ») dans ces données et de les analyser afin de suivre les comportements sociaux en temps réel et d'en produire des statistiques ». L'ONU souligne que « non seulement elles créent de nouvelles opportunités commerciales dans le secteur privé, mais elles peuvent aussi constituer un apport très intéressant pour les statistiques officielles, soit utilisées seules, soit associées à des sources de données traditionnelles »<sup>45</sup>.

---

42 Les Big Data (megadonnées, et parfois datamasse) sont une conséquence, en même temps qu'une cause, de la diffusion des nouvelles technologies. Le concept recouvre la masse de données brutes produite, notamment, par l'ensemble des échanges sur le web et par les dispositifs électroniques présents dans de plus en plus de domaines.

43 <http://www.orange.com/fr/a-propos/Groupe/nos-dossiers/2013/D4D/Data-for-Development>

44 <http://www.d4d.orange.com/fr/statistiques-nationales>.

45 UNECE (2013) Utilisation des « données massives » dans les statistiques officielles, note du secrétariat (consultable à <http://www1.unece.org/stat/platform/pages/viewpage.action?pageId=77170614>)

## 3. LES ACTEURS DE LA COOPERATION STATISTIQUE EN AFRIQUE

### 3.1. LES ACTEURS FRANÇAIS DE LA COOPERATION STATISTIQUE EN AFRIQUE

#### 3.1.1. LE CADRE STRATEGIQUE

La coopération statistique de la France s’inscrit dans le cadre des grands objectifs de la coopération française en Afrique. Le document cadre « Coopération au développement : une vision française » de 2011 présente les quatre enjeux de la politique française de coopération : (i) « contribuer à une croissance durable et partagée ; (ii) lutter contre la pauvreté et réduire les inégalités ; (iii) préserver les biens publics mondiaux ; (iv) promouvoir la stabilité et l’Etat de droit comme facteurs de développement ». Il souligne également, d’un point de vue géographique, que l’action de la France en matière de coopération au développement s’inscrira dans le cadre de « partenariats différenciés » selon les critères suivants : Solidarité avec les pays les plus pauvres ; Priorité à l’Afrique et à la Méditerranée ; Pays en crise et en sortie de crise ou en situation de fragilité ; Pays à revenus intermédiaires à croissance rapide ou émergents. Cette vision a été confirmée lors du dernier CICID de 2013 qui a supprimé la zone de solidarité prioritaire et décidé de concentrer l’aide française en dons sur 16 pays les plus pauvres<sup>46</sup>. Les pays d’Afrique subsaharienne demeurent ici la priorité de la France. D’un point de vue transversal, le document cadre souligne aussi que « la politique de coopération ne peut ignorer les enjeux de la gouvernance en se repliant sur des approches purement technicistes du développement ».

**Bien que la statistique soit un facteur de réussite de chacun des axes identifiés par le document cadre de coopération, elle n’y est pourtant pas mentionnée explicitement comme un domaine de l’aide française.** Ni d’ailleurs dans les documents stratégiques plus sectoriels. Son importance pour le développement et l’innovation est en revanche soulignée dans le récent rapport Faber/Naidoo<sup>47</sup> : « La pertinence des décisions politiques et la portée des choix des acteurs reposent avant tout sur la connaissance des réalités démographiques, sociales, économiques, géographiques ou climatiques qui sous-tendent les analyses, car on ne peut gérer ce qu’on ne peut mesurer ». Les auteurs affirment dès lors que « l’innovation statistique doit faire partie des dispositifs d’aide au développement de l’Afrique ». La recommandation 40 du rapport vise ainsi à « Soutenir la proposition de partenariat mondial pour les données sur le développement émise par le Panel de Haut Niveau (HLP, 2013) et affirmer les ambitions de la coopération française pour le renforcement des capacités statistiques en Afrique ».

Un autre enjeu plus circonscrit à l’aide au développement est celui du suivi de ses résultats. La Cour des comptes note ainsi que « la mesure des effets de l’aide est en pratique souvent rendue difficile par la faiblesse des appareils statistiques et par le manque de données sur la situation de référence »<sup>48</sup>. Alors que l’examen par les pairs de l’OCDE recommande quant à lui de « mieux utiliser les données des partenaires » et de continuer à renforcer les statistiques, la France souligne qu’elle « est engagée dans le building block sur les résultats, qui vise à promouvoir et mettre en place au niveau des pays partenaires un cadre de suivi des résultats et des accords de redevabilité. Elle accorde une importance particulière au renforcement des capacités statistiques des pays partenaires nécessaire dans ce cadre »<sup>49</sup>.

Pourtant, malgré cette reconnaissance de l’enjeu que représente la statistique, et alors qu’elle est depuis longtemps un acteur majeur de la coopération dans ce domaine, **la France ne dispose pas de stratégie en matière de coopération statistique.** Comme souligné dans les termes de référence, cette évaluation devrait servir à nourrir une réflexion en ce sens, afin de définir une stratégie globale en matière de coopération statistique avec l’Afrique.

<sup>46</sup> Bénin, Burkina Faso, Burundi, Djibouti, Comores, Ghana, Guinée, Madagascar, Mali, Mauritanie, Niger, République centrafricaine, République démocratique du Congo, Tchad, Togo, Sénégal.

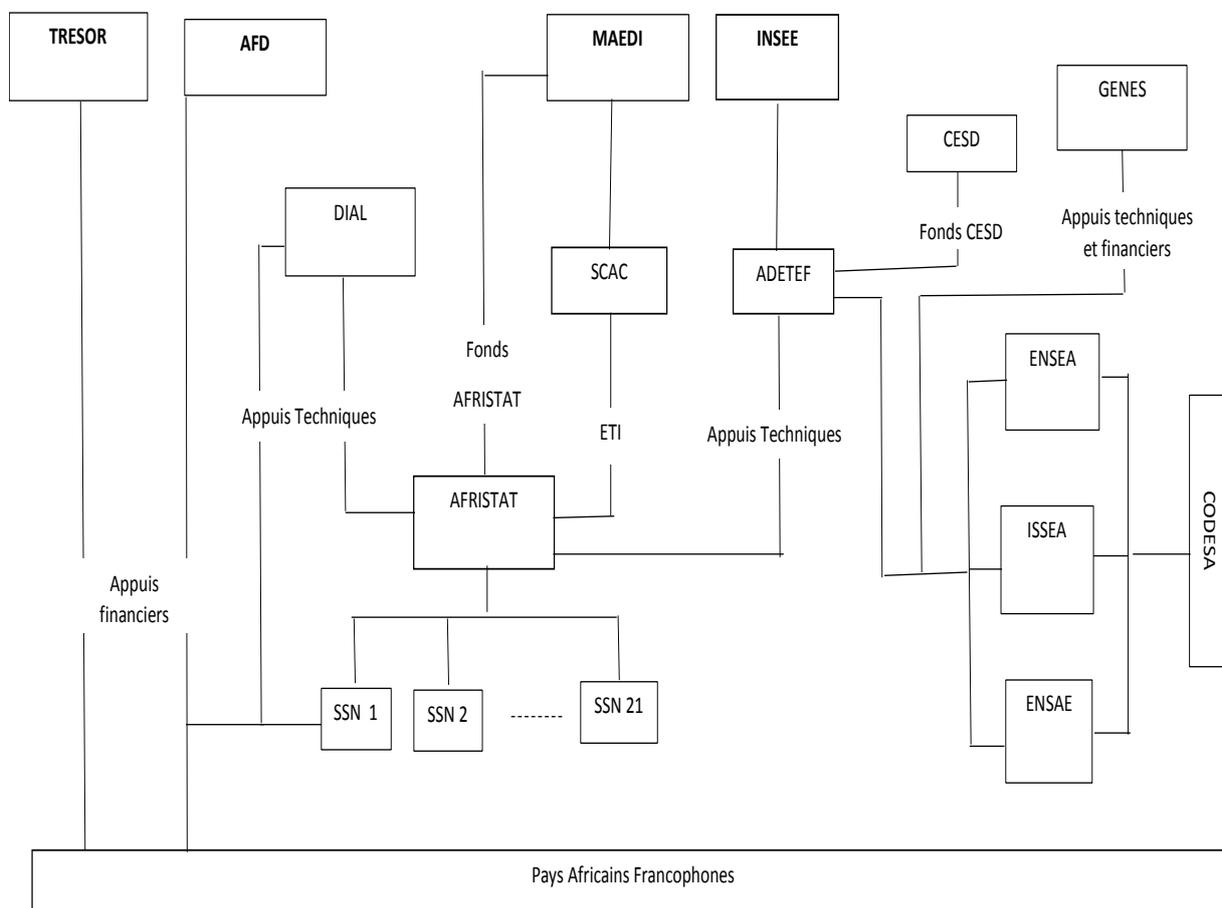
<sup>47</sup> E. Faber, J. Naidoo, *Innover par la mobilisation des acteurs : 10 propositions pour une nouvelle approche de l’aide au développement*, MAEDI, 2014.

<sup>48</sup> Cour des comptes, *La politique française d’aide au développement*, juin 2012.

<sup>49</sup> MAEDI, *Mémoire de la France sur ses politiques de coopération*, rapport 2013.

### 3.1.2. SCHEMA D’ENSEMBLE DES ACTEURS FRANÇAIS DE LA COOPERATION STATISTIQUE

De nombreux intervenants sont impliqués dans la mise en œuvre de la coopération statistique française, soit au niveau technique, soit au niveau financier, soit aux deux niveaux. Le schéma ci-dessous tente de décrire les relations les plus marquées qui existent aujourd’hui<sup>50</sup> entre ces intervenants, ainsi que les modalités de leur aide aux systèmes statistiques des pays africains bénéficiaires de l’appui français en statistique. Une description des différents intervenants et de leurs rôles respectifs dans la coopération statistique de la France est donnée dans les sections qui suivent.



Au niveau ministériel, au-delà du MAEDI sont donc aussi impliqués le Ministère des Finances et des Comptes Publics dont l’INSEE est une Direction Générale et dont relève également la DGT, et le Ministère de l’Economie, de l’Industrie et du Numérique qui assure la co-tutelle de la DGT et de l’AFD (avec le MAEDI et le Ministère de l’Outre-Mer pour cette dernière).

### 3.1.3. LE MAEDI

Au sein de la Direction générale de la Mondialisation, c’était initialement le pôle Gouvernance financière (DGM/DBM/GOUV/GFI) de la sous-direction de la gouvernance démocratique qui était chargé de la coordination de la politique de coopération dans le secteur de la statistique et de la conception et de la mise en œuvre des appuis techniques et financiers du Département. Cette responsabilité est passée en juillet 2014 au Pôle « Institutions et Territoires ». Un administrateur de l’INSEE est aujourd’hui placé comme chargé de mission auprès du Directeur général adjoint de la DGM<sup>51</sup>. Actuellement, dans le cadre de la réorganisation de la coopération française dans son

<sup>50</sup> Le schéma ne prend pas en compte par exemple les appuis directs du MAEDI qui sont donnés actuellement à la statistique de Madagascar ou des appuis vers des programmes internationaux qui ont pu avoir lieu dans le passé.

<sup>51</sup> Auparavant, le poste de conseiller statistique était localisé auprès du pôle de la Gouvernance financière. L’objectif en le plaçant auprès du Directeur Général Adjoint était de donner plus de visibilité à la statistique. A noter qu’au départ de M. Divay (prédécesseur de JP Cling, conseiller en poste), le poste est resté vacant plusieurs mois. A noter aussi que la statistique

ensemble des discussions sont en cours sur le transfert de certains domaines du MAEDI, comme celui de la gouvernance financière (et donc de la statistique) vers d’autres partenaires comme l’AFETI (son Département « Finances Publiques » devrait prendre en charge progressivement le suivi des projets et de l’expertise technique dans ce domaine) ou potentiellement l’AFD.

### **Description des activités de coopération statistique**

*Appuis techniques* à travers la mise à disposition d’experts techniques internationaux (ETI) auprès d’AFRISTAT, de certains INS et des écoles. Actuellement, il reste un ETI à l’INSTAT de Madagascar et 2 postes à AFRISTAT (1 seul pourvu pour le moment). A noter qu’il n’y a plus d’ETI dans les écoles. Le nombre des ETI dans le secteur des statistiques est passé de 19 en 2008 à 9 en 2011, 4 fin 2013 à 3 actuellement. Le MAEDI contribue également à la formation d’experts organisée par l’INSEE dans son centre de formation de Libourne<sup>52</sup>.

*Contribution au fonds de capitalisation d’AFRISTAT*, dénommé « Fonds AFRISTAT », depuis l’origine de l’Observatoire. Au titre du deuxième fonds (2006-2015), la France s’est engagée à verser une contribution de 4 millions d’euros, soit environ un tiers du financement total hors projets obtenu par cette organisation<sup>53</sup>. La contribution française a fait l’objet d’un versement par tranche annuelle<sup>54</sup>. Jusqu’en 2013, les contributions étaient versées à l’AFD qui était chargée, par délégation, de la gestion du Fonds AFRISTAT. A partir de 2014, les contributions sont domiciliées sur un compte ouvert par AFRISTAT à la Banque centrale des Etats d’Afrique de l’Ouest (BCEAO).

*Appui aux écoles statistiques*. Il s’est longtemps manifesté par l’octroi de bourses aux candidats admis dans les écoles et la mise à disposition d’experts techniques internationaux (ETI) nommés par la France pour enseigner dans plusieurs de ces écoles. Un effort exceptionnel a été consenti entre 2001 et 2006, dans le cadre d’un projet mobilisateur du Fonds de Solidarité Prioritaire (FSP 2001/35 d’appui à la « formation des cadres des administrations économiques et financières »). Ce projet, d’un montant total de 1 950 000 €, faisait une large place à la formation statistique et comportait un volet « formation initiale de statisticiens et économistes » d’un montant de 570 000 € ainsi qu’un volet « intégrer les réseaux sub-régionaux de formation continue » destiné à fédérer les actions de formation continue des Economiste et statisticien de l’administration (ESA), d’un montant de 360 000 €. Cet appui n’a pas été renouvelé.

### **Une baisse d’intérêt et des moyens pour la coopération statistique**

La baisse d’intérêt pour la statistique au sein du MAEDI est manifeste. Elle est symbolisée par l’absence de la statistique du document cadre de la coopération française, et résumée ainsi par un Directeur Général de la statistique africaine : « la statistique n’est plus dans le radar du MAEDI ». Dans cette logique, la baisse des moyens alloués à la coopération statistique est notable. Au-delà de 2015, il n’y a actuellement plus de budget prévu pour le soutien à AFRISTAT.

Plusieurs raisons cumulatives peuvent expliquer cette évolution défavorable à la statistique dans les dernières années. Il y a d’abord la baisse constante des fonds alloués à la coopération en général : Pour la 5<sup>ème</sup> année consécutive, l’Aide Publique au développement de la France va encore diminuer en 2015<sup>55</sup>. A cette cause structurelle, on peut ajouter les éléments suivants: la percée faite, dérouler la mise en œuvre n’a pas été aussi mobilisateur, entraînant un certain essoufflement ; la fusion du Ministère de la coopération dans les Affaires étrangères a intégré l’Afrique dans un ensemble plus large et dans un cadre référentiel moins axé sur les « métiers » de la coopération ; la montée d’autres préoccupations de développement a réduit la prédominance de la gestion

---

ne représente aujourd’hui qu’une part limitée des tâches qui sont allouées à JP. Cling au sein du MAEDI. Il est en outre chargé de mener et coordonner une réflexion sur les indicateurs des ODD de l’agenda post 2015.

<sup>52</sup> CEFIL - <http://www.fonction-publique.gouv.fr/score/fiche-ecole/centre-de-formation-de-linsee-cefil-libourne>

<sup>53</sup> Le reste du Fonds est fourni par les Etats membres. A la date d’aujourd’hui, environ 80% des contributions des Etats membres ont honoré leurs engagements mais il en reste quelques-uns qui auront du mal à le faire.

<sup>54</sup> Il faut noter que ceci est contraire aux engagements initialement pris de payer l’ensemble de la contribution française par anticipation la première année. L’objectif était de donner une visibilité financière à moyen terme pour AFRISTAT afin qu’il se concentre sur le travail technique et non sur la recherche de financements.

<sup>55</sup> [http://www.lemonde.fr/economie/article/2014/10/30/aide-publique-au-developpement-le-recul-francais\\_4515030\\_3234.html](http://www.lemonde.fr/economie/article/2014/10/30/aide-publique-au-developpement-le-recul-francais_4515030_3234.html)

macroéconomique et macro-financière, qui étaient le principal ancrage de l’appui statistique en Afrique (notamment dans le cadre de la zone franc) ; enfin, une nouvelle génération de techniciens est arrivée qui n’avait pas forcément la même motivation pour la coopération. La coopération statistique a perdu progressivement ses cadres, qui étaient aussi des relais pour sa promotion dans leurs environnements professionnels respectifs.

Sans cadre stratégique et sans soutien affirmé, la coopération statistique ne semble donc pas avoir trouvé sa place dans les opérations du MAEDI. Un enjeu est ici de prendre en compte les nouveaux besoins en information (post 2015, gouvernance) qui sont plus en phases avec les stratégies d’ensemble du développement. Il faut pourtant noter que même pour ces nouveaux domaines d’intervention, la statistique n’est pas véritablement considérée comme devant faire l’objet d’un appui particulier au sein du MAEDI.

### 3.1.4. L’INSEE

*« La coopération internationale est depuis toujours une mission fondamentale de l’INSEE. (...) La coopération technique avec l’Afrique subsaharienne, quant à elle, passe quasi-exclusivement par l’appui à AFRISTAT, l’Observatoire économique et statistique d’Afrique subsaharienne. »<sup>56</sup>*

Au sein de l’INSEE, c’est le Département Coordination Statistique et Internationale qui est responsable de la conduite des interventions de coopération statistique avec l’Afrique. Au sein du Département, il y a une division « Appui technique Internationale » qui, outre le Chef de division, comptait 6 cadres (dont 2 plus spécifiquement responsable de l’outil ERETES) et 3 assistants en 2013. Tous les ans un document, faisant le bilan des activités passées et présentant les objectifs pour l’année suivante, est préparé par le Département et présenté au comité de direction de l’INSEE.

L’appui technique à AFRISTAT (environ 60.000 euros par an), et à travers AFRISTAT<sup>57</sup>, concentre l’essentiel de la coopération de l’INSEE en Afrique mais il y a encore des appuis, limités, dans certains pays (par exemple en Côte d’Ivoire<sup>58</sup> depuis 2012). L’INSEE appuie AFRISTAT dans la conception des guides méthodologiques, notamment ceux relatifs à l’indice des prix de production et d’importation de l’industrie (IPPI). La validation de ces guides par l’INSEE conforte l’image d’AFRISTAT au plan international.

L’INSEE est en charge de l’appui à la conception et la mise au point du système ERETES, logiciel d’aide à l’élaboration des comptes nationaux développé en coopération avec EUROSTAT. La comptabilité nationale reste en effet centrale dans la coopération de l’INSEE avec l’Afrique en particulier. L’INSEE assure encore, en appui au réseau d’utilisateur, une partie de la maintenance du système ERETES et contribue à son développement et à la formation. Mais, il y a des savoir-faire et des moyens qui pourraient être mobilisés pour d’autres domaines d’appui. L’INSEE dispose par exemple d’un savoir-faire dans les statistiques sociales qui pourrait être très utile pour le suivi post-2015.

Sur le plan de la formation, les activités de l’INSEE ont été transférées en 2010 au GENES. Des formations méthodologiques sont également dispensées via le séminaire annuel du Centre de formation de l’INSEE à Libourne (CEFIL) à destination des experts d’AFRISTAT et des cadres des INS africains<sup>59</sup> et à l’INSEE même<sup>60</sup>.

A noter que depuis le début 2014, l’INSEE a repris des contacts directs avec certains pays africains en dehors du cadre AFRISTAT. Pour le moment, une Convention de collaboration a été signée avec l’INS de la Côte d’Ivoire qui prévoit des appuis techniques spécifiques (il y a eu un séminaire sur les Comptes nationaux en décembre 2014). Il y a aussi une ouverture dans le domaine de la confidentialité et la diffusion des données statistique puisqu’un séminaire a été organisé fin

<sup>56</sup> Appui technique international – Avril 2013 - [http://www.insee.fr/fr/insee-statistique-publique/connaitre/lettre/Appui\\_technique\\_international\\_n1\\_Avril\\_2013.pdf](http://www.insee.fr/fr/insee-statistique-publique/connaitre/lettre/Appui_technique_international_n1_Avril_2013.pdf)

<sup>57</sup> AFRISTAT est le passage obligé vers lequel les demandes d’appui technique des pays sont renvoyées systématiquement. On réfléchit à l’INSEE sur les avantages et les inconvénients d’une telle approche, particulièrement à un moment où certains pays africains ont des besoins spécifiques plus pointus qu’AFRISTAT ne peut combler entièrement (exemples : demandes d’appuis dans les comptes trimestriels du Sénégal et du Cameroun).

<sup>58</sup> 25.000 euros en 2012 ; 16.000 euros en 2013 en collaboration avec AFRISTAT (à la demande du MAEDI dans le cadre de l’appui post-crise de la France).

<sup>59</sup> Séminaire annuel sur les indicateurs conjoncturels en 2013 et 2014.

<sup>60</sup> Formation en méthodologie des sondages en 2013.

novembre 2014 sur la question au Sénégal, d’autres pays étant aussi invités<sup>61</sup>. Cette ouverture vers des coopérations plus bilatérales est souhaitée par les pays, en particulier ceux qui sont les plus avancés au niveau statistique. Enfin, l’INSEE a collaboré avec le réseau AFRITAC pour l’organisation d’un séminaire sur les Comptes nationaux (passage au SCN 2008) en juin 2014<sup>62</sup>.

Il n’existe pas, à l’heure actuelle, de document d’orientation pour la politique de l’INSEE en matière de coopération au développement. L’appui de l’INSEE se développe de fait autour d’appuis méthodologiques ad-hoc visant le renforcement des capacités. Il y a une priorité mise sur l’Afrique.

### 3.1.5. L’AFD

#### Siège

La coopération statistique, associée à la gouvernance financière, ne relève pas, jusqu’à présent, de la responsabilité de l’AFD mais du MAEDI. La statistique n’est pas le métier de l’AFD (un seul statisticien au sein de l’institution) qui est plutôt un utilisateur de données. L’AFD a géré le fonds de capitalisation pour le compte d’AFRISTAT (et donc les financements français) jusqu’en 2012 mais a souhaité se désengager depuis. Les seuls appuis statistiques qui ont été donnés récemment l’ont été à travers la facilité C2D (appui direct au recensement de la population en Côte d’Ivoire et, potentiellement, appuis statistiques dans le cadre des projets sectoriels).

Il existe un intérêt certain pour la statistique car sa nature peut influencer sur le travail de l’AFD<sup>63</sup>. Ainsi l’AFD veut rester en contact et informé sur ces questions (participation à des réunions – comme par exemple le comité de direction d’AFRISTAT -, contacts plus réguliers avec les autres intervenants de la coopération statistique). Il faut aussi noter que l’AFD travaille depuis plusieurs années sur la mise en place d’un système de suivi des performances de son action à des fins de « reporting » interne mais aussi de communication vers ses autorités de tutelle et le grand public. Il y a donc une démarche interne de suivi des résultats qui appelle la disponibilité d’informations statistiques sur les projets réalisés par l’AFD et sur leurs environnements.

Le Département de la recherche a récemment publié un document sur les évaluations d’impact et les conséquences de ces études sur la statistique dans les pays en développement<sup>64</sup>. L’étude parle d’une demande pour des évaluations d’impact qui s’amplifie depuis quelques années<sup>65</sup> et qui a bénéficié d’importants financements. Cette évolution génère une forte pression sur les systèmes statistiques des pays en développement, en particulier pour les pays fragiles souvent les plus sollicités par ce genre d’exercices. En effet, quand l’information nécessaire pour alimenter ces études n’est pas disponible auprès de la statistique publique, des enquêtes spécifiques sont parfois lancées. Cette étude montre qu’il existe bien au sein de l’AFD une préoccupation sur la manière de suivre et évaluer les interventions et sur le rôle que devrait jouer la statistique publique des pays partenaires dans ce contexte.

#### Terrain

Dans le cadre du travail d’évaluation, la représentation locale de l’AFD à Abidjan a été visitée. Sur le terrain, l’AFD constate qu’il y a des problèmes importants pour ce qui concerne les statistiques sectorielles pour lesquelles l’AFD a un intérêt particulier du fait de l’orientation de ses programmes. Au niveau interne, il faut aussi alimenter les cadres logiques des projets qui pour le moment pêchent sur cet aspect suivi des résultats. Il y a eu récemment une mission du Département évaluation de l’AFD à Abidjan pour proposer d’améliorer les choses, en particulier pour le suivi/évaluation de la mise en œuvre du C2D dont l’AFD est responsable.

Après de longues négociations, le 1<sup>er</sup> C2D en Côte d’Ivoire a été signé en 2012 mais c’est seulement maintenant que la mise en œuvre est effective. Il couvre une période de mise en œuvre de 2 ans et

<sup>61</sup> Niger, Côte d’Ivoire, Cameroun et Mali, pays en avance dans ces domaines. AFRISTAT a aussi été invité.

<sup>62</sup> Séminaire au Togo en juin 2014 avec l’ensemble des pays de l’UEMOA, l’UEMOA, la BCEAO et AFRISTAT comme invités.

<sup>63</sup> Discussion sur l’exemple de la réévaluation récente du PIB de certains pays africains anglophones qui a complètement bouleversé les indicateurs/ratios clés de développement de ces pays et parfois changé voir inversé les tendances calculées à travers les modèles de prévision.

<sup>64</sup> Stéphanie Pamies-Sumner, *Les évaluations d’impact dans le domaine du développement – Etat des lieux et nouveaux enjeux*, Département de la Recherche, AFD, juin 2014.

<sup>65</sup> L’étude mentionne par exemple une multiplication par 6 de ces types d’études lancées par la Banque mondiale entre 2000 et 2010.

demi. Il ne sera donc pas possible de tirer des enseignements avant de boucler la négociation du 2<sup>ème</sup> C2D qui portera sur la période 2015-2020. Les composantes financées par le C2D sont le résultat d’une discussion entre les 2 gouvernements. Du côté français, le SCAC, la mission économique et l’AFD sont impliqués. Le 1<sup>er</sup> C2D se monte à 630 Mo d’euros et les enveloppes seront doublées pour le 2<sup>ème</sup> (1.2 Mrd d’euros environ). La plus grosse partie va vers des infrastructures (150 Mo pour le 1<sup>er</sup> C2D) puis vers des actions dans le domaine de l’agriculture (110 Mo) et le développement urbain (110 Mo). La contribution de 5.7 Mo d’euro au RGPH de 2013 (préparé et mis en œuvre par le FNUAP) a été prise sur la ligne « aide budgétaire » (50 Mo d’euros)<sup>66</sup>. Elle constitue le premier don direct à la statistique effectué par l’AFD. Il s’agissait de donner un coup de pouce à l’opération, sans pour autant s’engager dans une démarche d’appui à la statistique. Il n’y aurait pourtant pas de contrainte à introduire des composantes/projets statistiques au niveau des secteurs d’intervention (Education et emploi, Santé, Agriculture, développement urbain, Infrastructures et transport, justice) mais cela va dépendre de la négociation politique avec le gouvernement du pays bénéficiaire.

### 3.1.6. LA DG DU TRESOR

La responsabilité première de la DG Trésor en Afrique est de participer/contribuer au partenariat qui a été établi dès 1993 pour la gestion en commun de la politique monétaire et financière de la région dans le cadre de l’association monétaire. Les interventions de la DG du Trésor sont donc liées à la gestion de la Zone franc et au suivi de la convergence macroéconomique et financière entre les pays de la zone. En conséquence, ses besoins en information statistique couvrent l’ensemble des indicateurs de convergence qui sont aujourd’hui régulièrement rassemblés et consolidés, sur la base des productions statistiques de leurs Etats membres, par les Commissions de l’UEMOA et de la CEMAC. Il y a donc une grande interaction entre la DG Trésor et les organisations sous régionales, d’une part, et avec les banques régionales (BCEAO et BEAC), d’autre part.

C’est dans le cadre du travail d’amélioration des systèmes d’informations financières des Etats africains, emmené par le FMI, que la DG Trésor a été amenée à contribuer au financement du réseau AFRITAC via des contributions à l’AFRITAC Ouest et à l’AFRITAC Est<sup>67</sup>. A titre d’illustration, la DG Trésor s’est engagé pour un montant de 3.6 Mo d’euro pour le financement de l’AFRITAC Ouest sur la période 2009-2014<sup>68</sup>. Il faut noter qu’il s’agit d’une contribution globale au programme de travail de l’AFRITAC Ouest qui ne couvre pas spécifiquement des travaux statistiques. Une contribution du même type a été faite à l’AFRITAC Centre mais sur laquelle l’équipe d’évaluation n’a pas réussi à obtenir d’information précise, ni de la DG Trésor, ni de l’AFRITAC Centre.

*« L’Etat français semble s’être mis en retrait du continent au cours de la dernière décennie : les services de l’administration se sont en partie redéployés sur d’autres continents et l’opinion publique est restée largement cantonnée dans un « afro-pessimisme » daté et qui l’empêche de voir l’Afrique émergente portée par une nouvelle génération. »<sup>69</sup>*

En décembre 2013, un groupe d’experts emmenés par l’ancien ministre des affaires étrangères Hubert Vedrine a ainsi résumé le sentiment prédominant sur la présence française en Afrique. Le fait que le Ministère des Finances ait commandité cette étude montre qu’il y a bien une prise de conscience dans ce Ministère d’un désengagement français de l’Afrique et des conséquences qu’il peut avoir sur les plans économiques, sociaux et culturels mais aussi qu’il y a un intérêt à trouver des solutions qui soient pertinentes dans l’environnement d’aujourd’hui pour remédier à cette évolution.

<sup>66</sup> Selon le DG de l’INSEE de la Côte d’Ivoire, une autre enveloppe C2D a été dédiée à nouveau aux opérations post recensement de la population. A noter qu’à aucun moment l’INSEE n’a été impliqué dans l’opération, ni au moment de la décision de financer ni au moment de la mise en œuvre. A noter qu’il n’y a plus que 2 C2D en cours de négociation et qu’ils ne peuvent constituer une source de financement pérenne pour la statistique.

<sup>67</sup> Voir section 3.2.3.2 pour plus de détail sur le réseau AFRITAC.

<sup>68</sup> C’est la plus grosse contribution extérieure avec celle des Pays Bas. A noter que des discussions sont en cours pour une contribution de 10 Mo d’euro de l’UE, toujours pour l’AFRITAC Ouest. Voir bibliographie : Rapport d’activités année 2012-2013 – Centre régional d’Assistance Technique pour l’Afrique de l’Ouest – AFRITAC Ouest - Décembre 2013

<sup>69</sup> Voir bibliographie : Un partenariat pour l’avenir : 15 propositions pour une nouvelle dynamique économique entre l’Afrique et la France – Décembre 2013- <http://www.tresor.economie.gouv.fr/File/399237>

### 3.1.7. LES ACTEURS LIÉS A LA FORMATION STATISTIQUE (GENES, CESD)

Le **GENES** (Groupe des Ecoles Nationales d’Economie et de Statistique) est un établissement à caractère scientifique, culturel et professionnel placé sous la tutelle conjointe du ministère des Finances et des comptes publics et du ministère de l’Economie, du redressement productif et du numérique. La tutelle technique est assurée par l’INSEE. Le GENES assure l’organisation administrative et technique des deux concours communs de recrutement des Ingénieurs des Travaux Statistiques et des Ingénieurs Statisticiens Economistes ouverts aux candidats originaires des pays francophones. Le GENES a pris le relais en 2011 du Centre d’Appui aux Ecoles de Statistique Africaines (CAPESA) basé à l’INSEE qui assurait l’organisation des concours depuis 2004. A terme, il est envisagé que l’organisation de ces concours soit délocalisée au niveau d’AFRISTAT, conformément à une stratégie d’«africanisation» des concours qui avait été envisagée dès la création d’AFRISTAT. Une étude a été récemment engagée par AFRISTAT en ce sens. Le GENES assure, également, des missions d’enseignement auprès des Ecoles ainsi que l’organisation de séminaires régionaux destinés aux responsables de ces écoles. Il contribue, en outre, au financement de bourses d’études destinées aux élèves à hauteur d’environ 20 000 €/an via la Fondation « la science statistique ».

Le **CESD** (Centre Européen de Formation des Statisticiens-Économistes des Pays en voie de Développement), est une association créée en 1962, avec l’appui de l’INSEE et de la Communauté européenne pour former les statisticiens-économistes des nouveaux pays indépendants d’Afrique francophone. Le CESD a assuré jusqu’en 2004 l’organisation du concours commun d’entrée dans les trois écoles africaines de statistique. L’association dispose de ressources provenant du reliquat de subventions européennes placé dans un Fonds, le Fonds CESD, géré par l’ADETEF; l’association finance des formations à destination des cadres d’AFRISTAT (15.000 euros en 2013) animées par l’INSEE à Paris. Grâce à ses ressources, le CESD peut continuer à prendre en charge des bourses destinées aux élèves des Ecoles. Le fonds CESD contribue également à hauteur de 10000 €/an par école au renforcement des capacités des Ecoles.

### 3.1.8. DIAL

Jusqu’en 2009, DIAL était un groupement d’intérêt économique constitué par l’Agence Française de Développement et l’Institut de Recherche pour le Développement (IRD), appuyé par le MAEDI et l’INSEE. En 2009, DIAL est devenu une unité mixte de recherche IRD/Université Paris Dauphine. L’équipe DIAL a apporté une assistance technique à AFRISTAT dans le domaine des enquêtes sur le secteur informel et sur l’analyse de la pauvreté. Cette coopération a été conduite dans le cadre d’un FSP mis en œuvre par le MAEDI « Elaboration d’outils et méthodes pour la lutte contre la pauvreté » sur la période 2003-2007. Ce FSP n’a pas été évalué. A noter que DIAL, AFRISTAT et l’INSEE co-éditent la revue STATECO (un numéro par an) consacrée à la diffusion de méthodologies statistiques pour l’Afrique.

### 3.1.9. ADETEF<sup>70</sup>

Jusqu’au 1<sup>er</sup> janvier 2015, l’ADETEF était une Agence pour la coopération technique internationale sous tutelle conjointe du ministère des Finances et des comptes publics, du ministère de l’Economie, du redressement productif et du numérique, du ministère de l’Ecologie du développement durable et de l’énergie, du ministère des Affaires étrangères et du développement international et du ministère de la Décentralisation, de la réforme de l’Etat et de l’action public. Au titre d’agence d’exécution, l’ADETEF gérait le budget de coopération statistique de l’INSEE, ainsi que celui du Centre Européen de Formation des Statisticiens-Économistes des Pays en voie de Développement (CESD).

Depuis quelques années, dans le cadre d’une nouvelle stratégie, l’ADETEF a cherché à participer aussi à des projets internationaux de coopération statistique (financements européens mais pas exclusivement), pour lesquels elle a joué un rôle de coordinateur ou de partenaire technique. Depuis 2006, l’ADETEF a ainsi mis en œuvre plus de 25 Mo d’euro de projets financés par l’Union

<sup>70</sup> ADETEF est fusionnée à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2015 au sein de Expertise France (avec, FEI, GIP ESTHER, GIP International, SPSSI, et ADECRI) : ainsi, le budget de coopération statistique de l’INSEE et celui du CESD, les projets financés par l’Union Européenne (EuropAid et Eurostat) ou la Banque Mondiale, seront dès 2015 repris progressivement par Expertise France.

européenne (EuropAid et EUROSTAT) et la Banque mondiale. Un tableau reprenant ces projets est donné en annexe 9.

Par rapport à ces réalisations particulièrement notables, il convient pourtant de noter qu’elles ne profitent pas toujours autant qu’il serait possible à la coopération française. D’abord, pour ce qui concerne en particulier les gros projets régionaux, le contrat est souvent partagé dans le cadre d’un consortium avec d’autres intervenants, publics (des INS d’autres pays européens) ou privé (des entreprises de consultation). Ensuite, il n’est pas toujours possible de mobiliser en interne (à l’INSEE ou dans d’autres structures en France) l’ensemble des compétences demandées pour la mise en œuvre des projets, soit que les pays/régions concernés ne soient pas dans les priorités de ces partenaires, soit que les expertises ne soient pas disponibles ou prêtes à se mobiliser.

## **3.2. LES ACTEURS DE LA COOPERATION STATISTIQUE AU NIVEAU INTERNATIONAL**

### **3.2.1. LES ACTEURS AFRICAINS CONTINENTAUX**

#### **3.2.1.2. La Commission de l’Union Africaine (Division statistique)**

C’est la plus jeune des trois structure continentales. La statistique a été un thème important des discussions initiales entre les Etats membres de l’Organisation de l’Unité Africaine puisqu’en 1991, ils ont adopté le Plan d’Action d’Addis Ababa pour le développement de la statistique (AAPA)<sup>71</sup>. A noter aussi que quelques années après la mise en place de l’Union Africaine<sup>72</sup>, ils ont aussi réaffirmé leur engagement derrière la Déclaration de Yaoundé<sup>73</sup> et adopté le Plan d’action de Marrakech pour la statistique<sup>74</sup>.

C’est donc tout naturellement qu’en 2005, une unité statistique a été créée au sein de la Commission de l’Union Africaine, Unité qui a ensuite, en 2010, été transformée en Division. Cette division est amenée à jouer un rôle central pour la mise en place de l’Institut Statistique continental (StatAfric) et de l’Institut de formation continue qui sont prévus dans la stratégie de mise en œuvre de la SHAsA avec le soutien de bailleurs de fonds. Pour le moment, la Division n’est intervenue que dans l’organisation et le suivi des travaux de certains des groupes de travail prévus par le développement continental de la statistique et dans la préparation, conjointement avec la BAD et avec l’appui d’Eurostat, d’un annuaire statistique.

#### **3.2.1.3. La CEA-NU (Centre Africain de statistiques)**

La CEA a récemment éclaté ses activités et elle a maintenant un réseau de 5 offices régionaux à Yaoundé (Afrique Centrale – 7 pays), Kigali (Afrique de l’Est – 13 pays), Rabat (Afrique du Nord – 7 pays), Lusaka (Afrique du Sud– 11 pays) et Niamey (Afrique de l’Ouest – 15 pays). La statistique a suivi le mouvement et les compétences dans ce domaine, qui étaient avant réunies au sein du Centre Africain pour la statistique, ont aujourd’hui été allouées dans les diverses branches régionales.

La CEA-NU a longtemps été le pivot de la collaboration sur la statistique africaine à travers ses actions mais aussi à travers le pilotage de réunions techniques sur des domaines comme la Comptabilité Nationale (AGNA), les statistiques sur la gouvernance, la population et les statistiques vitales et la formation (AGROST) et des réunions de coordination plus générales (StatCom-Africa). Dans le cadre de l’approche continentale, ces réunions StatCom ont aujourd’hui fusionné avec les cadres de concertation développés avec la ShaSa. La CEA-NU est une institution à caractère technique qui a un budget d’opération assez faible et qui doit donc s’appuyer sur des bailleurs de fonds pour déployer ses programmes de travail.

<sup>71</sup> [http://www.afristat.org/contenu/pdf/initiatives/csrr\\_afrique.pdf](http://www.afristat.org/contenu/pdf/initiatives/csrr_afrique.pdf) - Annexe D.

<sup>72</sup> La création de l’UA a été décidée en 2002 lors du sommet de Durban et a ensuite été mise en place en juillet 2003, suite au sommet de Maputo en juillet. L’UA regroupe 53 Etats africains. Le Maroc s’en est exclu depuis 1984.

<sup>73</sup> [http://www.afristat.org/contenu/pdf/initiatives/csrr\\_afrique.pdf](http://www.afristat.org/contenu/pdf/initiatives/csrr_afrique.pdf) - Annexe E.

<sup>74</sup> The MAPS highlighted 6 action areas: strategic planning for the statistical systems, the 2010 round of Population censuses, the increase financing for capacity building, the creation of the International Household Survey network – IHSN -, the monitoring of the MDGs and the increase accountability of the institutional statistical systems.

### 3.2.1.4. La Banque africaine de développement (Département de la statistique)

Le Département de la statistique de la BAD travaille à la fois sur l’alimentation des autres services et programmes de la Banque en statistiques comparables et au renforcement de la statistique africaine. Sur ce dernier point, elle se coordonne étroitement avec la CEA et l’UA dans le cadre de la SHAsA. La BAD intervient sur la statistique à travers 4 instruments :

*Un programme régional de renforcement des capacités* qui couvre plusieurs domaines statistiques dont les comptes nationaux à travers le Programme de Comparaison International (PCI)<sup>75</sup>, les infrastructures statistiques, les SDNDS et les bases de données (Data portal). Ce programme est mis en œuvre par les organisations sous régionales (dont AFRISTAT mais aussi la COMESA, la SADC<sup>76</sup>). Ce programme consacre des fonds au renforcement des capacités de ces organisations sous régionales (entre 5-10% du total), et aussi à l’appui aux écoles statistiques,

*Des projets statistiques ou composantes statistiques de projets sectoriels* dans le cadre des Documents de Stratégie Pays (DSP). Des missions multisectorielles sont organisées dans les pays afin de définir le contenu du DSP et il y a parfois de la statistique (exemple le plus récent, le programme d’appui statistique à Madagascar qui est toujours en négociation). Le contenu final du DSP est le résultat d’une négociation avec l’Etat bénéficiaire concerné,

*Des composantes statistiques dans le cadre de programmes spécifiques.* Un de ces fonds spécifique est celui pour les Etats fragiles qui inclue une grosse composante de renforcement institutionnel. Des opérations statistiques ont ainsi été financées à travers ce fonds comme le RGPH de RDC ou l’appui à la statistique de Guinée (RGPH et statistiques sectorielles),

*Le fonds sur le développement du commerce.* Il y a là-aussi des fonds qui peuvent être alloués à des aspects statistiques comme le projet de renforcement des statistiques de la balance des paiements avec la Banque centrale de Guinée.

## 3.2.2. LES ACTEURS SOUS REGIONAUX AFRICAINS

### 3.2.2.1. Les services statistiques de l’UEMOA

AFRISTAT a été créé en 1993 et il a donc précédé de quelques années la naissance de l’UEMOA (1995 et effectivité en 1996). Lorsque l’on a établi une division statistique au sein de la Commission de l’UEMOA, AFRISTAT occupait déjà le terrain de l’harmonisation régionale et il a paru plus pertinent et efficace de lui sous-traiter certains travaux plutôt que de dupliquer. Ainsi, un partenariat fonctionnel s’est établi avec une responsabilisation d’AFRISTAT sur certains travaux d’harmonisation régionale et leur financement sous projets (pas de contribution au Fonds AFRISTAT).

Depuis 2011, la Commission de l’UEMOA met en place un centre statistique propre et rattaché à la Présidence (il était placé auparavant dans la division des affaires économiques) en lui donnant de nouvelles responsabilités (nouveaux thèmes d’intégration) et progressivement plus de moyens<sup>77</sup>. Aujourd’hui, le centre compte 6 personnes et deux recrutements sont en cours. Le Centre entend se déployer progressivement sur des domaines que l’UEMOA a confiés à AFRISTAT par le passé et la relation entre les deux institutions va vraisemblablement changer dans le proche futur. Il y aura aussi de nouveaux partenaires qui seront mobilisés (exemple de la convention signée avec DIAL pour l’analyse des résultats des enquêtes 123 dans les pays UEMOA). AFRISTAT restera un bureau d’études privilégié dans un tissu de relation plus large autour du Centre Statistique UEMOA<sup>78</sup>.

<sup>75</sup> Projet mondial pour le calcul des parités de pouvoir d’achat (PPP).

<sup>76</sup> La différence entre une exécution AFRISTAT et une exécution par une autre organisation sous régionale (COMESA, SADC) est qu’AFRISTAT exécute le programme pour une large partie avec ses propres experts alors que les autres institutions doivent mobiliser de l’expertise externe. Il y a donc un impact différent en termes de renforcement de capacités.

<sup>77</sup> Il faut noter que l’on parle de cela depuis longtemps et que les progrès sont lents. A noter aussi que l’UE a tendance aujourd’hui à appuyer des intégrations plus larges – CEDEAO ou UA – et que ses financements à l’UEMOA vont donc potentiellement diminuer dans le futur.

<sup>78</sup> Pour l’UEMOA, à terme, AFRISTAT devrait rester au niveau des méthodologies alors que le Centre devrait reprendre toute l’assistance opérationnelle à la production statistique dans les pays. AFRISTAT n’a pas de responsabilité politique sur les engagements pris par les pays dans le cadre de l’intégration régionale. Par exemple, il est essentiel pour l’UEMOA que les

La France n’intervient pas dans la composante statistique du développement régional de l’UEMOA. Les appuis principaux ont été fournis par l’UE mais il n’y a plus de projet statistique pour le moment. L’aide est indirecte à travers le soutien à AFRISTAT, qui bénéficie aux travaux d’harmonisation et au développement d’outils méthodologiques adaptés. Le bénéfice peut s’estimer aussi au niveau de la production des Etats qui répondent aujourd’hui plus facilement et régulièrement aux demandes de l’UEMOA. Pour le moment, le programme statistique 2015-2020 de l’UEMOA est financé à 70% sur ressources propres. Il reste à trouver les 30% restant et la France sera sollicitée.

### 3.2.2.2. Les services statistiques de la CEMAC<sup>79</sup>

Autrefois rattaché à la Direction des analyses économiques, la statistique est maintenant une Direction au sein du Département des politiques monétaires, économiques et financières. La Direction compte 3 personnes et deux recrutements sont en cours pour la CN et les statistiques démographiques et sociales. Ceci serait financé sur un appui budgétaire du Trésor français. Un plan de développement et d’harmonisation statistique 2008-2012 a été mis en œuvre (12 domaines dont les prix à la consommation, la CN, le commerce extérieur, les finances publiques les statistiques monétaires...) avec le soutien de bailleurs extérieurs dont l’UE et la France (subvention pour les indices de prix et financement d’ateliers). Certaines composantes du plan (environ la moitié) sont restées en souffrance. Une suite de l’appui est en cours de négociation avec l’UE et la France sera aussi sollicitée.

### 3.2.2.3. Le département statistique de la CEDEAO

Le Département est rattaché au Commissaire en charge des Affaires macroéconomiques. Le dernier programme de travail 2011-2015 a été discuté au niveau des Directeurs Généraux de la Statistique mais sa mise en œuvre a souffert d’un manque de financement. Le soutien de l’UE (projet ECOSTAT) s’est terminé en 2009 et n’a pas été renouvelé. Les efforts sont dirigés vers l’harmonisation statistique afin de mieux alimenter la base de données du système de surveillance de la convergence macroéconomique (ECOMAC). Les principaux domaines de travail sont les statistiques du commerce extérieur, les statistiques de prix et la comptabilité nationale. Les efforts d’harmonisation se heurtent aux différences entre les systèmes statistiques des pays francophones et anglophones.

### 3.2.2.4. Les banques régionales

#### **La BCEAO**

La BCEAO est chargée de la mise en œuvre de la politique monétaire dans la zone Afrique Ouest. Depuis la réforme structurelle de 2010, elle a pour fonctions principales : le maintien de la stabilité monétaire, la garantie de la sécurité et le bon fonctionnement du système de balance de paiements, la gestion des réserves de change. Le traité d’union monétaire prévoit que la BCEAO a une mission d’élaboration/validation des balances des paiements. Elle est dans ce domaine producteur direct de statistique. Les INS facilitent la transmission des données sur les balances des paiements, pour leur validation par la BCEAO. Cependant, il persiste des difficultés pour obtenir les données dans des délais réduits, ce qui nécessite de renforcer encore la fiabilité des données. Ceci se fait à plusieurs niveaux : d’abord à travers le comité régional de statistique (qui réunit l’UEMOA, la BCEAO et les INS) qui se réunit régulièrement et ensuite à travers la participation de la BCEAO à certains comités nationaux chargés de valider des données (conseil national statistique des pays).

La BCEAO collabore avec AFRISTAT et avec le réseau AFRITAC. Elle est membre du Comité de direction d’AFRISTAT mais sans voix délibérative. Le gouverneur de la BCEAO assiste au conseil des ministres d’AFRISTAT. Elle travaille en étroite collaboration avec AFRISTAT sur les statistiques de prix mais aussi sur la Comptabilité nationale. L’AFRITAC Ouest est hébergé dans les locaux de la BCEAO ; ils travaillent ensemble en priorité sur les questions monétaires (normalisation internationale des finances publiques, réglementation bancaire...). AFRITAC a souvent des lignes budgétaires

---

pays fournissent leurs indices mensuels de prix à la consommation dans les 10 jours pour satisfaire les mécanismes de suivi des critères de convergence. Pour AFRISTAT, ce n’est pas un engagement politique.

<sup>79</sup> A noter que les services de la CEMAC à Bangui ont été décentralisés ailleurs dans plusieurs endroits (beaucoup de cadres travaillent chez eux, dans leurs pays respectifs). Le fonctionnement est donc très ralenti et la coordination inexistante au sein des services et entre les services.

disponibles pour aider les Etats dans les travaux d’harmonisation menés par la BCEAO ; ils aident également à cibler des experts pour aider les Etats (notamment experts français ou francophones). AFRITAC apporte un appui technique à la BCEAO (par ex sur l’évaluation du système bancaire en Côte d’Ivoire).

### La BEAC

La statistique est intégrée à la Direction des « Etudes et stabilité financière » mais elle est aussi traitée via d’autres services : la balance des paiements par exemple est sous la responsabilité de la Direction des Relations internationales. Il y a à peu près une vingtaine de personnes qui travaillent sur la statistique, au siège et dans les agences. La BEAC travaille avec le FMI et le réseau AFRITAC sur les statistiques liées au suivi de la stabilité financière et voudrait travailler plus avec AFRISTAT pour ce qui est de l’emploi. Il n’y a pas de collaboration à l’heure actuelle même si la BEAC est représentée au Comité de Direction d’AFRISTAT. Les modes de collaboration sont différents : avec le réseau AFRITAC, la BEAC exprime des besoins et le FMI y répond à travers l’organisation de missions techniques ou de séminaires. Ce système ne fonctionnera pas forcément avec AFRISTAT qui apporte de l’aide directement dans ses pays membres.

## 3.2.3. LES INSTITUTIONS DE BRETTON WOODS

### 3.2.3.1. Banque mondiale (BM)

La Banque mondiale intervient en matière statistique sur ses fonds propres mais aussi dans le cadre de fonds multi-bailleurs dont elle assure la gestion et la mise en œuvre. Elle intervient au niveau mondial/régional à travers différents « Trust funds » pour le renforcement des capacités statistiques mais aussi dans le cadre du secrétariat d’initiatives techniques et au niveau pays (projets statistiques ou composantes statistiques dans des projets sectoriels ou d’appuis à la gestion publique dans le cadre des stratégies pays). Elle intervient en financier du développement (dons et prêts) mais aussi en contribution technique sur certaines initiatives.

Le rapport PRESS pour 2013 établit l’aide de la Banque mondiale à la statistique africaine à plus de 130 Mo de US \$ sur des interventions se développant entre 2007 et 2018. Elles concernent 13 pays africains. Il faut noter que sur ce montant total, plus de la moitié (75 Mo) constitue de la gestion de fonds d’autres bailleurs dans le cadre d’initiatives spéciales. Les projets sont soit des interventions pour la statistique (SNDS, renforcement des capacités) soit des accompagnements statistiques dans des secteurs (Gouvernance, Education ou développement urbain).

En 2004, la Banque mondiale a établi une facilité qui permet à ses clients d’accéder plus directement à des fonds pour le renforcement de leurs systèmes statistiques. Les modalités de prêt ou de don sont donc les modalités normales de la Banque. 4 pays africains ont profité de cette facilité : le Burkina Faso, le Kenya, le Nigéria et la Tanzanie.

Les interventions de la Banque mondiale sont plus visibles dans le cadre de la gestion qu’elle fait de programmes multi-donneurs. Il y a 2 programmes principaux actifs et disponibles pour les pays africains :

- ✓ *Statistics for results facility*. Ce programme a démarré en 2009 sur une base pilote avec deux bailleurs : le Royaume Uni et les Pays bas. Il vise à assister le renforcement des capacités statistiques dans des pays. En 2014, il concerne 8 pays dont 6 africains (la RDC, l’Ethiopie, le Ghana, le Nigeria, le Rwanda et le Sénégal) ainsi qu’une initiative couvrant 3 pays (Malawi, Sénégal et Mali) pour le développement de l’utilisation des téléphones portables dans la réalisation d’enquêtes.

- ✓ *Trust fund for statistical capacity building*. Ce fond a été établi en 1999 et depuis ce sont plus de 225 projets (dont 72 en Afrique Sub-saharienne) de renforcement de capacité statistique qui ont été soutenus pour un montant total de plus de 43 Mo de US\$. Les projets ont bénéficié à des pays mais aussi à des organisations sous régionales. AFRISTAT par exemple a bénéficié de deux projets d’appui en 2008 (SNDS pour 200 000 US\$) et 2009 (communication et diffusion statistique pour 290 000 US\$).

La Banque mondiale contribue aussi à d’autres initiatives mondiales comme :

- ✓ Le PCI. Elle a assuré le secrétariat des opérations pour le dernier round 2010-2015 du programme,
- ✓ ADP (Accelerated Data Program). La Banque fait un don annuel à Paris21 pour le secrétariat de l’initiative ADP, démarrée en 2006 comme suite aux recommandations du Plan d’Action de Marrakech dans le domaine du suivi des OMD. Elle partage le secrétariat technique avec Paris21 et anime le groupe des donateurs supportant et contribuant à l’initiative (BAD, AFRISTAT, UNICEF, PAM, FAO, GIZ, Comité Economique et Social Luxembourg),
- ✓ IHSN (International Household Survey Network). La Banque partage le secrétariat du réseau avec Paris21 et participe au Groupe de gestion composé du Royaume Uni, du BIT, de l’UNESCO/UIS, de l’UNSD et de l’OMS,
- ✓ VSS (Virtual Statistics System). La Banque a été à l’initiative du lancement du site VSS et a contribué au dessin du premier cadre.

La banque mondiale a également développé d’autres activités statistiques à travers ses Banques de données et le calcul régulier de son Indicateur de capacité statistique. A noter, enfin, son rôle dans le développement et le financement d’outils de collecte d’information comme pour ce qui concerne les enquêtes auprès des ménages (LSMS – Living Standard Measurement Survey, DSA – Dimension sociale de l’Ajustement et QUIBB – Questionnaire unifié des indicateurs de base sur le bien-être).

### 3.2.3.2. Le FMI : Le réseau AFRITAC<sup>80</sup>

La mission des AFRITAC est centrée autour d’un appui au renforcement des capacités des administrations publiques nationales pour ce qui concerne les finances publiques. Le cadre formel est l’appui que le FMI apporte aux Etats en matière de stabilité macroéconomique. La statistique est donc un élément intégré de l’approche de renforcement de capacités. Dans ce cadre, il y a une coordination avec AFRISTAT (séminaire en commun, information réciproque sur les activités).

Les travaux des AFRITAC se développent dans le cadre des interventions du FMI, avec toute la machinerie du Fonds derrière en matière de contrôle, suivi et évaluation (double contrôle au niveau du Département Afrique et à celui du Département technique). Ce système est unique et garantit la mise en œuvre effective des interventions. Il y a aussi le levier qui est fournis par les programmes de stabilisation. Aucune autre organisation régionale ne peut se prévaloir d’un tel avantage.

Le financement des AFRITAC est en partie assuré par le FMI mais aussi par les pays bénéficiaires et d’autres bailleurs de fonds. Pour l’AFRITAC Centre, le financement est couvert pour 70% par les pays bénéficiaires, 18% par divers bailleurs internationaux (dont la France) et 12% par le FMI. Pour l’AFRITAC Ouest, les pays bénéficiaires ne financent qu’à hauteur de 2% et le FMI à hauteur de 13%, le reste étant supporté par des bailleurs internationaux (85%) dont la France.

Les AFRITAC sont considérés comme des modèles d’efficacité pour le renforcement des capacités<sup>81</sup>. Le fonctionnement est programmatique : chaque année, une mission est organisée dans les pays afin de définir conjointement un programme de travail. Le programme est ensuite déroulé sans qu’il y ait d’incertitude sur la disponibilité des fonds. Les financements des programmes sont assurés et

---

<sup>80</sup> Dans le cadre de l’initiative, cinq centres régionaux d’assistance technique (AFRITAC) ont été créés en Afrique. L’AFRITAC Est a été ouvert à Dar es-Salaam (Tanzanie), en 2002, et dessert aujourd’hui sept pays d’Afrique de l’Est (Érythrée, Éthiopie, Kenya, Malawi, Ouganda, Rwanda et Tanzanie). L’AFRITAC Ouest, ouvert à Bamako (Mali) en 2003 et transféré à Abidjan (Côte d’Ivoire) au milieu de l’année 2012, dessert dix pays d’Afrique de l’Ouest (Bénin, Burkina Faso, Côte d’Ivoire, Guinée, Guinée-Bissau, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal et Togo). L’AFRITAC Centre a été ouvert à Libreville (Gabon) en 2007, pour répondre aux besoins des pays de la CEMAC, du Burundi, et de la République démocratique du Congo. L’AFRITAC Sud a ouvert ses portes à Port-Louis (Maurice) en juin 2011 pour desservir 13 pays d’Afrique australe (Afrique du Sud, Angola, Botswana, Comores, Lesotho, Madagascar, Maurice, Mozambique, Namibie, Seychelles, Swaziland, Zambie et Zimbabwe). L’AFRITAC Ouest 2, basé à Accra (Ghana), a débuté son activité en décembre 2013 et dessert les pays non francophones de la Communauté économique des Etats de l’Afrique de l’Ouest (CEDEAO) qui ne relèvent pas de l’AFRITAC Ouest actuel : Gambie, Ghana, Libéria, Nigéria, République de Cabo Verde et Sierra Leone.

<sup>81</sup> Lors d’une récente enquête, 85 % des bénéficiaires de l’assistance technique dans l’ensemble des CRAT (Centres régionaux d’Assistance Technique) ont jugé l’efficacité de l’assistance technique du FMI comme «bonne» ou «excellente». Une enquête réalisée en 2012 a révélé que 92 % des organismes qui avaient répondu avaient signalé que leur personnel avait apprécié les formations du FMI plus que celles d’autres prestataires sur des sujets comparables.

sécurisés. S’il y a des révisions ce ne sont pas les arguments financiers qui les justifient. L’appui est technique. Des évaluations régulières sont aussi réalisées.

### 3.2.4. LES BAILLEURS EUROPEENS

#### 3.2.4.1. L’Union Européenne (UE)

Le cadre stratégique d’intervention de l’UE en matière de coopération a été profondément modifié à la suite d’une étude lancée en 2010 sur l’impact de l’aide<sup>82</sup> dont les résultats ont mené à une Communication de la Commission de l’UE en octobre 2011<sup>83</sup>, puis à une Conclusion du Conseil des Affaires étrangères de l’UE en mai 2012<sup>84</sup>. Deux éléments de ce cadre stratégique sont particulièrement importants pour ce travail d’évaluation :

- L’allocation des ressources devrait se faire en fonction des besoins des pays bénéficiaires, ceci se basant sur un ensemble d’indicateurs couvrant la situation économique et sociale, les tendances du développement humain et la croissance, en particulier pour ses aspects inclusifs pour la vulnérabilité et la fragilité. La statistique a donc une légitimité interne car elle doit alimenter le travail d’estimation de ces indicateurs,
- L’efficacité de l’aide devrait être évaluée régulièrement et en détail. Sur ce point, une meilleure coordination entre les Etats membres et la Commission devrait mener à une meilleure division du travail et plus d’efficacité pour l’aide au développement. La coopération statistique d’un Etat membre comme la France devrait prendre en compte ce qui est fait par la Commission et ce qui est fait par les autres Etats membres afin de chercher les complémentarités et les synergies.

En mars 2014, un règlement du Parlement et du Conseil a fixé le cadre d’intervention pour les activités de coopération 2014-2020 qui reprend et met en cohérence les différentes approches géographiques et thématiques<sup>85</sup>.

L’UE est un contributeur important dans la coopération statistique en Afrique : le rapport PRESS 2013 estime à presque 200 Mo d’euros la contribution de la Commission européenne à la statistique dans les dernières années, dont environ 130 Mo pour la statistique africaine.

#### Activités de coopération statistique

Il y a deux acteurs qui sont impliqués dans la coopération statistique : Eurostat (le technicien) et DevCo/EuropAid (le bailleur).

#### Eurostat

Le mandat d’Eurostat en matière de coopération est le suivant : « Eurostat soutient la politique communautaire de coopération au développement dans les pays d’Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP) en fournissant des avis et des conseils en matière statistique afin d’aider à atteindre les objectifs généraux de développement dans chaque pays et région ACP. <sup>86</sup> » C’est l’Unité Coopération Internationale qui est en charge de mettre en œuvre ce mandat. Il est décrit en détail dans un document de travail interne<sup>87</sup>.

Son budget propre pour la coopération est limité. Les priorités d’interventions sont plutôt tournées vers les pays du Partenariat (à l’Est et au Sud) mais l’Afrique revient dans l’agenda. Pour l’Afrique, les interventions d’Eurostat ciblent principalement :

---

<sup>82</sup> Increasing the impact of EU Development Policy: an Agenda for Change’ (2011).

<sup>83</sup> [http://www.enpi-info.eu/library/sites/default/files/agenda\\_for\\_change\\_fr.pdf](http://www.enpi-info.eu/library/sites/default/files/agenda_for_change_fr.pdf)

<sup>84</sup> [http://www.consilium.europa.eu/uedocs/cms\\_data/docs/pressdata/EN/foraff/130243.pdf](http://www.consilium.europa.eu/uedocs/cms_data/docs/pressdata/EN/foraff/130243.pdf)

<sup>85</sup> [http://www.europarl.europa.eu/meetdocs/2014\\_2019/documents/deve/dv/dci\\_reg/dci\\_reg\\_fr.pdf](http://www.europarl.europa.eu/meetdocs/2014_2019/documents/deve/dv/dci_reg/dci_reg_fr.pdf)

<sup>86</sup> [http://epp.eurostat.ec.europa.eu/portal/page/portal/international\\_statistical\\_cooperation/africa\\_caribbean\\_pacific](http://epp.eurostat.ec.europa.eu/portal/page/portal/international_statistical_cooperation/africa_caribbean_pacific)

<sup>87</sup> [http://epp.eurostat.ec.europa.eu/portal/page/portal/international\\_statistical\\_cooperation/documents/Mandate\\_FR.pdf](http://epp.eurostat.ec.europa.eu/portal/page/portal/international_statistical_cooperation/documents/Mandate_FR.pdf)

- ✓ la publication des données statistiques africaines (préparation d’un annuaire en coopération avec l’Union africaine, autres publications plus ciblées préparées à l’occasion de séminaires régionaux),
- ✓ l’organisation de séminaires (généralement à Luxembourg) sur différents thèmes statistiques auxquels sont conviés des participants africains (le dernier en date se tiendra en Octobre et concerne les relations entre les INS et les organisations statistiques d’organisations régionales pour la production et la diffusion d’indicateurs régionaux),
- ✓ la mise à disposition de formateurs pour des actions de formation qui sont déployées par des organisations africaines (CEDEAO, COMESA ...) sur des outils statistiques (Eurotrace, ERETES, SDMX) et,
- ✓ L’information, la diffusion et la mise à jour de certains outils de renforcement de capacités statistiques comme Eurotrace, ERETES (en coopération avec l’INSEE). Cet appareillage est complété par une publication sur la coopération statistique (« le Guide »<sup>88</sup>) et des formations « e-learning » sur certains des outils (« Essential SNA<sup>89</sup> », « Snapshot »).

Suite à un accord inter-service en cours de signature, Eurostat sera responsable pour l’exécution du programme d’appui continental à la statistique, financé dans le cadre des fonds de la « Joint Africa EU Strategy - JAES», et qui sera mis en œuvre dans le courant de 2015 (voir la section 11 de la décision de mise en œuvre de la Commission du 20 Novembre 2014<sup>90</sup>).

### **DevCo/EuropAid**

La coopération statistique ne fait pas l’objet d’une attention particulière dans la coopération au développement mise en œuvre par l’UE. Pour ce qui concerne l’Afrique, les programmes sont mis en œuvre à travers deux canaux :

- ✓ Le 11ème FED 2014-2020<sup>91</sup>, en cours de programmation et qui répondra à des besoins exprimés aux niveaux nationaux et régionaux. C’est à ce titre que certains projets statistiques ou des projets sectoriels avec des composantes statistiques ont déjà été (ou seront) financés dans certains pays et dans certaines régions. Un tableau récapitulatif sur les principaux projets concernant la statistique en Afrique est donné en annexe 13.
- ✓ Un **programme panafricain** spécial au titre du cadre financier 2014-2020 de l’UE<sup>92</sup>. Le programme fera partie de l’instrument de l’UE en matière de financement de la coopération au développement et soutiendra la mise en œuvre de la stratégie commune Afrique-UE<sup>93</sup>. C’est dans ce cadre que sera financé l’appui de l’UE à la statistique continentale (voir le « action document »<sup>94</sup>). A noter qu’un cadre d’Eurostat a été mis à disposition de la Commission de l’UA entre octobre 2009 et janvier 2010 dans le cadre du 1<sup>er</sup> plan d’action 2008-2010. Il est prévu que les échanges de fonctionnaires se multiplient dans le futur entre la Commission UE et la Commission UA.

<sup>88</sup> [http://epp.eurostat.ec.europa.eu/portal/page/portal/international\\_statistical\\_cooperation/thematic\\_activities/communication\\_and\\_coordination/guide\\_to\\_statistics](http://epp.eurostat.ec.europa.eu/portal/page/portal/international_statistical_cooperation/thematic_activities/communication_and_coordination/guide_to_statistics)

<sup>89</sup> [http://epp.eurostat.ec.europa.eu/portal/page/portal/international\\_statistical\\_cooperation/thematic\\_activities/statistics\\_by\\_subject/essential\\_sna](http://epp.eurostat.ec.europa.eu/portal/page/portal/international_statistical_cooperation/thematic_activities/statistics_by_subject/essential_sna)

<sup>90</sup> [https://ec.europa.eu/europeaid/sites/devco/files/aap1-decision-panafrican-programme-20141120\\_en\\_0.pdf](https://ec.europa.eu/europeaid/sites/devco/files/aap1-decision-panafrican-programme-20141120_en_0.pdf)

<sup>91</sup> [http://fr.welcomeurope.com/subventions-europennes/fed-11eme-fonds-europeen-developpement-2014-2020-859+759.html#tab=onglet\\_details](http://fr.welcomeurope.com/subventions-europennes/fed-11eme-fonds-europeen-developpement-2014-2020-859+759.html#tab=onglet_details)

<sup>92</sup> [http://www.consilium.europa.eu/uedocs/cms\\_data/librairie/PDF/QC3111092FRC.pdf](http://www.consilium.europa.eu/uedocs/cms_data/librairie/PDF/QC3111092FRC.pdf)

<sup>93</sup> Le partenariat AU-EU définit 8 domaines d’intervention spécifiques : la paix et sécurité; la gouvernance démocratique et droits de l’homme; le commerce, intégration régionale et infrastructures; les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD); l’énergie; le changement climatique et l’environnement; les migrations, la mobilité et l’emploi; la science, la société de l’information et l’espace.

<sup>94</sup> [http://www.europarl.europa.eu/RegData/docs\\_autres\\_institutions/commission\\_europeenne/comitologie/ros/2014/D036127-02/COM-AC\\_DR\(2014\)D036127-02\(ANN8\)\\_EN.pdf](http://www.europarl.europa.eu/RegData/docs_autres_institutions/commission_europeenne/comitologie/ros/2014/D036127-02/COM-AC_DR(2014)D036127-02(ANN8)_EN.pdf)

### La coordination européenne des activités de coopération statistique

Le groupe consultatif pour la coordination de la coopération technique de l'Union européenne sur les statistiques en Afrique<sup>95</sup> a été créé par décision du comité du programme statistique en mai 2006. Il a pour mission d'initier une approche « commune » pour les efforts de l'Union européenne en matière de renforcement des capacités statistiques dans les pays en développement. Il permet de présenter et de discuter les initiatives prises par la Commission ou certains Etats membres. Les discussions sont larges et concernent à la fois des initiatives de la Commission ou des Etats membres ou des sujets plus larges liés à la coopération statistique internationale. Ce groupe, présidé par Eurostat, est composé de représentants des instituts nationaux des statistiques ou des départements de développement dans les Etats membres et les pays de l'EEE, du secrétariat de l'AELE. Sont aussi invités systématiquement Paris21, l'UNSD et la Banque mondiale. La France a traditionnellement été représentée à ce groupe consultatif par l'INSEE et le MAEDI.

#### 3.2.4.2. Le Department for International Development (DFID)

La coopération statistique du Royaume Uni est mise en œuvre par le DFID uniquement. Il y a des relations avec l'ONS mais elles sont limitées à des interventions très ciblées (accueil de visites d'études, contributions techniques à des séminaires...). L'ONS n'a pas de coopération propre au contraire de StatCan ou de l'INSEE.

#### Approche et « business plan »

Le soutien à la statistique s'est imposé comme un thème important avec la montée en puissance des systèmes de suivi et évaluation de l'aide (« Result framework<sup>96</sup> »). Il y a une « conscience » forte en interne à tous les niveaux de la nécessité de redevabilité et de contrôle des performances de l'aide. Il y a donc un état d'esprit favorable à la statistique. Le besoin des statistiques est partagé par beaucoup, et en particulier par le « Permanent Secretary » du DFID, à en juger par sa réponse lors d'une enquête parlementaire de juillet 2013 (voir extraits des questions/réponses en annexe 11) dans laquelle il insiste sur la nécessité de développer des systèmes d'information afin d'apprécier la « value for money » de l'aide apportée. Il y a aujourd'hui certaines tensions sur les financements à venir, suite aux restrictions budgétaires, mais ceci touche tous les secteurs et pas la coopération statistique en particulier.

Le DFID travaille sur la base d'un « Business plan » qui couvre aussi la statistique qui est mis à jour régulièrement. Un extrait relatif aux statistiques de la version la plus récente est donné en annexe 12, pour information. Un accent particulier y est mis sur le développement de la stratégie statistique continentale comme justification au soutien donné à l'UN-ECA et à l'UA. Les services statistiques préparent également un argumentaire autour des besoins statistiques liés à l'agenda post-2015 et du thème « Data revolution » (la statistique comme partie intégrante de la stratégie d'ensemble). Il devra servir pour la préparation de projets pour de nouveaux programmes globaux.

Certains des programmes globaux ont fait l'objet d'évaluations, soit par le DFID (comme pour le programme « Statistics for results facility »: <http://devtracker.dfid.gov.uk/projects/GB-1-200297/documents/>), soit par l'agence exécutant les programmes. Pour ce qui concerne les projets bilatéraux ou régionaux, ils sont soumis au système de suivi-évaluation standard du DFID mais il n'y a pas eu récemment d'exercice spécifique sur ces projets. Il y a pourtant une volonté de chercher à apprécier l'impact de ces soutiens à la qualité statistique dans les pays/régions qui sont assistés. Il faut enfin noter que cet intérêt pour les chiffres est aussi lié à la publication annuelle d'un rapport statistique sur l'aide apportée par le DFID<sup>97</sup>.

<sup>95</sup> [http://epp.eurostat.ec.europa.eu/portal/page/portal/international\\_statistical\\_cooperation/thematic\\_activities/communication\\_and\\_coordination/advisory\\_group](http://epp.eurostat.ec.europa.eu/portal/page/portal/international_statistical_cooperation/thematic_activities/communication_and_coordination/advisory_group)

<sup>96</sup> DFID's RESULTS FRAMEWORK - Managing and reporting DFID results.  
<https://www.gov.uk/government/publications/dfid-results-framework>

<sup>97</sup> <https://www.gov.uk/government/organisations/department-for-international-development/about/statistics>.

### Ressources humaines déployées pour la statistique<sup>98</sup>

Il y a environ 50 statisticiens au DFID<sup>99</sup> qui sont répartis dans les différents services et donc qui ne travaillent pas uniquement dans ce domaine (un tiers est localisé dans les bureaux sur le terrain). A noter que la qualification de « statisticien » fait partie du cadre des professions qui composent le personnel du DFID au même titre qu’économiste ou spécialiste du développement social. Leur travail au sein du DFID peut concerner le renforcement des agences exécutants l’aide anglaise afin d’en mesurer les résultats ou bien la gestion et l’agrégation des dépenses et de résultats à des fins de redevabilité auprès du grand public et du Parlement.

### Types d’Interventions

La coopération statistique du DFID se déploie à trois niveaux :

- ✓ Le niveau bilatéral (appui direct à des pays). Elle est de l’initiative des bureaux locaux qui la mettent en œuvre dans le cadre d’interventions plus larges et généralement financée à travers des appuis budgétaires. Le DFID intervient majoritairement dans 28 pays prioritaires<sup>100</sup>. En Afrique, la liste inclut le Ghana (650 000 \$ pour 2009-2013), le Nigéria (5.5 Mo \$ sur 2008-2014), le Rwanda (8.5 Mo \$ sur 2010-2014), la Tanzanie (20 Mo \$ sur 2008-2013 et 1.6 Mo \$ sur 2011-2015) et la Zambie (1 Mo \$ sur 2010-2014 et 4.5 Mo \$ sur 2010-2013). Toutes sortes d’opérations statistiques sont financées mais en premier lieu du renforcement de capacité et de l’appui à l’organisation et au fonctionnement,
- ✓ Le niveau régional sur des thèmes et dans des régions spécifiques. En particulier pour l’Afrique, le DFID intervient en soutien de la stratégie statistique continentale. Il y a déjà une enveloppe de 1 Mo \$ au profit de l’UNECA et il y a un projet en préparation qui ira directement à l’UA et au projet de création de l’Institut statistique continental,
- ✓ Le niveau global, démarré dès 2009<sup>101</sup>, à travers lequel le DFID finance des programmes de la Banque Mondiale (75 Mo \$ à la facilité pour le renforcement des systèmes statistiques pour 2009-2017, 1.9 Mo \$ pour le programme faire au mieux avec les données d’enquêtes sur 2011-2016 et 11.2 Mo \$ pour le « Statistical capacity building Trust fund » sur 2007-2015), l’UNSD (7.3 Mo \$ pour l’amélioration des indicateurs de développement sur 2009-2014), le FMI (6.5 Mo \$ pour l’Amélioration de la qualité des informations économiques et financières en Afrique sur 2011-2015), la FAO (25.3 Mo \$ pour les statistiques agricoles et la sécurité alimentaire sur 2011-2016 – projet exécuté par la BAD), Paris21 (7.5 Mo \$ sur 2009-2015) et le PCI (6.1 Mo \$ sur 2010-2016).

#### 3.2.4.3. La GIZ/BMZ

La GIZ (Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit) a été créée début 2011 et regroupe les anciennes structures de la GTZ (coopération technique), le DED (coopération financière) et InWEnt (formation) répondant à une volonté politique de regrouper la mise en œuvre de la coopération allemande en une structure unique. L’institution est toujours en train de finaliser son organisation, mais l’organigramme d’ensemble est maintenant bien établi. Globalement, la GIZ a deux composantes : une partie de l’institution est directement liée au Ministère de la Coopération Economique et du Développement (BMZ : Bundesministerium für wirtschaftliche Zusammenarbeit und Entwicklung) en lui servant de conseiller et une autre partie plus indépendante qui développe

<sup>98</sup> Sources : entretiens et échanges avec le DFID et données publiées dans le site

<http://www.statisticsauthority.gov.uk/national-statistician/producers-of-official-statistics/a-z-of-organisations/departments-for-international-development--dfid-/index.html>

<https://gss.civilservice.gov.uk/about/uk-statistics-producers/departments-for-international-development-dfid/>

<sup>99</sup> Ces statisticiens se déploient aujourd’hui ainsi : environ 30 personnes travaillant sur les programmes pays ou régionaux ; Environ 10 personnes travaillant sur des thématiques précises, y inclus la collaboration avec des agences internationales spécialisées (Education et UNESCO par exemple) ; Environ 5 personnes travaillant sur le « reporting » (comme la préparation d’un rapport annuel statistique sur l’aide publique) ; 3 personnes sur les programmes globaux (« Data for development ») ; Environ 5 personnes détachées dans d’autres institutions (UNDP, FAO, EuropAid par exemple).

<sup>100</sup> Paris21 – PRESS 2013 – données par pays - <http://www.paris21.org/sites/default/files/PRESS2013-Data-Annexes.pdf>

<sup>101</sup> Paris21 – PRESS 2013 – données par bailleurs - <http://www.paris21.org/sites/default/files/PRESS2013-Data-Annexes.pdf>

son propre programme de travail. Pourtant il n’y a pas de barrière entre les deux composantes et les échanges sont constants tant sur le plan stratégiques que sur celui des pratiques opérationnelles.

### **Appuis à la statistique**

La statistique est considérée comme un thème transversal<sup>102</sup>. Il est donc traité par différents services (santé, gouvernance, population ...) mais il est rattaché pour le moment au service chargé de la gouvernance. Il n’y a à l’heure actuelle ni coordination spéciale des différents services impliqués autour de la statistique ni de système de marqueur pour identifier systématiquement les projets ou programmes qui ont des composantes statistiques. Il est de fait difficile de donner une image réconciliée des interventions qui bénéficient à la statistique. Il y a peu de projets qui ne traitent que de la statistique. Une traduction en français du document présentant l’action statistique dans la coopération au développement allemande est donnée en annexe 13.

La réflexion sur l’intervention en statistique se base sur les efforts d’application de la gestion basée sur les résultats au niveau des projets et programmes de coopération. La statistique est appréciée pour son utilité à alimenter les systèmes de suivi et d’évaluation. Mais il y a aussi une réflexion plus large dans le cadre du post-2015. Dans ce cadre, l’Allemagne a encouragé son Office statistique (le Statistisches Bundesamt - Destatis) à participer au groupe de travail sur les indicateurs post-2015 et à détacher une expertise auprès de PARIS21.

Récemment, un groupe de travail interne a été constitué qui a mené des travaux dans le cadre d’un projet « statistiques pour le développement » pour le suivi de la bonne gouvernance en Afrique. L’objectif était de faire une mise à plat de l’existant en matière statistique et d’appui statistique afin de tirer les leçons et d’identifier des bonnes pratiques en la matière. Les résultats sont maintenant diffusés et discutés au sein des différents services<sup>103</sup>.

Un autre travail sectoriel a été réalisé dans le domaine de la démographie (secteur population). Pour ce secteur, le BMZ a produit un document de stratégie<sup>104</sup> sur la manière dont le facteur « population » était pris en compte dans la formulation et la mise en œuvre de la coopération au développement de l’Allemagne. Le document identifie 3 champs d’action principaux pour le secteur. Le deuxième champ d’action est formulé comme «le développement basé sur les données – le savoir permet l’action ». Sous ce label, c’est un véritable plaidoyer qui est fait sur l’utilisation des données pour orienter les interventions et en suivre les effets.

**La manière dont le document stratégique a été élaboré apporte un éclairage sur le fonctionnement de la coopération.** Le processus de préparation a pris un peu moins d’une année et il a impliqué, sous la supervision du BMZ, la GIZ mais aussi différents partenaires travaillant sur la question, y inclus des ONG et d’autres Ministères. Le papier a ensuite fait l’objet d’une série de revues internes et externes. Il a enfin été validé par le Ministre et largement diffusé. L’Unité en charge des questions de population a ensuite travaillé à la promotion du document au sein des équipes terrain de la GIZ et à leur apporter un soutien technique quand nécessaire. Après une année de test, cette unité est en train de monter une « boîte à outils » qui intègre des exemples de bonnes pratiques. Il est prévu maintenant d’engager un processus de relecture du document en prenant en compte les leçons apprises. Une fois que l’expérience acquise sera jugée suffisante, il est prévu que le BMZ demande de mettre en place un système de suivi régulier des progrès dans la mise en œuvre des recommandations et des résultats obtenus sur le terrain. L’exemple est intéressant non seulement pour ce qui concerne la répartition des tâches entre l’organe politique (BMZ) et l’organe opérationnel (GIZ) mais aussi pour ce qui concerne la logique des étapes qui se développent successivement.

L’analyse des résultats de l’enquête PRESS 2013 montre que les appuis statistiques pour l’Afrique, pour un montant total assez faible (7.5 Mo d’euros) se répartissent entre des projets pays (de faibles montants mais pour un grand nombre de pays, total d’environ 3.2 Mo euro), des appuis aux organisations régionales (en particulier CEDEAO et SADC, environ 3.7 Mo euro) et des appuis via un

---

<sup>102</sup> GIZ, Fact sheet - Evidenzbasierte Politikgestaltung: Statistik für Entwicklung.

<sup>103</sup> GIZ, *Evidence, Policy, Action. Supporting Partner M&E Systems: Selected Case Studies from Africa*. March 2013.

<sup>104</sup> BMZ, « La dynamique démographique dans la coopération allemande au développement », Document de stratégie, 10/2013.

programme global de formation (650 000 euro)). Ceci ne procède pas d’une approche volontaire mais plutôt du caractère transversal des opérations statistiques dans la mise en œuvre de l’aide allemande et l’alimentation des systèmes de suivi/évaluation.

### Formation statistique

Le centre pour les statistiques économiques, sociales et environnementales d’InWEnt est une émanation du Centre de Munich que beaucoup de statisticiens africains connaissent pour y avoir suivi les cours de mise à niveau de trois mois dans différents domaines de la statistique. La branche InWEnt de la GIZ est un spécialiste du renforcement des capacités à divers niveaux de la coopération au développement et notamment de la statistique. La GIZ développe, organise et met à disposition des cours de formation statistique de courte durée, souvent combiné entre cours en ligne et cours en salle et des cours de formation des formateurs pour assurer une multiplication de ses cours par ses partenaires. La GIZ travaille activement et systématiquement avec les écoles régionales et d’autres partenaires de la formation statistique en Afrique francophone et anglophone pour assurer la multiplication de ses cours<sup>105</sup> avec la compétence des partenaires sur place et appuyer la création d’une expertise formation continue au sein de ses partenaires. La GIZ est membre d’AGROST, comme AFRISTAT et les écoles statistiques. Sur son site Global Campus 21, la GIZ met à disposition plusieurs cours e-learning sur la statistique<sup>106</sup>.

#### 3.2.4.4. Autres pays européens

Il faut enfin noter que plusieurs autres pays européens interviennent en soutien à la statistique en Afrique, de manière plus ciblée. Il s’agit du Portugal (accent sur le Cap vert, l’Angola et le Mozambique), du Danemark (interventions dans les pays du Sahel et principalement au Mali), de l’Italie (actions en Ethiopie et au Mozambique), des Pays Bas (contribution à la facilité «Statistics for Results»), de la Suède et du Luxembourg (actions spécifiques au Bénin, au Cap Vert et en Guinée).

### 3.2.5. AUTRES ACTEURS DE LA COOPERATION STATISTIQUE

#### 3.2.5.1. Les Organisations des Nations-unies

Parmi les organisations techniques des NU, ce sont le FNUAP, la FAO et l’UNICEF qui travaillent le plus sur la statistique. Le **FNUAP** est impliqué dans la plupart des recensements de la population et de l’habitat qui sont faits en Afrique, tant techniquement (intervention directe de ses experts) que financièrement (soit directement sur budget propre, soit indirectement via des contributions de bailleurs de fonds). Un des exemples d’intervention du FNUAP examiné dans le cadre du travail d’évaluation est celui du RGPH de la Côte d’Ivoire qui a été réalisé en 2013 et pour lequel l’AFD a contribué<sup>107</sup>. Dans le cas présent, le projet initial recommandait qu’une expertise permanente (conseiller technique) soit mise en place mais l’INS n’a pas voulu suivre ce schéma et a préféré prendre en main l’exécution, le FNUAP intervenant seulement à travers des expertises spécifiques et ponctuelles. Le rapport PRESS crédite le FNUAP d’interventions statistiques à hauteur de \$ 250Mo.

La **FAO** a de nombreux programmes d’appuis à la statistique agricole en Afrique. Le rapport PRESS 2013 crédite la FAO d’un volume d’interventions statistiques d’un montant d’un peu plus de 42 Mo de \$. L’**UNICEF** est très actif dans le domaine des statistiques sociales et de santé (principalement

---

<sup>105</sup> Certains de ces cours ont été adaptés et utilisés en coopération avec le MAE et le CEFIL.

<sup>106</sup> Measuring Governance, democracy and human rights, Measuring progress: Statistics for MDGs and Poverty indicators, Statistical indicators for Environment policy in Africa, Statistics and Climate change, Statistics for MDG: measuring HIV/Aids, National accounts (Anglais et français), Public relations in statistics (Anglais et français).

<sup>107</sup> Le RGPH a eu un coût total de 23 Mo d’euro (source INS) dont 1/5<sup>ème</sup> a été financé par l’AFD sur le C2D. Une enveloppe supplémentaire a été débloquée pour réaliser l’enquête post-censitaire qui est actuellement en phase finale. Le FNUAP a réalisé le suivi technique des travaux de recensement réalisés par l’INS.

mère et enfants) à travers ses enquêtes en grappe à indicateurs multiples (MICS)<sup>108</sup> et le déploiement de son outil base des données (DevInfo).

### 3.2.5.2. Paris21

Le consortium a été lancé en 1999<sup>109</sup> afin d’appuyer un meilleur usage de la statistique dans les pays en développement. Paris21 travaille à plusieurs niveaux complémentaires : (i) la promotion de la statistique auprès des acteurs des SSN mais surtout des preneurs de décision ; (ii) l’appui à la formulation et à la mise en œuvre des stratégies nationales de développement de la statistique (SNDS) ; (iii) la coordination des bailleurs de fonds impliqués dans le soutien à la statistique dans les pays en développement.

Le consortium est aussi à l’origine de plusieurs initiatives qui concernent la communication et la diffusion des statistiques, l’archivage des données d’enquêtes (IHSN, ADP) et, plus récemment, de l’open data. Paris21 est aussi une source de documentation sur la statistique dans les pays en développement. La France a participé au lancement du consortium<sup>110</sup> et a même contribué financièrement à son fonctionnement. Aujourd’hui elle n’est plus représentée ni au Board<sup>111</sup> ni au Comité exécutif<sup>112</sup>.

Une personne ressource est aujourd’hui localisée à titre de test à AFRISTAT (qui met à disposition de cet expert le bureau et l’équipement) afin de gérer les activités de Paris21 dans la région (pas seulement les pays francophones mais aussi les voisins anglophones de la CEDEAO). Le programme de Paris21 dans la région est construit autour de 4 axes principaux : la qualité en statistique, les stratégies, la communication/diffusion et la formation.

### 3.2.5.3. Le Canada

L’ACDI a été absorbée récemment par le Ministère des Affaires étrangères et l’ensemble s’appelle aujourd’hui AECD : Affaires Etrangères, Commerce, Développement Canada. L’AECD a défini une approche de coopération basée sur des pays de concentration de l’aide (14 pays). Statcan a une politique/stratégie de coopération au développement propre et indépendante mais essaie quand même de prendre les critères de l’AECD dans le choix de ses interventions. 3 critères guident le choix des interventions de Statcan : (i) les pays de concentration, (ii) la zone américaine (Caraïbes et Amérique latine) et (iii) la continuation des actions (par exemple, l’AECD a cessé d’intervenir en Chine alors que Statcan continue d’avoir des actions qui consolident ses interventions passées dans le pays). Depuis quelques mois, les contacts s’intensifient entre AECD et StatCan pour améliorer la coordination et la cohérence d’ensemble des actions.

Statcan intervient surtout à travers des actions globales et transversales et très peu dans des actions bilatérales. La Division Coopération internationale de Statcan compte 22 personnes y inclus celles s’occupant des relations spécifiques du « Chief statistician » avec le reste du Monde. Depuis quelques mois, la division monte un stock de capacités techniques (CN, IT...) à déployer dans le cadre de la mise en œuvre de ses programmes : il ne s’agira pas seulement de personnes à plein temps mais aussi d’expertises à court et moyen terme pour garder de la flexibilité.

Le programme PIGOS (programme d’intérêt pour les organisations statistiques) est un des programmes transversaux de Statcan et le seul qui bénéficie à des Etats africains. Doté de 8 Mo de \$can pour la période 2011-2016, le programme visait à donner un appui à 47 pays en développement

<sup>108</sup> Comores, Niger, Sénégal en 2000, Burundi en 2005, Burkina Faso et Cameroun en 2006, CAR, Tchad, RDC, Guinée Bissau et Togo en 2010, Mauritanie en 2011 et Madagascar en 2012.

[http://www.childinfo.org/mics\\_available.html](http://www.childinfo.org/mics_available.html)

<sup>109</sup> Le consortium PARIS21 a été mis en place conjointement par les Nations Unies, la Commission Européenne, l’OCDE, le FMI et la Banque mondiale. Il a bénéficié depuis sa création de financement de nombreux bailleurs de fonds comme l’Allemagne, l’Australie, la Belgique, le Canada, la Corée, l’Espagne, la Finlande, la Grèce, l’Irlande, l’Italie, le Japon, la Norvège, les Pays bas, le Royaume Uni, la Suède et la Suisse. La France a aussi apporté son soutien financier.

<sup>110</sup> Il faut noter que la collaboration avec PARIS21 et la participation à ses instances ont permis de garder la possibilité de faire passer des idées, des propositions. La coopération française a ainsi pu continuer à être présente dans les débats internationaux, malgré l’absence de contribution financière aux initiatives internationales.

<sup>111</sup> Le Board compte 46 représentants. AFRISTAT en est membre mais pas la France.

<sup>112</sup> Le Comité exécutif compte lui 11 membres. Le Royaume Uni et Eurostat sont membres mais pas la France.

dans le cadre de l'amélioration de leur gouvernance. Les domaines touchés étaient : les ressources humaines, la gestion des organisations statistiques, la planification des actions et la formulation des stratégies nationales. Pour l'Afrique, une dizaine de pays ont des actions en cours, dont un programme spécifique avec le Sénégal. Le programme arrive à échéance et Statcan travaille sur deux stratégies de sortie : (i) la formulation d'une suite qui serait plus ciblée (moins de pays) et plus approfondie (panoplie d'actions sur chaque pays) ; (ii) le transfert des savoir-faire et des thématiques à d'autres institutions comme AFRISTAT, UN-ECA ou Paris21, mais sans contrepartie financière.

## 4. LES ORGANISMES BENEFICIAIRES

L’objet de cette section est de présenter les bénéficiaires des interventions de la coopération statistique française. Il est nécessaire ici de bien faire la distinction entre les bénéficiaires ultimes de l’action française que sont les systèmes statistiques des pays d’Afrique francophone, d’une part, et les bénéficiaires intermédiaires que sont les plateformes régionales mutualisées (AFRISTAT et réseau des écoles) à travers lesquelles transite la plus grande part de la coopération statistique française depuis vingt ans, d’autre part. Cette distinction est importante car elle implique de relativiser le succès ou l’échec des interventions de cette coopération, l’atteinte ou pas de son objectif ultime, à savoir l’amélioration de la qualité des systèmes statistiques africains. Dans cette logique, s’appuyer sur des structures intermédiaires solides et stables est la condition nécessaire du succès.

### 4.1. LOGIQUE D’INTERVENTION DE LA COOPERATION STATISTIQUE DE LA FRANCE

La coopération statistique française s’inscrit dans le cadre des objectifs globaux de l’aide française au développement et vise à l’amélioration de la qualité des systèmes statistiques africains. Plus spécifiquement, elle a comme objectif de contribuer au renforcement des capacités statistiques des Etats africains. Sur le plan plus opérationnel, les interventions françaises se sont déroulées dans le passé selon trois modalités : des appuis bilatéraux, des appuis aux plateformes régionales mutualisées et des appuis plus globaux à des initiatives ou programmes mondiaux ou régionaux. A noter que cette 3<sup>ème</sup> modalité n’a plus été utilisée depuis 2009.

**Une mutation profonde de ces modalités d’intervention a été engagée au début des années 1990 avec la mise en œuvre d’une approche de « mutualisation régionale »** de l’assistance technique. Le diagnostic qui a été fait à l’époque a identifié plusieurs aspects favorables à une telle approche parmi lesquels on peut citer :

- ✓ Pour ce qui concerne l’aspect régional : la mise en commun des investissements et le partage des expériences. Des économies d’échelle devaient ainsi être réalisées pour le développement de méthodologies adaptées au contexte et pour l’harmonisation de ces méthodes dans l’ensemble des pays de la Zone franc. Le partage régulier des expériences de chacun visait aussi à tirer vers le haut les pays ayant les systèmes statistiques les moins développés,
- ✓ Pour ce qui concerne l’aspect mutualisation : le transfert de compétences pour l’africanisation de l’assistance technique. Les problèmes de capacités d’absorption au niveau des pays<sup>113</sup> ne permettaient pas de mettre en place des processus d’amélioration durables et l’assistance technique se trouvait de facto en position de substitution du personnel local. L’objectif qui était de développer des compétences locales qui soient plus stables et plus solides au niveau régional (coopération Sud/Sud) voulait être non seulement une solution pratique et fonctionnelle au transfert de savoir et de savoir-faire mais aussi un levier fort pour le renforcement des capacités, en phase avec les objectifs de développement de l’époque.

Il faut aussi noter que ceci a permis de resserrer l’offre d’assistance technique de la France a un moment où les ressources pour la coopération ont commencé de baisser et où il est devenu de plus en plus difficile de trouver de bons candidats pour les postes d’assistance technique sur le terrain.

Cette approche a mené à la création d’AFRISTAT en 1993, au renforcement du transfert de la formation statistique du CESD-Paris, engagé dès les années 70, vers les écoles africaines (ENSEA et ISSEA puis ENSAE après sa création en 2006)<sup>114</sup>, puis plus tard à la mise en place du réseau entre les écoles de formation statistiques (CODESA)<sup>115</sup>.

Dès lors, les programmes statistiques pays ont progressivement disparu (il n’y en a plus qu’un seul à Madagascar avec un seul ETI sur place) et la plus grande partie des financements sont dirigés vers les

<sup>113</sup> En particulier ceux liés à la faiblesse (quantité et qualité) du personnel local et à sa rotation rapide.

<sup>114</sup> Au départ le transfert s’est fait vers 4 écoles régionales. L’IAMSEA (Institut africain et mauricien de la statistique et de l’économie appliquée) qui était installé à Kigali, au Rwanda, a fermé à la suite des événements que ce pays a connus en 1994. La mission d’enseignement a alors été reprise par le DSD-ENEA du Sénégal, ancêtre de l’ENSEA.

<sup>115</sup> Conférence des Directeurs des Ecoles statistiques africaines – 2006.

plateformes (contribution au Fonds et ETI à AFRISTAT, résidus d’appuis aux enseignements et préparation du concours commun pour les écoles). Les demandes d’appui des pays adressées à l’INSEE et/ou au MAEDI sont systématiquement renvoyées vers ces plateformes régionales<sup>116</sup>.

**Tableau 7 : Logique d’intervention de la coopération statistique de la France en Afrique.**

OBJECTIF GÉNÉRAL	PRINCIPES OPÉRATIONNELS	MODALITÉS D’INTERVENTION
Contribuer au renforcement des capacités statistiques des Etats africains	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Régionalisation</li> <li>✓ Mutualisation</li> <li>✓ Concentration</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Création d’AFRISTAT</li> <li>✓ Renforcement des écoles</li> <li>✓ Diminution des programmes pays</li> </ul>

## 4.2. AFRISTAT

### 4.2.1. DESCRIPTION DE L’ORGANISATION

L’observatoire économique et statistique d’Afrique subsaharienne (AFRISTAT), organisation internationale établie à Bamako (Mali), est chargé du renforcement et de l’harmonisation des statistiques en Afrique. Il a été institué entre les 14 pays africains membres de la Zone franc par le Traité d’Abidjan du 21 septembre 1993. La France a joué un rôle moteur dans la création d’AFRISTAT<sup>117</sup> et continue d’être l’un de ses principaux partenaires. L’objectif d’AFRISTAT était alors de constituer un pôle régional d’expertise pour pallier la faiblesse méthodologique et le manque de capacités des instituts nationaux de statistique, qui les empêchaient de produire les données fiables et actualisées nécessaires au pilotage des politiques de développement.

#### Membres

Le nombre d’Etats membres s’est accru de moitié depuis sa création : en avril 1998, la Guinée-Bissau et la Mauritanie ont rejoint AFRISTAT ; la Guinée, le Cap Vert et le Burundi sont devenus Etats membres respectivement en septembre 2000, septembre 2002 et avril 2006 ; Djibouti et Sao Tome ont adhéré en 2012, Madagascar en 2013; la demande d’adhésion de la RD Congo n’a pas encore été reçue. Ceci porte à 21 (et bientôt 22) le nombre d’Etats membres<sup>118</sup>.

#### Mission

AFRISTAT a pour mission de contribuer au développement des statistiques économiques, sociales et de l’environnement dans les Etats membres et de renforcer leurs compétences. Pour cela les équipes d’AFRISTAT interviennent dans des domaines très divers au cœur des missions des instituts nationaux de statistique des pays membres, parmi lesquels : organisation et gestion des systèmes statistiques, comptabilité nationale et macroéconomie, prix et enquêtes sur les dépenses des ménages, suivi du secteur informel, statistiques agricoles, traitement des données, diffusion des données statistiques,

<sup>116</sup> Depuis un an, l’INSEE reprend des contacts directs avec certains pays, mais en nombre très limité pour le moment.

<sup>117</sup> Le concept initial de l’Observatoire a été développé par un groupe de spécialistes venant de l’INSEE, du MAE et de la DG Trésor. Ce concept a ensuite été discuté avec les pays partenaires à différents niveaux (INS, Ministères des finances). Ensuite, la France a contribué rapidement au premier Fonds donnant ainsi à l’Observatoire une marge de manœuvre suffisante pour lancer les programmes de travail. Enfin, la France a rapidement déployé une assistance technique pointue pour développer rapidement les compétences de l’Observatoire et apporter un soutien au pays.

<sup>118</sup> Au terme de l’article 5 du traité, tout Etat d’Afrique Subsaharienne ou de l’Océan indien peut être admis à AFRISTAT. Voir liste des pays en annexe 15.

etc.. AFRISTAT s’inscrit ainsi dans la préoccupation africaine d’intégration économique régionale qui suppose l’homogénéité et la comparabilité des informations statistiques.

Une liste des réunions et ateliers qui ont eu lieu entre 2005 et 2014 est donnée en annexe 16. Le tableau de l’annexe montre que le nombre des événements a largement diminué mais que les thèmes traités se sont, eux, élargis. L’annexe présente aussi des informations sur les missions des experts AFRISTAT par thèmes et par pays membres.

### **Gouvernance interne**

L’autorité suprême d’AFRISTAT est le Conseil des Ministres qui se réunit une fois par an. La direction et la gestion de l’Observatoire sont assurées par un Directeur Général, assisté d’un Directeur Général Adjoint. Il est placé sous l’autorité du Comité de direction composé par :

- ✓ les Directeurs des Instituts nationaux de statistique
- ✓ les Directeurs des études des Banques centrales des pays membres
- ✓ les représentants des unions économiques et monétaires auxquelles appartiennent les pays membres.

Le Comité de direction est assisté par un Conseil Scientifique où siègent en particulier des représentants des utilisateurs, des organisations internationales et des universités. En tant que soutien d’AFRISTAT, la France (MAEDI et INSEE) participe à la fois au comité de direction et au conseil scientifique<sup>119</sup>.

## **4.2.2. FINANCEMENT**

### **Ressources propres**

Un Fonds de capitalisation a été mis en place avec pour objectif de contribuer aux ressources d’AFRISTAT par l’utilisation des produits financiers dégagés par le placement de son capital. Ce dernier est ouvert aux Etats membres, aux nouveaux Etats africains qui adhèrent à l’institution et aux souscripteurs qui désirent apporter leur concours au développement des activités d’AFRISTAT<sup>120</sup>, comme la France par exemple.

Au jour d’aujourd’hui, les contributions des Etats membres au 2ème Fonds AFRISTAT ont été honorées à un taux de 75.8% (à titre de comparaison, ce taux était de 69.9% en 2011. Il n’y a eu donc qu’un faible rattrapage dans les 4 dernières années). Certains pays se sont acquittés de leur contribution en un versement initial<sup>121</sup> comme cela était recommandé, d’autres n’ont encore rien payé ou très peu<sup>122</sup>. Il faut noter que le montant des contributions demandées aux Etats membres a plus que doublé entre le 1er et le 2ème fonds, évidence du succès d’AFRISTAT à ses débuts.

La contribution française au 1er fonds s’est montée à 2 286 735 euro (1998-2005), soit 63% du total des contributions des Etats membres, et celle au 2ème fonds à 4 Mo d’euro (2006-2015), soit 40% du total des contributions des Etats membres. Cette dernière contribution a été payée en plusieurs tranches (des tranches annuelles pour les 4 dernières années)<sup>123</sup>.

---

<sup>119</sup> L’influence de la France dans le Comité de Direction d’AFRISTAT est de moins en moins forte, résultat d’une réserve liée à la non-ingérence dans la marche de l’Organisation. Pourtant, bien que diminuant, cette influence demeure bien réelle dans les contacts hors de la session. Il n’y a pas de concertation préalable avant les réunions entre le MAEDI et l’INSEE pour préparer une position commune mais les contacts sont très étroits sur place.

<sup>120</sup> Le premier Fonds a couvert la période 1998-2005. Le deuxième fonds 2006-2015 vient à échéance à la fin de l’année prochaine. L’Institution a engagé les contacts avec ses pays membres et les potentiels bailleurs de fonds pour mobiliser les ressources nécessaires au 3<sup>ème</sup> Fonds 2016-2025.

<sup>121</sup> Benin, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Congo, Gabon, Mali et Togo

<sup>122</sup> Cap Vert, Centrafrique, Comores, Guinée Bissau.

<sup>123</sup> Rapporté à des contributions annuelles, l’investissement de la France dans le fonds AFRISTAT s’est élevé à 285 000 euro par an sur la période du 1er fonds et à 400 000 euro par an pour le 2ème fonds.

### **Prestations de services**

L’Observatoire est rétribué pour les services qu’il rend à des organisations internationales, régionales et sous régionales comme la BAD et l’UEMOA. A titre d’illustration de cette coopération avec d’autres bailleurs de fonds, la BAD a mis près de 4 Mo de \$ à disposition d’AFRISTAT et de ses pays membres dans le cadre de son 3<sup>ème</sup> Programme de renforcement des capacités statistiques (PRCSIII – voir détails en annexe 17). L’Observatoire a aussi reçu des appuis financiers d’autres organisations comme l’ACBF<sup>124</sup> ou la Banque mondiale<sup>125</sup>.

Le budget prévisionnel pour l’année 2015 a été fixé à 2640 Mo de FCFA (environ 4 Mo d’euros)<sup>126</sup>. C’est un niveau qui est largement en baisse par rapport aux années précédentes et qui équivaut à ce qu’il était pour l’année 2006. Il tient compte des contraintes financières du moment et de la transition entre deux fonds (2<sup>ème</sup> fonds 2006-2015 et 3<sup>ème</sup> fonds 2016-2025). L’ensemble des contributions extérieures (contribution française incluse) permet de couvrir environ 64% des dépenses totales de l’Observatoire (mais seulement 25% des dépenses en personnel), le reste revenant aux ressources du Fonds. Au niveau des dépenses, l’investissement ne représente que 3% des dépenses totales et les dépenses de fonctionnement 97%. Sur ce montant, 30% est alloué au paiement des salaires des experts et des charges associées, 50% au fonctionnement courant et 20% aux missions et réunions.

#### **4.2.3. EVALUATIONS ET SUITES**

En 2003, une évaluation d’AFRISTAT avait été réalisée par une équipe d’experts sous un financement de l’UE au moment du départ du premier Directeur de l’Observatoire à la fin de son deuxième mandat. A l’orée du 2<sup>ème</sup> fonds, elle constatait, malgré le retard de paiement de certaines contributions, que le pari de l’appropriation était bien avancé. Elle se félicitait des progrès faits dans l’africanisation des experts et le transfert de compétences. Elle insistait sur l’importance à donner à la consolidation de la maîtrise technique à AFRISTAT et sur une plus grande coordination avec les Etats membres. Elle mettait pourtant en garde sur une croissance trop rapide et non maîtrisée des activités de l’Observatoire.

Une évaluation approfondie d’AFRISTAT a été effectuée à la demande de l’organisation elle-même en 2011<sup>127</sup>, quelques années avant la fin du deuxième mandat du 2<sup>ème</sup> Directeur d’AFRISTAT. Cette évaluation a étudié l’organisation et le fonctionnement d’AFRISTAT, ainsi que la perception de son action par les Instituts nationaux de statistique qui bénéficient de son assistance. Elle a aussi été l’occasion de faire un audit organisationnel et une analyse financière devant aider à engager le processus de préparation du 3<sup>ème</sup> fonds. Le rapport d’évaluation a été présenté au comité de Direction d’AFRISTAT en juin 2011. En annexe 18, est donné un tableau reprenant les principales recommandations de l’évaluation et les suites qui leurs ont été données depuis (AFRISTAT 3 ans après). Il ressort de l’analyse du tableau que sur certaines questions clés, peu voire pas de progrès ont été faits depuis. Ceci concerne en particulier la programmation stratégique, le suivi/évaluation des résultats et des performances, la mise en valeur des travaux des experts et la mobilisation des expertises dans les Etats membres.

<sup>124</sup> Organisation gestionnaire du Fonds de renforcement des capacités en Afrique. Le fonds n’intervient pas spécifiquement dans le domaine de la statistique mais couvre de nombreuses actions de renforcement de capacités en Afrique.

<sup>125</sup> En particulier à travers son « trust fund » pour le renforcement des capacités. Voir section 3.2.3.1.

<sup>126</sup> Relevé de conclusion de la 30ème réunion du comité de direction d’AFRISTAT - Bamako, les 17 et 18 septembre 2014.

<sup>127</sup> Evaluation stratégique et organisationnelle d’AFRISTAT. Travail réalisé par la société InSyDe. 2011.

### 4.3. LE RESEAU DES ECOLES

#### 4.3.1. DESCRIPTION RAPIDE DU RESEAU

Le réseau est constitué de **trois écoles francophones de statistique**, implantées respectivement au Cameroun (ISSEA<sup>128</sup>), en Côte d’Ivoire (ENSEA<sup>129</sup>) et au Sénégal (ENSAE<sup>130</sup>). L’admission aux cycles de formation initiale (*Ingénieur Statisticien Economiste/ISE et Ingénieur de Travaux Statistiques/ITS*) s’effectue sur la base d’un concours commun d’entrée dans les écoles. L’organisation de ce concours est coordonnée par la Conférence des Directeurs des Ecoles de Statistique Africaines (CODESA) qui associe, outre les écoles, le GENES qui en assure la tutelle technique. AFRISTAT qui a pris partiellement, depuis 2012, le relais du GENES en contribuant à hauteur de 60 000 € au financement des concours, pourrait à terme, assurer l’entièreté de l’organisation de ces concours.

Sur le plan statutaire, ces trois écoles obéissent à des situations juridiques différentes liées à leur origine : alors que l’ENSEA-Abidjan – fondée en 1982 – est une école nationale et que l’ENSAE-Dakar – créée en 2006 – est un démembrement de l’ANSD (INS du Sénégal), l’ISSEA – créée en 1984 - est une institution spécialisée de la Communauté économique et monétaire de l’Afrique centrale (CEMAC). **Elles ont toutes une vocation régionale.**

Chaque année, ces écoles délivrent environ 200 diplômes d’enseignement supérieur à des statisticiens africains (ISE et ITS). En outre, des formations délocalisées de Techniciens et Techniciens Supérieurs sont organisées par l’ENSEA en partenariat avec les INS nationaux au Burkina Faso, à Madagascar, au Niger, en particulier. Ces 3 écoles ont aussi développé des compétences qui vont au-delà de la formation initiale comme la formation continue, l’analyse et la consultation.

A noter que dans le groupe, l’ENSEA-Abidjan a un rôle de leader pour ce qui concerne le développement du système et son ouverture : c’est l’école la plus ancienne et son statut lui a donné, jusqu’ici, la flexibilité nécessaire pour tenter des expériences qui ont ensuite été déployées par les autres (ouverture à la formation continue, laboratoire de langue, ouverture aux étudiants non-francophones, programme de Master, expertises techniques pour des organisations extérieures, jumelage avec des écoles nationales...).

#### ENSEA-Abidjan

Aujourd’hui, l’école accueille plus de 320 élèves dans 5 filières : Ingénieur Statisticien Economiste (ISE – 3ans – Maitrise +), DESS-Analyse Statistique Appliquée au Développement (DESS-ASAD – 2 ans), Ingénieur des Travaux Statistiques (ITS- 2 ans - Licence), Adjoint Technique de la Statistique (AD – 2ans – Bac +) et Agent Technique de la Statistique (AT – 1 an). Pour les filières ITS et ISE, il y a deux options : mathématiques et économie. Il y a entre 15 et 18 enseignants permanents et des chercheurs sur projets que l’école développe avec des bailleurs. Il y a un projet de développer un département exclusivement dédié à la recherche et aux relations extérieures. Les travaux pour le bâtiment devant accueillir l’extension de l’école vont bientôt démarrer. Le financement proviendra du C2D (3 Mo euro pour le bâtiment et 750 000 euro pour le renforcement pédagogique dans le cadre d’un accord avec l’ENSAE Paris). L’école dispose d’un laboratoire de langue qui est utilisé par les étudiants mais aussi par des clients extérieurs.

#### ISSEA-Yaoundé

L’ISSEA est une école sous régionale dont les financements sont assurés par le Commission de la CEMAC. Il y a environ 250 à 300 étudiants chaque année, tous niveaux confondus. L’école forme des Adjoints de la Statistique, des ITS et des ISE. Chaque année, il y a entre 70 et 75 diplômés qui sortent. Pour les filières ITS et ISE, 50% sont des camerounais.

<sup>128</sup> Ecole régionale financée par une contribution de la CEMAC et les droits d’inscription. [http://www.issea-cemac.org/index.php?option=com\\_content&view=frontpage&Itemid=1](http://www.issea-cemac.org/index.php?option=com_content&view=frontpage&Itemid=1)

<sup>129</sup> Ecole nationale à vocation régionale. <http://www.ensea.ed.ci/>

<sup>130</sup> Ecole rattachée directement à l’ANSD (INS du Sénégal). <http://www.ensae.sn/>

### **ENSAE-Dakar.**

L’ENSAE forme entre 150 et 170 étudiants par ans. L’école est intégrée au sein de l’ANSD, ce qui offre certains avantages : bonnes conditions matérielles (découle du bon budget de l’ANSD, partie du budget national) ; accès aux cadres de l’ANSD pour qu’ils interviennent dans les formations (ils sont tous sortis de l’école et bien placés pour dispenser des enseignements ciblés). L’ANSD est étroitement associée à la formation initiale, continue et à la recherche. Elle a toujours accordé un traitement particulier à l’ENSAE (aussi parce que les étudiants sont plus susceptibles de se mobiliser...). Le statut des statisticiens au sein de l’ANSD a été revu pour le rendre plus attractif. Tous les sortants de la première promotion (2011) ont été absorbés par l’ANSD.

#### **4.3.2. APPROCHE ET MUTATIONS**

L’approche des plateformes régionales mutualisées mise en place en 1990 a correspondu à une mutation dans l’appui de la coopération française aux écoles, appui qui était déjà engagé depuis les années 70 dans le cadre d’un transfert de la formation. A partir de cette date, l’objectif a été de responsabiliser les acteurs locaux (pays pour les bourses et enseignants) en leur transférant des capacités (formation des formateurs) et en leur apportant des appuis pédagogiques et matériels (manuels, missions d’enseignements ...). Il y avait une cohérence d’ensemble : les futurs enseignants africains (issus des écoles pour la plupart) ont été formés en France (université) avant de revenir et d’être accompagnés dans leur apprentissage de la formation.

Une deuxième mutation est aujourd’hui envisagée<sup>131</sup> qui devrait s’articuler autour des points suivants :

- ✓ Consolider et étendre le modèle de formation pour qu’il réponde à la demande. Tous les niveaux et tous les partenaires (écoles régionales et nationales) doivent être considérés,
- ✓ Appuyer l’ouverture de nouvelles filières ou de compléments de formation dans des thèmes un peu délaissés par le passé (agriculture, emploi), mais aussi nouveaux (gouvernance) ou transversaux (gestion et planification stratégique, organisation des systèmes, communication),
- ✓ Appuyer l’ouverture vers d’autres pays (anglophones en particulier) et promouvoir le système de formation francophone en Afrique (en particulier, mais pas exclusivement, dans le cadre du projet continental de formation continue).

#### **4.3.3. FORMATION ET SORTANTS**

Les formations données dans les écoles du réseau sont de très haut niveau et cela est reconnu tant dans les pays francophones qu’au-delà<sup>132</sup>. Le concours d’entrée est très difficile : en général seulement 8% des candidats sont admis après le concours commun<sup>133</sup>. L’existence d’une culture commune aux statisticiens francophones (même langage, même vision de la statistique) facilite les échanges et contribue à renforcer la cohérence et la cohésion du système statistique régional. Si ceci peut parfois être difficile à gérer dans le cadre continental (où coexistent d’autres cultures statistiques), cette cohérence du système francophone est considérée par tous les acteurs de la statistique africaine (francophones et non-francophones) comme une richesse pour le continent.

Il n’y a pas de système de suivi des étudiants et sortants bien établi. Concernant les sortants, il y a eu une étude<sup>134</sup> (avant 2000) réalisée par le CESD mais c’était une réalisation ad-hoc. Il n’y a aucun système formalisé pour cela aujourd’hui dans aucune des écoles. Par contre, « à travers les contacts personnels et le bouche à oreille », les Directeurs ont une idée assez précise sur le sujet<sup>135</sup>.

---

<sup>131</sup> Encore une fois sous l’impulsion de l’ENSEA-Abidjan.

<sup>132</sup> Les étudiants d’Afrique du Sud et du Liberia qui suivent les cours en français à l’ENSEA d’Abidjan.

<sup>133</sup> Pour 2014, il y a eu 3500 inscriptions au concours venant de 20 pays africains ; 2900 ont effectivement passés les épreuves. Seulement 200 seront retenus (100 pour le concours ITS et 100 pour le concours ISE).

<sup>134</sup> La référence de l’étude devait être fournie par le CESD.

<sup>135</sup> Par exemple, le Directeur des études de l’ENSAE Dakar a noté que les étudiants d’origine béninoise et togolaise ne rentraient pas souvent au pays à la fin des études. Un grand nombre fait des candidatures dans les universités Nord-américaine et, compte tenu de la qualité de leur formation, sont généralement acceptés. Ensuite, ils restent là-bas et y font

Une autre étude spécifique sur les sortants (étude insertion) a été réalisée en 2004 par l’ENSEA Abidjan<sup>136</sup> et, à partir de cette année, ce type d’enquête devrait être systématisé annuellement. Il y a 3 principaux groupes : ceux qui cherchent à obtenir des bourses aux USA ou au Canada pour poursuivre leurs études (Doctorat), ceux qui rentrent dans les SSN (administrations nationales mais aussi régionales et internationales) et ceux qui vont dans le privé (assurances, Banques ...).

Cependant, l’offre ne répond pas à la demande. Un rapide calcul donne une centaine d’ISE et une centaine d’ITS diplômés chaque année de l’ensemble des 3 écoles pour plus de 20 pays francophones envoyant des étudiants (en moyenne 5 ISE et 5 ITS par pays). Il y a une réelle capacité d’absorption dans les pays pour ces étudiants. Il n’y a d’ailleurs pas d’écho d’anciens élèves sans emploi. En outre, la déperdition est limitée durant les curricula car le niveau d’entrée est très élevé<sup>137</sup>. Les INS n’ouvrent pas suffisamment de postes par rapport à leurs besoins, ce qui contraint les élèves à chercher des emplois en dehors de la statistique.

### Remarques sur les effectifs

Les tableaux sur l’évolution des effectifs à l’ENSEA et à l’ENSAE (donnés en annexe 19<sup>138</sup>) font ressortir les éléments suivants:

- ✓ Les effectifs sont en croissance mais, les écoles ont aujourd’hui presque atteint leur limite de capacité (un peu plus de 300 pour l’ENSEA et l’ISSEA et environ 200 pour l’ENSAE). Et ceci pour tous les niveaux de formation,
- ✓ Les cohortes d’étudiants originaires des pays de localisation des écoles sont très importantes (plus de 60%), ce qui pose question par rapport à leur «vocation régionale»<sup>139</sup>,
- ✓ Certaines nationalités sont pauvrement (voire pas du tout certaines années) représentées dans les effectifs<sup>140</sup>. Il y a des inégalités en termes d’accès aux écoles qui sont principalement dues aux différences dans la qualité des enseignements de base,
- ✓ Les femmes, même si en progression, sont très faiblement représentées (moins de 20%).

#### 4.3.4. OUVERTURE DU SYSTEME

##### Africanisation du concours commun

Cet élément doit être discuté à deux niveaux. Sur le plan de l’organisation, c’est déjà en partie fait avec l’implication d’AFRISTAT. Sur le plan pédagogique, c’est un peu plus délicat. Pour le prochain concours (2015), l’ISSEA et l’ENSEA doivent chacune fournir une épreuve test (mathématique) que seront revues et discutées mais non prises en compte dans le résultat. Il faut signaler que les écoles elles-mêmes ne se sentent pas encore totalement prêtes à résister aux pressions qui s’exerceront sur elles si elles sont responsables des épreuves et préfèrent, pour le moment, laisser la responsabilité de la préparation et de la correction des épreuves au GENES<sup>141</sup>. Il est prévu de faire participer des enseignants africains à la correction des épreuves. Pour ce qui est du jury, les directeurs des écoles en sont depuis longtemps des membres.

L’organisation du concours commun (préparation et correction des épreuves, jury) coûte environ 150 000 euro chaque année pour les deux sections (ITS et ISE). Jusqu’en 2011, tout était payé par le GENES et depuis cette date, AFRISTAT en finance 40%. Le GENES fonctionne sous des budgets triennaux et donc sa contribution est effective jusqu’en 2017. Après, cette contribution dépendra des engagements que pourra prendre la Direction (potentiellement, une nouvelle direction moins ouverte à la coopération qui devra arbitrer de nouvelles restrictions budgétaires). Il y a donc 3 ans

---

leur carrière. Selon lui, sur les 40 ISE sortis de l’école cette année, 6 ont fait des demandes dans des universités nord-américaines (3 ont obtenu des bourses pleines et les 3 autres des demi-bourses) et les autres sont restés dans la région.

<sup>136</sup> La référence de cette étude n’a pu être obtenue ni auprès du CESD ni auprès de l’ENSEA durant l’évaluation. Il a pourtant été confirmé qu’elle a bien eu lieu.

<sup>137</sup> Sur la promotion des 40 ISE de cette année à l’ENSEA Abidjan, seul un élève a abandonné en cours de route.

<sup>138</sup> Malgré une rencontre avec le Directeur lors de la réunion du Comité de Direction d’AFRISTAT et plusieurs relances ensuite, il n’a pas été possible d’obtenir les mêmes chiffres pour l’ISSEA.

<sup>139</sup> Notamment pour l’ISSEA qui est, elle, une école régionale sans ancrage national (contrairement à l’ENSEA et l’ENSAE).

<sup>140</sup> Ceci concerne en particulier la Centrafrique, les Comores, le Congo, Madagascar et le Tchad.

<sup>141</sup> En fait, ces pressions existent déjà mais les Directeurs peuvent en limiter les effets en s’abritant derrière le GENES.

pour tester l’africanisation et trouver des moyens pour que le système soit en mesure de fonctionner même sans l’apport technique du GENES. A noter que la Direction actuelle du GENES serait prête à travailler en appui derrière des partenaires africains le cas échéant.

### **Relations avec les écoles nationales**

Actuellement, certaines écoles nationales sont appuyées par l’ENSEA<sup>142</sup> afin de garantir la qualité de l’enseignement et de mieux préparer les étudiants au concours commun. Les passerelles déjà établies entre les écoles du réseau et les écoles nationales (principalement sous forme de jumelage pour la formation de base d’ATS) pourraient être étendues : les écoles nationales pourraient ouvrir des classes préparatoires pour les niveaux ITS/ISE et ainsi engrener un exercice de compatibilité de leurs curricula avec ceux du réseau. Une étude est en cours en Mauritanie pour apprécier la pertinence d’ouvrir une école nationale statistique. Le système de formation statistique est donc en train de changer et les écoles du réseau ont un rôle essentiel à jouer dans ce cadre.

Récemment, la discussion au sein du CODESA<sup>143</sup> s’est construite autour de la demande de l’école du Bénin à rejoindre le réseau. Pour le CODESA (et pour le GENES), il est essentiel de conserver la qualité des enseignements et des curricula existants. Seules les écoles nationales répondant à ces exigences pourront accéder au réseau. Le CODESA a considéré que ce n’était, pour le moment, pas le cas pour l’école du Bénin. Une mission de reconnaissance sera organisée dans les mois qui viennent pour étudier les points sur lesquels l’école Béninoise (ENEAM) doit progresser.

### **Relations avec les formations dans les pays non-francophones**

Pour beaucoup de statisticiens africains, il faudrait mettre plus en valeur les réussites de la formation statistique francophone sur l’ensemble du continent. Ceci s’entend à travers l’ouverture des curricula à des étudiants non francophones mais aussi à travers un ensemble de partenariats avec des centres de formation anglophones (EASTC, Makerere University, en particulier) afin de plus échanger<sup>144</sup>.

L’ENSEA s’est engagé dans cette voie depuis plusieurs années et elle montre l’exemple pour les autres écoles du réseau. L’objectif n’est pas de développer largement l’accueil des étudiants non francophones car les capacités des écoles sont limitées. Il y a cependant beaucoup à gagner dans le partage des curricula et le transfert de savoirs/pratiques. Le ciblage des pays est aussi important : par exemple, le Ghana n’a pas besoin des écoles francophones (ENSEA en l’occurrence) car les opportunités de formation statistique sont déjà nombreuses pour ce pays. Par contre, d’autres pays n’ont pas ces avantages (Guinée équatoriale, Liberia, Sierra Leone).

Si les formations sont très différentes entre les environnements francophones et anglophones<sup>145</sup> mais il ne faut pas pour autant « antagoniser » mais plutôt chercher les complémentarités et les synergies<sup>146</sup>. L’annexe 20 donne des détails sur les efforts engagés plus spécifiquement par l’ENSEA-Abidjan pour ce qui concerne l’ouverture de l’école et des curricula vers l’Afrique anglophone.

### **4.3.5. EVALUATION DE 2003**

En 2003, une évaluation rétrospective sur la période 1994-2002 a été réalisée par la société « Planistat » à la demande conjointe du Ministère des Affaires étrangères français et de la Commission européenne. Parmi les conclusions de cette évaluation des appuis français et de l’Union Européenne au réseau des écoles, deux sont encore particulièrement pertinentes aujourd’hui :

- ✓ Créer un système de suivi des étudiants qui couvre leur scolarité et leur devenir ;

<sup>142</sup> Niger, Burundi, Madagascar. Il y a eu un échange de curriculum pour les formations Agents et Adjoints de la statistique et les enseignants de l’ENSEA font régulièrement des missions d’enseignement.

<sup>143</sup> Le CODESA (Comité des Ecoles Statistiques Africaines) réunit les 3 écoles régionales. C’est un organe qui permet la coordination de leurs activités ainsi que la réflexion en commun sur des problèmes liés au développement futur de la formation statistique en Afrique et du rôle que le réseau doit y jouer.

<sup>144</sup> Par exemple, le cycle AT spécial développé par l’ENSEA dans le cadre de l’initiation d’une coopération avec le Nigéria – qui n’a jamais aboutie – est maintenant utilisé par l’université de Makerere au Soudan.

<sup>145</sup> Rien n’a été fait jusqu’ici pour comparer effectivement les deux systèmes et identifier de potentielles différences dans la qualité des enseignements et dans celle des étudiants/sortants. C’est l’Université de Southampton qui est le référent qualité pour les universités africaines ayant un département statistique.

<sup>146</sup> Par exemple, la coopération lancée entre l’ENSEA et l’Afrique du Sud a permis d’ouvrir des discussions pour la mise en place d’une école de type ENSEA dans le cadre de la COMESA.

- ✓ Renforcer les actions en cours dans certains pays (Tchad, RCA, Mali, Sénégal, Gabon et Mauritanie), destinées à mieux préparer les candidats au concours, pour lutter contre le fort déséquilibre constaté entre les pays dans la formation des cadres statisticiens, il faudrait élargir la coopération avec d’autres zones linguistiques, en particulier en Afrique de l’Ouest.

Pour la première conclusion, force est de constater que rien n’a vraiment été engagé au niveau des écoles ni au niveau de la coopération française. Pour la deuxième conclusion, des actions ont été effectuées, en particulier en matière de jumelage entre les écoles à vocation régionales et les écoles nationales. Néanmoins, les déséquilibres entre les pays existent toujours.

#### **4.3.6. SYNERGIES AFRISTAT/ECOLES**

En pratique, il existe une synergie entre l’appui apporté par la France à AFRISTAT et celui fourni aux écoles africaines de statistique dans la mesure où ces écoles alimentent AFRISTAT (ainsi que l’ensemble des INS africains) en experts statistiques qualifiés, tout en organisant régulièrement des formations à Bamako à l’invitation d’AFRISTAT. AFRISTAT a pris en charge depuis quelques années une partie du coût du concours commun et apporte une assistance aux écoles dans ses domaines de compétence (participation des experts à des cours et à des formations ponctuelles).

### **4.4. AUTRES BENEFICIAIRES**

#### **4.4.1. ACTIONS SPECIFIQUES DANS CERTAINS PAYS : MADAGASCAR, COTE D’IVOIRE ET SENEGAL**

Avant la mutation vers le système des plateformes régionales mutualisées, la coopération statistique française se déployait une assistance technique dans de nombreux pays<sup>147</sup>. Aujourd’hui, ce type d’appui n’existe plus que pour Madagascar où un ETI est toujours en poste ; il est probablement le dernier. L’identification des besoins en ETI et leur sélection (termes de référence, comité de sélection...) étaient autant d’occasions de coordination entre le financeur (MAEDI) et le fournisseur d’appui technique (INSEE). Ces opportunités ont largement diminué dans les dernières années.

Au Sénégal, le MAEDI a appuyé l’ANSD dans le cadre du volet statistique du projet FSP n°2007-57, essentiellement à travers la fourniture de matériel. En Côte d’Ivoire, une intervention statistique a également été mise en place dans le cadre du C2D, géré par l’AFD, afin de contribuer à l’organisation du recensement de la population.

A noter aussi qu’il y a eu des appuis techniques, très ponctuels, de l’INSEE à certains pays africains, dans le cadre d’ERETES en particulier. Très récemment, l’INSEE s’est ouvert à des contacts plus directs avec des INS. Une convention de coopération a été signée avec celui de la Côte d’Ivoire pour la période 2013-2015, notamment en lien avec le financement débloqué pour la statistique sur le C2D 2013-2015 (recensement de la population – cartographie -, coordination statistique, comptes nationaux). En novembre 2014, l’INSEE a aussi organisé, à la demande du Sénégal, une visite sur le thème « confidentialité des données statistiques et diffusion des micro-données » à laquelle ont également participé AFRISTAT et des représentants de 4 autres INS à la pointe sur cette question (Niger, Côte d’Ivoire, Cameroun et Mali).

#### **4.4.2. INSTITUTIONS/PROGRAMMES**

D’autres appuis transversaux ont été réalisés :

- ✓ Paris21<sup>148</sup> a été financé par la France jusqu’en 2009 (1,4 millions d’euros entre 1999-2007 et 45.000 euros en 2009). Alors que les contributions des autres principaux donateurs ont plutôt augmenté (Grande-Bretagne et Banque mondiale en particulier), celles de la France se sont interrompues.

<sup>147</sup> Dans les années 80, il y a eu jusqu’à 5 assistants techniques résidents auprès de l’INS de la Côte d’Ivoire ; entretien avec le DG de l’INS de Côte d’Ivoire – 16 septembre à Bamako.

<sup>148</sup> Paris21 (Partenariat Statistique au service du développement au XXIème siècle) est un partenariat mondial (placé auprès de l’OCDE à Paris) qui a pour mission le renforcement des capacités statistiques dans les pays en développement (l’Afrique étant une priorité géographique de Paris21). Cette organisation créée en 1999 mais n’a cependant commencé à fonctionner effectivement qu’en 2003. [www.paris21.org/](http://www.paris21.org/)

- ✓ Fonds fiduciaire pour le renforcement des capacités statistiques géré par la Banque mondiale<sup>149</sup>. Un total de 1 million d’euros a été versé par la France à ce fonds en 2004-2006 et aucun versement n’a plus été effectué depuis.

#### 4.5. ELEMENTS SUR LES BENEFICIAIRES ULTIMES DE L’APPUI FRANÇAIS A LA STATISTIQUE

A l’exception de Madagascar (et de quelques activités en nombre limitées au Sénégal et en Côte d’Ivoire), la coopération statistique française est entièrement dirigée vers les plateformes régionales qui, elles, sont en charge du soutien direct aux pays. Les pays qui bénéficient de ces appuis sont essentiellement francophones<sup>150</sup> et couvrent presque exclusivement les membres d’AFRISTAT<sup>151</sup>.

L’annexe 16 donne des éléments sur le nombre de missions d’experts d’AFRISTAT reçus par chaque pays membre et l’annexe 19 les effectifs par pays de l’ENSEA-Abidjan et de l’ENSAE-Dakar. Les pays hôtes des écoles du réseau (Cameroun, Côte d’Ivoire et Sénégal) ont certainement plus profité des appuis français, non seulement parce qu’ils ont pu former plus d’étudiants mais aussi parce qu’ils ont bénéficié de missions d’enseignements des cadres d’AFRISTAT<sup>152</sup>.

Les situations des systèmes statistiques des pays d’AFRISTAT sont très variées. Elles sont présentées ci-dessous à partir des informations du site d’AFRISTAT, résultats d’une mise à plat des systèmes statistiques de ses Etats membres réalisée en 2005. Cet exercice, incomplet, n’a pas été mis à jour depuis.

Le **Benin** a révisé sa loi statistique en 1999 et a mis en place un nouveau Conseil National de la Statistique l’année suivante. Il a depuis réalisé de gros progrès en matière de production et de diffusion. Il a gagné plus de 18 points sur l’échelle du « Statistical Capacity Index – SCI » de la banque mondiale entre 2009 et 2013, se positionnant ainsi au-dessus de la moyenne africaine. Le Benin a ratifié la Charte Africaine pour la Statistique en 2012. Placé sous la tutelle du ministère des Finances, l’Institut National de la statistique et de l’Analyse Economique (INSAE) est un établissement public à caractère scientifique doté de la personnalité morale et de l’autonomie financière qui compte 80 employés (1 statisticien pour 125 000 habitants). Son site internet ([www.insae-bj.org](http://www.insae-bj.org)) permet d’accéder à des informations clés sur l’économie et le tissu social du pays pour des années récentes (2011 pour l’éducation et l’emploi, 2012 pour la comptabilité nationale et 2013 pour la démographie). Il y a aussi sur le site l’ensemble des publications ainsi que les fichiers des résultats de l’EDS 2006 et les résultats intermédiaires du RGPH 2013.

La loi statistique du **Burkina Faso** a été remaniée en 2007 ; elle organise les responsabilités et fonctionnement de l’Institut National de la Statistique et de la Démographie (INSD) doté en 2000 de la personnalité juridique et de l’autonomie financière et placé sous la tutelle technique du Ministère de l’Économie et du Développement. Le système statistique est placé au niveau 70 sur l’échelle du SCI de la banque mondiale ce qui le positionne parmi les pays les mieux côtés. Le site internet de l’INSD ([www.insd.bf](http://www.insd.bf)) permet d’accéder à de nombreuses informations statistiques mais assez anciennes (2005 pour les comptes nationaux, 2006 pour la population, 2007 pour l’éducation et l’emploi, 2008/09 pour la production agricole, 2009 pour la pauvreté). Le site est équipé d’un portail qui permet de sélectionner et de visualiser (tableaux, graphes...) de nombreuses informations. Le Burkina Faso est le pays qui a le plus bénéficié des appuis missions d’AFRISTAT entre 2005 et 2011.

<sup>149</sup> Il s’agit d’un fonds fiduciaire, constitué de plusieurs bailleurs de fonds dont la France, qui a été constitué pour améliorer l’efficacité des systèmes statistiques nationaux dans les pays en développement (l’Afrique étant une priorité des actions menées dans le cadre de ce fonds). Son objectif est de renforcer les systèmes statistiques nationaux pour soutenir les stratégies de réduction de la pauvreté et d’autres objectifs de développement; ce qui s’effectue par l’amélioration durable de la capacité du système statistique national à produire, analyser, diffuser et utiliser des statistiques opportunes.

<http://www.worldbank.org/en/data/statistical-capacity-building/trust-fund-for-statistical-capacity-building>

<sup>150</sup> Des étudiants ressortissants de l’Afrique du Sud et du Liberia suivent des cursus spéciaux à l’ENSEA-Abidjan et en couvrent une partie des frais. Les pays anglophones de la CEDEAO ont été parfois associés à des travaux techniques, comme par exemple la mise en place de l’outil ERETES, ou invités à des échanges d’expérience.

<sup>151</sup> La RDC bénéficie d’appuis alors qu’elle n’a pas encore officiellement posé sa candidature pour devenir membre. A noter deux membres d’expression portugaise : Cap vert et Guinée équatoriale.

<sup>152</sup> Ceci est clairement visible dans l’annexe 16 pour le Cameroun et le Sénégal.

Le **Burundi** n'a rejoint AFRISTAT qu'en 2006 et il a depuis progressé sur l'échelle de l'indice des capacités statistiques passant de 44 à 62 entre 2006 et 2013 (+18 points), juste au-dessus de la moyenne africaine. Le cadre réglementaire pour la statistique est constitué de trois textes fondateurs : la loi sur l'organisation de la statistique de 2007 et les lois sur le Conseil National de l'Information Statistique (CNIS) et sur l'Institut de Statistiques et d'Etudes Economiques du Burundi (ISTEEBU) de 2008. L'ISTEEBU est un établissement public à caractère administratif, doté de la personnalité juridique, d'un patrimoine, et d'une autonomie financière et organique. Le site internet de l'ISTEEBU ([www.isteebu.org](http://www.isteebu.org)) ouvre l'accès à des données générales et sectorielles peu récentes (2008 pour la population, 2010 pour les statistiques sociales, 2011 pour la comptabilité nationale et 2012 pour l'agriculture). Les données de l'ECVMB de 2013 (enquête sur les conditions de vie) ne sont pas disponibles.

L'Institut National de la Statistique (INS) du **Cameroun**, créé en 2001, est doté d'une personnalité juridique et de l'autonomie financière. Il travaille en étroite relation avec un Conseil National de la Statistique impliqué dans la programmation et le suivi des programmes statistiques. Les performances statistiques du pays ont baissé entre 2009 et 2013 selon le SCI de la Banque mondiale. En matière de diffusion, l'ensemble des publications de l'INS est disponible sur son site internet ([www.statistics-cameroon.org](http://www.statistics-cameroon.org)) où plusieurs banques de données sont accessibles : un système intégré de gestion des données, un portail d'accès avec des possibilités d'extraction de données d'enquêtes ménages sous forme de tableaux de graphes ou d'autres analyses et un base de type Devinfo (CAM sed) sur la situation économique et sociale. Les données contenues dans ces bases sont anciennes mais le site, dans sa section « statistiques » donne des données plus récentes (2013). Il y a deux grosses enquêtes ménages en cours (ECAM 5 et MICS 4).

Le **Cap Vert** a rejoint AFRISTAT en 2002 mais il ne participe plus aux activités (et ne paie plus sa contribution) depuis quelques années. La loi statistique de 2009 organise le travail de l'Instituto Nacional de Estatística (INE), du Conselho Nacional de Estatística (CNEST) et des autres producteurs de données du pays. L'indice de capacités statistiques de la Banque mondiale est très haut (75 en 2013 – meilleur score des pays AFRISTAT) et a progressé de 12 points entre 2009 et 2013. Les données disponibles sur le site de l'INE ([www.ine.cv](http://www.ine.cv)) sont pourtant assez anciennes (2008 pour les données économiques et 2010 pour les données sociales en général).

Les **Comores** ont entamé en 2005 une réflexion sur l'organisation et le fonctionnement de leur système statistique national dans le cadre des travaux liés à la formulation de leur SNDS. Le projet de loi statistique se déploie autour de la création d'un Institut de la Statistique et des Etudes Economiques et Démographiques (INSEED) et d'un Conseil National de la Statistique. Le site internet de l'INSEED est en construction (<http://www.cgplan-comores.org>).

La loi statistique du **Congo** date de 1982 et elle fait depuis quelques années l'objet d'une revue en vue de son actualisation. Elle a été complétée par plusieurs décrets d'application comme celui instituant la Commission Supérieure de la Statistique. Le Centre national de la statistique et des études économiques (CNSEE) est actuellement une Direction générale du Ministère du plan et de l'aménagement du territoire (Décret 2003). Le Congo se positionne au-dessous de la moyenne africaine sur l'échelle de l'indice de capacité statistique de la Banque mondiale. Le site du CNSEE ([www.cnsee.org](http://www.cnsee.org)) permet d'accéder aux résultats des enquêtes emploi de 2012 et EDS de 2013. Le reste des informations est très pauvre.

La loi statistique de **Côte d'Ivoire** a été très récemment revue (2013 - aspects organisation et fonctionnement du SSN) mais, dès 1994, le Conseil National de la statistique a été mis en place et l'Institut National de la Statistique érigé en une Société d'Etat. C'est dans ce cadre rénové qu'a été lancé le recensement de la population de 2014 qui a occupé l'ensemble du personnel de l'INS. Suite aux événements politiques des dernières années, l'indice de capacités statistiques de la Banque mondiale a baissé entre 2009 et 2013 et place la statistique ivoirienne au même niveau que celle des Comores ou de la RCA. Pourtant, par rapport à ces deux autres pays, la Côte d'Ivoire a un grand passé statistique et bénéficie d'un grand nombre de statisticiens bien formés. Le rattrapage et le repositionnement de l'INS parmi les offices innovants en Afrique est un objectif central de l'équipe de Direction. Sur le site de l'INS ([www.ins.ci](http://www.ins.ci)) il y a un portail d'accès aux données qui est similaire à ceux d'autres pays AFRISTAT (extractions sous formes de tableaux ou graphes) mais là aussi les

données disponibles sur le portail sont anciennes. Le site donne accès à un système de vente en ligne des données et à une base d’archivage des enquêtes.

C’est en 2002 que le Bureau Central du Recensement (BCR) et la Direction Nationale de la Statistique de (DINAS) de **Djibouti** ont été fusionnés dans une unique entité : la Direction de la Statistique et des Etudes Démographiques (DISED). Le pays est noté 47 en 2013 sur l’échelle de l’indice de capacité statistique de la Banque mondiale, en légère baisse par rapport à son niveau de 2005 (50). Ceci en fait un des systèmes les moins performants de la zone francophone africaine. Les seules données qui ont pu être trouvées via internet sont celles de l’annuaire statistique de 2012 mais qui couvre des données entre 2009 et 2001. Il n’y a pas de site internet fonctionnel.

Après un diagnostic engagé en 2008, un projet pour la rénovation de la loi statistique a été présenté au Parlement du **Gabon** en 2013. Pour le moment, c’est la Direction générale de la statistique et des études économique (DGSEE) qui est responsable de la production statistique dans le pays. Elle a été créée en 1976 et est une direction générale de l’administration centrale placée sous l’autorité du ministre de l’Economie. L’indice de capacité statistique est estimé par la Banque mondiale à 49 (soit au même niveau que la RDC) et donc bien au-dessous de la moyenne africaine. Le site de la DGSEE ([www.stat-gabon.org](http://www.stat-gabon.org)) a été construit récemment avec l’appui des experts d’AFRISTAT et reste peu informatif pour le moment.

La nouvelle loi statistique de **Guinée** date de 2014 : elle met en place le Conseil National de la Statistique (CNS) et l’Institut National de la Statistiques (INS) comme les organes centraux de l’organisation et du fonctionnement du système statistique national. La Guinée a rejoint AFRISTAT en 2000 et cela lui a permis en 2004 d’atteindre le niveau de 67 sur l’échelle de l’indice des capacités statistiques de la Banque mondiale. Aujourd’hui la Guinée se positionne au niveau de 56, juste en-dessous de la moyenne africaine. Des données sont disponibles sur le site de l’INS ([www.stat-guinee.org](http://www.stat-guinee.org)) mais elles sont peu récentes (2011 pour les comptes nationaux et le commerce extérieur, 2012 pour les autres annuaires statistiques). Des résultats préliminaires du RGPH 2014 et de l’enquête EDS 2012 sont aussi disponibles.

La **Guinée Bissau** n’a rejoint AFRISTAT qu’en 1999. Le système statistique national est régi par la loi de 1991 mais une rénovation est en cours. Un projet de réforme a été réalisé en 2004 et est toujours en discussion. Dans ce cadre, l’Instituto Nacional de Estatística (INE) est l’organe central du Système statistique national (SEN). L’indice de capacité statistique de la Banque mondiale est de 51 en 2013. Le site de l’INE ([www.stat-guineebissau.com](http://www.stat-guineebissau.com)) donne accès à un portail d’extraction de graphes et tableaux (type BAD) mais les données restent anciennes (2009-2010). Il est pourtant possible d’accéder à deux publications récentes sur les comptes nationaux (comptes définitifs 2012 et provisoires 2013) et sur l’annuaire statistique 2014.

La loi statistique de **Guinée Equatoriale** a été revue en 2001: elle organise le système national autour de l’Instituto Nacional de Estadística (INE) et du Consejo Nacional de Estadística (CNE). L’indice de capacité statistique de la Banque mondiale est estimé à 35, soit le plus bas de tous les pays membres d’AFRISTAT (deux fois moins que pour le Burkina Faso et un peu plus que la moitié de la moyenne africaines). Le site internet de l’INE ([www.dgecnstat-ge.org](http://www.dgecnstat-ge.org)) contient peu de statistiques récentes (2002 pour l’éducation, 2004 pour le PIB) et donne accès à d’anciennes publications.

La loi statistique du **Mali** a été révisée en 2005 et a ouvert la voie à la transformation de la Direction de la Statistique en un établissement public à caractère scientifique et technologique, l’INSTAT. Il est aujourd’hui placé sous la tutelle du Ministère des Finances. Avec un indice de capacité statistique de 68 en 2013 (inchangé depuis 2009), le système statistique malien se positionne au-dessus de la moyenne africaine et à un niveau proche de celui du Burkina Faso voisin. Il y a 1 statisticien pour 70 000 habitants. Le site internet de l’INSTAT ([www.instat.gov.ml](http://www.instat.gov.ml)) est actuellement en cours de rénovation.

**Madagascar** est le seul pays qui bénéficie encore d’un appui direct de la part de coopération statistique française et où il y a encore un ETI en poste. Le pays n’a intégré AFRISTAT que très récemment (2013). Des études sont en cours pour réviser la loi statistique qui est très ancienne (1947). Des décrets d’application ont été pris pour la création du Comité de Coordination des Informations Statistique et Economique (C.C.I.S.E.) en 1989 et de l’Institut National de la Statistique (INSTAT) en 1995. Ce dernier a ensuite été transformé en EPIC en 1998. Le pays se positionne un peu

au-dessus de la moyenne africaine sur l'échelle de l'indice de capacité statistique de la Banque mondiale, un niveau inchangé depuis 2004. Le site internet de l'INSTAT ([www.instat.mg](http://www.instat.mg)) donne accès aux résultats des enquêtes (ENS OMD de 2012-2013 et ENEMPSI 2012) et à des indicateurs classés par thèmes (Madagascar en chiffres) mais qui couvrent des périodes anciennes (2010 pour la pauvreté, 2008 pour les comptes nationaux).

La **Mauritanie** a rejoint AFRISTAT en 1998. La loi statistique en vigueur a été adoptée en 2005 mais les décrets de mise en place de l'Office National de la Statistique (ONS) et du Conseil national de la Statistique (CNS) datent respectivement de 1999 et de 2006. Sur l'échelle de l'indice des capacités statistiques de la Banque mondiale, elle se place sur la moyenne africaine (60) et cette position est restée stable entre 2009 et 2013 (56 en 2004). Le site internet de l'ONS ([www.ons.mr](http://www.ons.mr)) permet l'accès à un portail de données (type BAD) avec des informations anciennes (2008-2010) mais aussi aux publications pour des statistiques 2010-2011. Il y a aussi une banque de données MauritInfo (type DevInfo) et des données d'archives. Enfin, le site donne les résultats préliminaires du RGPH 2012.

La loi statistique du **Niger** a été revue en 2004 et elle organise le système statistique national qui est composé du Conseil National de la Statistique (CNS), de l'Institut National de la Statistique (INS) établissement public à caractère administratif, des services chargés d'élaborer les données statistiques des départements ministériels ainsi que ceux des organismes publics et parapublics et des écoles nationales de formation statistique et démographique. L'indice de capacité statistique montre une évolution très positive entre 2009 et 2013, le niveau dépassant 70 points et positionnant le Niger au même niveau que le Sénégal ou le Burkina Faso. Il y a seulement 1 statisticien pour 230 000 habitants. Le site internet de l'INS ([www.stat-niger.org](http://www.stat-niger.org)) permet l'accès aux annuaires statistiques et à plusieurs bases de données (Nigerinfo, recensement de 2001, recensements agricoles et archives).

La loi statistique de la **République Centrafricaine** a été révisée en 2001, établissant en particulier un Conseil Statistique. En 2006, les statuts de l'Institut Centrafricain de la Statistique et des Etudes Economiques et Sociales (ICASEES) ont été approuvés. Il succède à la Direction Générale de la Statistique (site internet provisoire : <https://sites.google.com/a/minplan-rca.org/www/icasees>).

La **RDC** n'est pas encore membre d'AFRISTAT mais a déjà reçu des appuis techniques spécifiques des experts de l'Observatoire. L'Institut National de la Statistique (INS) qui a été érigé en établissement public sous la tutelle du ministère du Plan en 2009 est l'organe central du système statistique national. L'indice de capacité statistique de la Banque mondiale est estimé à 50 pour 2013, soit un saut important de +21 points par rapport au score de 2009. Pourtant, ce chiffre reste bien au-dessous de la moyenne africaine. Le site internet de l'INS (<http://ins-rdc.org>) est peu renseigné : on y trouve des informations sur la SNDS et le recensement de la population ainsi que des résultats des enquêtes EDS 2007 et 1-2-3 de 2012.

**Sao Tome** n'a rejoint AFRISTAT que récemment (2013) mais a déjà bénéficié de missions d'experts dès 2010. L'Instituto Nacional de Estatística (INE) a été mis en place en 1998 comme organe central de la statistique dans le pays. Son site internet ([www.ine.st](http://www.ine.st)) permet d'accéder aux résultats du recensement de 2012 et à ceux des enquêtes QUIBB de 2005, MICS de 2006 et EDS de 2009. Il ouvre sur un portail d'accès aux données (type BAD avec extraction vers des tableaux et graphes). D'autres statistiques, peu récentes (2008 pour les comptes nationaux), sont aussi en accès direct.

Avec un office statistique de plus de 250 statisticiens, le **Sénégal** se place très haut pour le nombre de statisticien par habitant (1 pour 50 000 habitants). Avec un indice de capacité statistique de plus de 70 points, le Sénégal est dans le peloton de tête africain sur ce plan. La loi statistique de 2004 a ouvert la voie à la création de l'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD) en 2012, agence dotée de la personnalité juridique et d'une autonomie de gestion et à laquelle est aujourd'hui rattachée l'Ecole Nationale de la Statistique et d'Analyse Economique (ENSAE). La loi a été profondément révisée en 2012. Un Conseil National de la Statistique (CNS) est chargé de la coordination d'ensemble du système statistique pour lequel un portail internet a été créé ([www.statsenegal.sn/a-propos-du-ssn](http://www.statsenegal.sn/a-propos-du-ssn)). Sur ce site on peut aussi trouver des informations statistiques par secteur. Le site internet de l'ANSD ([www.ansd.sn](http://www.ansd.sn)) permet quant à lui l'accès à différentes bases de données et à une cartographie régionale statistique.

La loi statistique du **Tchad** date de 1999. C'est sur cette base qu'ont été mis en place le Conseil National de la Statistique (CNS) et l'Institut national de la statistique, des études économiques et démographiques (INSEED) en 2000. Ce dernier est un établissement public, doté de la personnalité juridique et morale, jouissant de l'autonomie financière. Placé sous la tutelle du ministre chargé de la promotion économique et du développement. Le pays a gagné 14 points sur l'échelle de l'indice des capacités de la Banque mondiale entre 2009 et 2013 et il se positionne à 63, soit au-dessus de la moyenne africaine. Le site internet de l'INSEED ([www.inseedtchad.org](http://www.inseedtchad.org)) est relativement pauvre en données récentes : le dernier tableau de bord social couvre la période 2008-2011 et les résultats d'enquêtes concernent des enquêtes de 2010 (MICS) et 2011 (Secteur informel et Ecosit). Il n'y a pas de données de comptabilité nationale en ligne.

La nouvelle loi statistique au **Togo** date de 2011 et elle institue un Conseil National de la Statistique (CNS) et un Institut National de la Statistique (INS), établissement public à caractère administratif doté de la personnalité morale et de l'autonomie de gestion financière. La transition est en cours mais, pour le moment, c'est le décret de 2001 sur les attributions de la Direction Générale de la Statistique et de la Comptabilité Nationale (DGSCN) qui est en vigueur. Sur l'échelle de l'indice de capacité statistique de la Banque mondiale, le Togo se situe juste au-dessus de la moyenne africaine (63 en 2013). Sur le site de l'INS ([www.stat-togo.org](http://www.stat-togo.org)), les données disponibles sont anciennes et concernent les résultats du RGPH de 2010 et des enquêtes MICs de 2010 et QUIBB de 2011. On peut aussi accéder à la base de données TogoInfo (type Devinfo). Les données de comptabilité nationale disponibles sont anciennes (200-2007 pour les comptes complets et 2009 pour les synthèses).

## 5. LES INTERVENTIONS EVALUEES

### 5.1. FINANCEMENT DE LA COOPERATION STATISTIQUE EN AFRIQUE – QUELQUES DONNEES

#### 5.1.1. MAEDI ET INSEE

Au total, ce sont près de 40 Mo d’euro<sup>153</sup> qui ont été investis dans la coopération statistique entre 2005 et 2014 par le MAEDI et l’INSEE – voir tableau 8 ci-dessous. Le MAEDI a financé les éléments suivants :

- ✓ ETI dans les écoles, à AFRISTAT et dans les pays,
- ✓ Contribution de la France au 2<sup>ème</sup> fonds fiduciaire : plus de 4 millions d’euros (dont 1 800 000 € versés en 2007, puis des tranches de 350 000 €/300 000€ par an : dernière tranche de 300 000 € versée cette année),
- ✓ 400 000 € pour le financement d’une douzaine d’opérations (missions de formation et d’appui, séminaires, enquêtes IPC, audit institutionnel, missions d’enseignement et d’appui aux écoles régionales),
- ✓ A travers les SCAC, financement de bourses pour les étudiants des écoles régionales,
- ✓ Des contributions à des programmes et initiatives internationales (Paris21 et fonds fiduciaire pour le renforcement des capacités statistiques de la Banque mondiale).

Le détail sur le financement des interventions de l’INSEE est donné en annexe 21. Plus de 73% de ces ressources sont passées par AFRISTAT. A noter, les appuis financiers à la Côte d’Ivoire dans les trois dernières années qui se montent à 8% du total.

La majorité (55%) du financement total MAEDI/INSEE est constituée par le coût de l’assistance technique (ETI) en place dans les structures relais régionales (AFRISTAT et écoles) et dans les pays. Le MAEDI étant le financeur des ETI, il est le plus gros contributeur financier à la coopération statistique (75% du total MAEDI/INSEE).

Entre 2005 et 2014, le financement de la coopération statistique en Afrique a été diminué par près de 3 en trois « décrochages » successifs : une baisse de 37% entre 2008 et 2009, puis une autre baisse importante de 23% entre 2010 et 2011 et enfin une autre baisse de 21% entre 2012 et 2013. Aujourd’hui, la France ne finance plus la statistique africaine qu’à hauteur d’un peu plus de 1.8 Mo par an (sur 3Mrd d’APD à l’Afrique), un montant probablement appelé à diminuer avec le désengagement annoncé de la France du Fonds AFRISTAT après 2015.

<sup>153</sup> Montant estimé par l’équipe d’évaluation sur la base des données financières collectées auprès de l’INSEE et du MAEDI. Ce montant ne prend pas en compte le financement des bourses par les SCAC pour les étudiants des écoles statistiques. Ces montants de bourses sont aussi en diminution : en Côte d’Ivoire, le nombre de bourses pour l’ENSEA est passé de 10 en 2013 à 5 en 2014.

**Tableau 8 : Total du financement de la coopération statistique de la France à l'Afrique 2005-2014 (MAEDI + INSEE) (Euro)**

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	Total
<b>MAEDI</b>											
Fonds AFRISTAT+subventions*	250 000	230 000	1 800 000	350 000	200 000	350 000	350 000	350 000	300 000	300 000	4 480 000
ETI	3 000 000	3 000 000	3 000 000	3 850 000	2 100 000	2 100 000	1 350 000	1 050 000	600 000	570 000	20 620 000
Autres opérations	40 000	40 000	40 000	40 000	40 000	40 000	40 000	40 000	40 000	40 000	400 000
Bourses											
Paris 21**	150 000	150 000	150 000	150 000	45 000						645 000
Banque mondiale***	325 000	325 000									650 000
Masse salariale France MAEDI	180 000	180 000	180 000	180 000	180 000	180 000	180 000		60 000	180 000	1 500 000
<b>Total MAEDI avec masse salariale France</b>	<b>3 945 000</b>	<b>3 925 000</b>	<b>5 170 000</b>	<b>4 570 000</b>	<b>2 565 000</b>	<b>2 670 000</b>	<b>1 920 000</b>	<b>1 440 000</b>	<b>1 000 000</b>	<b>1 090 000</b>	<b>28 295 000</b>
<b>Total MAEDI hors masse salariale France</b>	<b>3 765 000</b>	<b>3 745 000</b>	<b>4 990 000</b>	<b>4 390 000</b>	<b>2 385 000</b>	<b>2 490 000</b>	<b>1 740 000</b>	<b>1 440 000</b>	<b>940 000</b>	<b>910 000</b>	<b>26 795 000</b>
<b>INSEE</b>											
INSEE Masse salariale France	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 110 000	1 000 000	860 000	770 000	820 000	790 000	750 000	9 100 000
Total interventions INSEE	5 824	19 619	50 150	74 396	72 600	48 040	54 867	73 442	62 538	56 767	518 243
<b>Total MAEDI+INSEE</b>	<b>4 950 824</b>	<b>4 944 619</b>	<b>6 220 150</b>	<b>5 754 396</b>	<b>3 637 600</b>	<b>3 578 040</b>	<b>2 744 867</b>	<b>2 333 442</b>	<b>1 852 538</b>	<b>1 896 767</b>	<b>37 913 243</b>

\* Contribution au 1er Fonds AFRISTAT de 2,3 Mo d'euros sur 1999-2005; 4 Mo pour le 2ème Fonds 2006-2015

\*\* Contribution totale de 1.4 Mo d'euros entre 1999 et 2007

\*\*\* Contribution au Fonds fiduciaire pour le renforcement des capacités statistiques: total de 1 Mo d'euros sur la période 2004-2006

Source : données fournies par l'INSEE et le MAEDI

Par comparaison, l'Aide Publique au Développement de la France n'a pas connu des évolutions si marquées (voir tableau 9 ci-dessous). Entre 2004 et 2012, l'APD a même augmenté, très largement pour le total de l'aide aux pays en développement et très faiblement pour l'Afrique Sub-Saharienne. Il faut noter que l'APD de la France a diminué de 9.8% en 2013<sup>154</sup>. Malgré cela, le sort réservé à la coopération statistique est plus sévère que la tendance générale de l'aide publique française.

**Tableau 9 :**

ODA nette de la France - Mo de US\$	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Pays en développement - Total	5 566.80	7 239.19	7 919.40	6 258.44	6 668.97	7 186.79	7 786.69	8 494.69	7 927.84
Afrique - Total	3 728.10	4 646.68	5 158.64	3 558.32	3 370.12	4 093.36	4 187.36	4 640.64	4 127.75
Afrique Sub Saharienne	2 963.65	3 905.92	4 274.31	2 814.21	2 620.16	3 316.66	3 471.50	3 470.11	3 046.92

Source : OCDE-CAD

### 5.1.2. AUTRES FINANCEURS DE LA COOPERATION STATISTIQUE FRANÇAISE EN AFRIQUE

D'autres acteurs français ont aussi contribué au financement de la coopération statistique mais de manière plus ponctuelle.

Même si la statistique n'est pas un des métiers de l'AFD, il est probable qu'il y a des composantes statistiques dans certains des projets sectoriels que l'Agence met en œuvre. Comme il n'y a pas de marqueur spécifique pour les activités statistiques dans les interventions de l'AFD, il n'y a pas de réconciliation globale de ce qui est investi dans ce secteur. Pour avoir une estimation, il faudrait passer en revue les projets un à un.

Il faut noter que dans le cadre du C2D 2013-2015 de la Côte d'Ivoire<sup>155</sup>, une enveloppe de près de 6 Mo d'euro a été réservée pour contribuer au financement du recensement de la population<sup>156</sup>. Il s'agissait d'aider à la mise œuvre de l'opération mais pas de s'engager dans une démarche d'appui à la statistique. Il n'y aurait pas de contrainte à introduire des composantes/projets statistiques au

<sup>154</sup> <http://www.oecd.org/newsroom/aid-to-developing-countries-rebounds-in-2013-to-reach-an-all-time-high.htm>

<sup>155</sup> Le 1<sup>er</sup> C2D 2013-2015 se monte à 630 Mo d'euros et les enveloppes seront doublées pour le 2<sup>ème</sup> (1.2 Mrd d'euros). La plus grosse partie va vers des infrastructures (150 Mo pour le 1<sup>er</sup> C2D) puis vers des actions dans le domaine de l'agriculture (110 Mo) et le développement urbain (110 Mo). La contribution au RGPH a été prise sur la ligne « aide budgétaire » (50 Mo d'euros)

<sup>156</sup> Le coût global de l'opération est estimé à 23Mo d'euro. Chiffre fourni par l'INS.

niveau des secteurs d'intervention (Education et emploi, Santé, Agriculture, développement urbain, Infrastructures et transport, justice), mais cela devrait passer par la négociation politique entre les parties prenantes du C2D (le gouvernement ivoirien, d'une part, et le MAEDI/SCAC, le MinFin/Mission économique et l'AFD, d'autre part. L'INS espère que le 2<sup>ème</sup> C2D, en cours de négociation, intégrera un nouveau financement pour la statistique, en particulier pour la mise en place de la nouvelle organisation du système statistique qui inclut, en particulier, la création de cellules statistiques dans les ministères techniques et au niveau des structures décentralisées.

Le **Trésor** n'est pas non plus directement impliqué dans le financement de la statistique. Il contribue au financement des AFRITAC Ouest et Centre, dans le cadre de ses accords avec le FMI sur les programmes de stabilisation dans la région. C'est un financement global qui n'est pas directement affecté à des interventions spécifiques. Pour l'AFRITAC Ouest, la France<sup>157</sup> a fait une première promesse de contribution de 3.6 Mo d'euro pour le programme de travail 2009-2013.

**DIAL** a des programmes de recherche et d'études dans de nombreux pays africains avec, pour ce qui concerne la statistique, un accent sur Madagascar et les enquêtes sur le secteur informel.

Pour ce qui concerne la formation, le **GENES** contribue partiellement au financement annuel du concours commun pour un montant d'environ 90 000 euro. Il y a un engagement à couvrir ce coût au moins jusqu'à 2017.

Le **Fonds CESD** finance pour sa part des activités au bénéfice des écoles (soutien pour les élèves non boursiers, atelier de renforcement des formateurs) et au bénéfice d'AFRISTAT (activités de formation des experts, missions d'enseignements dans les écoles). Chaque année, le Comité de programme du Fonds reçoit des propositions d'appui des écoles et d'AFRISTAT et les discute. Pour l'année 2014/2015, un peu plus de 80 000 euro a été alloué aux écoles et un peu moins de 30 000 à AFRISTAT. Le Fonds CESD est géré par ADETEF<sup>158</sup>.

## 5.2. LES DIFFERENTS TYPES D'APPUIS

### 5.2.1. LES ETI

Il n'y a plus aujourd'hui que 3 ETI impliqués dans la coopération statistique de la France en Afrique : 2 à AFRISTAT et 1 à Madagascar. Il n'y a plus d'ETI dans les écoles depuis 2 ans<sup>159</sup>. Il y avait 19 postes ETI en statistique en 2008 et 9 postes en 2011. La diminution est donc très notable. Le déploiement de ces ETI tant dans les pays que dans les relais régionaux de la coopération statistique de la France visait plusieurs avantages :

- ✓ En termes d'appui technique direct et pointu et de transfert de capacités et de savoir-faire pour les structures d'accueil locales. La présence des ETI sur plusieurs années devait permettre de consolider la maîtrise locale d'outils et de techniques statistiques,
- ✓ En termes d'information et de savoir sur la situation et les capacités des systèmes statistiques africains. Afin d'identifier des lacunes dans certains pays ou dans certaines structures relais régionales et de mobiliser des moyens ou des partenaires pour y apporter des solutions,
- ✓ En termes de visibilité de la France comme acteur bien implanté et expérimenté dans la région. En facilitant notamment le déploiement et l'ancrage d'outils statistiques développés par la France (comme ERETES par exemple).

Au niveau du coût, il n'est pas certain qu'une expertise publique de type ETI soit plus chère que la même expertise technique déployée par des bureaux d'études privés. Pour ce qui concerne la comparaison entre le coût des ETI et celui d'expertises locales de même niveau technique dans les structures relais régionales, la différence s'est considérablement réduite.

<sup>157</sup> D'autres contributions bilatérales sont fournies par des pays européens comme l'Allemagne (1 Mo d'euro, l'Italie (600 000 euro), les pays Bas (4.4 Mo d'euro). AFRITAC Ouest reçoit aussi des contributions de l'Australie, du Canada, de la Suisse, du Koweït, de la BAD, de la BCEAO.

<sup>158</sup> Réunion du Comité du Fonds AFRISTAT du 3 juillet 2014.

<sup>159</sup> Le dernier poste d'ETI à l'ENSAE-Dakar a été supprimé en 2012.

Par rapport au MAEDI, les ETI sont rattachés au SCAC local du pays où ils sont en poste. Les contrats sont de courte durée avec une période initiale de deux ans, puis un renouvellement annuel (parfois seulement pour quelques mois) par la suite. Il n’y a ni visibilité ni profil de carrière.

Ceux postés à AFRISTAT sont rattachés au SCAC du Mali mais peinent à trouver leur place dans le dispositif français de coopération sur place. Leur rattachement est avant tout administratif. En parallèle, ils ont un référent au niveau du MAEDI à Paris à qui ils fournissent des rapports annuels (avec copie au desk Mali et au service Gouvernance économique). Peu d’information circule cependant au sein du MAEDI sur la nature de leur travail.

Les anciens ETI se sont recasés soit dans le secteur international/régional (organisations comme la CEA, le FMI/AFRITAC ou la BAD) ou bien sont devenus consultants et continuent d’intervenir dans les systèmes statistiques africains via des bureaux d’études, qui font très souvent du portage administratif, sans réelle implication technique.

### **5.2.2. LE FONDS AFRISTAT**

La France a contribué aux deux premiers Fonds AFRISTAT avec un paiement unique de 2 286 735 euro pour la période 1998-2005 et une série de paiements totalisant 4 Mo d’euro pour la période 2006-2015. Il faut insister sur le fait que, contrairement à certains pays africains qui se sont acquittés de leur contribution au 2<sup>ème</sup> Fonds en une fois en début de période, la France a échelonné les paiements de sa contribution. Elle est le seul contributeur hors pays membres au Fonds.

#### **Répartition Fonds et programmes**

La première question qui occupe les partenaires par rapport au financement d’AFRISTAT, c’est la répartition de son budget entre Fonds et programmes. La nécessité d’un Fonds sur le moyen terme pour sécuriser les travaux statistiques d’harmonisation et d’innovation, travaux qui sont toujours longs à produire des effets et qui demandent une attention soutenue, est acceptée par les partenaires. Ils sont conscients que cela est déterminant pour parvenir aux succès dans le développement des capacités statistiques dans les domaines d’appui d’AFRISTAT. Malgré cela, certains bailleurs de fonds sont dans l’impossibilité technique (problèmes légaux ou absence d’outils financiers adaptés) de contribuer sur cette longue durée (10 ans) et dans ce cadre<sup>160</sup>.

La recherche de fonds à travers des programmes (AFRISTAT comme prestataire de services) a été justifiée pour développer les activités d’AFRISTAT à un moment de son évolution. Elle a pourtant interrogé certains bailleurs de fonds qui ont assimilé AFRISTAT à un super bureau d’études. Un questionnement renforcé par la participation d’AFRISTAT à des marchés publics, européens en particulier.

La part des programmes et autres ressources dans les recettes totales d’AFRISTAT a augmenté rapidement dans les dernières années : elle est estimée aujourd’hui à environ 60% (les 40% restant étant constitué par le Fonds). De fait, si les programmes amènent des ressources supplémentaires, leur utilisation est très ciblée sur leurs propres objectifs. Au-delà du volume d’affaires et, parfois d’une meilleure maîtrise de certains outils statistiques, ils sont d’un apport limité pour AFRISTAT. Par contre, leur mise en œuvre demande que des capacités spécifiques en matière de gestion soient disponibles en interne, ce qui n’est pas forcément le cas. Il faut mentionner la diversité des modes de gestion de ces programmes en fonction des bailleurs concernés et les pressions que cette diversité met sur l’Observatoire. Il n’est pas certain qu’en définitive les bénéfices financiers soient supérieurs aux dépenses nécessaires à la gestion de ces ressources programmes. Il faut noter que les pressions sur l’Observatoire peuvent avoir des conséquences en matière de « reporting », les attentes des bailleurs concernés n’étant pas toujours satisfaites.

---

<sup>160</sup> A noter que de nombreux contacts ont été pris par le passé avec les banques régionales (BEAC et BCEAO) pour qu’elles contribuent au Fonds AFRISTAT. Cela n’a jamais abouti et l’argument souvent employé pour justifier de ne pas contribuer était celui de l’unicité de la source: les banques régionales sont en effet financées par les mêmes contributeurs qu’AFRISTAT (leurs pays membres). Il faut noter que la BCEAO contribue depuis 2009 au financement de l’AFRITAC Ouest alors même que ses Etats membres sont aussi contributeurs. L’argument ne fonctionnerait donc pas de manière similaire selon l’Institution concernée.

### **Contributions au Fonds**

Il est important de signaler que les contributions des Etats membres couvrent une partie importante des besoins du Fonds et que cela est très positif comparé à d’autres institutions du même type dans d’autres domaines<sup>161</sup>. Le taux de reconstitution du 2<sup>ème</sup> Fonds AFRISTAT est bon (environ 80% à une année de son échéance), surtout si l’on considère en plus que beaucoup de pays africains (au moins 5) ont reconstitué entièrement leurs contributions dès la première année alors que la France peine à le faire. Face à cette attitude positive de la plupart des pays, on peut penser que la manière la plus pérenne d’augmenter les ressources du Fonds, ou seulement de compenser un désengagement français, serait de demander aux Etats membres de respecter les promesses faites en matière d’accroissement des financements accordés à la statistique dans la région<sup>162</sup>.

Pour le 1<sup>er</sup> Fonds, une contribution unique, similaire pour tous à hauteur de 200 000 euro chacun, a été demandée aux pays membres. Pour le 2<sup>ème</sup> Fonds, les contributions ont été modulées en fonction de la taille des pays mais aussi de leur situation de développement statistique. Ainsi les contributions du Cameroun, du Congo, de la Côte d’Ivoire, du Gabon et du Sénégal ont été fixées à 740 000 euro pendant que celles des Comores et de la Guinée Bissau étaient fixées à moins de 400 000 euro.

Cependant, il est peu probable que certains pays, qui ne paient déjà pas ce qu’ils doivent, puissent voir leurs contributions augmenter à court terme. A ce niveau, il serait bon de réfléchir à introduire des aspects de solidarité dans les contributions et de les adapter encore plus en proportion aux ressources et moyens de chacun.

### **Financement du Fonds : nouvelles sources potentielles**

La question de la contribution au Fonds AFRISTAT a été discutée avec beaucoup de partenaires, en particulier avec à l’esprit le très probable désengagement de la coopération française. Les potentiels donateurs ne sont pas légion tant parce que les outils financiers de la plupart des bailleurs de fonds ne sont pas adaptés à une longue période (le Fonds AFRISTAT couvrant une période de 10 ans ce qui est bien au-delà des périodes de programmation habituelles) que parce que ce n’est pas possible légalement<sup>163</sup> ou que parce que les intérêts sont ailleurs<sup>164</sup>. Le potentiel le plus important de financement hors Etats membres se situe certainement au niveau des organisations sous régionales (UEMOA, CEMAC et CEDEAO) qui vont potentiellement bénéficier d’appuis importants des bailleurs de fonds pour développer la statistique.

#### **5.2.3. LES ACTIVITES DIVERSES (SEMINAIRES, FORMATIONS, MISSIONS...)**

D’une manière plus ponctuelle, la coopération statistique française a aussi permis de financer des activités diverses : organisation de séminaires ou d’ateliers, organisation de sessions de formations<sup>165</sup>, missions techniques (pour AFRISTAT) ou d’enseignement (pour les écoles). Les montants alloués à ces activités ont été en moyenne de 40 000 euro par an.

#### **5.2.4. LES CONTRIBUTIONS AUX PROGRAMMES INTERNATIONAUX**

Ces programmes ont déjà été évoqués dans la section 4 de ce document (point 4.4.2). La France a cessé de contribuer à ce type de programme depuis au moins 5 ans. C’est un facteur d’isolement pour la France et pour les pays africains francophones par rapport à la communauté des bailleurs pour la statistique car chacun de ces programmes a ses organes de gestion et de décision, dont les réunions sont autant d’occasions d’échanger des informations et de préparer les actions conjointes.

---

<sup>161</sup> Le CILSS est un autre exemple d’organisation sous régionale spécialisée. Les contributions des Etats y sont beaucoup plus limitées.

<sup>162</sup> En particulier à travers le Plan d’action de Marrakech pour la Statistique.

<sup>163</sup> Les banques régionales (BEAC et BCEAO) ne peuvent légalement diriger les fonds qui leurs sont confiés par leurs pays membres vers une autre organisation régionale qui est financée par les mêmes pays membres.

<sup>164</sup> L’UE, par exemple, travaille plus spécifiquement avec les organisations économiques régionales (UEMOA, CEMAC, CEDEAO).

<sup>165</sup> Sur ce plan, il faut signaler le plateforme CEFIL, rattachée à l’INSEE, pour l’accueil de ces ateliers de perfectionnement ou sessions de formation. <http://www.cefil.insee.fr/cont.php>

### 5.3. ERETES

Le système ERETES<sup>166</sup>, développé conjointement entre l’INSEE et Eurostat, est à la fois : (i) un lieu de stockage pour l’information nécessaire à l’élaboration des équilibres ressources-emplois et des outils de travail associés ; (ii) un cadre d’organisation du travail de l’équipe en charge de la construction de ces équilibres ; (iii) un itinéraire articulé pour transformer les sources (inputs) en résultats (outputs).

Il est important de bien insister sur le fait que l’outil n’est pas seulement un software (IT) mais bien un système expert qui assiste les comptables nationaux dans leur travail de tous les jours. Si le système est parfois complexe, c’est donc surtout parce que le système de Comptabilité Nationale des NU (SCN) sur lequel est basé ERETES est lui-même complexe. Les comptables nationaux travaillent sur cette base commune, mais ils savent qu’il n’est pas possible dans la pratique de mettre en œuvre tous les détails du SCN ; ils travaillent dans leurs contextes spécifiques et la flexibilité d’ERETES leur permet de le faire. Aujourd’hui, ce sont 17 pays ou régions dans le monde dans lesquels l’outil est installé, dont 16 pays africains<sup>167</sup> (voir liste des pays utilisant ERETES en annexe 22).

L’INSEE apporte, depuis l’origine de l’outil, un appui à la maintenance et au développement d’ERETES<sup>168</sup>. A noter que cet appui n’est pas seulement technique, à travers la mise à disposition de personnel (deux personnes à plein temps), mais il concerne aussi le financement de certaines activités de développement/maintenance et de réunions techniques (exemple le «side-event» organisé lors de la dernière Commission Statistique des Nations Unies). En tant que copropriétaire d’ERETES, l’INSEE a des responsabilités en matière d’assurance qualité.

Un Comité des utilisateurs ERETES a été mis en place lors du «side-event» de la Commission Statistique des NU. Le Comité est pour le moment représenté par le Brésil et le Maroc qui deviennent ainsi copropriétaires de l’outil avec l’INSEE et Eurostat pour 3 ans. Il y aura dorénavant chaque année un «side-event» consacré à ERETES lors des Commissions Statistiques des NU. Lors de la réunion du Groupe AGNA (African Group for National Accounts)<sup>169</sup> des 3-6 février 2014 à Addis Abeba<sup>170</sup>, l’outil a été discuté et les conclusions sont encourageantes pour ERETES<sup>171</sup>. Grâce à cette décision, ERETES a aujourd’hui en Afrique une meilleure presse et une meilleure visibilité.

#### Remarques pour le futur

Dans le monde du développement, les pays utilisant ERETES sont en avance sur les autres (référence aux « Milestones » du SCN en particulier). ERETES permet en particulier de travailler sur plusieurs sources et hypothèses simultanément, donnant ainsi plus de temps aux comptables nationaux pour faire les arbitrages, mais aussi rendant plus transparentes et réfléchies ces opérations d’arbitrage. L’outil ne peut donc être réduit à ses aspects informatiques comme cela a été trop le cas dans le passé récent, en particulier lors des présentations/promotions qui en ont été faites et des formations qui ont été données.

L’outil est aujourd’hui en danger à deux niveaux :

- ✓ Au niveau technique, il doit être rapidement adapté à la norme 64 bits. Des propositions ont été faites qui présentent trois options sur lesquelles il faut maintenant statuer<sup>172</sup>. Le principal problème se pose au niveau de la recherche du financement nécessaire à cette opération ; il faut

<sup>166</sup> <http://www.eretes.net/FR/index.htm>

<sup>167</sup> Parmi eux 3 pays anglophones (Bostwana, Ghana et Nigéria) où l’outil a fait l’objet d’une installation. Aujourd’hui, il n’est pourtant pas encore utilisé systématiquement pour l’élaboration des comptes nationaux dans ces 3 pays.

<sup>168</sup> Une des raisons pour le maintien de cet appui de l’INSEE sur la durée est que les DOM-TOM utilisent l’outil pour rattraper leurs comptes nationaux.

<sup>169</sup> <http://www.uneca.org/agna2014>

<sup>170</sup> Une présentation d’ERETES a été faite par AFRISTAT à cette réunion :

<http://ecastats.uneca.org/acswb/FocusAreas/Bbb.aspx>

<sup>171</sup> “7. AUC provides support for Member States to adopt and apply modern and country-adapted IT Tools by: Producing a report to assess the various IT tools used for the compilation of national accounts in Africa; Organizing regional workshops on ERETES for various levels of users in collaboration with INSEE and Eurostat; and Providing technical support to interested Member States for adopting ERETES software”.

<sup>172</sup> Grossièrement, il y a une solution de base où seul le passage 32 bits à 64 bits serait fait. Ceci impliquerait quand même que tous les utilisateurs achètent une nouvelle version de « Progress » compatible avec ce changement. Il n’y aurait aucune garantie sur la stabilité du système sur le moyen terme (environ 200 000 euro). Il y a ensuite une solution globale alliant réécriture et amélioration (environ 2Mo euro). Il y a enfin une solution intermédiaire.

trouver des arguments convaincants pour les donneurs, en particulier en s'appuyant sur les efforts faits pour le passage au SCN 2008. De tout manière, toute réécriture demandera du temps et il faudra certainement avancer en deux temps : un passage rapide de 32 à 64 bits puis en parallèle une réécriture minutieuse,

- ✓ Au niveau de la maîtrise technique des applications informatiques sous-jacentes au système et de l'animation du groupe d'utilisateurs. Pour l'instant, la connaissance est concentrée sur une seule personne<sup>173</sup> et un transfert à une autre personne ou à un groupe de personnes pourrait poser des problèmes d'ajustement. L'INSEE a pour le moment pris le relais sur le plan technique.

L'internalisation d'ERETES se heurte à une réticence en particulier dans les pays qui n'ont pas coopéré avec l'INSEE ou avec AFRISTAT dans le passé et dont les systèmes statistiques ne sont pas organisés à la manière du système français. Il faut signaler que cette réticence n'est pas alimentée par des constatations pratiques (il y a aujourd'hui des pays qui n'ont rien à voir avec la France qui utilisent avec succès ERE-TES. De plus, l'outil est aujourd'hui bien ancré avec le SCN 2008) mais plus par une méconnaissance de ce qu'est l'outil et de ce qu'il peut apporter. Un point difficile pour l'Afrique anglophone est certainement l'importance qui est donné au TES et au TRE dans le système. Il faut pourtant signaler que ces références au TES/TRE sont inhérentes au SCN.

Il y a aujourd'hui en Afrique et ailleurs des spécialistes locaux d'ERETES et ces personnes pourraient servir d'avocats ERETES auprès de leurs collègues (principalement anglophones). Il faudrait songer à un cours de formateurs en anglais car pour le moment, le matériel pédagogique préparé par l'INSEE et par Eurostat n'est qu'en français et espagnol. Il y avait une capacité au sein d'AFRISTAT (qui a fourni de nombreuses assistances à ses pays membres sur ERETES) mais elle a diminué suite au départ de plusieurs experts spécialisés dans le maniement de l'outil.

---

<sup>173</sup> Pour le moment, c'est une société de services – Tracys - qui suit le groupe utilisateur. Le contrat Tracys avec Eurostat allait jusqu'à la fin juin 2014.

## 6. ANALYSE

### 6.1. CRITERES D’EVALUATION DU CAD DE L’OCDE

#### 6.1.1. PERTINENCE

L’analyse de la pertinence est complexe dans le cadre de cette évaluation dont l’objet est un ensemble de pratiques et d’interventions disparates et non un projet ou un programme avec un début et une fin bien déterminées ; ce qui aurait permis de disposer de documents constitutifs et de références claires et formalisées par rapport au fondement des actions engagées et à la consultation des partenaires. Si cette remarque peut s’appliquer à l’ensemble du travail d’évaluation, elle touche plus particulièrement l’analyse de la pertinence, qui doit pouvoir s’appuyer sur une logique d’intervention claire et articulée. Le fondement des activités qui doivent être évaluées ici, après 20 ans, est un partenariat entre Etats, dans lequel la France a eu un poids déterminant à l’origine dans la formulation des objectifs communs.

**QE1 : Quelle est la pertinence de la coopération française en Afrique dans le domaine statistique au regard des besoins des pays bénéficiaires et des priorités internationales ?**

La coopération statistique française en Afrique a évolué depuis 20 ans en vase clos, sur la base de défis communs à affronter entre la France et ses anciennes colonies. Ces défis se sont concrétisés à travers l’alimentation en données macroéconomiques du suivi de la Zone franc, d’une part, et à travers le soutien au transfert d’un système « standardisé » de formation statistique à la française vers les pays africains de la zone d’influence francophone, d’autre part.

La pertinence de l’approche doit s’apprécier aussi à travers la forte disparité des situations statistiques dans les pays de la région : la plateforme régionale est essentielle pour faire progresser les pays les moins avancés à travers l’harmonisation et l’échange d’expériences. Néanmoins, si les disparités s’accroissent trop, le décalage entre les besoins des uns et des autres s’agrandit, il devient difficile alors de formuler des visions communes et l’appui technique, en offre limitée, est arbitré entre des priorités parfois incompatibles (substitution ou développement).

**Une politique de coopération statistique fondée sur une logique de l’offre**

*AFRISTAT : un partenariat cadré dans les besoins de gestion de la Zone franc.*

Une analyse des besoins très limitée a été réalisée avant la mise en place des appuis techniques. Mais, cette analyse a surtout concerné l’alimentation du système de surveillance de la convergence dans la Zone franc, notamment à travers un dialogue politique avec les partenaires africains dans le cadre du Conseil des Ministres de la Zone franc. Il n’y a pas eu de demande formelle des pays partenaires pour des appuis statistiques mais plutôt un engagement pour des objectifs communs au niveau du suivi de la Zone franc. Les résultats du diagnostic ont contribué à alimenter un dialogue technique statistique visant notamment à établir les termes de référence pour AFRISTAT. La création de l’observatoire (et la rédaction de ses termes de référence) a fait office de stratégie.

Les intérêts spécifiques de la France ont été largement considérés en parallèle aux besoins des pays partenaires. Ainsi, les demandes d’information liées au fonctionnement et à la surveillance de la Zone franc mais aussi les impératifs financiers ont largement façonné les approches (mise en place du relais régional mutualisé) et les interventions (statistiques économiques) françaises. La présence de la France au sein des organes statutaires a permis de suivre l’évolution de l’Observatoire et de s’adapter à l’évolution des besoins.

La gestion de la Zone franc n’est en effet plus le moteur principal de l’harmonisation statistique dans la région. Il y a d’autres sollicitations qui sont liées au suivi des politiques sectorielles communes au niveau des organisations sous régionales et les besoins sont aujourd’hui moins orientés vers le macroéconomique et le financier et plus vers le social, la gouvernance ou la gestion de la qualité. L’intérêt des acteurs de la Zone franc s’est aussi tourné vers la convergence réelle, avec des besoins

d'informations plus spécifiques sur les comptes nationaux et sur les niveaux de vie. Dans ce sens, les travaux réalisés par AFRISTAT sur l'harmonisation des statistiques de prix mais aussi sur les comptes nationaux (comptes trimestriels, passage au SCN 2008) et sur les enquêtes ménages revêtent une importance particulière.

Les statistiques macroéconomiques et financières étant de mieux en mieux couvertes par les pays africains de la zone, les ordres du jour des réunions des Ministres des Finances des pays de la Zone franc s'élargissent maintenant à d'autres thèmes d'intérêt commun et il y a donc une demande pour des informations d'un autre type que macroéconomiques et financières<sup>174</sup>.

Ainsi, la coopération avec AFRISTAT apparaît toujours avoir une pertinence à deux niveaux principaux :

- ✓ Le type de travail qui y est réalisé, et en particulier ce qui concerne l'harmonisation et la comparabilité des informations statistiques sur la convergence dans les pays de la zone France, convergence macroéconomique et financière mais aussi convergence réelle,
- ✓ Le caractère régional de l'organisation qui est un atout pour le développement harmonisé de la région.

#### Réseau des écoles : une réplique du modèle français

Il n'y a pas eu d'analyse spécifique des besoins en formation statistique, même au sein du programme COMSTAT d'avant 2005, mais les actions de la coopération française se sont placées dans le cadre de stratégies plus larges de renforcement des capacités au niveau africain (comme le cadre stratégique régional de référence pour le renforcement des capacités statistiques en Afrique). La logique d'intervention française a alors avant tout reposé sur la réplique du système « français » de formation statistique et son transfert progressif vers des partenaires africains. Dans cette optique, l'appui aux écoles s'est fait sur la base d'un partenariat purement technique et de rencontres périodique au cours desquelles ont été discutés les besoins des écoles (concours, curriculum, soutien pédagogique, missions d'enseignements, bourses, équipement). Un dialogue régulier s'est ensuite développé au sein du CAPEA (2004), sous couvert de conventions fixant le cadre des appuis apportés aux écoles, notamment sur le plan de l'organisation des concours.

Le transfert de la formation en Afrique a été mis en œuvre de manière progressive et en fonction à la fois des impératifs techniques et financiers des partenaires en France (moins de moyens, moins d'experts) et des potentiels, des engagements et des besoins de plus en plus spécifiques des écoles (concours commun, système LMD et certification des diplômes).

La plateforme réseau des écoles mise en place dans les années 70 et consolidée à plusieurs reprises ensuite garde donc toute sa pertinence et il convient de l'appuyer dans cette 2<sup>ème</sup> mutation. Dans ce cadre, la collaboration avec la France (GENES) est essentielle pour garantir la qualité des enseignements et un accompagnement scientifique (même léger) doit être maintenu.

#### **Une faible prise en compte des priorités internationales et africaines**

L'approche initiale qui a été mise en place par la coopération française tant pour AFRISTAT que pour le réseau des écoles a répondu à des préoccupations très spécifiques (Zone franc pour AFRISTAT et système de formation statistique aligné sur le système français pour le réseau des écoles). En ce sens, les stratégies internationales pour le développement statistique ont été faiblement prises en compte lors de la définition de la logique d'intervention française.

Le soutien technique et financier à AFRISTAT a été déterminé dans un cadre à portée limitée (la Zone franc) et est resté, pendant 20 ans, fortement déconnecté des développements internationaux et africains. Du côté d'AFRISTAT par exemple, et à l'exception de la parenthèse de collaboration avec DIAL sur les enquêtes ménages et 123, la prise en compte des nouveaux thèmes de développement s'est faite à travers la coopération avec d'autres partenaires que la France (Paris21 en particulier). De même, l'inscription de la formation statistique délivrée par le réseau des écoles dans un cadre plus large (ouverture vers le monde non-francophone, initiative continentale) est nouvelle et, si elle a

---

<sup>174</sup> La réunion d'octobre 2014 a aussi traité des questions de changement climatique (voir le communiqué : <http://proxy-pubminefi.diffusion.finances.gouv.fr/pub/document/18/18072.pdf>), celle d'octobre 2013 a traité des infrastructures de transport et d'énergie (<http://www.tresor.economie.gouv.fr/File/390926>).

générée des résultats concrets (comme les partenariats développés par l’ENSEA-Abidjan) cela a été du fait des partenaires africains eux-mêmes et non de la coopération française.

La France est peu présente dans les discussions sur les stratégies africaines de développement de la statistique contrairement à d’autres bailleurs européens (UE, DFID,...). Elle est souvent représentée de manière indirecte par AFRISTAT ou par les écoles qui peuvent avoir leurs propres agendas à défendre. Une illustration récente se trouve dans le développement de l’initiative pour le soutien de la statistique au niveau continental à laquelle la France n’a pas vraiment contribué sur le plan technique et stratégique, ceci constituant un fait nouveau par rapport au passé.

Il y a globalement une faible réactivité de la coopération statistique française à des préoccupations externes (qu’elles soient africaines ou internationales) et s’il y en a, cela se fait à la marge (ajustement des appuis techniques sur des thèmes nouveaux).

*Eléments de conclusion : Dans la définition de ses interventions statistiques, la France a largement considéré ses intérêts spécifiques (Zone franc, système de formation), en parallèle aux besoins des pays partenaires. La prise en compte des stratégies internationales et africaines et de leurs évolutions a été limitée. Néanmoins, dans ce champ limité, et bien que leurs principes de mise en œuvre (africanisation, transfert de compétence, plateformes mutualisées) aient largement découlé de préoccupations financières et organisationnelles, les interventions françaises ont répondu de manière pertinente aux besoins identifiés lors de leur définition, ouvrant la voie à de nouvelles opportunités pour AFRISTAT et pour les écoles.*

### 6.1.2. EFFICACITE

**QE6 : La mise en place du dispositif de coopération de la France dans le domaine statistique a-t-elle permis d’atteindre les résultats escomptés, notamment en matière de renforcement des capacités? Et plus particulièrement au regard des réductions d’effectifs d’experts techniques internationaux dans les institutions statistiques des pays concernés ?**

#### **La capacité d’AFRISTAT a été renforcée**

L’apport financier (1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> fonds) et technique (à travers les ETI permanents mais aussi les missions et les appuis plus spécifiques des experts de l’INSEE et, dans une moindre mesure de DIAL) a permis la mise en place de l’Observatoire et a très largement contribué à son développement. Dans le cadre de ce soutien, AFRISTAT a établi des compétences dans des domaines clés de la statistique, d’abord pour la comptabilité nationale, les statistiques des prix et la conjoncture puis pour d’autres domaines comme les enquêtes ménages ou secteur informel. D’autres domaines d’intervention ont ensuite été développés avec d’autres partenaires (SNDS avec Paris21 par exemple). A noter que les ETI ont avant tout été mobilisés sur leurs compétences techniques et n’ont pas joué le rôle de conseil auprès de la Direction qui faisait aussi partie de leurs termes de référence. L’AT française a enfin favorisé la création de liens avec des partenaires extérieurs pouvant être mobilisés au besoin, comme certaines universités ou centres de recherche, en fonction des ancrages des ETI. Parallèlement, à sa diminution constante depuis 2005, l’AT française a donc largement facilité la transition vers une africanisation de l’expertise de l’institution en lui donnant une base solide et reconnue de compétences.

La fragilité de l’Institution demeure néanmoins réelle, tant sur le plan financier (pas encore de perspectives pour le financement du 3<sup>ème</sup> fonds) que sur le plan technique (les entretiens ont notamment révélé des interrogations sur les compétences de certains experts d’AFRISTAT ainsi que des inquiétudes après le départ récent d’experts qualifiés mettant en question les capacités de l’Observatoire à se positionner stratégiquement dans la statistique africaine). La perception de la plupart des partenaires est que la présence française est encore indispensable pour consolider les acquis, notamment dans de nouveaux domaines d’activités.

Par rapport à ce modèle, un appui plus bilatéral vers les pays n’aurait certainement pas permis de déployer une expertise de cette qualité et surtout de travailler à une harmonisation réelle dans la zone. Des choix dramatiques auraient alors dû être faits concernant le retrait progressif des ETI des pays. Le relais régional mutualisé a permis d’éviter ces choix et de continuer, même en période de restriction, à appuyer tous les pays. Un autre modèle de plateforme régionale aurait pu être choisi, plus flexible que la structure interétatique. Néanmoins, cela n’aurait pas permis, en tout cas au début, de mobiliser les pays membres d’une manière aussi intense.

### **Le réseau des écoles a été renforcé**

Le réseau des écoles statistiques africaines à vocation régionale est le résultat du transfert progressif du système de formation statistique français. Les curricula sont des émanations de ceux de l’ENSEA Paris, école rattachée à l’INSEE ; des missions d’enseignements ont été régulièrement réalisées par le staff de l’ENSAE, de l’INSEE et d’universitaires français ; la formation des enseignants a été soutenue ; les 3 écoles sont engagées, à travers la COMESA et, avec l’INSEE, le CAPESA, dans une collaboration étroite qui vise le maintien et le renforcement de la qualité des enseignements ; un appui est toujours donné via le GENES pour l’organisation du concours commun. Les ETI ont déployé leurs compétences en parallèle dans les missions d’enseignement et dans l’appui à la gestion et au fonctionnement. Ces différentes interventions de la coopération française ont contribué au renforcement des capacités des écoles et à leur structuration en réseau.

L’AT française a ainsi été un élément moteur dans l’amélioration substantielle de la qualité de la formation dispensée dans les 3 écoles, aussi bien au niveau de corps enseignant que des curricula. L’africanisation des enseignants est globalement un succès et le renouvellement peut être assuré par les promotions de diplômés à venir<sup>175</sup>. Les écoles attirent de nombreux étudiants : environ 400 nouveaux statisticiens de haut niveau (ISE/ITS) sont formés par année dans les 3 écoles selon un curriculum dont la qualité est maintenue au plus haut niveau via un concours d’entrée commun difficile. Sur la période couverte par l’évaluation, ce sont environ 5200 étudiants<sup>176</sup> qui ont été formés dans les 3 écoles pour tous les niveaux d’enseignement (Agent, Adjoint, Ingénieur).

Le système doit cependant être adapté rapidement aux exigences du LMD. De fait, les débouchés sont larges pour les sortants qui trouvent tous rapidement des opportunités de travail ou de poursuite de leurs études. Il est néanmoins essentiel d’avoir un suivi des sortants et des analyses régulières de la demande en formation de la part des structures embauchant les sortants.

La création d’un réseau technique entre les écoles et les acteurs français comme le GENES a permis de consolider progressivement les acquis. La signature de la convention mettant en place le CAPESA a établi un standard commun de qualité pour les 3 écoles. D’une manière autonome, elles ont mis en place la CODESA (réunion régulière des Directeurs des écoles) qui permet de maintenir un dialogue permanent et un échange d’expériences entre elles. Il faut pourtant noter que les 3 écoles n’ont pas la même solidité et ont des besoins différents. Une approche plus ciblée prenant en compte ces différences pourrait être plus appropriée.

Il y a pourtant toujours des besoins qui ne sont pas remplis au niveau de certains pays et pour certaines formations (surtout celles des agents et des adjoints de la statistique). De nombreuses écoles nationales, hors du réseau, ont aussi besoin d’appui. Certaines de ces écoles nationales sont d’ailleurs en relation avec des écoles régionales du réseau. L’ENSEA d’Abidjan a par exemple signé des accords de coopération avec des écoles nationales comme celle du Niger ou du Burundi pour ce qui concerne le transfert de curriculum et des missions d’enseignement.

Il faut souligner que les écoles du réseau accueillent toujours une large proportion de ressortissants des pays où elles sont établies (environ 60% en moyenne) et qu’il y a des pays qui ont peu ou pas de ressortissants réussissant le concours. Le modèle est donc partiellement inégalitaire. Il n’aurait certainement pas été possible de démultiplier les écoles dans la région et de garder la qualité de la formation au niveau où il est. Le fait que tous les niveaux de formation soient couverts par les écoles régionales, y inclus les plus bas (Agents et Adjoints), peut certes assurer que le niveau des étudiants

---

<sup>175</sup> A noter que dans ce contexte, il y aura des besoins en formation pour des futurs enseignants statisticiens n’ayant reçu aucune formation spécifique en pédagogie.

<sup>176</sup> Entre 2000 et 2500 pour l’ENSAE et l’ISSEA et un peu plus de 700 pour l’ENSEA depuis sa création en 2009.

est contrôlé mais n’est pas forcément le plus efficace par rapport à une meilleure utilisation (mise à niveau) des écoles nationales (ou autres centres de formation en statistique de base dans les pays). C’est d’ailleurs ce type de montage qui est aujourd’hui envisagé dans le cadre d’une étude sur l’opportunité d’ouvrir une école statistique en Mauritanie<sup>177</sup>, l’école nationale devenant une « prépa » pour rejoindre les écoles régionales. Le jumelage entre l’ENSEA-Abidjan et l’école statistique du Niger est exemplaire à cet égard.

**QE7 : Les financements français accordés sur la période paraissent-ils justifiés au regard des résultats obtenus ?**

Sur la base des chiffres partiels que l’équipe d’évaluation a pu recueillir, on parle ici d’un investissement de plus de 40 Mo d’euro, hors bourses, pour la période couverte par l’évaluation. Au niveau européen, c’est beaucoup plus que ce que fait l’Allemagne mais beaucoup moins que ce que fait le Royaume Uni. Rapporté au nombre de pays bénéficiaires (un peu plus d’une vingtaine de pays africains francophones en moyenne sur la période), cela fait en moyenne un investissement entre 150 000 et 200 000 euro par an et par pays. Si une approche bilatérale avait été suivie, ces montants auraient représenté autant que le budget annuel de fonctionnement (ressources nationales) d’un institut statistique comme celui du Togo (la moitié de celui du Benin, un tiers de celui du Cameroun<sup>178</sup>). Pourtant, et compte-tenu du coût de l’assistance technique, ces montants n’auraient pas permis de financer plus qu’un (ou deux dans des cas rares) ETI par pays, ceci ne laissant que peu de marge pour le développement et l’expérimentation des outils de production, d’analyse et de diffusion. De même, c’est la structure régionale qui a permis un réel échange d’expériences et une saine émulation entre les pays, ceci accélérant sans aucun doute le rythme des progrès réalisés.

A noter que si cet investissement global a certainement contribué aux progrès récents de la statistique africaine, il est difficile d’en attribuer objectivement tout ou une partie du mérite à la coopération française, et cela même dans le cas des pays bénéficiaires directs de cette aide. A noter aussi qu’il n’est pas possible de déterminer avec assurance que les systèmes statistiques des pays appuyés par la coopération française ont évolué plus favorablement que les autres.

Pour le déploiement de l’assistance technique, deux autres options auraient pu être envisagées dont il est difficile d’estimer le coût : l’appui aux services statistiques d’autres structures régionales comme l’UEMOA et la CEMAC et l’appui direct dans les pays. La deuxième solution n’aurait certainement pas tenu le choc par rapport à la diminution des ETI. Par contre, l’alternative des institutions sous régionales aurait peut-être permis de rapprocher plus la statistique des agendas politiques de la région et ainsi de donner plus de légitimité aux travaux d’harmonisation. A l’époque de la création d’AFRISTAT, les deux institutions sous régionales n’existaient pas encore. Par contre l’alternative d’une intégration de la statistique aurait pu être discutée au moment de leur mise en place, ce qui n’a pas été fait.

Pour les écoles, il aurait été envisageable de déployer le curriculum d’une autre manière, soit en centralisant plus (1 seule école), soit en décentralisant au niveau de chaque Etat (une école par pays). La dernière solution n’aurait certainement pas été viable dans tous les pays. Il faut remarquer que, comme rappelé plus haut, les effectifs des pays d’accueil dans les 3 écoles actuelles sont très importants (plus des 2/3 d’ivoiriens aujourd’hui à l’ENSEA-Abidjan – à noter que ces étudiants « locaux » ne bénéficient pas de bourses d’études, mais aussi que ceux qui ne résident pas dans les pays hôtes des écoles, et qui en auraient le plus besoin, n’y ont pas forcément toujours accès).

---

<sup>177</sup> Etude en cours financée par la Banque mondiale.

<sup>178</sup> Calcul effectué à partir des données disponibles sur le site internet d’AFRISTAT (2005).

*Eléments de conclusion : L'apport de la coopération française a été déterminant dans la mise en place, le démarrage et la consolidation des activités d'AFRISTAT et dans le renforcement de la capacité des écoles. L'assistance technique française a joué un rôle de premier plan dans ces dynamiques de renforcement des plateformes. Le modèle d'intervention régional choisi s'est révélé globalement efficace pour appuyer le développement de la statistique dans la zone francophone. La création d'une organisation spécifiquement dédiée à la statistique a certainement permis d'accélérer les progrès en termes d'harmonisation mais a peut être marginalisé la production statistique par rapport à son utilisation pour la formulation et le suivi des politiques régionales. De fait, le développement de la statistique a échappé à une sanction politique sur sa légitimité.*

### 6.1.3. EFFICIENCE

**QE4 : Quel avis peut-on porter sur les modalités d'intervention (appui technique / appui financier / appui méthodologique) et les cibles visées (AFRISTAT / Ecoles) de la coopération française dans le domaine de la coopération statistique ?**

**AFRISTAT : Une structure fonctionnelle mais parfois trop rigide<sup>179</sup>**

En l'absence d'organisations sous régionales pouvant accueillir l'AT française et devant les difficultés d'appuyer chaque pays individuellement, l'option de créer une plateforme régionale est apparue comme celle correspondant le mieux à la nouvelle donne de la coopération française de l'époque (meilleure utilisation des ressources dans un contexte de réduction des moyens disponibles). L'adaptation de la coopération statistique française dans les années 90 a donc été dictée par des considérations essentiellement financières et techniques.

Ce changement ne s'est néanmoins pas accompagné d'une mise à plat des différentes options possibles en matière d'organisation régionale du travail. Des systèmes plus souples auraient pu être mis en place. Il n'est par exemple pas certain qu'il ait été nécessaire de lui donner un statut d'organisation internationale. Le fondement pour une telle organisation était certes très louable: appropriation de la question statistique par les pays africains eux-mêmes avec une perspective à long terme et un engagement ferme sur le fonctionnement et le financement. Mais la structure s'est ensuite révélée lourde à manœuvrer, en particulier pour s'adapter aux nouvelles demandes statistiques et, plus récemment, pour réfléchir au futur de l'Observatoire au sein de la nouvelle donne continentale pour la statistique africaine.

Avec l'élargissement, il a été de plus en plus difficile de satisfaire simultanément des pays avec des niveaux de développement statistique très différents. Une bonne illustration de ce difficile équilibre est constituée par les travaux en cours sur les comptes nationaux : alors que certains Etats peinent toujours à compiler les principaux agrégats du SCN 1993, d'autres sont déjà passés depuis longtemps au SCN 2008 et travaillent sur des comptes trimestriels ou régionaux. AFRISTAT doit donc à la fois être capable de mobiliser de l'expertise pour appuyer les pays dans des opérations basiques de construction des comptes (ce qui requiert un certain type de compétence : vision globale du système, pédagogie) et pour accompagner les travaux sur des aspects pointus de la comptabilité nationale (ce qui requiert un autre type de compétence : expérience dans le montage des comptes trimestriels).

D'une manière générale, la mobilisation des ressources mises à dispositions de l'Observatoire a été bonne. Sur le plan financier, il est regrettable que le versement de la contribution française au 2<sup>ème</sup> Fonds AFRISTAT se soit fait en plusieurs tranches alors qu'il était recommandé, dans le cadre de la

<sup>179</sup> Pour l'évaluation de l'efficacité d'AFRISTAT, il faut distinguer deux temps: le moment où l'approche de relais/plateformes régionales a été mise en place et la période fixée comme référence pour l'évaluation (les 10 dernières années). En effet, l'efficacité du mécanisme a profondément évolué entre ces deux moments. Si l'approche a répondu aux attentes au moment de sa mise en place initiale en 1993 et ensuite dans les premiers temps de son fonctionnement, le système a montré ensuite des limites en terme d'adaptation au changement et de maîtrise de sa croissance.

convention de financement, que les membres, dont la France, fassent un seul versement anticipé en début de période. Le versement anticipé avait pour principal objet de donner à AFRISTAT la latitude et la sécurité nécessaires pour le développement des travaux d’harmonisation à long terme. Sur le plan technique, il faut noter les difficultés, particulièrement dans les dernières années, liées à l’identification et la mobilisation de bons candidats (répondant au contenu des termes de référence) pour les postes d’ETI. Sur le plan des méthodes, l’INSEE<sup>180</sup> a été appelé à de nombreuses reprises pour développer (appuyer le développement) des compétences nouvelles à AFRISTAT. Compte tenu des disparités dans les situations statistiques des pays membres<sup>181</sup>, la mutualisation régionale des appuis est de plus en plus difficile. Il y a d’ailleurs des interventions en cours de l’INSEE directement avec certains INS (Côte d’Ivoire, Sénégal...).

Il n’y a pas à l’heure actuelle d’autre bailleur que la France prêt à contribuer au Fonds AFRISTAT. Les autres bailleurs, en particulier la BAD et l’UEMOA, utilisent l’Observatoire comme un bureau d’études pour la mise en œuvre de leurs programmes. L’UE n’a jamais contribué au Fonds AFRISTAT (notamment pour des raisons d’éligibilité) et il n’y pas d’indication concernant une évolution de cette position dans le futur. Dans les dernières années, AFRISTAT a participé à plusieurs consortia pour répondre à des appels d’offres de l’UE sur des appuis statistiques en Afrique.

### **Le réseau des écoles : Un cadrage et une continuité techniques garants de la qualité**

Le soutien au réseau s’est développé dans la continuité du transfert de la formation engagé en 1975. La logique a été avant tout de reproduire le système français, sans trop s’interroger sur la possibilité d’autres modalités d’intervention, plus appropriées au contexte africain. Sur le plan technique, une aide a été apportée de manière continue sur le développement des curricula et sur l’enseignement et la formation des enseignants. Les mécanismes réguliers de coordination avec la France (CAPESA) et entre les écoles (CODESA) ont parfaitement aidé à échanger les expériences, à discuter de questions d’intérêt commun et à envisager des solutions consensuelles. Sur le plan financier, les soutiens sont minimes mais très ciblés sur les besoins qui sont exprimés par les écoles. Le système des bourses d’études (sous la responsabilité de chaque SCAC) a été quelque peu déconnecté de la coopération technique avec les écoles (INSEE/GENES/CESD/CAPESA), ce qui a pu (et pourrait dans le futur) poser des problèmes dans certains pays au moment des arbitrages budgétaires (arrêt partiel ou global des bourses). Il faut aussi noter que les SCAC ont des réticences à s’engager sur des dépenses récurrentes (bourses pluriannuelles) et connaissent mieux les offres des universités françaises que celles des écoles statistiques africaines.

### **QE5 : Est-ce que l’évolution des modalités de la coopération (appui technique, financier et méthodologique) a eu une influence sur l’atteinte des objectifs dans le domaine de la coopération statistique ?**

L’approche des plateformes régionales mutualisées a permis de donner une traduction opérationnelle à des principes sous-jacents comme le transfert de compétences et de responsabilités, l’africanisation de l’expertise technique et la coopération Sud/Sud. Cette approche a néanmoins été dictée principalement par des considérations financières (baisse des ressources disponibles) et d’organisation (difficulté à mobiliser l’expertise). Dans le cas de l’AT, la nouvelle approche a ainsi permis de concilier les principes et les contraintes et elle a bien fonctionné dans la phase de mise en place et de mise à niveau initial des pays. Les limites de l’approche sont apparues quand les thèmes de travail et les Etats membres se sont élargis. L’évolution des besoins en statistique n’a pas été convenablement internalisée par l’Observatoire qui n’a pas été capable de se construire des compétences aussi pointues et reconnues sur les nouveaux thèmes que ce qui était le cas avec ses thèmes de travail « traditionnels » (Comptabilité nationale, prix et conjoncture). Dans

---

<sup>180</sup> Rôle qu’a aussi joué DIAL pour ce qui concerne les enquêtes sur le secteur informel.

<sup>181</sup> Ces disparités augmentent avec les nouvelles adhésions qui concernent principalement des pays avec des capacités statistiques faibles (Djibouti, RDC...).

certains cas, ce sont les Etats membres qui ont pris le relais en matière de compétences<sup>182</sup>. La grande part des nouveaux pays membres ont un système statistique peu développé (c’est d’ailleurs ce qui justifie leur adhésion) et ceci multiplie les interventions de l’Observatoire sur des tâches statistiques plutôt basiques au détriment du travail de recherche et de développement. Petit à petit, le travail de l’Observatoire devient de la substitution par rapport à ces pays à faible capacité. Pour ce qui concerne le réseau des écoles, l’approche a permis d’amplifier le transfert des formations vers l’Afrique tout en maintenant la qualité intrinsèque de l’enseignement dispensé. Néanmoins, l’appui technique essentiellement focalisé sur la qualité de la formation n’a pas permis d’apprécier objectivement la demande de formation statistique dans la région et l’adéquation de l’offre à cette demande.

Si l’approche par les plateformes a apporté une réponse adéquate aux problèmes qui prévalaient lors de sa création, elle a pourtant freiné depuis les capacités d’adaptation aux changements du contexte de la statistique africaine et la réflexion autour d’autres modalités d’intervention efficaces possibles. La principale leçon qui peut être tirée de l’analyse des marqueurs comme le DFID, la GIZ ou Stacan est le fait de diversifier les cibles et les modalités d’intervention afin d’avoir un éventail plus large d’expérience à analyser et sur lequel tirer des leçons pour le futur. Le fait d’avoir centré l’ensemble des interventions sur les plateformes régionales mutualisées a aussi contribué à réduire significativement la visibilité de la France dans ce domaine, en contraste avec la forte présence qui a existé dans les années précédentes.

*Eléments de conclusion : L’option de créer des plateformes régionales est apparue comme la plus appropriée, en termes de moyens, à la nouvelle donne de la coopération française dans les années 1990. Elle a permis d’adapter au mieux les contraintes financières, techniques et les besoins méthodologiques des pays de la zone. Elle a pourtant freiné depuis les capacités d’adaptation aux changements du contexte de la statistique africaine ainsi que la réflexion autour d’autres modalités d’intervention efficaces possibles. Les divergences entre les niveaux de développement des pays de la zone restent malgré tout encore très marquées et cela ne permet pas toujours de donner des réponses régionales mutualisées comme par le passé.*

#### 6.1.4. IMPACT

Après plus de 20 ans, il n’existe pas, ni dans le cadre du soutien à AFRISTAT ni dans celui du soutien au réseau des écoles, de système de suivi des performances et d’analyse des impacts qui permettrait d’apprécier correctement et objectivement la contribution de la coopération statistique française à l’amélioration des pratiques dans les SSN et de la qualité de la production statistique de ces SSN. La coopération statistique française n’a pas non plus aidé à monter de tels systèmes au niveau des plateformes régionales mutualisées. Il y a donc en la matière un flou qui ne peut être compensé par des analyses ex-post basées sur des indicateurs approximatifs (indicateur de capacité statistique) ou peu comparables entre les pays et entre les régions. Ceci est d’autant plus problématique dans un secteur, celui de la statistique, qui justifie son existence par l’alimentation en information objective de ces systèmes de suivi/évaluation. Il y a là une déficience grave car rien de concret n’a été fait en ce domaine dans les 20 dernières années<sup>183</sup>.

Une analyse de certains indicateurs d’impact est faite dans la section 2.1 de ce rapport et elle alimente aussi les tableaux détaillés sur les indicateurs et les questions évaluatives présentées en annexe. Il faut insister sur le fait que, mêmes s’ils permettent d’identifier certains succès notables sur la capacité statistique des pays appuyés par la France (et notamment les PMA, sur-représentés au sein d’AFRISTAT), ces indicateurs ne permettent pas d’affirmer que les systèmes statistiques des pays

<sup>182</sup> Ceci est une bonne chose en soi si seulement elle était planifiée et organisée. A l’heure actuelle, il n’y a pas d’accord entre AFRISTAT et les pays avec une capacité statistique développée pour la réalisation de missions d’appui dans les autres pays. Il y a aussi des questions purement administratives et financières qui restent à régler pour la mobilisation des experts.

<sup>183</sup> Cette question ne semble être à l’ordre du jour opérationnel ni de la coopération statistique française ni des plateformes régionales. Il existe pourtant des instruments aujourd’hui bien formalisés (DQAF, revues par les pairs, «Snapshot») qui auraient pu être utilisés à cet effet et nourrir les analyses d’impact et leur suivi.

francophones, appuyés par la coopération française (et plus spécifiquement par AFRISTAT), soient d’une meilleure qualité que les autres. Il est néanmoins possible de noter un effet positif immédiat lié à l’adhésion à AFRISTAT.

**QE8 : Est-il possible d’identifier les effets du dispositif d’intervention de la coopération française sur l’organisation et les capacités statistiques en Afrique (AFRISTAT, INS, formation des statisticiens publics et privés, utilisateurs des statistiques, etc.)?**

**Les interventions françaises ont contribué à améliorer la capacité statistique des Etats africains**

Les interventions initiales menées dans le cadre d’AFRISTAT (jusqu’au début des années 2000) ont permis de faire progresser rapidement les Etats membres en termes d’harmonisation dans les méthodes et dans les pratiques et ceci dans des domaines précis (prix, comptabilité nationale en particulier)<sup>184</sup>. Le rythme des progrès s’est ensuite ralenti principalement à cause des larges divergences entre les pays en matière de capacités statistiques et donc en matière d’absorption des améliorations méthodologiques. Il s’est aussi ralenti avec l’ouverture de nouveaux chantiers pour lesquels les compétences de la coopération statistique française étaient moins évidentes. On peut dire que l’impact des appuis d’AFRISTAT à ses pays membres en termes d’harmonisation s’est réduit au cours du temps, en particulier quand l’harmonisation a atteint un certain niveau au-delà duquel le rythme des progrès n’a plus été le même dans tous les pays.

Les pays membres d’AFRISTAT sont dans l’ensemble satisfaits des appuis techniques obtenus par le passé, même s’il y a aujourd’hui des voix mettant en cause les compétences de l’Observatoire dans certains domaines. Les efforts d’harmonisation ont eu un impact sur la production de certaines statistiques comparables par les pays membres. Il y a aujourd’hui dans la grande majorité des INS des pays membres un staff formé et compétent sur les domaines des statistiques de prix, de la conjoncture et de la comptabilité nationale. A noter que ce renforcement n’est pas identique dans tous les pays et ceci souvent à cause de la rapide rotation des cadres et des faibles capacités d’absorption de certains INS.

Les différences de situation en matière statistique entre les pays membres ont en effet un impact sur la nature des travaux et le développement d’AFRISTAT. Même si la collaboration régionale tire le groupe vers le haut, ces divergences persistent. Ceci a deux conséquences principales : l’institution passe de plus en plus de temps à consolider le rattrapage des pays les plus faibles (appuis basiques) et les pays les plus développés ont tendance à rechercher ailleurs les partenariats dont ils ont besoin pour continuer leur développement. A terme, il y a plus de compétences dans les pays forts que dans l’Institution censée leur apporter soutien et conseil.

**L’amélioration des compétences humaines en matière statistique est notable**

Il existe un consensus au sein des partenaires de la coopération statistique française sur la qualité du système de formation statistique « à la française » et sur l’impact qu’elle a pu avoir sur le renforcement des systèmes statistiques dans la région. Les appuis de la coopération technique française en matière de formation en Afrique ont permis de garantir la qualité des enseignements dispensés par les écoles du réseau et de leur conserver un label comparable à celui des formations données en France. Le partenariat avec la France a donné un statut très spécial au système de formation statistique en Afrique francophone. Ce statut est favorable pour ce qui concerne la qualité intrinsèque des enseignements<sup>185</sup>; néanmoins, de par sa spécificité, il pose des problèmes d’intégration dans une approche plus large (compatibilité LMD en particulier). Il n’y a pas non plus d’évidence qui permet de dire que le déploiement de cette qualité dans les INS paie au niveau de la production statistique.

---

<sup>184</sup> Voir également sur ce point : AFRISTAT, *Evaluation de l’impact des interventions d’AFRISTAT dans ses Etats membres*, juillet 2014. Ce rapport souligne que « les interventions d’AFRISTAT ont indéniablement contribué à faire faire un important saut qualitatif aux systèmes statistiques des pays membres et des organisations sous-régionales d’intégration ».

<sup>185</sup> Cette qualité intrinsèque est d’ailleurs reconnue par des pays non francophones qui ont des étudiants à l’école d’Abidjan (Afrique du Sud, Guinée équatoriale, Liberia).

Aujourd’hui, les 3 écoles absorbent environ 600 étudiants chaque année dans les différentes sections (AT, AS, ITS, ISE). Depuis le transfert, on peut parler d’un contingent de plus de 10 000 statisticiens africains formés en statistique « à la française ». Le concours commun est très élitiste (on prend environ annuellement 15% des candidats au concours). Il y a encore très peu de femmes dans les effectifs (entre 15 et 20%). Il n’y a pas de statistiques sur les sortants des écoles mais, à travers des canaux personnels ou d’associations d’anciens, on a une certaine idée de ce qu’ils font. Globalement, on parle d’un tiers des diplômés intégrant une fonction statistique soit dans un INS, soit dans une autre administration ou soit dans une organisation sous régionale ou régionale.

En l’absence d’une information solide (mesure scientifique et régulière) sur les besoins du marché du travail des statisticiens et l’adéquation de l’offre (compétences des diplômés) à ces besoins, il est difficile d’apprécier l’impact des appuis en matière de formation statistique sur la qualité des statistiques produites par les INS (seulement 1/3 des diplômés obtiennent un poste dans les INS et leur rotation est rapide). Par contre, on peut élargir la notion d’impact et avancer que la qualité des formations a été reconnue par le marché du travail en général : tous les diplômés des écoles ont trouvé un emploi à la sortie et les sortants ont souvent des positions élevées dans l’administration locale ou dans les organisations sous régionales et régionales.

Enfin, bien que cela soit très difficile à mesurer et de portée limitée, la coopération statistique française a pu avoir certains effets sur l’amélioration de la statistique africaine au-delà de la zone francophone. Par exemple, en générant une émulation autour des efforts et des résultats d’harmonisation entrepris au niveau régional dans des domaines comme les statistiques de prix et la comptabilité nationale. La SADC s’est par exemple beaucoup inspiré de ce qui avait été fait au sein d’AFRISTAT quand il s’est agi d’harmoniser les pratiques et méthodes de calcul des indices de prix à la consommation en Afrique australe. De même, on peut considérer que l’ouverture des écoles à des anglophones élargira l’impact de leur formation au-delà des pays de leur champ traditionnel.

**QE9 : Les évaluateurs chercheront à évaluer l’impact de la coopération sur la qualité des statistiques produites, définie au sens large (yc délais de publication), sachant que la Banque mondiale produit un indice international de qualité des statistiques publiques. En particulier, l’hypothèse que la coopération française en matière de comptes nationaux (logiciel ERETES) a permis d’accélérer le rythme d’élaboration et de diffusion des comptes nationaux provisoires, ainsi que potentiellement leur qualité (par rapport aux pays anglophones voisins non bénéficiaires de cette coopération) pourra être testée (par entretiens directs, envoi de questionnaires aux INS, vérification des délais de publication, etc.).**

#### **La qualité et la disponibilité des statistiques des pays partenaires a été améliorée**

Globalement, la qualité et la couverture des statistiques officielles se sont beaucoup améliorées dans les dernières années. La situation est bien sûr différente pour chaque pays considéré. La section 2.1 de ce rapport présente plusieurs indicateurs sur cet aspect. Si les statistiques « essentielles » sont produites aujourd’hui de manière plus systématique (en particulier pour les statistiques économiques<sup>186</sup>), il y a encore d’importants délais dans la production.

Même si leur impact est difficile à mesurer objectivement, les appuis de la coopération statistique française ont certainement contribué à cette amélioration dans les pays membres d’AFRISTAT. L’utilisation d’ERETES a par exemple permis de normaliser la production des comptes nationaux et de s’engager dans un rattrapage de production. L’outil est complexe et est très utile pour sécuriser le travail des comptables nationaux. Néanmoins, il ne peut pas pallier les insuffisances relatives aux sources nécessaires à l’élaboration des comptes ni à l’insuffisance et à l’instabilité des équipes. De fait, l’utilisation d’ERETES ne correspond pas systématiquement à une accélération du processus de production des comptes nationaux. De même, les indicateurs de convergence macroéconomique et financière sont de mieux en mieux renseignés par les pays africains de l’UEMOA et de la CEMAC et sur des bases qui sont de plus en plus comparables. Une progression qui résulte sans doute des

---

<sup>186</sup> Au niveau des pays d’AFRISTAT, la production des indices des prix à la consommation est maintenant bien systématisée au niveau de la plus grande part des pays membres. C’est un excellent exemple d’amélioration des produits statistiques dans la région.

efforts d’harmonisation et d’amélioration méthodologique faits dans le cadre des travaux d’AFRISTAT.

Le problème se pose plus au niveau de la mise à disposition de cette information aux utilisateurs ; les calendriers de publication, quand ils existent, sont rarement respectés ; les sites internet sont rarement utilisés efficacement pour la diffusion des données<sup>187</sup>.

### **Une utilisation insuffisante des statistiques produites**

Il y a une forte demande de statistiques par de nombreux utilisateurs, qu’ils soient publics ou privés, gouvernementaux ou non. Cependant, les utilisateurs dans les pays se plaignent de la faible disponibilité de l’information statistique mais aussi des difficultés liées à leur accessibilité. Ils sont au courant des grosses opérations de collecte lancées par les INS (recensements, enquêtes) et sont frustrés de ne pouvoir accéder aux résultats. Obtenir des informations « fraîches » et pertinentes auprès des INS n’est pas facile et il n’y a pas de lien direct entre les INS et les organismes de recherche et d’analyse qui pourraient être en mesure d’apporter de précieuses informations sur la qualité des données qu’ils analysent. Les chercheurs et centres d’analyse sont souvent contraints d’aller chercher des informations sur les sites des organisations internationales. Parfois l’information existe mais elle est conservée par les INS pour des motifs qui échappent aux utilisateurs. Le dialogue entre les INS et les utilisateurs est irrégulier et souvent improductif. Notamment parce que la question des chiffres est très politisée, il existe une méfiance réciproque entre les INS et les organisations de la société civile (et notamment les médias). A noter aussi que certains producteurs (INS) déplorent également cette sous-utilisation et cette faible valorisation des statistiques produites.

La coopération statistique française s’est fondamentalement tournée vers la production de statistiques (optique de l’offre, en termes d’harmonisation régionale) et pas vers les utilisateurs, au-delà des besoins liés à la Zone franc dans la période initiale du lancement d’AFRISTAT. Aujourd’hui, les initiatives en matière de coordination utilisateurs/producteurs qui ont été lancées dans les pays membres d’AFRISTAT ont leur origine en dehors de la coopération statistique française (initiatives de Paris21, de StatCan)<sup>188</sup>. En raison de son importance pour l’évaluation, cette question des utilisateurs sera plus spécifiquement développée dans la section 6.3.1.

*Eléments de conclusion : Globalement, les capacités statistiques et la qualité des statistiques produites se sont beaucoup améliorées ces dernières années en Afrique. Même si leur impact est difficile à mesurer objectivement, les appuis de la coopération statistique française ont certainement contribué à cette amélioration dans les pays membres d’AFRISTAT, et potentiellement au-delà (effet d’entraînement). Le réseau des écoles a ainsi largement contribué à alimenter le système statistique africain en cadres compétents mais aussi à déployer des statisticiens bien formés dans les centres de décision et d’activités des pays africains. L’Observatoire a notamment fait progresser ses Etats membres en termes d’harmonisation et de comparabilité des statistiques produites et il est en mesure de tirer parti de cette expérience dans le cadre du projet continental pour la statistique africaine.*

<sup>187</sup> Il faut noter ici qu’ERETES est bien plus qu’un logiciel. C’est un outil qui permet de gérer/stocker les sources, de travailler en parallèle sur plusieurs hypothèses et de sécuriser les calculs. Il est basé sur la construction systématique des équilibres emplois/ressources au niveau de tous les produits qui vont entrer dans composition de la valeur ajoutée. Il y a plusieurs niveaux d’utilisation d’ERETES et tous les pays qui utilisent l’outil sont loin d’être au même niveau d’intégration. A noter aussi que l’outil a été installé depuis plusieurs années dans certains pays anglophones de la CEA (Ghana, Liberia, Nigeria et Sierra Leone) mais que son utilisation n’est pas encore entrée dans le processus normal de compilation des comptes nationaux. La principale raison tient aux sources de données et à l’organisation des travaux de construction du PIB qui ne sont pas basés traditionnellement sur les équilibres ressources/emplois. Mais, ces pays produisent quand même des estimations de comptes nationaux de manière régulière.

<sup>188</sup> Il faut noter cependant le projet de plateforme éditoriale des INS, le projet “du chiffre à l’information” et la francisation du projet PRS (public relations and statistiques) d’INWENT, tous trois réalisés par le CEFIL avec le financement du MAEDI. Egalement les ateliers statisticiens-économistes organisés par AFRISTAT avec l’appui de l’INSEE et de l’AFD.

### 6.1.5. DURABILITE

#### QE13 : En quoi le dispositif de statistique africaine soutenu par la coopération française (AFRISTAT et écoles) peut-il subsister et fonctionner de manière autonome ?

##### **La coopération statistique française a permis de largement renforcer l’autonomisation d’AFRISTAT mais il est trop tôt pour dire si cela est durable ou non**

De l’avis de tous les DG des INS qui ont été rencontrés au cours de l’évaluation mais aussi de nombreux partenaires régionaux et internationaux, AFRISTAT est un organisme qui existe et qui fonctionne, même s’il doit encore être consolidé. Dans les 10 dernières années, ce sont plus de 160 réunions et séminaires qui ont été organisés à Bamako ou ailleurs et près de 15 000 jours<sup>189</sup> de missions d’experts d’AFRISTAT qui ont été faits (en moyenne 1500 jours par an), dont plus de 60% dans les pays membres.

L’objectif d’africanisation des compétences et de transfert de savoir-faire a été un élément très favorable pour l’ancrage local des interventions. D’ailleurs, les Etats membres participent très systématiquement aux réunions statutaires<sup>190</sup> et assument à leur tour la Présidence tournante du Conseil de Ministres et du Comité de Direction. Pour ce qui concerne le Fonds, le taux de recouvrement des contributions est élevé pour une organisation de ce type (80% à la dernière année) mais pour y arriver il faut déployer de nombreux efforts. AFRISTAT a néanmoins calculé qu’il aurait été plus cher pour chaque Etat d’aller chercher ailleurs les soutiens donnés par l’Observatoire et il a partagé ces calculs avec les Etats membres.

La visibilité d’AFRISTAT est de plus en plus grande et sa crédibilité suit, comme l’attestent les éléments suivants:

- ✓ L’adhésion de nouveaux membres hors Zone franc (Burundi, Madagascar) et hors Afrique francophone (Cap Vert, Guinée Bissau),
- ✓ La mobilisation de l’Observatoire dans le cadre des groupes de travail continentaux sur la Comptabilité nationale, le secteur informel et l’emploi,
- ✓ La mise en œuvre régulière des programmes d’appuis statistiques de l’UEMOA, de la CEMAC et de la BAD (pour les pays membres d’AFRISTAT),
- ✓ Les demandes de conseil du Fonds Arabe pour la mise en place d’un Observatoire régional calqué sur le modèle AFRISTAT,
- ✓ La multiplication des contacts et des événements communs avec Statcan et Paris21.

Par rapport aux années passées, l’observatoire a acquis aujourd’hui une autonomie à l’égard de la coopération française qui n’a cessé de s’accroître en parallèle avec le désengagement financier et technique de la France. La coopération française n’intervient pas officiellement dans la marche de l’Institution ni dans l’élaboration de ses plans stratégiques.

Néanmoins, le fonctionnement de l’Observatoire demeure fragile<sup>191</sup>. Il y a actuellement des doutes et des interrogations sur son futur, tant de la part des pays membres que de la part des partenaires.

Au niveau financier, les pays membres vont être appelés à apurer leurs contributions sur le 2<sup>ème</sup> fonds (il reste 20% à récupérer) et il n’est pas sûr que les appels pour le 3<sup>ème</sup> fonds soient entendus. Malgré le bien qu’ils peuvent dire d’AFRISTAT, certains pays ne paient pas leur contribution et il est difficile d’espérer que cela change<sup>192</sup>. Sur ce dernier fonds, il faudra également compenser pour le

<sup>189</sup> Estimation sur la base des chiffres établis lors de l’évaluation de 2011. Voir annexe 16. Pour ce qui concerne les ateliers techniques, il y a une nette tendance à la baisse depuis 2009. Il faut aussi noter une tendance à l’élargissement des thèmes de travail entre la période 2005-2008 et la période 2009-2012 (jusqu’à 6 différents thèmes de travail en 2009).

<sup>190</sup> Pic de participation lors du Comité de Direction d’avril 2011 pour la nomination du nouveau Directeur Général : 82%.

<sup>191</sup> Sur les faiblesses de l’Observatoire, voir également AFRISTAT, *Evaluation de l’impact des interventions d’AFRISTAT dans ses Etats membres*, juillet 2014, p.34.

<sup>192</sup> Sur ce point, il est à noter que les ministres des Finances ne sont plus aussi impliqués qu’avant dans le fonctionnement d’AFRISTAT. Il y a eu à une époque un Comité Ministériel spécifiquement pour le Fonds AFRISTAT qui mettait les responsabilités financières auprès des Ministres des Finances des pays membres. Ce Comité ne fonctionne plus aujourd’hui et la promotion d’AFRISTAT est de fait laissée au DG INS, système complété par des tournées du DG AFRISTAT dans les pays.

non renouvellement de la contribution de la France et rien n’indique que les Etats membres ou un autre bailleur de fonds prendront le relais. Il est par contre possible de continuer à développer l’activité de prestations de services mais avec tout ce que cela suppose d’adaptabilité et de flexibilité (ce qui n’est pas l’avantage comparatif d’AFRISTAT). Cependant, si la proportion entre ressources du Fonds et ressources sur prestations de services change beaucoup, cela aura nécessairement des implications profondes sur l’organisation et le fonctionnement de l’Observatoire.

Au niveau stratégique, il ne semble pas que l’observatoire ait pris toute la mesure des changements, des enjeux et des défis de la statistique africaine et de ce qu’ils peuvent avoir comme impact sur son existence même : la concertation avec les autres organisations sous régionales reste faible et il n’y a toujours pas de vision commune aux Etats membres sur le futur de l’Observatoire. Il y a eu un essai de plan stratégique mais qui est resté à un niveau très opérationnel et organisationnel. Il y a certainement des choses à changer et à améliorer en matière de gestion (des bastions sectoriels se sont créés ainsi que des rentes de situation pour certains experts). En interne, les techniciens ont tendances à se sédentariser (syndrome de l’institution régionale), ce qui nuit parfois à la qualité et à l’innovation.

Mais la question essentielle est celle de la vision pour le futur. La Direction Générale est prête à tenter des expériences dans des domaines porteurs (communication, recherche en particulier). Il entend développer une vraie fonction d’Observatoire pour AFRISTAT en insistant sur l’analyse technique des informations statistiques disponibles sur les pays. Deux essais ont été faits: l’un concernant les critères de convergence des unions monétaires (papier présenté au Conseil des Ministres et qui fera l’objet d’une publication dans Stateco) et l’autre sur l’analyse des propositions du gouvernement malien en matière d’emploi (qui a fait l’objet d’un débat avec le Ministère du travail et qui est disponible sur le site d’AFRISTAT). Il s’agit de développer une capacité d’analyse indépendante qui sera ensuite discutée avec les pays membres. Dans le cadre de cette stratégie, de nouveaux thèmes de travail devraient être développés en fonction des capacités disponibles en interne. Ceci devrait toucher le domaine de l’environnement (changement climatique) et celui de l’agriculture (sécurité alimentaire). D’autres thèmes plus transversaux devraient aussi recevoir une plus grande attention comme celui de la planification et de la gestion basée sur les résultats. Sur ce dernier domaine, AFRISTAT est en train de développer un logiciel (ASPRO) qu’il devrait tester sur la planification de ses propres opérations avant de le discuter avec les pays membres intéressés.

Il y a aussi des velléités de s’ouvrir vers le reste de l’Afrique mais qui restent limitées<sup>193</sup>. AFRISTAT n’a pas encore formalisé son positionnement par rapport au nouvel environnement continental. Dans le cadre de StatAfric, son expérience pratique de la collaboration et de l’appui technique au niveau régional pourrait être valorisé sur plusieurs créneaux<sup>194</sup> : (i) comme Institution de référence sur l’harmonisation statistique (comment faire pour appuyer les pays efficacement et pour développer des normes adaptées) ; (ii) comme laboratoire pour la pratique (stock important d’expériences en matière d’application des normes harmonisées dans les pays, leçons apprises pour l’échange et le partage).

La **diversité des situations des appareils statistiques des Etats membres** oblige AFRISTAT à répondre à des demandes contradictoires :

- ✓ Il y a un besoin d’appui opérationnel basique et direct aux pays les plus faibles (substitution à des manques dans les pays – par exemple, le départ de la personne responsable des indices de prix dans un INS et demande d’appui d’urgence pour la production dans les temps de ces indices -).
- ✓ Il y a aussi une demande pour des développements méthodologiques pointus qui font la réputation de l’institution et participent à sa crédibilité technique auprès de ses partenaires (travaux sur le secteur informel et l’emploi qui conduisent à être chef de file technique du groupe continental sur le sujet).

---

Une gouvernance pas suffisamment efficace pour mobiliser les pays. La France pourrait aider à réactiver ce Comité et à la mobilisation financière à travers les ministres des Finances.

<sup>193</sup> Séminaire en Juin 2014 organisé conjointement avec Paris21 pendant lequel les systèmes statistiques des pays de la CEDEAO ont été confrontés.

<sup>194</sup> Une réflexion semblable peut se faire pour les écoles. Elles sont d’ailleurs intégrées dans le schéma qui suit.

Les experts d’AFRISTAT partagent leur temps entre ces deux demandes (pour le moment 75% pour la première et seulement 25% pour la deuxième) et si le partage est trop longtemps en faveur de la première, il y a un risque pour la qualité du travail. Aussi, si l’on peut parler d’une communauté de techniciens francophones et d’un cadre d’harmonisation, la solidarité d’ensemble demeure insuffisante et les expériences de recours aux expertises des pays forts ne sont pas assez fréquentes.

Il y a aujourd’hui un vrai risque d’éparpillement des efforts et des ressources alors que la nouvelle donne financière invite plutôt à recadrer les interventions sur des domaines où la réputation existe et où les compétences sont prouvées. Il ne semble pas qu’il y ait aujourd’hui un positionnement clair de l’Observatoire sur les priorités de son action future, sous les contraintes financières actuelles et dans le cadre du développement de la stratégie statistique continentale et du nouvel environnement de l’offre de services de renforcement de capacités statistiques (nouveaux acteurs tels le réseau AFRITAC et nouvelles ambitions des organisations sous régionales). Ces incertitudes ont un effet contreproductif sur la mobilisation des compétences internes (certains experts quittent pour de meilleures opportunités) et donc sur la qualité des services et sur la perception d’AFRISTAT comme centre d’excellence.

### **Les écoles du réseau sont structurellement viables**

Au niveau du réseau des écoles, les questions « de survie » se posent moins, chacune ayant atteint à son rythme un stade permettant d’envisager l’avenir sereinement. Les écoles sont aujourd’hui déjà presque autonomes financièrement<sup>195</sup> et techniquement, mêmes si leurs situations respectives ne sont pas totalement similaires. La demande pour entrer dans les écoles est forte et le niveau de l’enseignement est toujours très prisé.

Il y a néanmoins toujours des besoins d’appui, en particulier pour la formation des formateurs et le renouvellement des enseignants<sup>196</sup>. Le problème, qui est commun aux 3 écoles, est que les enseignants sont pour la plupart des ISE et qu’ils n’ont pas de formation à l’enseignement. Par le passé, ils ont été formés en France (universités) et il y avait donc une cohérence de fait entre l’appui français à la formation via les écoles et l’appui à la formation via la formation des enseignants.

Le développement des écoles africaines a été intimement lié au système de formation statistique français. C’est ce lien étroit qui a été moteur pour garantir la qualité des enseignements et la crédibilité des écoles. Cependant, le système de formation statistique « à la française » exporté en Afrique francophone doit dorénavant s’ouvrir vers d’autres environnements (notamment l’échelle continentale). Des pistes ont déjà été explorées et sont en développement mais qui résultent pour la plupart des initiatives prises par les écoles elles-mêmes (ou dans le cadre de la CODESA) sans accompagnement concret de la coopération française.

Le problème le plus crucial est celui des concours. Pour le moment la préparation et la correction des concours sont réalisées en étroite collaboration avec le GENES. Ceci permet aux Directeurs des écoles de s’affranchir des pressions<sup>197</sup> qu’ils peuvent subir au niveau local. Si la gestion du concours est totalement décentralisée, il pourrait être plus difficile de maintenir la transparence et la qualité des recrutements.

*Eléments de conclusion : La stratégie d’africanisation des plateformes est globalement réussie. AFRISTAT, et surtout les écoles, ont acquis une autonomie qui n’a cessé de croître. Cependant, le désengagement progressif de la coopération statistique française, bien que connu des partenaires, constitue un risque de fragilisation supplémentaire pour AFRISTAT, au moment où il doit relever des défis importants. La situation est plus favorable au niveau du réseau des écoles où les questions « de survie » se posent moins.*

<sup>195</sup> Malgré tout, les bourses restent une préoccupation importante pour le futur.

<sup>196</sup> L’enseignant le plus jeune de l’ISSEA Yaoundé a aujourd’hui 47 ans.

<sup>197</sup> Le problème de ces pressions est important à l’entrée car c’est là que se fait le tri. D’une manière générale, il n’y a pas d’abandon en cours de scolarité.

## 6.2. AUTRES CRITERES EVALUATIFS UTILISES POUR L’ETUDE

Dans les termes de référence de l’étude, il est demandé d’aller au-delà des critères d’évaluation du CAD de l’OCDE et de considérer 3 dimensions supplémentaires : la cohérence interne des interventions de la coopération statistique française, leur cohérence externe et la visibilité. Le traitement de ces critères additionnels est similaire à celui fait pour les critères du CAD de l’OCDE dans la section précédente.

### 6.2.1. COHERENCE INTERNE

**QE2 : Quel avis peut-on porter sur l’organisation de la coordination des acteurs français impliqués dans le domaine de la coopération statistique ? Des faiblesses ou des synergies de coopération entre ces actions sont-elles perceptibles ?**

#### La faible coordination des acteurs français de la coopération statistique

Les principaux acteurs de la coopération statistique française sont listés et leurs rôles respectifs présentés dans la section 3.1 de ce rapport. Ce qui est notable, comparativement avec la situation d’autres pays européens (Allemagne et Royaume-Uni par exemple), c’est le grand nombre d’intervenants et d’intermédiaires.

Il convient de rappeler ici que malgré une reconnaissance de l’enjeu que représente la statistique<sup>198</sup>, et alors qu’elle est depuis longtemps un acteur majeur de la coopération dans ce domaine, la France ne dispose pas de stratégie en matière de coopération statistique. Il n’existe donc pas de référence commune d’action qui présenterait clairement et de manière articulée la vision à long terme, les objectifs et les résultats attendus<sup>199</sup>. Les interventions se développent selon un consensus sous-jacent entre les acteurs (qui sont généralement issus du même sésail) sur la répartition des rôles et la défense de l’acquis passé (tant pour la formation – démarche engagée dans les années 60 - que pour AFRISTAT – démarche engagée dans les années 90).

S’il y a eu par le passé plus de coordination, il semble que le MAEDI, ne remplisse plus ce rôle actuellement et qu’aucun autre acteur ne soit prêt à prendre la relève<sup>200</sup>. Il n’existe plus aujourd’hui de mécanisme qui ferait au minimum se rencontrer régulièrement les acteurs. Les contacts se font généralement sur des bases personnelles et dans des cadres extérieurs (par exemple, lors du Comité de Direction d’AFRISTAT auquel l’INSEE, le MAEDI et l’AFD sont invités systématiquement). Alors que la DG Trésor a été très impliquée au côté du MAE et de l’INSEE dans la mise en place d’AFRISTAT, il semble que les liens se sont distendus progressivement entre les 3 acteurs de la coopération française. Une conjonction d’intérêt et d’approche a existé au début des années 90 qui ne semble plus être aussi vivante aujourd’hui.

Pour ce qui concerne l’appui au réseau des écoles, il y a des organes de concertation qui ont été mis en place (CODESA, CAPESA) et des rendez-vous réguliers sur des aspects spécifiques de la coopération (le concours commun par exemple). Des échanges existent aussi sur le plan opérationnel dans le cadre d’interventions conjointes, mais ceci se fait toujours dans des cadres « classiques » le plus souvent entre l’INSEE et le MAEDI<sup>201</sup>. De fait, chacun avance selon son propre programme de

<sup>198</sup> MAEDI, *Mémoire de la France sur ses politiques de coopération*, rapport 2013. « La France souligne qu’elle « est engagée dans le building block sur les résultats, qui vise à promouvoir et mettre en place au niveau des pays partenaires un cadre de suivi des résultats et des accords de redevabilité. Elle accorde une importance particulière au renforcement des capacités statistiques des pays partenaires nécessaire dans ce cadre. »

<sup>199</sup> Au niveau de l’AFD, il y a une réflexion sur les performances de la coopération dans le cadre d’un système de suivi/évaluation lié à la redevabilité. La statistique est un élément essentiel pour l’alimentation de ce système mais il n’y a pas pour le moment d’engagement sur un soutien plus systématique aux systèmes statistiques des pays bénéficiaires.

<sup>200</sup> Ceci poserait d’ailleurs des problèmes de compétence qu’aucun acteur ne veut affronter aujourd’hui. Il faut aussi noter que le moment se prête mal aux initiatives car des discussions sont en cours, en particulier entre le MAEDI et l’AFD, pour le transfert de certaines fonctions, plus spécifiquement celles liées à la gouvernance financière, thème auquel la statistique a été rattachée le plus longtemps au sein du MAEDI.

<sup>201</sup> Par exemple pour un séminaire technique, le MAEDI finance les coûts d’organisation et l’INSEE fournit l’expertise.

travail et il n’y a aucune réconciliation de faite entre ces différentes interventions. Cette irrégularité du dialogue se traduit par une faible recherche de complémentarités ou de synergies.

Dès lors, la cohérence entre les interventions des différents acteurs résulte essentiellement de leur inscription dans une logique de reproduction et de défense de l’acquis passé. Cette absence de coordination diminue considérablement l’impact et la visibilité de la coopération statistique française. Il faut souligner les dernières alertes qui ont été données sur ce plan tant dans le rapport de la cour des comptes de juin 2012 sur la politique française d’aide au développement, que dans le Mémoire de la France sur ses politiques de coopération du MAEDI de 2013 ou plus récemment dans le rapport Faber/Naidoo. Une simple reprise d’un dialogue régulier entre les acteurs pourrait aider à plus de cohérence. Il faudrait s’accorder d’abord sur un chef de file.

*Éléments de conclusion : Si il y a eu coordination effective entre l’INSEE, le Trésor et le MAE au moment de la création d’AFRISTAT, elle a disparu au fil des années jusqu’à être inexistante aujourd’hui. Les représentants de la France au Comité de Direction d’AFRISTAT peuvent parfois parler d’une même voix mais cela n’est le résultat ni d’une approche stratégique commune ni d’une concertation préalable. La coordination concernant l’appui aux écoles est mieux organisée car elle est très centrée sur un seul acteur (INSEE) et des structures qui gravitent autour (GENES et CESD). La coordination des acteurs français de la coopération statistique souffre de l’absence d’une stratégie et d’un référentiel d’action commun en la matière.*

### 6.2.2. COHERENCE EXTERNE

**QE3 : Le dispositif d’intervention française dans le domaine statistique est-il cohérent avec les politiques / stratégies des acteurs bilatéraux & multilatéraux intervenant dans ce secteur ? En particulier, est-il possible d’identifier une valeur ajoutée du dispositif d’intervention français vis-à-vis des organisations internationales actives dans ce secteur ?**

**Le dispositif d’intervention française en matière statistique est coordonné « sur le papier » avec ceux des bailleurs bilatéraux et multilatéraux**

Au niveau international, la coordination statistique est fondamentalement d’ordre technique et elle s’organise principalement autour du système des NU (UNSD – réunion annuelle et city groups) mais aussi autour d’associations internationales de statistique (ISI par exemple). Il y a aussi de grands programmes internationaux comme le PCI pour lesquels la coordination est à la fois technique (déploiement des mêmes méthodes) et financière. La France est un membre du consortium Paris21 mais n’intervient plus depuis 2012 dans aucune de ses instances de décision.

Au plan européen, le texte de référence est le Programme pour le changement, approuvé par le Conseil Européen en 2012. Ce programme vise à renforcer la cohérence des politiques européennes au service du développement mais aussi à simplifier la programmation de l’aide et à réduire la fragmentation entre les Etats membres et la Commission européenne. L’ambition est de prendre appui sur les bonnes pratiques de division du travail entre bailleurs et d’élaborer une réponse européenne conjointe sur la base des stratégies nationales des pays partenaires. Le programme se développe sur deux objectifs : (i) le déploiement de stratégies de réponse conjointes de l’UE et des Etats membres, fondées sur les propres stratégies de développement des partenaires et prévoyant une division sectorielle du travail; (ii) la mise en place d’un cadre commun de notification des résultats à l’échelle de l’UE.

Ces deux objectifs sont deux défis particulièrement difficiles pour la coopération statistique de la France en Afrique. Sur le second point, les travaux en cours à la Commission sont menés principalement par des équipes anglophones<sup>202</sup> et il n’y a eu aucune implication de la coopération

<sup>202</sup> C’est un cadre détaché du DFID qui a travaillé sur le cadre initial de ce système de suivi/évaluation des résultats en s’appuyant sur les processus développés au Royaume Uni dans les dernières années. Il n’est pas certain que l’approche suivie au niveau UE corresponde aux habitudes et aux logiques de la France.

française jusqu’ici dans le test fait au niveau européen<sup>203</sup>. Pour le premier aspect, la formulation de réponses conjointes avec des partenaires européens se heurte à la spécificité de l’approche française en matière de coopération statistique, que l’on se réfère au soutien à AFRISTAT<sup>204</sup> (organisation multi-Etat unique en son genre entièrement dédiée à la statistique) ou au soutien aux écoles<sup>205</sup> (système calqué sur le système français des grandes écoles d’ingénieurs). Il existe un groupe de travail spécifique<sup>206</sup> pour la coordination des travaux de coopération statistique entre les Etats membres et la Commission, auquel la France (INSEE et MAEDI) participe. Cependant, la France pourrait être plus présente dans ces réseaux de dialogue et de coordination où la réputation de sa coopération statistique a beaucoup souffert ces dernières années. S’intégrer dans cette nouvelle approche européenne demandera certainement un important effort d’adaptation des modalités de mise en œuvre de la coopération statistique française.

La coordination des interventions, lorsqu’elle existe, se fait avant tout sur le terrain, soit au niveau régional (contributions respectives à un programme de travail), soit au niveau national. Dans ce dernier cas, des groupes de bailleurs sont parfois mis en place, sous la coordination d’un chef de file (exemple du groupe de bailleurs pour la statistique au Sénégal avec la BAD et l’UNFPA comme chefs de file. A noter qu’au Sénégal, la France ne participe pas à ce groupe faute de ressources humaines suffisantes pour suivre l’ensemble des groupes thématiques existants). Ces groupes de bailleurs dans les pays se sont notamment montrés très utiles au moment de la formulation et de la mise en œuvre des SNDS en Afrique.

Sur le plan régional, l’approche des plateformes mutualisées a engagé la France dans une relation de partenariat étroite et souvent perçue comme franco-française par beaucoup de partenaires, en particulier européens. Aucun des autres Etats membres, ni d’ailleurs l’UE, n’ont investi dans la structure AFRISTAT. L’UE a arrêté le financement des bourses pour les étudiants du réseau des écoles dès les années 90. Aujourd’hui la coopération française est isolée en Afrique dans ces interventions statistiques. Les partenaires internationaux qui travaillent avec AFRISTAT (BAD, Paris21, Banque mondiale par exemple) l’utilisent avant tout comme un prestataire de services.

En résumé, il y a une place pour la France dans tous ces fora, elle est présente la plupart du temps mais sa participation/contribution stratégique et technique (pour ne pas parler du financier) est de plus en plus faible.

### **Le dispositif d’intervention française en matière statistique est partiellement coordonné avec ceux des institutions africaines (niveau continental et niveau régional)**

Aujourd’hui, la logique dominante en Afrique est celle d’une approche continentale à l’harmonisation et au développement de la statistique. Cette approche est soutenue par les 3 principales organisations continentales (UA, CEA et BAD) ainsi que par d’importants bailleurs de fonds (UE, DFID). De gros montants sont en jeu pour la mise en place d’un office statistique continental (StatAfric) : à travers la coopération UE/UA, l’UE va investir plus de 10Mo d’euro dans une première tranche en appui à la BAD qui, elle, investira un montant identique sur les 4 prochaines années.

La France participe régulièrement aux groupes de travail continentaux sur la Comptabilité nationale (AGNA) et sur la formation statistique (AGROST)<sup>207</sup>. Elle est aussi impliquée techniquement dans d’autres groupes (en particulier sur l’emploi et le secteur informel). Cependant, dans l’ensemble, elle participe peu au dialogue pour le développement de la statistique africaine au niveau continental. Elle n’est par exemple pas un acteur majeur dans les réunions du groupe sur la stratégie d’harmonisation continentale (AGSHA) qui discute les modalités d’ensemble de l’approche continentale.

<sup>203</sup> A notre connaissance, il n’y a que l’AFD qui travaille actuellement en France sur un système de suivi de ses interventions à des fins d’évaluation.

<sup>204</sup> L’institution a toujours été considérée par les partenaires européens comme une construction Franco-française et il n’y a eu aucun co-financement européen depuis 1993, de la Commission ou d’autres Etats membres.

<sup>205</sup> L’Union européenne a soutenu le transfert initial de la formation vers les écoles africaines mais elle s’est retirée ensuite. Il n’y a eu aucun financement d’autres pays européens sur les écoles.

<sup>206</sup> “Management group” and “Policy Group” for Statistical Cooperation – Voir pages 30 et 31 plus haut.

<sup>207</sup> Directement et indirectement via les participations d’AFRISTAT au groupe AGNA et des écoles au groupe AGROST.

La perception de la coopération statistique française (que ce soit dans le cas de l’appui technique ou dans celui de la formation) est donc plutôt celle d’une intervention autonome, selon un agenda spécifique, que d’une approche coordonnée avec les autres acteurs. Le système statistique français (pour ne pas parler de celui de la formation statistique) est basé sur des principes et des modalités qui sont très spécifiques. Ces principes et modalités ont été exportés tels quels dans les pays d’Afrique francophone (anciennes colonies) et ils sont maintenant bien ancrés dans les pratiques locales. La collaboration/coopération avec d’autres acteurs, habitués à d’autres modalités s’est souvent révélée difficile<sup>208</sup>. Il y a des gains à réaliser en ouvrant les plateformes à l’ensemble du continent africain. Mais cela demandera d’adapter les approches et les produits pour les rendre plus compatibles avec ceux des partenaires non-francophones. Les expériences qui sont faites par l’ENSEA de collaboration avec d’autres centres des formations et écoles sur le continent sont des exemples à suivre.

### **La France dispose d’une valeur ajoutée reconnue dans le domaine de la coopération statistique**

La France a une longue expérience dans la coopération statistique en Afrique dont tous les partenaires (en particulier européens) s’accordent à dire qu’elle pourrait être utile pour tirer des leçons et éviter des écueils déjà heurtés. Si la France est plus présente dans les débats concernant la comptabilité nationale ou la formation, elle a aussi des atouts dans d’autres secteurs de la statistique (organisation des systèmes, statistiques sociales, analyse et diffusion) qui pourraient faire l’objet d’une meilleure promotion. Dans les domaines de prédilection de la France (CN et formation), l’obstacle à un déploiement plus large d’outils et de savoir-faire est plus structurel car les systèmes qui ont été développés en appui aux partenaires africains sont fermés et parfois trop rigides<sup>209</sup>. Des efforts sont en cours tant pour simplifier ces systèmes (nouvelle version de l’outil ERETES par exemple) que pour les rendre plus accessibles (adaptation du système de formation au modèle LMD).

*Eléments de conclusion : La France est insuffisamment présente au sein des groupes et comités de coordination aux niveaux international, régional et parfois national. Son positionnement dans ces instances a largement diminué par rapport au passé et elle peine à élargir et à sortir de sa logique d’intervention. Elle a pourtant des savoir-faire et une valeur ajoutée qui peuvent intéresser d’autres acteurs que les seuls pays africains francophones.*

### **6.2.3. VISIBILITE**

#### **QE10 : La communication utilisée a-t-elle permis de rendre visible l’action de la France sur la scène internationale ?**

En matière de communication, les canaux existant sont principalement techniques et réservés aux « initiés ». Les seuls véhicules de communication sur la statistique et la coopération en matière statistique sont techniques (la revue STATECO, la page coopération statistique sur le site intranet de l’INSEE relancée depuis peu, les sites internet d’AFRISTAT, des écoles, du GENES et du CAPESA) et de par leur nature, ils ne sont pas ciblés sur les non-statisticiens ou sur les utilisateurs.

Rien n’existe pour la valorisation des travaux réalisés tant au niveau des acteurs français de la coopération statistique qu’à celui des plateformes régionales. L’expérience française en matière de coopération statistique n’est pas toujours mise assez en valeur au-delà de sa sphère d’intervention

<sup>208</sup> Par exemple, le refus de la part des pays anglophones de la CEDEAO d’adhérer aux techniques développées par AFRISTAT trouve son fondement dans la dominance du modèle statistique sous-jacent à ces techniques. Ceci est particulièrement notable pour le domaine de la comptabilité nationale où les approches sont très différentes, du fait des différences dans l’organisation même des systèmes statistiques.

<sup>209</sup> L’exemple d’ERETES permet d’illustrer ce propos : ERETES ne peut faciliter la construction des comptes nationaux que si les opérations de compilation sont organisées autour des équilibres ressources/emplois et que les sources statistiques sont conçues dans cette perspective (en particulier celles concernant les entreprises). Or ces modes d’organisation très français sont différents dans les pays anglophones. L’application d’ERETES en univers non-francophone demande donc d’abord, de repenser les modes d’acquisition des sources mêmes des comptes nationaux, ce qui est couteux voire parfois impossible.

traditionnelle (les pays francophones) alors qu’il y a des inputs techniques solides dans le cadre de Paris21 (SNDS) ou des réunions de la CEA-NU (comptabilité nationale, secteur informel en particulier) sur lesquels il serait possible de s’appuyer.

**QE11 : Quelle perception les partenaires des pays bénéficiaires ont-ils de la coopération statistique française ?**

Les partenaires dans les pays africains bénéficiaires de la coopération statistique de la France sont particulièrement satisfaits de l’appui qui a été fourni tant au niveau de la formation qu’à celui de l’AT. Ils insistent sur les progrès qui ont été possibles grâce à ce soutien, en particulier dans le domaine de l’harmonisation mais aussi dans celui du renforcement des capacités. Ils insistent aussi sur la qualité du système statistique français et du système de formation statistique et sur les bénéfices que l’expérience française dans ces deux domaines a permis de générer chez eux. Ils soulignent néanmoins la perte de visibilité de la France dans le domaine (« Où est la France ? »). Bien qu’ils comprennent les motifs du désengagement français des plateformes régionales, les pays partenaires considèrent que ce dernier s’accélère aujourd’hui pour de mauvaises raisons (avant tout financières) au moment même où les plateformes font face à d’importants défis pour leur futur. Certains se tournent (ou se sont déjà tournés)<sup>210</sup> vers d’autres sources de financement (en particulier l’UE) pour les soutenir dans le futur. Il n’en reste pas moins qu’il y a un attachement spécial avec la France et que plusieurs pays tentent de resserrer les liens techniques avec l’INSEE.

**QE12 : Quelle perception de la coopération statistique française parmi les acteurs de la coopération internationale ?**

Au niveau européen, on se pose aussi la question de la visibilité de la France et on regrette que sa voix ne s’élève plus aussi fort dans les débats du groupe de travail sur la coopération statistique, ceci réduisant la qualité des débats.

Au niveau régional africain, la France est présente dans certaines discussions techniques (Comptabilité nationale, formation, emploi et secteur informel) mais absente du débat stratégique sur la statistique continentale porté par l’UA.

Au niveau international (NU), la France statistique est encore impliquée sur certains dossiers (indicateurs de suivi pour le post 2015 par exemple) et elle participe encore, sans apport financier, au consortium Paris21 où une présence plus active de sa part est souhaitée.

La coopération statistique française a donc toujours bonne réputation mais elle est de plus en plus isolée dans les spécificités de sa logique d’intervention.

*Éléments de conclusion : L’action de la France en matière de coopération statistique est de moins en moins visible aux niveaux international, européen et africain. La visibilité est également faible au sein de la coopération française elle-même. La statistique n’y apparaît en effet pas comme une préoccupation centrale et les nouvelles orientations sur le suivi/évaluation des performances, la gestion basée sur les résultats ou sur la redevabilité, qui sont aujourd’hui mises en avant, n’ont pas amené de changement notable jusqu’ici.*

---

<sup>210</sup> C’est le cas par exemple du Burkina Faso ou du Mali qui ont bénéficié de gros projets de l’UE dans le domaine statistique pour appuyer leurs transitions respectives vers des INS indépendants.

### 6.3. CROISEMENTS AVEC D’AUTRES MARQUEURS

Afin de croiser l’approche fondée sur les critères ci-dessus avec d’autres éléments d’appréciation, nous utiliserons d’abord les analyses issues de travaux d’évaluation similaires réalisés par le DFID<sup>211</sup>. En 2009, cette institution s’est posée la question suivante : « Quelle approche déployée par les partenaires au développement en matière de renforcement des capacités statistiques ont donné les meilleurs résultats dans des circonstances différentes et quelles en étaient les raisons ? ». C’est une question très complémentaire à celles posées par le MAEDI et l’INSEE dans le cadre de cette évaluation, et il y a certainement des enseignements à tirer. Selon cette étude, pour avoir les meilleurs résultats en matière de renforcement des capacités statistiques, les interventions doivent procéder d’une approche dans laquelle il y ait : (i) une reconnaissance explicite de qui sont les utilisateurs de la statistique et de l’orientation des interventions vers la satisfaction de leurs besoins ; (ii) une prise en compte explicite des principes de la Déclaration de Paris dans la conception des programmes de renforcement des capacités.

Cette section traitera successivement ces deux éléments, puis la réflexion sera élargie aux recommandations du Plan d’action de Marrakech pour la statistique (MAPS, 2004) et des suites qui lui ont été données avec la Déclaration de Dakar sur le développement de la statistique en 2009 et avec les conclusions du Forum de haut niveau qui s’est tenu à Busan en novembre/décembre 2011.

Il est évident que prendre ces nouvelles perspectives (en particulier celles liées aux principes de la Déclaration de Paris) va ouvrir un risque de répéter certaines conclusions déjà relevées dans les sections 6.1 et 6.2. Ceci ne fera pourtant que les confirmer, voire les renforcer.

#### 6.3.1. PRISE EN COMPTE DES UTILISATEURS

« Les données statistiques existent afin de répondre aux questions des décideurs, qu’ils soient publics ou privés, nationaux ou internationaux. Les utilisateurs de statistiques sont par conséquent des membres importants des systèmes statistiques nationaux »<sup>212</sup>. Il importe tout d’abord de mieux définir le terme d’utilisateur. Dans une de ses publications « La statistique expliquée », Eurostat<sup>213</sup> en donne la classification suivante<sup>214</sup> :

- ✓ **le gouvernement** : décideurs politiques et fonctionnaires du gouvernement central, des autorités locales et des organismes supranationaux ;
- ✓ **le grand public** : la presse et les citoyens ;
- ✓ **le monde des affaires** : les entreprises, les représentants des sociétés et des employeurs et les syndicats ;
- ✓ **les autres pays et organisations régionales et internationales** : les partenaires commerciaux et de développement, etc. ;
- ✓ **les autres utilisateurs** : les chercheurs et les organisations non gouvernementales (nationaux ou internationaux). »

Par rapport à ces différents groupes d’utilisateurs, deux questions principales se posent :

<sup>211</sup> Evaluation of the implementation of the Paris Declaration: Thematic study of support to statistical capacity building, Mary Strode and al, DFID, May 2009. L’étude a été menée de manière approfondie sur le terrain dans 3 pays (Cambodge, Niger, Zambia) et sur documents dans 5 autres (Bangladesh, Burkina Faso, Liberia, Rwanda, Tanzanie). Elle analyse plus précisément les modes de fonctionnement de deux partenaires au développement (DFID and SIDA)

<sup>212</sup> Référence de la classification: Eurostat : Statistics explained - Statistics in development cooperation - national statistical systems. La version originale de la série est en anglais.

[http://epp.eurostat.ec.europa.eu/statistics\\_explained/index.php/Statistics\\_in\\_development\\_cooperation\\_-\\_national\\_statistical\\_systems#What\\_is\\_the\\_.27national\\_statistical\\_system.27\\_and\\_what\\_is\\_its\\_role\\_with\\_respect\\_to\\_.E2.8.0.98official\\_statistics.E2.80.99.3F](http://epp.eurostat.ec.europa.eu/statistics_explained/index.php/Statistics_in_development_cooperation_-_national_statistical_systems#What_is_the_.27national_statistical_system.27_and_what_is_its_role_with_respect_to_.E2.8.0.98official_statistics.E2.80.99.3F)

<sup>213</sup> . Idem.

<sup>214</sup> Cette classification reflète encore une vision « statistique » de l’organisation des systèmes et de ses acteurs dans laquelle la référence à d’autres partenaires, pourtant essentiels, n’est pas faite explicitement. Ceci concerne par exemple d’autres autorités politiques publiques que le gouvernement et son administration (Parlement, Comité consultatifs) ou d’autres intervenants dans la vie politique, économique et sociale d’un pays comme les groupes de pression, les associations professionnelles et les syndicats. Ces derniers groupes ont, en revanche, été considérés dans l’analyse du DFID.

**Question 1 : Ont-ils été (et sont-ils) pris en compte dans la coopération statistique française au niveau de sa conception, de sa mise en œuvre et/ou de son suivi/évaluation)?**

Les utilisateurs ayant reçu ou recevant une attention dans le cadre de la coopération statistique de la France sont en nombre limités. Il s’agit généralement de partenaires du gouvernement, et d’organisations régionales et internationales. Ce sont les utilisateurs du premier cercle, ceux qui sont aussi parfois producteurs de statistique et avec lesquels la coordination est la plus évidente à envisager et mettre en œuvre par les statisticiens. C’est ainsi qu’il y a eu des contacts lors de la mise en place d’AFRISTAT avec les banques régionales (BCEAO et BEAC) et avec les Ministères de Finances des pays de la Zone franc. Ces contacts se poursuivent aujourd’hui dans le cadre formalisé des réunions techniques et politiques liées au suivi de la Zone franc.

Cependant, y compris au sein de ce premier cercle, le dialogue demeure irrégulier, voire inexistant. Ceci ne permet donc pas de suivre précisément leurs demandes et d’en intégrer les changements. La DG Trésor, par exemple, a longtemps été considérée comme l’utilisateur principal des résultats obtenus grâce à la coopération française pour ce qui concerne les statistiques macroéconomiques des pays de la Zone franc. Or, il n’y a plus de dialogue avec cette DG, ni par le MAEDI, ni par l’INSEE qui aurait permis de discuter, voire de confirmer, cette hypothèse. Par extension, les Banques centrales régionales (BCEAO et BEAC) sont aussi considérées comme des utilisateurs du premier cercle des données statistiques produites par les pays de leurs zones monétaires, pays recevant à travers AFRISTAT, l’appui technique et financier de la coopération française. Les contacts pris par la mission d’évaluation avec les représentants de ces deux institutions laissent penser que leurs demandes statistiques par rapport à AFRISTAT évoluent aujourd’hui vers d’autres domaines (emploi, pauvreté par exemple) que celui de la macroéconomie, pour lequel aujourd’hui les banques travaillent plus avec le nouveau partenaire qu’est le réseau AFRITAC. Pour ce qui concerne les utilisateurs régionaux ou internationaux, il y a certes des contacts sporadiques dans les cadres de coopération existants (cadre européen, cadre des Nations Unies, cadres techniques comme l’ISI), mais ceci ne s’est que rarement traduit dans une coordination effective dans la conception ou la mise en œuvre de la coopération statistique.

Pour ce qui concerne les utilisateurs hors du premier cercle (société civile, organes publics hors exécutif), il n’y a eu aucun effort systématique pour les associer aux interventions de la coopération statistique. Si des contacts ont été pris, cela s’est fait de manière exceptionnelle et/ou personnelle.

Ce manque de prise en compte des utilisateurs se reflète aussi au niveau des plateformes régionales. Pour ce qui concerne AFRISTAT, le comité de Direction est ouvert à des observateurs tels les groupements sous régionaux, les banques centrales régionales et d’autres organisations régionales et internationales. La composition du Comité Scientifique a aussi été élargie à des professeurs d’université et des personnalités indépendantes. Tous ces efforts restent pourtant centrés sur les utilisateurs du premier cercle. Depuis 2005, sur plus de 160 ateliers et séminaires, AFRISTAT n’a accueilli/organisé qu’une seule réunion impliquant des utilisateurs (en l’occurrence des journalistes) et ceci très récemment<sup>215</sup> et à l’initiative d’un partenaire extérieur (Paris21, cours « relations publiques et statistiques » de InWEnt/GIZ traduit en français - MAE/CEFIL). A noter qu’il n’y a pas d’outil sur le site internet d’AFRISTAT qui permette de « dialoguer » avec les utilisateurs ou, tout au moins, qui permette aux utilisateurs de « poster » des remarques et/ou commentaires<sup>216</sup>.

Les écoles s’inscrivent aussi dans un système d’offre. Dans la formation des Ingénieurs à l’ENSAE-Paris, il faut attendre la troisième année du cursus pour qu’il y ait une option « Data science » s’ouvrant à la problématique utilisateurs (troisième module visant à étudier, modéliser et tester les comportements des agents pour éclairer les décideurs publics ou privés dans leurs choix et

<sup>215</sup> Novembre 2014 – Rencontre entre des journalistes et des statisticiens dans le cadre d’un exercice inspiré du cours de formation développé par la GZ sur « Relations publiques et statistiques ».

<sup>216</sup> La seule entrée sur le site AFRISTAT qui permette le dialogue est celle du Forum. Le Forum annonce plus de 300 000 visiteurs. Une analyse rapide des 50 derniers contacts enregistrés au 18 novembre 2014 montre qu’il s’agit en fait de publicités pour des produits pharmaceutiques (39 sur 50), de liens pour des sites de jeux en ligne (8 sur 50) et d’autres services divers (automobiles d’occasions, site de rencontres – 3 sur 50).

l'appréhension quantifiée de leurs impacts<sup>217</sup>). Et encore, cette ouverture se fait au niveau de l'analyse des marchés.

La coopération statistique de la France en Afrique a surtout mis l'accent sur les méthodologies, les pratiques, l'harmonisation régionale mais peu sur l'utilisation des données. Les appuis ont été pilotés par les statisticiens et orientés vers les besoins des statisticiens sans qu'il y ait de réelle ouverture pour d'autres types d'appuis et vers d'autres bénéficiaires. Il y a eu des améliorations dans les dernières années avec les investissements faits en matière de diffusion (site internet pour les INS, formation à l'écriture de documents techniques et d'analyse statistique). Mais la problématique du dialogue entre les utilisateurs et les producteurs n'a jamais été traitée que comme un « produit dérivé » des efforts pour améliorer la diffusion des données statistiques<sup>218</sup>. L'initiative d'aller au-delà et de tenter d'intégrer les utilisateurs plus en amont dans le processus statistique (groupes d'utilisateurs) a été poussée par d'autres acteurs du développement (comme Paris21).

**Question 2 : Les utilisateurs qui entrent dans le champ géographique de l'étude sont-ils satisfaits de la production/disponibilité statistique (utilisent-ils) et pensent-ils que l'appui français a aidé à améliorer la situation depuis 2005 ?**

Il y a aujourd'hui tout un débat sur les faiblesses de la statistique en Afrique (couverture et qualité) et il ne semble pas que la production réponde aujourd'hui aux attentes des utilisateurs, tous groupes confondus. Les chercheurs (au sens large : universitaires et de la société civile), en particulier, se plaignent de la difficulté à accéder à des données qui soient d'actualité. En 15 ans les progrès ont été considérables tant sur la disponibilité que sur la qualité. Bien sûr, il y a encore des améliorations possibles mais on a certainement beaucoup de sources d'information fiables aujourd'hui. Le problème majeur pour les chercheurs est d'accéder aux données. Il est toujours difficile de savoir où aller chercher l'information. Sur les sites officiels (comme celui des INS), les données disponibles sont souvent anciennes et en nombre limité. Souvent, les INS tardent dans leurs analyses de fonds (ou alors ne les font pas) des grands enquêtes ou des recensements et n'autorisent pas la mise à disposition des données tant qu'ils n'ont pas totalement fini le traitement<sup>219</sup>. Cela peut prendre des années, temps pendant lequel l'information peut devenir obsolète.

Il y a toujours moyen de recourir à des contacts personnels pour obtenir des données mais ce n'est pas un système optimal. La statistique quand elle est produite sur le budget national ou sur des financements de bailleurs de fonds est un bien public et donc elle devrait être accessible à tous de manière gratuite. Comme l'information n'est pas disponible localement, les chercheurs doivent aller la chercher ailleurs, souvent auprès des organisations internationales (BM, FMI, CNUCED)<sup>220</sup>.

La statistique est essentielle au chercheur mais c'est le chercheur qui lui donne sa pertinence et sa légitimité à travers l'utilisation qu'il en fait. Le chercheur est aussi un collaborateur du statisticien car il lui fait gratuitement des contrôles de qualité. Il faudrait établir plus systématiquement des passerelles entre les deux dans les projets statistiques. La statistique est aussi essentielle pour les journalistes qui ont souvent du mal à comprendre pourquoi on travaille sans données ou sur des données anciennes. Ils sont pourtant des relais essentiels auprès du grand public mais aussi auprès des preneurs de décision.

Tous les utilisateurs se plaignent aussi, quand ils ont enfin réussi à accéder à des données récentes, que celles-ci ne soient pas entièrement pertinentes par rapport à leurs besoins. Ils constatent que, souvent, la statistique se développe en vase clos sans qu'il existe des canaux de concertation et de dialogue qui permettent de discuter les besoins et d'adapter la production statistique. Quand des

<sup>217</sup> ENSAE – Formations. <http://www.ensae.fr/formations-navhorizontale-172/statisticien-conomiste-navhorizontale-48/3me-anne-voies-de-spcialisation-formationsdiplome-96/data-science-cours-3a.html>

<sup>218</sup> Il faut signaler que l'INSEE a participé en 1986 à un séminaire sponsorisé par Eurostat qui s'est tenu à Gaborone et dont le thème était : « bridging gaps between users and producers of statistics ». Dès lors il est difficile de dire que la coopération statistique française n'a jamais été sensible/sensibilisée à ces questions.

<sup>219</sup> Il y a aussi souvent une contrainte politique à la diffusion, les résultats d'enquêtes ou de recensements n'étant rendus public qu'après le feu vert des autorités.

<sup>220</sup> Ces Institutions fabriquent par ailleurs souvent leurs propres estimations, ne résultant pas toujours des travaux des INS.

concertations sont organisées, elles restent souvent sans suite<sup>221</sup>. Il n’existe aucun pays dans la zone africaine francophone qui ait réalisé systématiquement des enquêtes utilisateurs ou développé des outils de concertation avec les utilisateurs. Même lors de la préparation de SNDS, peu de pays ont effectivement suivi les recommandations de Paris21 pour ce qui concerne l’aspect participatif de l’exercice et la consultation avec les utilisateurs. Dans certains pays, les débats ont certes été élargis mais rarement au-delà du premier cercle des utilisateurs.

Une évaluation a été faite en 2012 par une équipe conjointe CEA/BAD sur la base de la lecture des documents de stratégie statistique réalisés dans 17 pays d’Afrique francophone. Elle souligne ainsi que, malgré un dispositif associant producteurs et utilisateurs pour l’élaboration des SNDS, les utilisateurs ne parviennent toujours pas facilement à accéder aux informations dont ils ont besoin. Comme les journalistes ivoiriens, ils restent sur leur faim après avoir été mobilisés par les statisticiens dans des cadres de dialogue ad hoc et qui restent très souvent sans suivi/suites. Les évaluations des SNDS par les pairs qui se sont déroulées entre 2007 et 2010 dans 6 pays africains<sup>222</sup> montrent que même si les utilisateurs ont une bonne opinion de la statistique, ils attendent beaucoup d’elle et en particulier des canaux de dialogue et d’échanges fiables et permanents. En annexe 26, est donné un tableau qui récapitule les commentaires et recommandations des pairs évaluateurs concernant les relations avec les utilisateurs.

Ainsi, ce serait plutôt un problème de méthode et d’organisation qu’un problème lié à l’absence de volonté des producteurs de satisfaire les besoins de leurs utilisateurs. Le statisticien pourrait apprendre à mieux ouvrir et orienter son travail et l’utilisateur pourrait, de son côté, mieux comprendre les contraintes et les limites de la production des statistiques officielles. Les séminaires de formation organisés depuis 2009 par la GIZ en Afrique<sup>223</sup> sur le thème « statistique et Relations publiques » montrent que la collaboration entre les deux groupes est possible et utile. Les principes de cette formation sont maintenant déployés dans d’autres cadres et dans d’autres zones géographiques<sup>224</sup>, mais avec peu d’implication de la coopération statistique (au-delà de la traduction initiale du cours en français et de sa mise en œuvre de manière limitée - CEFIL/MAE).

### 6.3.2. PRINCIPES DE LA DECLARATION DE PARIS

L’étude du DFID déjà mentionnée montre toute l’importance de l’application des principes de la Déclaration de Paris pour assurer le succès des interventions de coopération statistique<sup>225</sup>. Mais elle montre aussi que ces principes sont moins bien suivis dans la statistique que dans les autres secteurs ; ceci est particulièrement vrai pour le principe « gestion sur les résultats » contrairement à ce à quoi on pourrait s’attendre pour un secteur dont les fondements mêmes sont l’évidence et la preuve. Pour expliquer cela, l’étude du DFID avance plusieurs hypothèses parmi lesquelles les suivantes: (i) La statistique implique de nombreux acteurs et il est dès lors plus difficile d’arriver à bien les coordonner, particulièrement s’il n’y a pas de stratégie claire allant dans ce sens ; (ii) Ceci est vrai aussi pour les donateurs qui agissent souvent en ordre dispersé, les sommes investies dans le secteur restant modestes, même si en croissance ; (iii) Enfin, l’appui statistique est de plus en plus mis en œuvre à des niveaux régionaux, voire internationaux, pour lesquels l’appropriation est aussi plus difficile à générer.

<sup>221</sup> En Novembre 2013, avec l’appui de Paris21, l’INS de la Côte d’Ivoire avait organisé une rencontre avec des journalistes (presse écrite et parlée). Une des conclusions de la rencontre était de systématiser le dialogue. Lors du passage de la mission d’évaluation en Côte d’Ivoire en octobre 2014, aucune suite n’avait été encore donnée.

<sup>222</sup> <http://www.paris21.org/peer-reviews>

<sup>223</sup> Example of a course announcement for countries of SADC - 2010  
[https://www.google.com.tr/?gfe\\_rd=cr&ei=Y19rVLS7JaGF8QfukIHYBQ&gws\\_rd=ssl#q=e-learning+on+users+and+producers+of+statistics](https://www.google.com.tr/?gfe_rd=cr&ei=Y19rVLS7JaGF8QfukIHYBQ&gws_rd=ssl#q=e-learning+on+users+and+producers+of+statistics)

<sup>224</sup> Par exemple, le séminaire organisé par PARIS21 avec l’appui d’AFRISTAT en novembre 2014 ou celui organisé par Paris21 en Côte d’Ivoire en novembre 2013.

<sup>225</sup> La Déclaration de Paris a été formulée en mars 2005 lors du Forum de haut niveau sur l’efficacité de l’aide. La France a participé activement aux débats et s’est engagée à la mettre en œuvre effectivement. Il est dès lors important de vérifier que ces principes ont bien été suivis par la coopération statistique.

Les 5 principes de la Déclaration de Paris sont repris ci-dessous. Pour chacun d’eux, un bref rappel de leur contenu explicatif respectif est d’abord donné (source OCDE<sup>226</sup>), puis des commentaires sont faits concernant leur appréciation au regard de la coopération française en statistique.

**a) Appropriation<sup>227</sup>**

C’est un principe qui a été sous-jacent lors de la mise en place de l’approche régionale mutualisée et qui s’est articulé autour du transfert de savoir-faire et de l’africanisation des expertises, et ceci aussi bien pour l’appui technique (AFRISTAT) que pour l’appui à la formation (réseau des écoles). Concernant AFRISTAT, si la France siège au Comité de Direction, certaines décisions sont du ressort des seuls pays membres. La Présidence est tournante entre les pays et aucun n’a failli à ses responsabilités. Interrogés lors de la mission d’évaluation, la grande majorité des Directeurs Généraux des INS se sont montrés satisfaits du travail d’AFRISTAT. On peut aussi considérer que le taux élevé de recouvrement des contributions des Etats membres, qui, à un an de la fin de la période du 2<sup>ème</sup> fonds, se situe autour de 80%, témoigne de leur engagement.

Néanmoins, des doutes existent aujourd’hui sur cette appropriation, en particulier pour AFRISTAT au moment où il fait face à des choix cruciaux, en matière financière et technique, pour son avenir. Tous les pays sont-ils vraiment impliqués au même niveau dans la recherche de solutions? Sont-ils convaincus des bénéfices à tirer de l’Observatoire? Sont-ils prêts à s’engager pour rechercher les financements (3<sup>ème</sup> fonds) qui manquent aujourd’hui? La réponse à ces questions n’est pas directe et il est certain qu’un désengagement de la France du 3<sup>ème</sup> fonds AFRISTAT aura des conséquences sur le niveau d’engagement des Etats pour l’Observatoire. Certains pays, ceux avec un système statistique plus développé, discutent déjà aujourd’hui directement avec l’INSEE pour reprendre une collaboration technique à un niveau qui leur convient mieux au regard de leur stade de développement statistique.

Pour la formation statistique et le réseau des écoles, il y a beaucoup moins de doute. L’appropriation est plus directe dans les pays où les écoles sont localisées, même si le caractère régional de l’ISSEA est potentiellement moins sûr. Le système « école nationale à vocation régionale » a certainement permis par exemple de protéger l’école d’Abidjan durant les événements en Côte d’Ivoire.

Sur le papier, tout semble donc fonctionner à l’heure actuelle, mais l’intervention technique et financière de la France est toujours importante pour la stabilité des plateformes régionales. Le système d’appui régional mutualisé doit maintenant s’adapter à la nouvelle réalité continentale de la statistique africaine et il y aura certainement des ajustements à faire. Ils demanderont un engagement fort des pays derrière les plateformes régionales afin de maintenir leur statut de centres d’excellence dans un environnement plus large (le continent), plus complexe (différences de langues, de systèmes statistiques, de culture statistique) et plus compétitif (positionnement sur des créneaux similaires face à d’autres acteurs).

**b) Alignement<sup>228</sup>**

C’est une question qui est très liée à celle de la cohérence externe discutée plus haut (section 6.2.2). Y a-t-il un réel alignement des interventions de la coopération statistique française avec les stratégies nationales statistiques? La réponse à cette question doit se faire à deux niveaux : celui de la mise en place de l’approche régionale mutualisée (début des années 90) et celui de la période plus récente couverte directement par l’évaluation (les 10 dernières années).

Au premier niveau, il n’y a pas eu d’alignement à proprement parlé mais plutôt la mise en œuvre d’un partenariat réfléchi entre la France et les pays africains membres de la Zone franc. Il y avait un projet commun (alimenter les analyses avec des données statistiques harmonisées) et chaque partenaire y a contribué selon ses moyens et capacités.

<sup>226</sup> <http://www.oecd.org/fr/developpement/efficacite/34579826.pdf>

<sup>227</sup> Rappel : Les pays bénéficiaires de l’APD exercent une réelle maîtrise sur leurs politiques et stratégies de développement et assurent la coordination de l’action à l’appui du développement.

<sup>228</sup> Rappel : Les donateurs font reposer l’ensemble de leur soutien sur les stratégies nationales de développement, les institutions et les procédures des pays bénéficiaires de l’APD. Dans la continuité du principe d’appropriation, l’alignement suggère que les pays bénéficiaires soient les véritables acteurs de leur développement.

Pour le niveau plus récent, a priori, la réponse devrait être positive car la France, à travers AFRISTAT, a soutenu le processus de formulation des SNDS dans la plupart des pays d’Afrique francophone mais a aussi laissé l’organisation régionale fixer ses orientations propres et ses programmes de travail. Les appuis techniques sont venus en accompagnement de la mise en place des programmes de travail définis par les pays membres d’AFRISTAT eux-mêmes.

La question de l’alignement est tout aussi claire pour le soutien aux écoles puisqu’elles sont toutes trois rattachées fortement à des structures locales (l’ENSEA Abidjan au Ministère du Plan de la Côte d’Ivoire<sup>229</sup>, l’ISSEA à la CEMAC et l’ENSAE à l’ANSD du Sénégal) et que leur développement est ainsi très intégré dans les systèmes nationaux.

Le seul point sur lequel le respect de ce principe pourrait être questionné est celui de l’intégration de la question statistique dans les politiques et stratégies de développement des pays bénéficiaires de l’appui français en statistique. Le fait que tous les pays membres d’AFRISTAT se soient dotés d’une SNDS est un indicateur de la prise au sérieux de la question statistique dans la région. Néanmoins, il n’est pas certain que cela se traduise effectivement dans les faits par une intégration systématique de la question statistique dans les politiques de développement, globales ou sectorielles. Ceci n’a pas non plus amené tous ces Etats à mettre en place des systèmes de gestion basée sur les résultats que la statistique alimenterait de manière pertinente et régulière. Au niveau régional (UEMOA et CEMAC), on peut identifier les mêmes insuffisances.

Le développement de la statistique se ferait ainsi de manière « autonome » sans qu’il y ait toujours un lien direct avec les politiques et les stratégies de développement qu’elle est censée pourtant informer.

### c) Harmonisation<sup>230</sup>

Sur ce principe d’harmonisation, le diagnostic est malheureusement plus négatif: la France n’a pas cherché à harmoniser son approche d’appui statistique dans la région avec d’autres donateurs, tant lors de la mise en place du système d’appui régional mutualisé que plus récemment. La coordination avec les autres donateurs est faible d’abord parce qu’il y a peu d’autres intervenants dans les pays francophones hors acteurs continentaux et/ou internationaux et ensuite parce que le modèle statistique soutenu par la France est autonome et parfois peu ouvert à d’autres perspectives. Concernant le soutien à AFRISTAT, la France n’a pas de coordination spécifique avec les autres bailleurs qui ont recours aux services de l’Observatoire comme la BAD ou Paris21. L’INSEE peut être amené à travailler avec ces bailleurs mais cela ne procède pas d’une stratégie de collaboration et est plutôt le fruit du hasard ou d’une mobilisation qui vient souvent du partenaire extérieur. En conséquence, la France est peu impliquée dans les dossiers d’actualité statistique qui sont plus régionaux et continentaux.

Pour ce qui concerne l’appui aux écoles, les initiatives d’ouverture vers d’autres environnements ont été prises par les écoles elles-mêmes. Le fait que le curriculum statistique soutenu par la France ne soit pas encore compatible avec le système LMD pose de grands problèmes pour les étudiants qui veulent ensuite continuer leurs études dans un autre système que le système francophone<sup>231</sup>. Il faut aussi noter que certains pays africains francophone n’ont toujours pas mis en place les structures qui seraient nécessaires pour homologuer les formations des grandes écoles, écoles statistiques comprises<sup>232</sup>.

La participation de la France à des coordinations européennes (Groupe de travail Eurostat) ou internationales (Paris21 ou Commission statistique des NU) est avant tout « informative » et ne se concrétise que rarement par des opérations communes et coordonnées avec d’autres bailleurs de

<sup>229</sup> Il faut noter que le rattachement de l’ENSEA Abidjan au Ministère du Plan pose problème pour ce qui concerne la coopération entre la Côte d’Ivoire et la France en matière d’études supérieures quand il s’agit de traiter de la question des bourses. Sur ces sujets, le partenaire du SCAC est le Ministère de l’Enseignement Supérieur et de la Recherche.

<sup>230</sup> Rappel : Les programmes des donateurs sont mieux harmonisés et plus transparents, et permettent une plus grande efficacité collective. Il s’agit ici de réduire la complexité des procédures d’octroi et de gestion de l’APD grâce à une convergence à la source.

<sup>231</sup> Lors des contacts pris avec les étudiants sud-africains à l’ENSEA Abidjan par l’équipe d’évaluation, ils ont tous relevé ce point en insistant sur les difficultés qu’ils auraient à faire reconnaître leur diplôme un fois de retour chez eux et dans les universités anglophones en Afrique et ailleurs.

<sup>232</sup> C’est le cas de la Côte d’Ivoire.

fonds. De même, le suivi par la France des programmes statistiques de l'UEMOA, de la CEMAC et de la CEDEAO est de nature « observation » et ne se traduit pas en une attitude proactive auprès de ses acteurs sous régionaux pour sensibiliser sur la nécessité de coordonner les efforts.

Il y a aussi aujourd'hui un problème de lisibilité de l'approche française (alignement entre tous les acteurs) au niveau régional: alors que l'appui du MAEDI/INSEE va en diminuant sur AFRISTAT, l'appui du Trésor se déploie lui sur le réseau des AFRITAC.

#### **d) Gestion axée sur les résultats<sup>233</sup>**

Cette préoccupation n'est pas prise en compte (n'a pas été prise en compte) dans la coopération française pour la statistique africaine. On a certes des indicateurs d'inputs et d'outputs (nombres de missions réalisées, nombres de séminaires réalisés, nombre de participants aux séminaires, nombre d'étudiants dans les écoles, résultats des concours des écoles, nombre d'ETI), mais pas d'indicateurs d'impact ou de performance (Ceci avait déjà été noté par l'évaluation d'AFRISTAT réalisée en 2011). A noter qu'il n'y a pas de système de suivi des engagements spécifiques pour la coopération statistique en Afrique, ni au MAEDI, ni à l'INSEE. Les chiffres qui ont été fournis à la mission d'évaluation et qui sont donnés dans le tableau 8 (section 5.1.1 ci-dessus) ont été construits spécialement pour l'occasion. Ils sont en outre largement estimés et incomplets.

« *Unir leurs efforts dans le cadre d'une approche participative afin de renforcer les capacités des pays à instaurer une gestion axée sur les résultats et de susciter une demande plus forte à cet effet.*<sup>234</sup> » La coopération statistique française n'a rien apporté non plus sur ce point ni pour appuyer les pays à mettre en œuvre des outils adaptés ni pour susciter une demande plus forte.

#### **e) Responsabilité mutuelle<sup>235</sup>**

Cette question est plus délicate à traiter en l'absence de système de suivi/évaluation des résultats. De plus, il n'y a pas de sanction quand les choses n'avancent pas. Pour ce qui concerne AFRISTAT, le seul système de suivi des actions consiste en un rapport annuel qui est préparé par la DG d'AFRISTAT au Comité de Direction. Si les discussions du Comité de Direction ont parfois été houleuses, les comptes rendus des réunions ne font jamais apparaître un refus de donner le quitus à la Direction Générale. Pour ce qui concerne le réseau des écoles, le lien de partenariat est fort entre les écoles et les organismes qui lui viennent en aide depuis la France (GENES, CESD), en particulier pour le concours commun.

D'une manière plus générale, le lien de partenariat qui a uni la France et ses partenaires africains a été très fort durant les 25 dernières années. Il a abouti à la mise en place et au renforcement progressif des plateformes d'appui régionales mutualisées. Aujourd'hui, ce partenariat est en danger car le désengagement en cours est mal perçu par les partenaires en Afrique. Si la France réduit son financement et son appui, ce n'est pas sur une base technique, résultant d'analyse des résultats et des performances de la coopération faite entre partenaires. Si elle le fait, c'est pour des raisons budgétaires, qui pourraient être comprises par les partenaires si au moins elles étaient discutées avec eux. Ce qui se passe aujourd'hui est ressenti par les partenaires comme un retrait unilatéral.

### **6.3.4. LES SUITES DU PLAN DE MARRAKECH POUR LA STATISTIQUE : LES RECOMMANDATIONS DE BUSAN**

Entre 2004 et 2008, plusieurs évaluations du Plan d'action de Marrakech<sup>236</sup> ont été réalisées<sup>237</sup> qui ont fait apparaître qu'il restait encore beaucoup à faire pour qu'il soit concrètement opérationnalisé.

<sup>233</sup> Rappel : Gérer et mettre en œuvre l'aide en se concentrant sur les résultats souhaités et en utilisant les données disponibles en vue d'améliorer le processus de décision.

<sup>234</sup> Déclaration de Paris.

<sup>235</sup> Rappel : Les donateurs et les pays bénéficiaires sont responsables des résultats obtenus en matière de développement. Ce dernier principe entend concrétiser un lien réel de partenariat entre les deux acteurs du développement identifiés par la Déclaration de Paris, soit les bailleurs de fonds et les pays bénéficiaires.

<sup>236</sup> Le Plan d'action de Marrakech pour la statistique (MAPS) est le résultat de la Deuxième table ronde internationale sur la gestion axée sur les résultats en matière de développement, qui s'est tenue à Marrakech (Maroc) en 2004. Le Plan d'action proposait notamment que les gouvernements élaborent des stratégies nationales de développement des statistiques et c'est cette impulsion qui a permis d'en formuler dans presque tous les pays africains. Il a aussi attiré l'attention sur

En 2009, la Déclaration de Dakar pour le développement de la statistique, prise dans le cadre de la réunion du consortium Paris21, a précisé le Plan d'action de Marrakech<sup>238</sup>. Enfin et plus récemment, l'ensemble des éléments discutés à Marrakech et Dakar ont été confirmé lors du Forum de haut niveau de Busan en 2011<sup>239</sup>. Dans cette chronologie (Marrakech 2004, Dakar 2009, Busan 2011), il est intéressant d'apprécier l'évolution de la position française et son engagement (direct ou à travers ses partenaires régionaux - les plateformes -) sur les différents éléments qui fondent les déclarations et conclusions de ces trois réunions. Busan reprend de manière synthétique 3 niveaux de réflexion qui sont discutés ci-dessous:

#### **Intégration de la statistique dans la prise de décision.**

C'est un des points critiques de la coopération statistique de la France. La Zone franc a constitué un terrain naturel pour une intégration de la statistique dans le processus de décision politique. La création d'AFRISTAT a procédé de ce lien direct entre des besoins en statistiques macroéconomiques et conjoncturelles, d'une part, et un cadre d'utilisation de ces données pour l'analyse et le suivi de la Zone franc, d'autre part. Mais ce lien semble s'être distendu progressivement et ceci sous deux impulsions principales : d'abord, la stabilisation de la Zone franc après la dévaluation, qui a fait baisser la pression sur les statisticiens et, ensuite, la mise en place progressive de mécanismes d'acquisition et d'analyse de l'information macroéconomique et macro-financière impliquant d'autres acteurs qu'AFRISTAT (les banques régionales d'abord – BCEAO et BEAC – puis le FMI et le réseau AFRITAC). Il faut aussi noter l'élargissement des demandes d'appui qui ont été adressées à AFRISTAT par ses pays membres et donc l'éloignement progressif des activités de l'Observatoire de son cadre d'intervention initial (glissement de Comptabilité nationale, des statistiques des prix et conjoncturelles vers les statistiques sociales, agricoles et l'organisation des systèmes). Ceci l'a aussi éloigné des cadres de formulation et de suivi des politiques de développement globales et sectorielles qui sont de la responsabilité des organisations sous régionales (CEMAC et UEMOA). La statistique faite à AFRISTAT (appuis aux pays membres, initiatives d'harmonisation et d'amélioration méthodologiques) semble aujourd'hui isolée de ces cadres de décision.

#### **Meilleure accessibilité aux statistiques**

Sur ce plan, la coopération statistique française a permis d'améliorer sensiblement la disponibilité d'informations statistiques dans les pays d'Afrique francophone. Ceci s'est fait de manière directe, à travers les appuis à la production d'information statistique clés, mais aussi de manière indirecte via les soutiens apportés à l'harmonisation des méthodologies et au renforcement des capacités. Des efforts importants ont aussi été faits en matière d'accès à ces informations via les appuis donnés aux INS pour la mise en œuvre de leurs sites internet. Aujourd'hui, les seuls doutes qui subsistent à ce niveau concernent l'utilisation effective de ces sites par les INS pour améliorer l'accessibilité à leurs

---

l'importance des recensements de 2010 et a aidé à mobiliser des ressources pour aider les pays à planifier et à mener leur recensement. La France a contribué à la réussite de la réunion et à la formulation des recommandations du Plan d'action.

<sup>237</sup> Voir en particulier : Christopher Willoughby et Philip Crook, *Marrakech Action Plan for Statistics: report of an independent evaluation*, 2008

<sup>238</sup> Elle met en avant 5 points principaux : (i) La nécessité de mettre effectivement en œuvre les stratégies formulées par les pays. Il est en effet apparu que le processus de formulation des SNDS n'était pas souvent suivi d'une mise en œuvre effective et d'engagements fermes en matière de financement tant de la part des gouvernements que de la part des bailleurs de fonds associés au processus ; (ii) La nécessité d'assurer les financements des programmes mondiaux de développement statistique, ces programmes étant une partie intégrée des systèmes ; (iii) Un plus grand accent à mettre sur la coopération et le partenariat dans la mise en œuvre des activités statistiques ; (iv) La prise en compte effective des besoins des utilisateurs ; (v) Le développement de programmes de recherche pour améliorer et ajuster les outils statistiques. La France a aussi participé activement aux discussions de Dakar et contribué largement à la formulation des principes de la Déclaration.

<sup>239</sup> <http://www.oecd.org/fr/cad/efficacite/quatriemeforumdehautniveausurlefficacitedelaide.htm>. Une des principales conclusions de ce forum était la suivante : « une convergence de vues sur le fait que tous les acteurs du développement sont conjointement responsables de la production, et aussi de la mesure, des résultats - ce qui signifie qu'ils doivent se doter des capacités voulues pour collecter, évaluer et relayer des informations qui montrent l'efficacité des programmes et leur utilité ». A travers cette conclusion, l'utilité de la statistique est reconnue comme alimentation de la mesure des résultats, de l'analyse de l'efficacité et de l'utilité des programmes de coopération. La France a ici aussi participé et contribué aux débats qui ont eu lieu. Elle en a accepté les conclusions.

bases de données<sup>240</sup> et la prise en compte systématique des besoins des utilisateurs via des systèmes d’enquêtes ou de suivi utilisateurs<sup>241</sup>.

### Investissement continue dans la statistique

De gros progrès ont été accomplis dans les pays africains sur ce point qu’il s’agisse de donner aux INS des statuts leur permettant de vendre certains de leurs services<sup>242</sup> ou d’engagements politiques pour le financement des systèmes. Il reste pourtant beaucoup à faire en ce domaine. Le point le plus critique sur ce critère d’analyse est le positionnement de la France en tant que bailleur pour la statistique. Le désengagement technique et financier qui se poursuit ces dernières années pour la coopération statistique en Afrique n’est certainement pas de nature à permettre de répondre aux engagements qui ont été pris à Busan.

Les recommandations de Busan ont été récemment confirmées lors de la première Réunion de haut niveau du Partenariat mondial pour une coopération efficace au service du développement « Œuvrer à l’élaboration d’un Programme de développement inclusif pour l’après-2015 » qui s’est tenue à Mexico avril 2014. A cette occasion, l’importance de la mise en œuvre de cadres de résultats a de nouveau été réaffirmée, ceci légitimant à nouveau la statistique<sup>243</sup>. Un élément nouveau a été introduit sur la révolution des données comme outil de renforcement des capacités statistiques<sup>244</sup>. Comme noté plus haut, la France est malheureusement très absente de ce débat.

*Eléments de conclusion : Après plus de 20 ans pour l’assistance technique (appui à AFRISTAT) et plus de 50 ans pour la formation (appui au réseau des écoles), il était légitime d’apprécier les résultats obtenus par la coopération française afin d’envisager les ajustements nécessaires par rapport à un environnement en pleine évolution. L’exercice a montré qu’il était difficile d’apporter des réponses claires sur l’impact des interventions sur les systèmes statistiques des pays bénéficiaires en l’absence de marqueurs bien établis (état de départ des systèmes statistiques des pays bénéficiaires, analyse de la demande en statisticiens).*

*Ce qui est manifeste au regard de l’analyse, c’est que des progrès notables ont été enregistrés dans certains domaines de la statistique pour lesquels il est possible d’établir un lien avec les travaux d’AFRISTAT (statistiques de prix, conjoncture, comptabilité nationale, stratégies nationales, rénovation légale et institutionnelle, diffusion). De même, la qualité des formations qui sont données dans le réseau des écoles et la haute employabilité des sortants constituent des atouts importants du renforcement de la statistique en Afrique.*

*Cependant, cela ne signifie pas qu’il faille continuer de faire la coopération statistique en Afrique de la même manière qu’auparavant. L’environnement y est en effet en pleine évolution et les avantages comparatifs évoluent. Aujourd’hui, des pays partenaires cherchent à établir d’autres relations avec la France, plus bilatérales, plus ciblées ; des pays non-francophones sont attirés par la qualité de la formation statistique et financent des étudiants dans le réseau des écoles francophones, malgré les problèmes linguistiques. La coopération statistique française doit donc réfléchir aux niches qui existent (de par ses compétences spécifiques ou comme fruit du travail des dernières 20 années avec les plateformes régionales) ou qu’elle doit développer pour reprendre un rôle leader sur la statistique en Afrique.*

<sup>240</sup> Un rapide survol des sites internet des INS des pays membres d’AFRISTAT montre qu’il y a très peu d’interactivité dans la consultation et que l’accès est souvent limité à quelques données de référence. Les séries longues sont rares et l’actualité des données disponibles est parfois faible.

<sup>241</sup> Les exercices d’enquêtes utilisateurs restent très limités dans la zone.

<sup>242</sup> De nombreux INS de la région ont maintenant des statuts autonomes, par exemple le Burkina Faso ou la Côte d’Ivoire.

<sup>243</sup> « Nous reconnaissons et favorisons l’élargissement et le renforcement des initiatives, des politiques et des instruments opérationnels mis en place en vue d’améliorer les cadres de résultats nationaux afin de mieux gérer, suivre, évaluer et communiquer les progrès et donc, de fournir une plateforme solide pour promouvoir l’intensification du soutien, le renforcement des capacités nationales et la mobilisation de ressources et d’initiatives supplémentaires en faveur de la maximisation et de la durabilité des résultats et des impacts en matière de développement, conformément aux priorités et aux politiques formulées par les pays bénéficiaires. »

<sup>244</sup> « Nous soutenons les demandes d’une « révolution des données » au service du développement durable afin de renforcer les capacités de collecte des données de qualité et d’analyse statistique pour effectuer le suivi des progrès et évaluer l’impact sur le développement. »

## 7. CONCLUSIONS

Les conclusions qui se dégagent de l’analyse qui précède (section 6) sont maintenant présentées sous le format de matrice Forces, Faiblesses, Opportunités, Menaces (FFOM).

### 7.1. EN GENERAL SUR LA COOPERATION STATISTIQUE FRANÇAISE

FORCES	FAIBLESSES
<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Une cohérence de l’approche d’ensemble</li> <li>2. Une compétence technique reconnue de la France en matière statistique</li> <li>3. La mise en avant d’une logique d’appropriation. (Liens et synergies entre les plateformes)</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Absence de stratégie et de vision sur la statistique et sa place dans la coopération française</li> <li>2. Pas/peu de coordination entre les différents acteurs de la coopération statistique, y compris au sein même du MAEDI</li> <li>3. Un ciblage de la coopération statistique trop limité et trop rigide</li> <li>4. Une absence de système de suivi/évaluation des interventions</li> <li>5. Une politique de soutien centrée sur l’offre statistique</li> <li>6. Une réactivité faible au nouvel environnement continental</li> </ol>
OPPORTUNITES	MENACES
<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Un intérêt « affiché » pour la statistique de la part des principaux acteurs de la coopération</li> <li>2. Des engagements internationaux pour l’efficacité de l’aide, pour le développement statistique et pour l’agenda post 2015</li> <li>3. Un regain d’intérêt international sur la question statistique (en particulier sur le post 2015)</li> <li>4. La coopération Sud/Sud et l’africanisation des expertises</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Une faible visibilité de la coopération statistique</li> <li>2. Le déclassement de la statistique dans le dispositif de coopération français</li> <li>3. Peu de liens entre coopération en statistique et coopération en recherche</li> <li>4. Perception d’un dispositif trop centré sur la France</li> </ol>

#### 7.1.1. FORCES

Une cohérence de l’approche d’ensemble. La logique d’intervention de la coopération statistique française en Afrique entre encore aujourd’hui dans des cadres définis il y a de nombreuses années. Pour le réseau des écoles, l’appui apporté par la France date des années 1960/70 ; pour l’appui à AFRISTAT, il remonte aux années 1990. Ce cadre d’intervention cohérent et très stable a permis la constitution d’une histoire de coopération qui a considérablement facilité les progrès réalisés par les pays bénéficiaires de l’aide française en matière statistique. Il faut aussi noter que les investissements ont été faits dans un environnement statistique qui était déjà standardisé au départ, tous les pays de la Zone franc ayant des liens historiques forts avec la métropole et des systèmes statistiques harmonisés par rapport au modèle français.

Une compétence technique reconnue. La réputation de l’INSEE en tant que structure technique est très bonne et il y a eu de nombreuses contributions françaises au développement de méthodologies statistiques standardisées au niveau mondial. Il y a un ancrage technique fort de la coopération statistique française auprès des structures statistiques de beaucoup de pays africains francophones et d’organisations régionales et sous régionales grâce à l’INSEE (notamment dans les thèmes traditionnels de la coopération statistique CN, prix, Commerce extérieur, enquêtes ...) et à d’autres organismes, comme DIAL par exemple pour les statistiques de l’emploi et du secteur informel. La qualité technique des interventions réalisées par la France en matière statistique (via l’INSEE et via DIAL) en Afrique est toujours très appréciée aujourd’hui.

La mise en avant d’une logique d’appropriation. L’approche française a permis de renforcer l’autonomisation d’un système statistique africain. Il existe aujourd’hui un lien fort entre AFRISTAT et les écoles statistiques et une logique effective entre la formation des statisticiens francophones,

l’africanisation des élites statistiques et le renforcement des systèmes statistiques des pays bénéficiant de l’appui français. Même si certains diplômés sortent du système statistique stricto sensu (INS et structures statistiques sectorielles) pour aller travailler dans le privé ou dans des organisations régionales ou internationales, la qualité du personnel des INS a augmenté et la qualité des outils et des processus de production aussi. Au niveau opérationnel, les experts d’AFRISTAT se mobilisent parfois pour des missions d’enseignement et l’Observatoire prend un nouveau rôle dans l’organisation du concours commun. La coopération française a encouragé l’établissement de ces liens et ainsi favorisé une dynamique d’appropriation des instruments mis en place.

### 7.1.2. FAIBLESSES

Absence de stratégie et de vision sur la statistique et sa place dans la coopération française. Il n’y a pas de stratégie/vision nationale sur la question statistique dans la coopération au développement qui permette de fédérer les actions des différents intervenants. Ceci se traduit par une planification limitée des opérations, davantage fondée sur une reproduction de l’existant et sur les contraintes financières du moment plutôt que sur une analyse des besoins et une appréciation des résultats obtenus et à obtenir. Il y a donc une perte d’efficacité tant en interne (difficulté de coordination et de mobilisation des ressources) qu’en externe (visibilité et voix de la France dans les structures régionales – UE – ou internationales). Les interventions françaises en matière statistique s’inscrivent dans un cadre «historique»<sup>245</sup> et sont peu axées sur d’autres enjeux de la coopération statistique (Data revolution, analyse des données, par exemple). Par comparaison, le Royaume Uni a une vision intégrée de la statistique comme outil nécessaire pour alimenter les systèmes de suivi/évaluation mis en place et comme élément central de l’amélioration des politiques publiques des pays; l’Allemagne considère la statistique comme un élément transversal et décline son rôle au niveau de chaque secteur de la coopération. Dans les deux cas, il y a des documents de référence.

Pas/peu de coordination entre les différents acteurs de la coopération statistique. Il n’y a pas de dispositif formalisé d’échange et de coordination sur les stratégies et les objectifs généraux à atteindre entre l’INSEE, le MAEDI, l’AFD et le Trésor. Tous interviennent selon des modalités qui leurs sont propres, en soutien à la statistique africaine. Il y a une coordination opérationnelle entre l’INSEE et l’ADETEF et aussi entre le MAEDI et le FETI. Il faut noter qu’il a été difficile durant le travail d’évaluation d’avoir un entretien avec la DG du Trésor, ceci montrant bien que les canaux de communication/échange avec certains acteurs de la coopération française ne sont plus aussi effectifs qu’avant<sup>246</sup>. Ce manque de coordination, au-delà de ses implications opérationnelles, empêche également le développement d’une position renforcée de «l’équipe statistique France» à l’international.

Un ciblage trop rigide. Le ciblage de la coopération sur une zone géographique précise et limitée (les pays membres d’AFRISTAT et quelques autres pays francophones) et sur une modalité unique d’intervention (appui presque exclusivement à travers les plateformes régionales) l’appauvrit. Les contextes sont trop proches pour alimenter une réelle réflexion critique et comparative des modes d’interventions et de leurs résultats. Si les modalités sont bien rôdées, elles s’inscrivent plus dans la répétition que dans l’innovation. Il faut noter les demandes de certains pays d’Afrique francophone pour rétablir des contacts plus directs avec l’INSEE sur des aspects techniques qui sortent du champ de compétence d’AFRISTAT. Par comparaison, les coopérations statistiques allemandes et anglaises ont des cibles plus larges tant sur les pays que sur les modalités.

Une absence de système de suivi/évaluation des interventions. Les activités de coopération statistiques de la France n’ont pas été évaluées depuis 1993 et elles ne font pas l’objet d’un suivi permanent qui permettrait d’apprécier les résultats obtenus et de les discuter. La coopération statistique française n’applique pas pour elle-même les principes de gestion et de suivi qu’elle prône pour les autres quand elle fait la promotion de l’utilisation/utilité de la statistique pour le développement. Il faut noter que la mission d’évaluation n’a pas été en mesure de rassembler une

---

<sup>245</sup> Tant sur les thématiques (macroéconomie, prix, conjoncture) que sur celui des modalités (passage par les plateformes régionales). A noter que ce cadre n’a fait l’objet d’aucune révision depuis plus de 20 ans.

<sup>246</sup> Alors que la DG Trésor a été très impliquée au côté du MAE et de l’INSEE dans la mise en place d’AFRISTAT, il semble que les liens se sont distendus progressivement entre les 3 acteurs de la coopération française. Une conjonction d’intérêt et d’approche a existé au début des années 90 qui ne semble plus être aussi vivante aujourd’hui.

information réconciliée sur le montant des financements accordés à la statistique africaine dans les 10 dernières années.

Une politique de soutien de l’offre. La coopération française a mis l’accent sur le soutien à la production et, dans une moindre mesure, à la diffusion statistique. Qu’il s’agisse des appuis à AFRISTAT (harmonisation et développement des méthodologies) ou de l’appui aux écoles (formation), l’investissement français a été dirigé sur l’offre de statistique. Hors utilisateurs du premier cercle, en l’occurrence ici les Ministères des Finances (y inclus la DG Trésor française) et les banques (y inclus la Banque de France) des pays de la Zone franc, la considération donnée à la demande et aux utilisateurs a été extrêmement limitée. De même, la coopération française ne s’est pas intéressée à l’appui à l’utilisation des statistiques (production d’études et d’analyses, facilitation des liens entre producteurs et utilisateurs – notamment de la société civile).

Une réactivité faible au nouvel environnement continental. L’absence de stratégie et de coordination ralentit la prise en compte effective et articulée de nouveaux thèmes par les acteurs de la coopération statistique française (statistiques sur la gouvernance, statistiques sociales et environnementales, « big/open data » en particulier), de nouvelles approches d’intervention (niveau continental) et de nouveaux acteurs (cellules statistiques des communautés économiques sous régionales UEMOA et CEMAC, réseau AFRITAC) dans le domaine de la coopération statistique en Afrique.

### 7.1.3. OPPORTUNITES

Un intérêt « affiché » pour la statistique. Tous les acteurs de la coopération statistique française qui ont été rencontrés lors de la mission d’évaluation s’accordent sur le fait qu’il est important de maintenir une coopération dans ce domaine<sup>247</sup>. Ils s’accordent aussi sur l’importante contribution qui a été faite par la France à la statistique africaine, tant en qualité qu’en couverture. Il y a une forte volonté chez certains à chercher des solutions afin de mieux coordonner les actions et pour maintenir la présence de la France dans la coopération statistique.

Des engagements internationaux pour l’efficacité de l’aide, pour le développement statistique et pour l’agenda post 2015. Différents engagements internationaux de la France sont potentiellement porteurs pour la coopération statistique. La France a ainsi largement contribué aux discussions qui ont menées à la rédaction du Plan d’action de Marrakech pour la statistique et au suivi de ces engagements aux réunions de Dakar et de Busan. La Déclaration de Paris sur l’efficacité de l’aide, et notamment son approche par les résultats, induit le développement d’outils statistiques indispensables à la mesure des interventions de coopération. La France est aussi engagée avec les autres Etats membres de l’UE et la Commission pour améliorer l’impact de l’aide européenne. Enfin, la France a exprimé un intérêt spécifique pour l’agenda post 2015 et elle co-préside le groupe de travail au niveau des NU qui doit définir les indicateurs de suivi. Derrière l’agenda post-2015, il y a des besoins importants en statistiques qu’il faudra bien examiner en détail avec les pays en développement qui devront les produire, y inclus les pays d’Afrique francophone. Il y a donc un ensemble de cadres de travail et de coopération européens et internationaux dans lesquels la France est présente et pour lesquels il faudra réfléchir rapidement à une traduction concrète au niveau des interventions françaises.

Un regain d’intérêt international sur la question statistique (en particulier sur le post 2015). Qu’il s’agisse des pressions générées par le développement rapide des méthodes de gestion basée sur les résultats, des demandes fortes en matière de suivi des performances de la coopération et des politiques des pays bénéficiaires de l’APD, des besoins liés à la production des indicateurs post 2015 ou bien d’autres questions comme celles liées à la « data revolution », la statistique est face à de nombreux défis, en particulier en Afrique. On constate une multiplication des débats sur la question, ce qui contribue au développement d’un environnement favorable à la diffusion d’une culture statistique, au-delà des acteurs traditionnels de la statistique. Comme en témoigne aussi l’intérêt

---

<sup>247</sup> C’est ce qui ressort pour le moment des entretiens de l’équipe d’évaluation avec certains de ces acteurs. Ceci a aussi été confirmé avec le Trésor. C’est aussi un élément qui est développé dans le rapport Rapport E. Faber, J. Naidoo, « Innover par la mobilisation des acteurs », MAEDI, 2014.

croissant porté à cette question par les organisations non gouvernementales, qu’elles soient internationales et nationales.

La coopération Sud/Sud et l’africanisation des expertises. Le système des « plateformes régionales mutualisées » mis en place dans les années 1990 est apprécié par les pays africains de par sa nature Sud/Sud. Il est certainement possible de consolider le système en utilisant les compétences des pays membres d’AFRISTAT ayant un système statistique plus avancé que les autres. Il y a des opportunités pour la coopération française de réorienter les modalités de son appui pour qu’elles soient plus variées et peut être plus performantes<sup>248</sup>. La création de cette élite statistique dans les pays d’Afrique francophone est potentiellement un facteur positif pour que la statistique soit mieux prise en compte dans les politiques et programmes.

#### 7.1.4. MENACES

Une faible visibilité de la coopération statistique de la France. Les acteurs de la coopération statistique française ne sont plus aussi visibles aujourd’hui qu’ils ne l’étaient par le passé, tant aux yeux de leurs partenaires africains qu’à ceux de leurs partenaires européens. Les pays de la sphère francophone regrettent de ne plus avoir de relations bilatérales avec la coopération statistique française quand toutes leurs demandes d’appui technique doivent passer aujourd’hui par la plateforme AFRISTAT. La plupart va d’ailleurs chercher des appuis ailleurs (UE ou autres pays européens) quand il s’agit de répondre à des besoins spécifiques. De l’avis des personnes rencontrées à Bruxelles et Luxembourg, la coopération statistique française a pratiquement disparu des débats au niveau européen.

Le déclasserement de la statistique dans le dispositif de coopération français. L’absence de référence à la statistique dans la coopération est plus qu’une faiblesse. C’est aussi une menace pour le futur. Le risque est de sortir définitivement de l’agenda de la coopération, les effets d’entraînements en interne disparaissant : il est de plus en plus difficile de trouver de l’expertise à l’INSEE qui veuille participer à des activités de coopération<sup>249</sup> ; il y a de moins en moins de promotion qui est faite en interne, et surtout entre les acteurs de la coopération statistique française, pour les travaux statistiques ; les activités de publication des travaux statistiques sont délaissées (revue Stateco). Ceci ne fait que diminuer encore l’attention qui est donnée à la statistique au niveau stratégique et politique. Malgré l’intérêt « affiché » pour la coopération statistique<sup>250</sup>, celle-ci ne fait pas partie des priorités de la coopération française. Ce déclasserement se manifeste notamment en termes budgétaires et par un portage institutionnel limité et peu lisible. La poursuite de cette tendance se traduira inévitablement par l’assèchement de la coopération statistique française.

Peu de liens entre coopération en statistique et coopération en recherche. L’appui en statistique s’est fait depuis les années 1990 dans un contexte très autocentré (par des statisticiens et pour des statisticiens)<sup>251</sup>. Ceci a certes permis des progrès rapides en termes d’harmonisation mais a marginalisé la statistique de ses utilisateurs, en particulier en matière de recherche, mais aussi en matière de formulation et de suivi des politiques sous régionales. Les relations qu’AFRISTAT entretient avec les Commission de l’UEMOA et de la CEMAC restent très centrées sur le débat statistique des critères de convergence macroéconomique et pas du tout sur le suivi des politiques communes sectorielles. Des passerelles avec les utilisateurs n’ont pas été établies et à cause de cela, la légitimation du travail statistique est difficile à obtenir.

Perception d’un dispositif trop centré sur la France. Enfin, l’expansion du système de « plateformes régionales mutualisées » se heurte à la perception que ces structures sont une émanation de la coopération française et un outil de promotion d’approches statistiques qui lui sont spécifiques (une

---

<sup>248</sup> S’appuyer sur une seule modalité pour mettre en œuvre les interventions de coopération statistique est réducteur et ne permet pas de s’ajuster à des problèmes qui sont parfois très différents d’un pays à l’autre. D’ailleurs, les demandes pour une coopération bilatérale, plus ciblée, se multiplient aujourd’hui de la part des pays africains.

<sup>249</sup> Le poste de conseiller statistique de l’INSEE au MAEDI, poste occupé par M. Divay, n’a pas été pourvu pendant plusieurs mois après son départ.

<sup>250</sup> Élément noté comme une opportunité dans la section 7.1.3 ci-dessus.

<sup>251</sup> AFRISTAT est la seule organisation inter-Etat au monde dont l’objet soit le développement de la statistique.

sorte de francophonie de la statistique<sup>252</sup>). Ceci met de nombreux obstacles au développement d’activités hors du champ de l’Afrique francophone et pourrait être un frein pour tirer profit des opportunités ouvertes par les développements au niveau continental pour la statistique.

## 7.2. APPUIS DE LA COOPERATION STATISTIQUE FRANÇAISE VIA AFRISTAT

Forces	Faiblesses
1. Une structure qui a vingt ans et qui fonctionne 2. Une compétence reconnue dans certains secteurs statistiques clés 3. Un réseau d’experts de qualité en interne et dans les pays membres 4. Un relais effectif pour transférer des compétences techniques	1. Des faiblesses structurelles persistantes 2. Une perte de compétences en interne 3. Un intérêt tardif aux utilisateurs statistiques 4. Des modalités uniques d’appui
Opportunités	Menaces
1. Des atouts pour intégrer l’approche continentale 2. Des nouveaux partenariats techniques 3. Un 3 <sup>ème</sup> fonds fondateur 4. Un canal pour mieux intégrer le processus continental	1. De nouveaux besoins et de nouvelles compétences techniques 2. De nouveaux acteurs très efficaces 3. Fragilité de la plateforme AFRISTAT 4. Un désengagement de la coopération française mal préparé et mal accepté

### 7.2.1. FORCES

Une structure locale multi-Etats qui fonctionne. En 20 ans d’existence, AFRISTAT n’a pas connu d’arrêt dans ses activités. Les réunions statutaires (Conseil de Ministres, Comité de Direction, Conseil Scientifique) se sont toujours tenues selon les calendriers fixés ; des dizaines de séminaires et de groupes de travail ont été organisés chaque année à Bamako ou ailleurs en Afrique francophone ; des dizaines de missions techniques d’experts de l’institution ont eues lieu dans les pays membres ; pour chacun de ses événements, des rapports ou comptes rendus existent et sont, en général, disponibles soit directement sur le site internet soit auprès des experts responsables. Malgré quelques difficultés et à de rares exceptions, les Etats membres ont payé leurs contributions et le taux de recouvrement à un an de la clôture du 2<sup>ème</sup> fonds est d’environ 80%. La plateforme a contribué de manière importante à l’amélioration de la production et de la disponibilité, de l’harmonisation et de la comparabilité, de la qualité et de la fraîcheur de la statistique dans les pays africains bénéficiaires de l’appui français. La perception extérieure sur la performance technique d’AFRISTAT est très bonne et il y a de nouveaux partenaires qui sont prêts à collaborer avec elle (Paris21, StatCan).

Une compétence reconnue dans certains secteurs statistiques clés. AFRISTAT est le bras technique de l’UEMOA en matière d’harmonisation statistique macroéconomique; AFRISTAT est aussi mobilisé par d’autres bailleurs de fonds (BAD, ACBF) pour des travaux de développement et d’appui aux systèmes statistiques nationaux; AFRISTAT est chef de file pour le groupe continental chargé des statistiques de l’emploi et du secteur informel et contribue au groupe de travail continental sur la comptabilité nationale. L’Observatoire est donc présent dans certains fora régionaux et sa compétence technique y est reconnue.

Un réseau d’experts de qualité. Le développement des compétences de l’Observatoire s’est principalement fait grâce à l’expertise qu’il a su mobiliser. Mais, au-delà de ces compétences en interne, AFRISTAT a maintenant à sa disposition un réseau d’experts très qualifiés dans les Etats membres mêmes, qu’il a d’ailleurs contribué à former à travers ces travaux d’harmonisation et d’appui technique. Dans certains domaines, ces experts nationaux sont maintenant aussi expérimentés, si ce n’est plus parfois, que les experts « maison ».

<sup>252</sup> Ceci est exprimé par de nombreux acteurs alors même que la France a commencé son désengagement et est de moins en moins visible dans la coopération statistique en Afrique.

Un relais effectif pour transférer les compétences. Les personnes interviewées lors de l’évaluation s’accordent sur le fait qu’une approche régionale facilite le transfert des compétences et des connaissances. Le passage « obligé » à travers les plateformes a aussi créé une dynamique locale qui a pu s’affranchir progressivement de l’expertise technique extérieure.

### 7.2.2. FAIBLESSES

Des faiblesses structurelles persistantes. Les différentes évaluations d’AFRISTAT, et en particulier celle de 2003 et celle de 2011, ont mis à jour certains dysfonctionnements dans l’organisation et le fonctionnement de l’Observatoire (voir annexe 18). Ceci concernait en particulier l’absence de vision stratégique, l’absence de système de suivi/évaluation, la lourdeur du système de programmation, la faible visibilité au-delà de la statistique, la faible mobilisation des compétences dans les Etats-membres et de nombreuses lacunes en matière de gestion. Il n’y a pas eu dans les dernières années de réforme profonde sur ces différents aspects.

Une perte de compétences en interne. Depuis plusieurs années, les experts d’AFRISTAT passent plus de temps à faire de la substitution aux défaillances des Etats membres qu’à valoriser leurs travaux et à développer leurs compétences. Ceci a certainement contribué au départ de très bons experts<sup>253</sup>, attirés par des positions plus attractives ailleurs. Les incertitudes sur le futur de l’Observatoire ont également amplifié le phénomène. Certains pays membres ne recourent plus à l’expertise d’AFRISTAT considérant qu’ils sont plus en avance sur certains sujets, mêmes ceux qui étaient traditionnellement le fonds de commerce d’AFRISTAT.

Un intérêt tardif aux utilisateurs statistiques. L’accent a été mis initialement uniquement sur les interventions liées à l’amélioration de la qualité et de la couverture de la statistique dans la région, à travers la création d’un organisme qui reste unique dans le monde et entièrement dédié à ce domaine. Les résultats ont permis une amélioration des statistiques dans certains domaines, souvent peu couverts. Néanmoins, cette approche, soutenue pendant 20 ans, a isolé la production statistique de son socle « utilisation ». Dans les 10 dernières années, sur les 160 séminaires et ateliers organisés par AFRISTAT<sup>254</sup>, un seul ciblait la relation entre les producteurs et les utilisateurs au sens large<sup>255</sup>; la plupart des Etats membres se lancent seulement aujourd’hui dans des exercices de concertation avec les utilisateurs, exercices qu’ils maîtrisent d’ailleurs très mal. La prise en compte des besoins des utilisateurs est pourtant un aspect important pour le succès des interventions statistiques comme cela a été souligné dans une étude récente du DFID (voir section 6.3.1 ci-dessus).

Des modalités uniques d’appui. Si le système des plateformes a facilité un transfert effectif de compétences (en particulier dans la phase initiale et sur les thèmes d’appui traditionnels), il a réduit considérablement l’éventail des expériences et donc la possibilité de comparer les résultats de modalités d’intervention différentes. La coopération statistique française s’est appauvrie et s’est enfermée dans une approche de consolidation permanente.

### 7.2.3. OPPORTUNITES

Des atouts pour intégrer l’approche continentale. La mise en place de l’approche continentale pour la statistique aura des implications en ce qui concerne le soutien à l’amélioration et à l’harmonisation (qui se fera à travers le nouvel Institut StatAfric, prochainement mis en place à Tunis) de la statistique en Afrique dans son ensemble. Les compétences techniques d’AFRISTAT lui ont permis de jouer un

---

<sup>253</sup> En particulier un expert très pointu sur la comptabilité nationale. De fait c’est AFRITAC Ouest qui a organisé un séminaire récent (juin 2014) sur le passage au SCN 2008, avec le concours d’experts de l’INSEE (voir Bibliographie : Séminaire de comptabilité nationale – Elaboration des documents méthodologiques des comptes nationaux et migration au SCN 2008 – Lomé – AFRITAC Ouest - Juin 2014) alors que ceci aurait normalement dû se faire sous l’initiative d’AFRISTAT ou tout au moins avec sa participation active.

<sup>254</sup> Y inclus les réunions statutaires.

<sup>255</sup> Il y a eu souvent par le passé des réunions entre statisticiens et responsables des stratégies de réduction de la pauvreté, et entre statisticiens et économistes des directions du plan et de la prévision, par exemple. Leur but principal était de partager de l’information. Aujourd’hui, la relation entre utilisateurs et producteurs est interprétée dans un sens plus large, celui d’une compréhension mutuelle sur les modes fonctionnements et les contraintes respectives.

rôle important dans certains des groupes de travail de la ShaSa<sup>256</sup>. L’accélération des travaux des groupes de travail peut créer des opportunités pour AFRISTAT de développer ces compétences et de les faire mieux apprécier au-delà du cercle de l’Afrique francophone.

Des nouveaux partenariats techniques. Depuis quelques années, AFRISTAT s’est ouvert à de nouveaux partenariats techniques qui devraient lui permettre de rester en phase avec les développements récents en statistique. Par exemple, la collaboration avec Paris21 s’est amplifiée dans les derniers mois sur des thèmes comme la relation avec les utilisateurs ou l’organisation comparée des systèmes statistiques. Plus récemment, AFRISTAT a aussi collaboré avec StatCan sur la planification et la programmation des travaux statistiques. Ceci vient en complément des relations de prestataire de services que l’Observatoire a déjà avec des organisations africaines sous régionales et régionales. Il y a donc de nombreuses ouvertures possibles pour AFRISTAT dans le futur.

Un 3<sup>ème</sup> fonds fondateur. La négociation du 3<sup>ème</sup> Fonds coïncide avec une période clé dans le développement d’AFRISTAT. Les contributions qui seront rassemblées des pays membres ne seront pas forcément suffisantes pour compenser le retrait annoncé de la France et il faudra alors adapter l’offre de services. Ceci est une opportunité pour l’Observatoire de réfléchir à son rôle auprès de ses Etats membres et pour revisiter ses structures et son fonctionnement autour d’objectifs clairs.

Un canal pour mieux intégrer le processus continental. La plateforme technique AFRISTAT a des atouts dans la réorganisation continentale de la statistique africaine : elle est un laboratoire potentiel pour analyser les bonnes pratiques en matière d’harmonisation régionale. C’est un thème sur lequel la coopération française a une longue expérience. Cette expérience pourrait aider la coopération française à se positionner dans le cadre du développement institutionnel et organisationnel de la statistique africaine en cours.

#### **7.2.4. MENACES**

De nouveaux besoins et de nouvelles compétences techniques. L’évolution des thèmes de développement va vers des domaines de compétences nouveaux pour AFRISTAT. Les appuis techniques vers les pays africains des années 1990 ont été dirigés vers des champs d’expertise reconnus de l’INSEE comme la comptabilité nationale, les statistiques de prix, la conjoncture et le commerce extérieur et qui ont été transférés progressivement à AFRISTAT. Aujourd’hui, les meilleures compétences dans les nouveaux thèmes de développement sont ailleurs (toujours en France, à DIAL pour les statistiques sur le secteur informel ; autour de Paris21 pour les aspects relations utilisateurs/producteurs). Les modalités de mise en œuvre des appuis de l’Observatoire doivent changer (en particulier pour permettre la mobilisation de ces expertises pointues, notamment dans les Etats membres), ce qui présente un risque pour la performance immédiate du système.

De nouveaux acteurs très efficaces. Le champ de l’appui aux statistiques macro-économiques en Afrique est aujourd’hui aussi couvert par d’autres acteurs. Le réseau AFRITAC<sup>257</sup> intervient dans ces domaines de manière très efficace. Le réseau a été mis en place avec le soutien du FMI et il peut donc s’appuyer tant sur le levier politique que cette institution peut avoir sur les pays africains que sur le dispositif technique qu’elle a établie autour de ses activités. Le maintien du positionnement d’AFRISTAT sur ces domaines macroéconomiques est questionné par de nombreux acteurs en Afrique, y inclus certains pays.

Fragilité de la plateforme AFRISTAT. Aujourd’hui, AFRISTAT reste encore assez fragile. L’expertise en interne est fortement orientée vers des appuis basiques aux pays membres et moins vers des appuis pointus qui permettraient de développer de nouvelles compétences. Les experts d’AFRISTAT consacrent plus de leur temps à répondre à des déficiences ponctuelles des Etats membres plutôt

---

<sup>256</sup> Dans le cadre continental de la « Strategy for the Harmonization of Statistics in Africa », AFRISTAT contribue aux travaux du groupe sur la Comptabilité nationale et est chef de file pour les travaux du groupe de travail sur l’emploi et le secteur informel.

<sup>257</sup> A noter que la France, par l’intermédiaire du Trésor, finance par partie les AFRITAC Ouest et Centre.

qu’à valoriser leurs travaux<sup>258</sup>. De plus, les incertitudes concernant le futur financier de l’Observatoire a poussé certains experts parmi les plus qualifiés à partir vers d’autres postes. Le niveau des compétences techniques d’AFRISTAT est aujourd’hui questionné. Enfin, l’absence de vision claire sur le futur ne facilite pas la mobilisation des ressources financières au moment où s’ouvrent les négociations pour le 3<sup>ème</sup> Fonds, notamment dans le contexte du désengagement annoncé de la France.

Un désengagement de la coopération mal préparé et mal accepté par les partenaires africains. L’environnement autour d’AFRISTAT s’est largement complexifié depuis 1993<sup>259</sup> et l’Observatoire a du mal à relever les différents défis posés par les évolutions qui se dessinent aujourd’hui au niveau continental. Le désengagement en cours, même s’il était prévu, n’a pas été suffisamment préparé entre les partenaires français et africains (il n’y a toujours pas de stratégie établie pour le 3<sup>ème</sup> fonds). Il arrive en plus à un très mauvais moment (difficultés financières sérieuses de l’Observatoire) et le fragilise un peu plus. Le désengagement est perçu comme justifié avant tout par des économies budgétaires et ses conditions de mise en œuvre comme imposées et non discutées entre partenaires. Les partenaires africains engagés dans AFRISTAT attendent un « désengagement responsable » de la part de la France, qui soit en rapport avec les efforts déployés lors de la création de l’Observatoire.

### 7.3. APPUIS DE LA COOPERATION FRANÇAISE VIA LE RESEAU DES ECOLES

Forces	Faiblesses
<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Un cadre de partenariat avec la France ancien et bien établi</li> <li>2. Un système de « réseautage » et de partenariat qui fonctionne</li> <li>3. Une formation de qualité</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Une demande de statisticiens de la part des INS qui n’est pas couverte.</li> <li>2. Un système qui n’est pas conforme à la norme LMD.</li> <li>3. Une absence d’analyse de la demande et de suivi des sortants.</li> <li>4. Formation des nouveaux enseignants à la pédagogie</li> <li>5. Volet recherche et analyse encore embryonnaire</li> </ol>
Opportunités	Menaces
<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Des atouts pour l’approche continentale</li> <li>2. Une demande qui devrait s’accroître encore dans le futur pour des statisticiens bien formés</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Fragilité de la plateforme réseau des écoles</li> <li>2. Un système de formation à deux vitesses</li> </ol>

#### 7.3.1. FORCES

Un cadre de partenariat ancien et bien établi avec la France. Il y a des liens historiques entre les statisticiens francophones (en France et en Afrique) grâce à l’uniformisation et la qualité des formations dans les écoles statistiques (d’abord en France – ENSAE/CESD – puis en Afrique - écoles de Kigali, Rabat et plus tard d’Abidjan, de Yaoundé et de Dakar). Le système de formation a bénéficié de l’expérience française et de l’appui pédagogique des acteurs français.

Un système de « réseautage » et de partenariat qui fonctionne. Le réseau des écoles fonctionne effectivement, tant dans sa version africaine (les écoles et leur coordination à travers la CODESA) que dans sa version élargie au partenaire France (les écoles, l’INSEE, le GENES, le CESD et le CAPESA). Les réunions et les concertations sont régulières. Ceci se traduit par des bénéfices sur la qualité des curricula, des enseignements et, in fine, sur la qualité des sortants.

<sup>258</sup> Selon plusieurs interlocuteurs, le partage entre les tâches basiques et les tâches de recherche s’établirait à 75/25. De plus, les experts passent de nombreux jours en mission ce qui les empêche de valoriser leurs expériences et de faire progresser leurs domaines.

<sup>259</sup> Evolution de la demande statistique, élargissement des Etats membres, nouveaux acteurs compétitifs au niveau sous régional, pour ne citer que ces éléments

Une formation de qualité. La majorité des élites statistiques africaines est passée par ces écoles : il y a un langage commun, une compréhension mutuelle forte, un esprit de corps. Le réseau des écoles bénéficie de toute l'expérience et du savoir-faire de la France dans le domaine de la formation statistique. Sur la base des informations parcellaires existant sur les sortants, il ressort qu'ils n'ont pas de problème pour trouver un emploi à la sortie de leur formation. On estime qu'un bon 1/3 des sortants entre dans le système statistique au sens large (INS, services sectoriels mais aussi ministères utilisateurs, organisations régionales et internationales) et qu'un autre 1/3 entre dans le secteur privé (en majorité dans les banques et les assurances). La qualité de la formation a aussi joué un rôle important tant pour l'augmentation des effectifs que pour les ouvertures de certains curricula aux élèves non-francophones.

### 7.3.2. FAIBLESSES

Une demande de statisticiens de la part des INS qui n'est pas couverte. Tous les Directeurs des INS des pays membres d'AFRISTAT (à de rares exceptions) interviewés par la mission d'évaluation ont regretté que leurs besoins en statisticiens bien formés ne soient pas remplis. Il y a effectivement des problèmes de salaires (qui sont parfois de nature à rebuter les jeunes diplômés) et aussi de rotation rapide, malgré la période de « travail obligatoire dans la statistique » qui est imposée aux étudiants boursiers. Le problème vient aussi de la structure d'ensemble de la formation statistique en Afrique et des relations entre les écoles « à vocation régionale », qui devraient donner les formations de haut niveau, et les écoles nationales, qui devraient assurer les formations de base. Cette coordination n'est pas totalement effective malgré les systèmes de jumelage qui existent (par exemple entre Abidjan et Niamey).

Un système qui n'est pas conforme à la norme LMD. Les différentes sections dans les écoles (AS, AT, ITS et ISE) ne rentrent pas dans la norme LMD qui est la référence aujourd'hui au niveau international pour les équivalences. Pour les étudiants des écoles qui désirent poursuivre leurs études ailleurs qu'en France (ou dans le système français), la reconnaissance de leur diplôme est parfois très problématique. C'est le cas en particulier pour le système universitaire dans les pays africains anglophones. Les écoles travaillent sur cette question mais parfois, il n'existe pas dans le pays d'accueil les structures « d'homologations » nécessaires (comme c'est le cas par exemple en Côte d'Ivoire).

Une absence d'analyse de la demande et de suivi des sortants. Depuis que le transfert de la formation en Afrique a démarré dans les années 70, il n'y a eu que très peu d'expériences de suivi des sortants et encore moins d'analyses de la demande. L'offre de formation se déploie donc année après année sur l'assurance de sa qualité et pas suffisamment en lien avec les besoins de formation des différents pays.

Formation des nouveaux enseignants à la pédagogie. Le renouvellement du staff d'enseignants dans les écoles devrait être assuré avec les cohortes de nouveaux diplômés des écoles du réseau. Mais, le curriculum de ces écoles n'inclut pas de cours spécifique en pédagogie. C'est un aspect qui pose déjà problème aujourd'hui dans certains cas et qu'il faudrait pouvoir aborder d'une manière globale. En outre, certains champs thématiques devraient être renforcés dans les curricula des écoles.

Un volet recherche et analyse encore embryonnaire. Certaines écoles (l'ENSEA-Abidjan en particulier) se sont ouvertes vers la recherche et leurs étudiants sont régulièrement impliqués dans des travaux financés par des donateurs extérieurs (enquêtes ou analyses). Pourtant, ceci reste embryonnaire et n'est pas développé systématiquement. De plus, la formation est essentiellement axée sur la production statistique et encore trop peu sur l'analyse et l'utilisation. Il n'y a pas non plus de liens établis systématiquement avec des instituts de recherche locaux qui permettraient de mieux apprécier les besoins en information et d'en répercuter les implications sur les curricula.

### 7.3.3. OPPORTUNITES

Des atouts pour l'approche continentale. Elle aura des implications au niveau de la formation (Ecole continentale à Yamoussoukro). La qualité de la formation statistique de la France est appréciée au-delà des pays francophones et des partenariats peuvent se développer entre les structures de

formation francophones et celles des autres pays. Il y a d’ailleurs déjà des ouvertures en cours au niveau de l’ENSEA d’Abidjan qui sont pleines de promesses.

Une demande qui devrait s’accroître encore dans le futur pour des statisticiens bien formés. Même si elle n’est pas systématiquement analysée, il y a des éléments d’appréciation qui laissent à penser que la demande pour les diplômés des écoles n’est pas comblée. Que tous les sortants trouvent sans problème un emploi en est une des évidences.

#### 7.3.4. MENACES

Fragilité de la plateforme réseau des écoles. Au plan purement financier, le réseau des écoles est dans une situation plus positive que celle d’AFRISTAT, chacune des écoles ayant atteint un niveau de viabilité suffisant. Certes, les statuts de ces écoles sont différents et leur santé financière respective diffère aussi. Mais dans l’ensemble, elles ont aujourd’hui les moyens suffisants à leur survie et leur développement. L’inclusion de nouveaux thèmes dans les cursus de formation va demander une expertise plus pointue qui n’est pas toujours disponible en interne. Il faudra donc chercher des partenariats nouveaux pour palier ces besoins. De plus, le personnel enseignant doit se renouveler et il est plus difficile aujourd’hui de former des enseignants en France comme cela été le cas par le passé et il y aura des besoins en formation pédagogique qu’il faudra aller chercher ailleurs (universités locales, centres de formation spécialisés).

Un système de formation à deux vitesses. Pour le moment plus de 60% des élèves proviennent du pays d’accueil des écoles. Ceci questionne leur vocation régionale. Il est essentiel de trouver les moyens de mieux intégrer les différentes composantes de la formation statistique et en particulier de faire collaborer les écoles régionales et les écoles nationales (ou avec les formations de cadres intermédiaires données dans les INS). Le système est aujourd’hui à deux vitesses et ceci à deux niveaux : entre les écoles régionales dispensant une formation de qualité reconnue et les écoles nationales de qualité diverses, d’une part ; et entre les pays qui ont régulièrement des statisticiens formés dans les écoles régionales et ceux qui n’en ont que rarement, d’autre part.

### 7.4. CONCLUSIONS PLUS SPECIFIQUES

#### 7.4.1. SUR LES ROLES ET RESPONSABILITES DES ACTEURS DE LA COOPERATION STATISTIQUE

##### FRANÇAISE

Ces acteurs sont présentés dans la section 3.1 de ce rapport et un schéma récapitulatif présente les relations entre eux et celles qu’ils ont avec les systèmes statistiques en Afrique, directement ou indirectement via les plateformes régionalisées. Ce qui ressort de l’analyse c’est l’instabilité actuelle du système, le flou existant sur les responsabilités et les rôles des différents acteurs de la coopération statistique de la France. Ceci est particulièrement manifeste au niveau MAEDI, qui est en pleine restructuration, mais aussi pour les autres, qui doivent composer avec les restrictions de budget ; c’est encore plus évident pour ce qui concerne les relations entre ces acteurs. Il y a un besoin important de refondation autour d’une organisation claire et coordonnée.

Afin de mieux comprendre les enjeux de cette refondation, 5 fonctions peuvent être distinguées :

- ✓ la **fonction « stratégeste »**, qui doit donner la vision et les orientations. Elle est censée aujourd’hui être du ressort du MAEDI. En coordination avec les autres acteurs, il devrait lui appartenir de formuler les objectifs et de définir les grandes orientations pour la coopération statistique, de manière intégrée aux options générales de la coopération française dans son ensemble. Force est de constater que ce rôle n’est pas rempli aujourd’hui et que les transformations institutionnelles actuelles ne favorisent pas cela. Pour le moment, il y a un vide en stratégie et en vision pour le futur.
- ✓ la **fonction « référent technique »**, qui permet d’asseoir une compétence et de la transférer. Elle appartient naturellement à l’INSEE, en tant que spécialiste de la statistique, tant pour les aspects assistance technique que pour ceux liés à la formation (via le GENES). Sur des nouveaux domaines, cette responsabilité a pu être partagée avec d’autres acteurs techniques comme DIAL par exemple. Il semble pourtant que l’INSEE a perdu de l’influence (mais pas de sa réputation)

tant en France qu’en Afrique. Au niveau français, le détachement d’un cadre de l’INSEE au MAEDI (auprès de la sous-direction de la Gouvernance puis du Directeur Général Adjoint de la Mondialisation, du développement et des partenariats) n’a pas empêché la baisse d’intérêt effectif (mais pas l’intérêt « affiché » qui, lui, reste fort) pour la statistique au sein du Ministère. D’ailleurs, quel que soit son positionnement, ce cadre est marginalisé dans une institution qui, aujourd’hui, à d’autres priorités que la statistique. Si la greffe de la statistique n’a pas pris au sein du MAEDI, ce n’est pas faute d’avoir essayé et d’en avoir parlé. Il ne semble plus y avoir aujourd’hui de « culture du chiffre » au MAEDI. Au niveau africain, les écoles régionales sont de plus en plus autonomes et du côté de l’assistance technique, on a forcé pendant 20 ans les pays africains à ne traiter que via AFRISTAT. Pour le moment, l’ancrage du référent technique auprès des pays africains reste faible malgré des sollicitations de la part de certains pays africains pour développer une coopération bilatérale.

- ✓ la **fonction « maître d’œuvre »**, qui permet la réalisation des interventions. Elle a été quasi entièrement déléguée aux plateformes régionales qui ont assuré, pendant 20 ans, la mise en œuvre de la coopération statistique française<sup>260</sup>. Le savoir-faire français en matière statistique, visible par le passé principalement à travers les ETI, s’est transformé en savoir-faire africain dérivé. De fait, les organes français de la coopération sur le terrain dans les pays bénéficiaires (en particulier SCAC, missions économiques, agences de l’AFD) ont abandonné la statistique aux plateformes. Les arbitrages de moyens et de ressources se font de moins en moins en faveur de la statistique qui est censée « être prise en compte par ailleurs ».
- ✓ La **fonction « financeur »**, qui alimente le système. Elle était normalement du ressort du MAEDI dont les ressources sont aujourd’hui de plus en plus rares. Il est donc essentiel de chercher à mobiliser de nouvelles ressources auprès d’autres acteurs (AFD, Trésor, autres ...) <sup>261</sup>. Rechercher des moyens auprès d’autres bailleurs de fonds paraît peu réaliste<sup>262</sup>. Dans les institutions internationales et européennes, la France est pressentie comme un bailleur de fonds et il sera difficile de se poser en récipiendaire de financements extérieurs. Plus spécifiquement pour l’UE, des opportunités verront certainement le jour pour des opérations conjointes où il faudra tout de même apporter une contribution. Même si les ressources dédiées à la coopération ont diminué dans les dernières années, il y a quand même des moyens à mobiliser.
- ✓ la **fonction « contrôleur »**, qui permet d’apprécier si l’on va dans la bonne direction. Elle n’est assurée par personne aujourd’hui. C’est une tâche qui doit pouvoir s’appuyer sur des outils bien maîtrisés de suivi et d’évaluation. Rien de tel n’existe actuellement ni au MAEDI, ni à l’INSEE, pour ne citer que ces deux acteurs.

<sup>260</sup> A de rares exceptions : projet Madagascar et soutiens à des programmes internationaux.

<sup>261</sup> Il faudra ici distinguer les modalités de coopération bilatérales, qui suivent d’autres canaux, de celles qui ont été utilisées jusqu’ici pour le soutien aux plateformes régionales.

<sup>262</sup> Et cela même comme vecteur de l’expertise française. Les financements sur projets sont attribués généralement à des consortia (voir liste des projets ADETEF en annexe 10 par exemple) et la part revenant à l’expertise française peut parfois être faible. L’UE, par exemple, recherche des montages où plusieurs composantes du système statistique européen sont représentées et pas une seule. Il n’y a en tout cas rien qui puisse être systématique.

#### **7.4.2. SUR DES QUESTIONS PROSPECTIVES SOULEVEES DANS LES TERMES DE REFERENCE**

En parallèle à la logique suivie à travers le cadre évaluatif amenant aux conclusions présentées ci-dessus, plusieurs questions spécifiques, plus orientées vers le prospectif, ont été posées par les commanditaires de l’évaluation qui reçoivent ici une attention plus particulière. Il ne s’agit pas d’amener des éléments nouveaux mais plutôt d’assembler, dans la mesure du possible, les éléments pertinents déjà analysés dans les parties précédentes. Deux de ces questions ont été posées dans les termes de référence de l’étude et la troisième découle des discussions du dernier Comité de pilotage de l’étude.

##### ***Comment la coopération française peut-elle aider les pays africains à définir, construire et à suivre les indicateurs qui seront utilisés pour le suivi des Objectifs post-2015 de développement durable que va adopter la communauté internationale ?***

Dans le cadre des travaux sur l’agenda post-2015, la France est engagée dans la définition des indicateurs qui permettront le suivi des objectifs, l’INSEE étant le co-leader de l’exercice. Une première liste d’indicateurs a été très récemment identifiée qui couvre toutes les dimensions de ces objectifs et les partenaires africains ont été mobilisés par l’INSEE pour donner un retour sur la faisabilité de leur production régulière. Il sera donc bientôt possible d’analyser ce retour des pays africains et de mieux apprécier la possibilité pour les SSN africains d’en faire des produits standards de leur production statistique. Ce premier bilan étant fait, il sera ensuite possible de travailler avec les pays sur la liste des indicateurs, leur production et leur diffusion.

Dans le principe, le travail sur les indicateurs post-2015 devrait laisser de la place pour des indicateurs qui soient plus spécifiques au niveau national et/ou régional. Les INS des pays africains sont tous prêts à collaborer entre eux, dans un cadre régional et/ou continental, pour échanger leurs expériences et développer des outils et processus adaptés à leurs contextes, et notamment à la réalité de leurs capacités statistiques. La France a un rôle à jouer, notamment dans le cadre d’AFRISTAT, pour les aider à réfléchir sur l’ajustement des indicateurs proposés par la communauté internationale. Elle peut également contribuer à ce qu’une voix africaine puisse se faire entendre dans les forums internationaux.

##### ***Quelles devraient être les modalités de la coopération française en Afrique, en particulier quel équilibre entre appui financier et assistance technique ?***

L’analyse de la partie 6 montre qu’il y a un préalable essentiel à examiner avant d’aller dans le détail des interventions futures de la coopération statistique française : l’évolution des financements. Les deux modalités évoquées dans la question demandent à ce qu’un minimum de moyens soit disponible dans le futur pour repositionner la coopération statistique française en Afrique dans une dynamique positive et perçue comme telle par les partenaires en Afrique et dans le monde.

Les moyens étant définis, les exemples des autres coopérations statistiques montrent que la « norme » est plutôt de diversifier les modalités utilisées pour la mise en œuvre de la coopération statistique ceci afin d’avoir une meilleure visibilité et d’assurer une coordination plus efficace les partenaires. Le DFID apporte des soutiens techniques dans certains pays clés et parallèlement, contribue à de nombreux fonds internationaux sur le renforcement des capacités. L’Allemagne intervient en appui technique aux niveaux nationaux et régionaux ; elle contribue aussi, mais dans une bien moindre mesure que le Royaume Uni, à des fonds internationaux. La France a travaillé, elle, depuis plus de 20 ans pratiquement sur le seul appui technique.

Plus spécifiquement, la mise en œuvre des principes de la Déclaration de Paris, mais aussi la multiplication des actions de type « appui budgétaire » (comme le C2D par exemple) qui y est liée, militent pour plus d’appropriation nationale des projets et programmes d’assistance et donc pour que les appuis se déclinent plus en termes financiers.

La France a développé un programme de formation statistique qui est unique dans son ambition et dans sa durée et qui contribue (et a contribué) largement à améliorer la qualité du personnel statistique en Afrique. Ceci devrait permettre aux pays africains de prendre en charge le déploiement d’outils statistiques complexes. L’assistance technique pourrait alors ne se limiter qu’à répondre à

des demandes ad-hoc, liées à l’harmonisation régionale et au renouvellement des outils et des méthodes. Un bon exemple est le leadership pris par l’INS ivoirien pour ce qui concerne la réalisation du recensement de la population de 2014, l’opération étant financée sous un C2D.

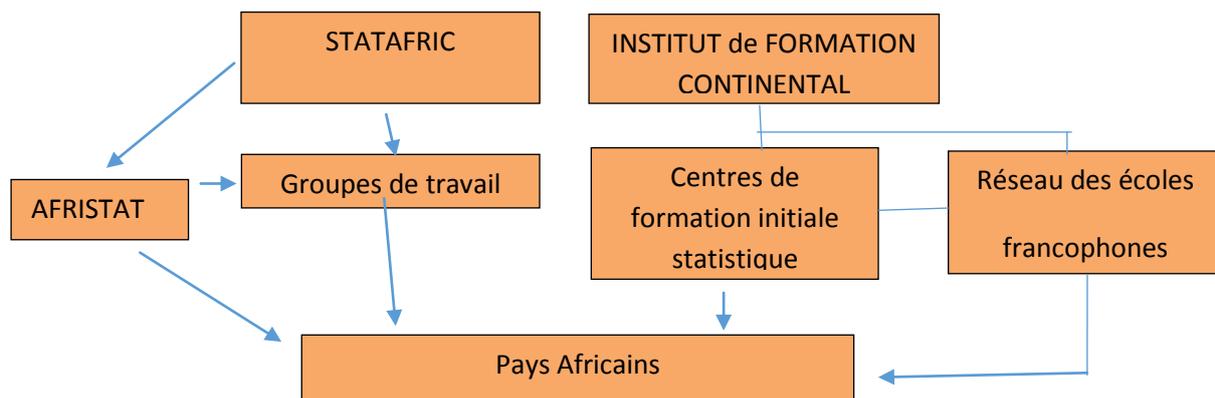
**Quel positionnement futur pour AFRISTAT au niveau continental ?**

En termes d’harmonisation statistique, AFRISTAT a posé des jalons (au-delà de la zone UEMOA, même si le mouvement est plus lent au niveau CEDEAO). Il y a donc une expérience pratique de la collaboration et de l’appui technique pour l’harmonisation. Dans le cadre de StatAfric, AFRISTAT peut se positionner sur plusieurs créneaux :

- ✓ Institution de référence sur l’harmonisation statistique (comment faire pour appuyer les pays efficacement et pour développer des normes adaptées),
- ✓ Laboratoire pour la pratique (stock important expériences en matière d’application des normes harmonisées dans les pays, leçons apprises pour l’échange et le partage).

Le seul problème est lié à l’insécurité du financement d’AFRISTAT dans le futur qui met en danger l’Institution et donc son positionnement. C’est un affaiblissement qui intervient à très un mauvais moment.

Le schéma tel qu’il est envisagé aujourd’hui par les INS africains pour la relation entre les plateformes régionales mutualisées et le futur StatAfric (Institut statistique continental en cours de mise en place) est le suivant.



## 8. RECOMMANDATIONS

Les recommandations de l’étude sont présentées ci-dessous en 4 sections : celles qui concernent la stratégie générale pour la coopération statistique en Afrique (section 8.2), celles qui traitent de questions d’organisation et de coordination (section 8.3), celles qui concernent plus spécifiquement les appuis de la coopération statistique à AFRISTAT (section 8.3.1) et celles qui concernent plus spécifiquement les appuis au réseau des écoles et à la formation statistique en Afrique (section 8.3.2). Une remarque conclusive clôt cette section (8.4) et quelques questions clés sont posées en introduction (section 8.1).

### 8.1. EN GUISE D’INTRODUCTION

Cette introduction est présentée sous la forme de 3 questions clés qui sont sous-jacentes dans les termes de référence de l’évaluation, qui ressortent des entretiens conduits durant les 5 derniers mois en France et en Afrique comme des préoccupations centrales, et qui sont aussi un préalable à des propositions plus détaillées. S’y ajoute une question plus spécifique au futur d’AFRISTAT.

#### ***Faut-il continuer à soutenir la statistique en Afrique?***

Compte-tenu des éléments développés dans la section 2, la réponse est affirmative et elle découle des engagements internationaux en matière d’efficacité de l’aide (dont l’examen doit s’appuyer sur des systèmes d’information fiables et pertinents) et de développement de la statistique<sup>263</sup>. La communauté des bailleurs s’est engagée dans des approches où la statistique doit apporter les évidences nécessaires à l’appréciation des résultats et au suivi des performances en matière de développement. Dans des périodes où les moyens disponibles diminuent, traiter de la question de la redevabilité est essentiel, traiter de la question statistique est nécessaire. Dans une zone géographique en rapide évolution, sur les plans économiques, démographiques, sociaux et culturels, comme l’Afrique, évaluer précisément les besoins et suivre systématiquement les effets des politiques et des programmes sont des préoccupations centrales. Le positionnement de la France s’inscrit nécessairement dans ce contexte.

#### ***La France doit-elle continuer de s’impliquer dans le soutien à la statistique africaine?***

La France a largement contribué à la formulation des principes sur l’efficacité de l’aide et sur le développement statistique. Elle a pris des engagements dans ces domaines qui doivent être tenus<sup>264</sup>. La question n’est donc pas s’il faut ou non appuyer la statistique africaine mais plutôt quand il sera devenu évident et inévitable qu’il faut l’appuyer, pour que le suivi des résultats et des performances soit alimenté en données fiables et pertinentes. Les pressions sont fortes et vont se renforcer.

Un argument a été plusieurs fois entendu lors des entretiens menés par l’équipe d’évaluation : pourquoi ne pas laisser les autres pays/organisations faire de la coopération statistique et consacrer les ressources encore disponibles pour la coopération de la France à d’autres interventions, plus visibles. Cet argument sous-estime les besoins qui seront générés en interne par la mise en place des outils de suivi/évaluation préconisés au niveau international et au niveau européen. Certains pays ont compris comment il était possible de réaliser un équilibre favorable entre ces besoins de suivi/évaluation et les appareils statistiques locaux devant les alimenter. Il y a des leçons à prendre dans ces domaines auprès des partenaires européens en particulier. Cet argument renie aussi les capacités françaises dans ce domaine et dont la perte serait dommageable pour la statistique africaine. L’argument est souvent complété par l’espoir qu’il sera possible de « vendre » l’expertise française en matière de coopération statistique à d’autres bailleurs de fonds, comme par exemple l’UE. Ceci surestime le potentiel qui existe dans ce domaine<sup>265</sup>.

<sup>263</sup> La France a souscrit aux engagements successifs pris pour le soutien aux systèmes statistiques des pays en développement soit dans le cadre du dialogue international sur les statistiques (Marrakech 2004 – Dakar 2009 et Busan 2011), soit dans celui du dialogue international sur l’efficacité de l’aide (Paris 2005, Accra 2008, Busan 2011 et Mexico 2014).

<sup>264</sup> Pressions en interne pour la redevabilité et pression en externe (UE en particulier) pour la mesure des résultats.

<sup>265</sup> Comme illustration, l’analyse des projets statistiques, en particulier régionaux, mis en œuvre par ADETEF ces dernières années pour d’autres bailleurs souligne que non seulement ils ont souvent été développés dans le cadre de consortiums (et donc de partage d’expertise) mais que la mobilisation d’expertise française a parfois été difficile. Le tableau en annexe 10

L'implication de la France dans le domaine de la coopération statistique est aussi justifiée par la nécessité d'appuyer les pays africains dans leurs efforts de forger leurs propres positionnements en matière de développement statistique et dans leurs relations avec les autres bailleurs de fonds. L'objectif est d'éviter que certaines opérations ou approches ne soient imposées de l'extérieur.

***Les acteurs clés de la coopération statistique française ont-ils encore aujourd'hui la volonté et les moyens pour le faire ?***

Au début des années 1990, une conjonction de facteurs a favorisé la formulation de l'approche des relais régionaux mutualisés. A cette époque, l'ensemble des acteurs clés (MAE, INSEE et DG Trésor) a contribué avec ses moyens respectifs au succès de l'opération. Aujourd'hui, les agendas ont divergé, la coordination a disparu. Chacun de ces acteurs (en y ajoutant aujourd'hui l'AFD) affirme néanmoins actuellement **un intérêt pour la question statistique**. Pourtant, aucune initiative n'a été prise pour relancer la coopération dans le domaine, ni pour mobiliser les moyens nécessaires. Il y a là un **véritable danger pour la coopération statistique de la France en Afrique**, car si rien n'est fait rapidement, il n'y aura plus de ressources d'ici à un an pour appuyer substantiellement les pays partenaires.

***La France doit-elle continuer à soutenir AFRISTAT ?***

Le soutien à AFRISTAT a été un élément clé de l'appui apporté par la France à la statistique africaine dans les 20 dernières années. La plateforme régionale fait face aujourd'hui à des **défis importants** qui peuvent remettre en cause son existence même.

Le premier défi, externe, concerne le positionnement d'AFRISTAT par rapport à la réorganisation continentale de la statistique africaine. Dans ce cadre, se pose la question **d'un rapprochement ou non avec le futur StatAfric**. L'expérience gagnée ces dernières années dans la gestion d'une harmonisation statistique régionale milite pour un tel rapprochement, sans préempter pourtant la forme qu'il pourrait prendre: AFRISTAT pourrait conserver son statut particulier d'organisation interétatique et devenir un bras technique de StatAfric pour les ambitions d'harmonisation continentale; il pourrait aussi (selon différentes modalités: fusion, absorption...) se fondre dans StatAfric et l'enrichir de son expérience technique ou, à travers les organisations sous régionales, s'intégrer à ce niveau de la hiérarchie de mise en place des activités continentales.

L'autre défi important pour l'Observatoire est interne et lié à sa vocation **d'appui à ses Etats membres**. Les demandes de ces derniers sont de plus en plus diverses, aussi bien au niveau des thématiques statistiques à traiter que de la nature des soutiens à apporter. Si AFRISTAT se focalise sur les pays les plus faibles (mises à niveau et consolidations), il risque alors de perdre son statut d'organisme d'excellence. Si AFRISTAT se concentre sur le développement méthodologique et l'innovation, il lui sera difficile de répondre au besoin de la majorité de ses Etats membres. Il y a donc un choix/arbitrage à faire qui appartient, en premier lieu aux Etats membres.

Mais quel que soit le choix qui sera fait par les Etats membres, **il est certain qu'AFRISTAT aura besoin de soutien spécifique de la part de son partenaire privilégié qu'est la coopération statistique française** pour réfléchir aux options ouvertes et aux modalités à suivre (pas seulement les aspects techniques, mais aussi les aspects juridiques et institutionnels).

*En résumé, cette évaluation apporte des réponses claires à ces questions préalables :*

- ✓ *Il faut continuer à soutenir la statistique en Afrique,*
- ✓ *La France doit continuer de s'impliquer dans ce domaine,*
- ✓ *Certains acteurs ont la volonté de faire avancer l'agenda statistique dans la coopération,*
- ✓ *La France doit soutenir AFRISTAT au moment où l'Observatoire doit répondre à des défis importants, internes et externes.*

---

montre que la direction des quatre gros projets (MEDSTAT II, MEDSTAT III, COMPASS et Ukraine) a été assurée par des experts qui ne venaient pas du cadre statistique français et qui, pour 3 d'entre eux, n'étaient pas français.

## 8.2. RECOMMANDATIONS GENERALES POUR LES ACTEURS FRANCAIS DE LA COOPERATION STATISTIQUE

### 8.2.1. EN MATIERE DE STRATEGIE

**Recommandation 1.1.1 : Elaborer un document stratégique de référence pour le futur de la coopération statistique française en Afrique.** Il s'agira de donner une vision qui s'intègre dans le cadre global de la coopération française, à destination des différents acteurs français impliqués mais aussi des partenaires extérieurs, en Afrique et ailleurs (partenaires de l'UE en particulier).

*Dans son contenu, ce document stratégique devrait notamment :*

1.1.1.1. Intégrer et refléter certains éléments du cadre conceptuel et opérationnel de la coopération au développement dans le domaine de la statistique:

- l'ensemble des engagements pris par la France en ce qui concerne l'efficacité de l'aide (principes de la déclaration de Paris et les recommandations prises à Busan),
- les recommandations internationales pour le développement de la statistique (Plan d'action de Marrakech, déclaration de Dakar et suites de Busan) auxquelles la France a adhéré,
- l'agenda post-2015 dans son ensemble.

1.1.1.2. Intégrer et refléter les engagements pris en matière d'aide au développement : les principes de la Déclaration de Paris ou encore la nouvelle approche de l'UE<sup>266</sup> en matière de complémentarité et de synergie entre la Commission et les Etats membres et entre les Etats membres eux-mêmes. Une attention particulière sera à porter aux modalités opérationnelles de la mise en œuvre de ces engagements.

1.1.1.3. Prendre en compte l'évolution du contexte de la statistique en Afrique (et notamment les développements au niveau de l'UA). Il pourrait être envisagé par exemple de détacher une expertise long terme en appui au projet statistique continental.

1.1.1.4. Aborder la statistique d'une manière multidimensionnelle et pas seulement technique, en la liant notamment aux enjeux de la démocratisation, de la redevabilité des décisions politiques et plus généralement du renforcement des institutions étatiques.

*Modalités d'élaboration et de suivi du document stratégique :*

1.1.1.5. Le processus d'élaboration de cette stratégie devrait être inclusif afin de parvenir à un document discuté et accepté par les principales parties prenantes. Il associera autant que possible à la réflexion des acteurs non-institutionnels (OSC, secteur privé).

1.1.1.6. Pour son opérationnalisation, traduire la stratégie en actions et en termes financiers et la décliner au niveau de chacun des services impliqués dans la coopération statistique de la France en Afrique (MAEDI, AFD, INSEE, Trésor...), et lancer une discussion en interne sur cette base. Porter une attention particulière à la place de la coopération statistique dans les différents secteurs de la coopération française.

1.1.1.7. Prévoir les modalités du suivi et de l'évaluation de la mise en œuvre de la stratégie, notamment par des indicateurs de processus et de résultats.

**Recommandation 1.1.2 : Renforcer le volet « utilisateur » dans la coopération statistique.**

1.1.2.1 Appuyer la mise en synergie et le dialogue entre les producteurs et les utilisateurs de statistiques. Dans ce cadre, les interventions françaises pourraient davantage accompagner les organisations de la société civile (OSC) en renforçant leur capacité à utiliser efficacement les statistiques dans leurs activités. Cela permettrait notamment de développer la culture statistique et de renforcer l'ancrage social (la statistique comme « bien public » dans le débat démocratique) et la légitimité des institutions statistiques produisant l'information localement.

1.1.2.2 Soutenir le développement d'une capacité d'analyse et de recherche en matière statistique dans les pays africains. La France a de nombreux atouts dans ce domaine tant au niveau de l'INSEE, qu'à celui des universités et centres de recherches pour le développement. Il est important de les mobiliser pour qu'ils utilisent de manière plus régulière et intensive les statistiques disponibles sur

---

<sup>266</sup> Voir European Commission, 'Increasing the impact of EU Development Policy: an Agenda for Change', 2011.

les pays africains mais aussi pour qu’ils « réseautent » avec des partenaires locaux en Afrique. Une attention particulière devrait être portée au soutien des organisations de la société civile dans ce domaine (centres de recherche, ONG, médias notamment) mais aussi du secteur privé (entreprises ayant des relations d’affaires avec l’Afrique) qui ont un rôle crucial à jouer pour renforcer la redevabilité des politiques publiques.

1.1.2.3 Aider les pays bénéficiaires de l’aide française à assurer un accès effectif aux informations statistiques pour les utilisateurs, à travers la promotion de politiques de diffusion de données adaptées aux besoins (calendrier et contenu en information) et aux développements en cours concernant le recours aux données administratives et d’autres sources (open data).

**Recommandation 1.1.3 : Proposer d’établir des passerelles d’échanges d’expérience et de bonnes pratiques.** Il est essentiel de confronter les différentes modalités de la coopération statistique française. Ceci pourrait se faire à deux niveaux :

1.1.3.1 *Entre les pays d’Afrique*, en commençant par les pays membres d’AFRISTAT. Ceci pourrait permettre de redynamiser la plateforme et d’assurer que les bonnes pratiques développées dans les pays avec des systèmes statistiques plus avancés puissent bénéficier aux autres. Le processus pourrait être progressivement étendu avec les expériences dans d’autres pays africains et avec d’autres intervenants sur l’Afrique (dans le cadre de l’UE, par exemple).

1.1.3.2 *Entre l’Afrique et les autres régions du monde*. La France intervient de manière différente en Asie, en Amérique latine, au Moyen Orient ou dans les pays du partenariat européens, Est et Sud. Il y a des leçons à tirer de ces expériences, que ce soit pour le déploiement de l’assistance technique ou pour la formation statistique, qui peuvent aider à mieux ajuster les approches en Afrique.

## **8.2.2. EN MATIERE DE COORDINATION**

**Recommandation 1.2.1 Mettre en place des mécanismes de coordination au niveau des acteurs français de la coopération statistique.** Ces mécanismes devraient impliquer régulièrement les services responsables de la coopération statistique du MAEDI, de l’INSEE, de l’AFD, du Trésor, d’Expertise France (regroupant notamment ADETEF et FEI), de DIAL/IRD et, potentiellement, d’autres acteurs identifiés à travers la mise en œuvre de la recommandation 1.1.2 ci-dessus (centres de recherche, laboratoires d’universités, ONG, entreprises...). Ils devraient permettre d’aborder les points suivants: échange d’information régulier sur les actions de chacun, coordination sur des interventions conjointes, recherche de synergies et de complémentarités. Les réunions pourraient être régulières au niveau des responsables d’unités (échange d’information), complétée par des réunions annuelles au niveau Direction (revues/bilan des interventions passées et options stratégiques pour la période suivante). Ces réunions devraient associer autant que possible d’autres acteurs intervenants dans la coopération statistique avec l’Afrique, notamment dans le volet utilisateur (DIAL/IRD, centres de recherche, ONG, entreprises...).

**Recommandation 1.2.2 Mettre en place un système d’échange régulier avec les utilisateurs de la statistique africaine.** C’est un système de type « Groupes d’utilisateurs » qui est suggéré ici et qui pourrait mobiliser des ministères techniques, des grosses ONG, des institutions de développement décentralisées (dans les régions en particulier) et, des grandes entreprises intervenant sur le marché africain. Les discussions devraient porter sur les problèmes rencontrés au niveau de la disponibilité et de l’accessibilité des données statistiques sur les pays africains.

**Recommandation 1.2.3 Intensifier la coordination avec les partenaires européens (Commission et autres Etats membres).** Il faudrait engager le dialogue avec la Commission et d’autres Etats membres pour définir des actions conjointes et articulées dans certains pays ou certaines régions. Il ne s’agit pas seulement de rechercher de nouveaux financements mais bien de créer une réelle valeur ajoutée à travers la coordination. Ces projets pourraient se construire autour du renforcement des plateformes régionales et en particulier l’ouverture du réseau des écoles et l’appui à la mise en place

de la structure de formation continue au niveau continental ou l’ouverture des travaux d’harmonisation d’AFRISTAT à des pays non-francophones (voir plus loin la recommandation 2.2.4).

### **8.2.3. EN MATIERE DE SUIVI/EVALUATION**

**Recommandation 1.3.1 Dessiner et mettre en place un système de suivi/évaluation/capitalisation des interventions dans le domaine de la coopération statistique qui soit exemplaire pour les autres secteurs.** Il s’agirait de suivre les recommandations faites en matière de gestion basée sur les résultats dans le cadre de la Déclaration de Paris et de l’Agenda pour le changement de l’UE, et de les appliquer au niveau des opérations statistiques. L’AFD travaille actuellement sur ce thème et il faudrait tirer les leçons de son expérience avant de se lancer dans d’autres travaux. Des tests sont en cours au niveau de la Commission européenne (travaux menés par des experts du DFID entre autres) et il faudrait aussi en tirer les leçons. Le système devrait assurer une participation effective des utilisateurs de la statistique africaine, en tout cas sur le terrain en impliquant les SCAC (réunion/forum à intervalle régulière, échange d’expériences ...).

### **8.2.4. EN MATIERE DE VISIBILITE**

**Recommandation 1.4.1 Faire entendre à nouveau la voix de la France dans les fora et réunions européennes et internationales sur la coopération statistique.** Contrairement à ce qui s’est passé ces dernières années, il serait souhaitable d’avoir une présence plus proactive dans les réunions du groupe de travail de l’UE sur la coopération statistique et dans les réunions stratégiques sur la statistique en Afrique (Groupe de travail AGshA en particulier). Un objectif pourrait aussi être d’intégrer les organes de gestion de Paris21 et d’intensifier la collaboration, en particulier dans le cadre des efforts faits pour la coordination entre utilisateurs et producteurs de statistiques.

**Recommandation 1.4.2 Assurer une participation dans les groupes de donneurs au niveau des pays africains dans des pays cibles.** Certains pays se sont dotés de groupes de bailleurs pour la statistique, généralement suite aux exercices SNDS. La France est peu (voire pas) représentée dans ces groupes, même s’ils concernent des pays d’appui traditionnel (c’est le cas du Sénégal par exemple où le SCAC n’est pas mobilisé). Ces réunions sont pourtant des fora d’échanges et de coordination précieux. Il y a effectivement de nombreuses réunions où le personnel du SCAC doit se rendre et il n’y a pas toujours en interne de « spécialistes » intéressés. Il se pourrait qu’il y ait, potentiellement, plus d’intérêt dans le personnel des missions économiques ou des agences de l’AFD. Le relevé des discussions ayant lieu durant ces réunions devraient faire l’objet d’une diffusion large au niveau du pays mais aussi dans les services. La France devrait jouer un rôle moteur dans la mise en place de ces groupes de donneurs et dans leur fonctionnement.

**Recommandation 1.4.3 Renforcer la communication en interne sur la coopération statistique.** Cette recommandation concerne avant tout l’INSEE et le MAEDI mais peut aussi être applicable à l’AFD et au Trésor, si ceux-ci s’impliquent plus directement dans la coopération statistique dans le futur. Il s’agirait de faire circuler régulièrement une « lettre d’information » sur les activités de la coopération statistique, les réalisations et les bonnes pratiques chez les principaux acteurs impliqués (y inclus terrain : SCAC, missions économiques, agences de l’AFD). Il faudrait établir et mettre à jour régulièrement une liste de contacts dans les différents services impliqués qui seraient mobilisés pour apporter des contributions ou démultiplier la diffusion de la newsletter. Les sites intranet devraient être utilisés comme véhicules pour diffuser les informations sur les activités de coopération statistique. Une communauté de pratique pourrait-être envisagée sur la question statistique.

**Recommandation 1.4.4 Renforcer la communication externe sur la coopération statistique.** La visibilité externe sera renforcée par la création d’un Site internet ou un portail dédié regroupant les principales informations et ressources de la coopération statistique françaises, mais aussi donnant les résultats des activités et si elles existent, les études d’évaluation et d’impact de ces activités. Il faudrait aussi encourager les statisticiens francophones à rédiger des articles pour des publications techniques en anglais sur les expériences de la coopération statistique française et établir des liens avec des publications anglophones en Afrique et ailleurs pour y proposer des traductions d’articles français en anglais, et inversement. Il faudrait renforcer la publication « Stateco » (sortie plus

régulière) et l’intégrer dans un réseau de publications scientifiques sur l’économie et la statistique, en France mais aussi ailleurs (dans les pays africains et dans les pays européens). Il faudrait aussi proposer des articles sur la coopération statistique à des revues statistiques généralistes (économie et statistique, par exemple).

### **8.2.5. EN MATIERE DE MOBILISATION DES RESSOURCES**

**Recommandation 1.5.1 Mobiliser de nouveaux financements pour la coopération statistique.** Il apparaît très clairement que les financements du MAEDI sont aujourd’hui taris. Même en restant modeste dans les ambitions pour le futur de la coopération statistique, il faudra trouver de nouvelles ressources. Actuellement, trois pistes, non exclusives, sont envisageables et pourraient être réfléchies ensemble :

1.5.1.1 Discuter de la manière dont certaines modalités de financements pourraient être utilisées pour accompagner des interventions statistiques en rapport avec les activités de l’AFD (projets sectoriels, projets de renforcement de capacités, projets transversaux d’appuis plus spécifiques pour la statistique). Ceci pourrait d’ailleurs être conforme/complémentaire aux travaux en cours à l’AFD sur la production régulière d’indicateurs de résultats (à des fins de redevabilité) et de performance (à des fins de suivi). Plus généralement, l’inclusion d’un volet statistique dans les projets sectoriels pourrait constituer un moyen de financement,

1.5.1.2 Le Trésor a été impliqué fortement à l’origine de la mise en place des plateformes régionales dans le cadre de la continuité du soutien à l’alimentation en informations statistiques pertinentes et fiables du suivi de la zone Franc. Ce processus a notamment été renforcé en 1993 avec la création d’AFRISTAT. Par conséquent, la Direction Générale du Trésor pourrait être sollicitée pour le financement d’opérations statistiques qui ne seraient aujourd’hui plus seulement limitées à la sphère de la macroéconomie (convergence réelle, par exemple),

1.5.1.3 Repositionner la statistique au sein du MAEDI en tant que thème transversal, lié au suivi/évaluation, dans les différents secteurs d’intervention du Ministère, et pas seulement par rapport aux questions macroéconomiques et sociales (statistiques de gouvernance, statistiques de paix et sécurité, statistiques environnementales par exemple). Ceci nécessiterait de construire des argumentaires spécifiques et pointus, en allant au-delà des principes généraux (boîtes à outils).

**Recommandation 1.5.2 Définir des pôles de compétence et des pools d’experts associés.** Il est important de structurer davantage le champ de l’expertise statistique française afin de mieux identifier et faire valoir sa valeur ajoutée. Il s’agit de la promouvoir au-delà du « pré carré » de la coopération statistique française, en l’ouvrant à d’autres environnements, notamment non-francophones. Des modalités nouvelles devraient être réfléchies pour faciliter la mobilisation de l’expertise française : meilleure valorisation des actions de coopération dans les carrières, recours plus systématique à l’accueil de stagiaires ou aux visites d’études plutôt qu’à des missions d’experts sur place, développement des « jumelages » entre professionnels ou utilisation des nouvelles technologies pour mener les missions d’appuis conseils ou des réunions virtuelles à distance.

### **8.2.6. EN MATIERE D’INDICATEURS POUR LE SUIVI DES OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT POST-2015**

**Recommandation 1.6.1 Aider les partenaires africains à développer un cadre de réflexion et de production sur les indicateurs post-2015, à valoriser ensuite dans le cadre de l’approche continentale.** Des progrès importants ont été faits par les pays africains partenaires de la coopération statistique française dans les années récentes pour ce qui concerne la disponibilité des indicateurs sur les OMD. Il reste encore des lacunes, en particulier sur les indicateurs relatifs à l’emploi et à l’environnement. Certains de ces indicateurs sont parfois difficiles à produire par les pays car il manque les sources et les compétences techniques. Le développement de nouveaux indicateurs dans le cadre de la réflexion post-2015 va certainement accroître la pression sur les systèmes statistiques des pays africains.

1.6.1.1 *Aspect réflexion.* Aider à ce que les travaux sur les indicateurs post-2015 reflètent les contraintes spécifiques aux systèmes statistiques africains et à ce que les résultats des recherches soient diffusés et discutés avec les partenaires africains. Ceci pourrait se faire à travers des sessions d'échanges régulières qui pourraient être préparées, animées et suivies par AFRISTAT.

1.6.1.2 *Aspect production.* Appuyer des pays dans la production de certains indicateurs post-2015 en phase avec les systèmes statistiques nationaux, directement ou via AFRISTAT. Les pratiques et les méthodes développées dans ces pays tests pourraient ensuite être discutées et mises en œuvre dans la région.

1.6.1.3 *Aspect visibilité.* Les compétences ainsi acquises par AFRISTAT et certains pays membres pourraient ensuite être valorisées auprès d'autres pays africains dans le cadre des groupes de travail de la SHAsA.

### **8.3. RECOMMANDATIONS PLUS SPECIFIQUES POUR LE SOUTIEN AUX PLATEFORMES**

#### **8.3.1. RECOMMANDATION GENERALE**

**Recommandation 2.1.1 Relancer les appuis bilatéraux à la statistique en complément et synergie des appuis aux plateformes régionales.** L'objectif serait de rééquilibrer l'approche mise en place en 1993 pour ce qui concerne l'assistance technique, en envisageant plus de coopération bilatérale avec certains pays, de préférence les plus avancés en matière statistique. Ceci permettrait à la fois de répondre à des demandes plus pointues et qui ne sont plus couvertes par AFRISTAT et de développer des expériences spécifiques qui pourraient ensuite être discutées et répliquées dans d'autres pays. Des demandes de coopération bilatérale ont déjà été faites à l'INSEE par certains pays africains (Côte d'Ivoire, Sénégal en particulier) et des réponses concrètes leur ont déjà été données (appui technique, contribution pour des ateliers techniques). Il faudra s'assurer qu'AFRISTAT soit informé de ces projets et qu'il soit en mesure d'en faire le suivi si les résultats amènent à des outils/pratiques qui pourraient bénéficier à d'autres pays. Pour ce qui concerne la formation, il faudrait se préoccuper des besoins qui ne sont pas couverts, et en particulier ceux qui pourraient être pris en charge par des structures nationales, à monter ou à appuyer directement.

#### **8.3.2. RECOMMANDATIONS POUR LE SOUTIEN A AFRISTAT**

**Recommandation 2.2.1 Soutenir les pays membres d'AFRISTAT dans une réflexion sur le futur de l'Observatoire.** Dans le contexte actuel d'incertitude quant à l'avenir d'AFRISTAT, il faudrait appuyer AFRISTAT pour le dessin d'une stratégie de développement statistique pour la région (SRDS) qui intègre les thèmes et modalités d'interventions et en fixer les contours financiers (ressources à mobiliser et comment les mobiliser). Il faudrait appuyer ensuite la Direction et les pays membres pour la mise en place effective de cette SRDS, et en particulier la promotion auprès des Ministres des Finances des Etats membres. AFRISTAT a déjà réalisé une étude qui montre les coûts comparés des appuis techniques reçus par les pays d'AFRISTAT et ce qu'ils auraient coûtés s'ils avaient été apportés d'une autre manière (au niveau national). Il y a dans cette étude une ébauche argumentaire qui pourrait être développée autour de la SRDS.

**Recommandation 2.2.2 Appuyer le dessin et l'utilisation d'un outil permettant d'apprécier les progrès réalisés par les systèmes statistiques appuyés par AFRISTAT.** L'absence de système d'appréciation des résultats au-delà des inputs et des outputs ne permet pas de donner des éléments utiles sur l'impact de la plateforme sur les niveaux statistiques de ses pays membres. Ce type de systèmes est nécessaire afin d'alimenter des analyses régulières des performances des appuis de l'Observatoire. L'évaluation de 2011 avait déjà soulevé le problème mais rien n'a avancé sur ce point depuis lors. La France pourrait aider AFRISTAT à fixer des marqueurs de développement au niveau des différentes composantes des systèmes statistiques nationaux à suivre de manière régulière. Plusieurs expériences ont été tentées au niveau de l'UA pour concevoir un questionnaire sur les capacités statistiques des systèmes statistiques africains. En s'inspirant entre autres de ces exercices, EUROSTAT a développé récemment un outil qui permet de faire une appréciation synthétique des

systèmes statistiques (le « Snapshot ») avec un investissement minimum, et l’outil sera vraisemblablement déployé dans le cadre du projet de l’UE pour l’appui à la statistique continentale africaine. AFRISTAT pourrait, dans un premier temps, travailler à la maîtrise de cet outil et appuyer les pays pour son utilisation régulière.

**Recommandation 2.2.3 Envisager un soutien technique et financier spécial au-delà de 2015 afin d’aider l’Observatoire à engager sa mutation.** Le désengagement de la France du Fonds AFRISTAT est jugé prématuré par bon nombre de ses partenaires africains qui apprécient fortement l’aide qu’AFRISTAT leur apporte. Il intervient en plus à une période charnière dans le développement de l’Observatoire, où il doit développer de nouvelles compétences (voir aussi recommandation 2.2.4 ci-dessous) et se positionner dans le nouveau cadre statistique continental (voir aussi recommandation 2.2.5). Le signal qui serait donné par l’arrêt du soutien français serait potentiellement dommageable pour l’ajustement des activités aux nouvelles ressources, pour le développement de nouvelles compétences et surtout pour la recherche d’autres financements (en fonds propres ou en projets). **Il est donc crucial de continuer à soutenir AFRISTAT pendant quelques années, le temps que sa mutation soit effectuée.** Il faudra bien fixer avec les partenaires africains les limites et les conditions de cet engagement supplémentaire. Il faudra aussi appuyer la Direction pour la traduction des thèmes et des modalités de la SRDS (recommandation 2.2.1 ci-dessus) pour ce qui concerne l’organisation et le fonctionnement de l’Observatoire.

**Recommandation 2.2.4 Initier une coordination régulière et des actions conjointes avec les donateurs et les agences qui collaborent avec AFRISTAT.** AFRISTAT a entamé de nouvelles collaborations techniques sur des domaines qui sortent de son champ traditionnel d’intervention. Ces collaborations sont autant d’occasions de développer de nouvelles compétences qui pourront ensuite s’ajouter au fonds de commerce de l’Observatoire. La coopération de la France devrait appuyer l’Observatoire dans la maîtrise et le développement de ces nouvelles compétences en lui fournissant des appuis techniques pertinents. AFRISTAT a aussi pris des contacts avec d’autres bailleurs européens et en particulier le Royaume Uni. Avec ce pays, il pourrait y avoir des opportunités, par exemple, à élargir le champ de l’harmonisation aux pays anglophones de la CEDEAO. Il y a d’ailleurs eu cette année une réunion d’échange avec ce groupe de pays, à l’instigation de Paris21. La France pourrait accompagner ce processus.

**Recommandation 2.2.5 Appuyer AFRISTAT pour un positionnement technique pérenne dans le cadre des groupes de travail techniques de la SHaSa.** Ceci concerne en particulier le domaine des comptes nationaux (AGNA) et celui de l’emploi/secteur informel, mais pas exclusivement. La reconnaissance des compétences et de l’expérience en matière d’harmonisation régionale de l’Observatoire devrait lui permettre de mieux se positionner dans le nouveau cadre statistique continental. Il faudrait appuyer politiquement, mais aussi techniquement, l’Observatoire dans ce contexte en faisant sa promotion auprès des autres partenaires africains et en l’aidant à consolider son niveau de compétence.

### **8.3.3. RECOMMANDATIONS POUR LE SOUTIEN AU RESEAU DES ECOLES ET A LA FORMATION STATISTIQUE EN AFRIQUE**

**Recommandation 2.3.1 Mobiliser les différents acteurs dans une réflexion d’ensemble sur la formation statistique en Afrique.** Cette réflexion doit se développer dans trois directions complémentaires :

2.3.1.1 Aider à une meilleure intégration entre les écoles régionales (le réseau) et les écoles nationales (et les formations intermédiaires données par les INS), afin de répondre à l’inégalité d’accès aux écoles à vocation régionale. Une expérience est en cours en Mauritanie, avec l’aide de la Banque mondiale, pour analyser la pertinence de l’ouverture d’une école statistique nationale qui dispenserait une formation de base de type agent technique de la statistique, comme antichambre éventuelle d’un accès aux niveaux supérieurs dans les écoles régionales.

2.3.1.2 Elargir le champ du partenariat au-delà de l’Afrique francophone. Les expériences d’accords et d’échanges de curricula qui sont réalisées par l’ENSEA-Abidjan avec l’EASTC de Dar El Salam et

l’Université de Makerere ont valeur de modèle sur ce point. Il faudrait travailler à plus intégrer le système francophone dans la formation statistique africaine en complément aux activités proposées pour les recommandations 2.3.2 et 2.3.1.3 ci-dessous.

2.3.1.3 Appuyer les travaux en cours pour la mise en place d’une structure continentale pour de la formation continue à la demande. Le réseau des écoles régionales est engagé dans la mise en place de l’Institut de formation continue continentale qui sera établi à Yamoussoukro dans le cadre de la SHaSa. Cette nouvelle structure est une chance pour le réseau des écoles de se positionner dans ce cadre en aval de leurs formations de base. Elles ont toutes, à un moment ou à un autre, travaillé sur des programmes de formation continue avec différents bailleurs de fonds; elles ont donc l’expérience et la capacité nécessaire pour piloter ce nouveau cadre de formation continue. Elles doivent rallier dans ce cadre les autres structures de formation, particulièrement anglophones mais aussi lusophones, et s’assurer que des synergies et des complémentarités peuvent être trouvées. Ceci demandera des moyens que la France peut leur apporter, en particulier à l’initiation du processus.

**Recommandation 2.3.2 Appuyer les écoles dans l’ajustement de leur curricula au système LMD.** Si elles souhaitent rentrer dans un partenariat renforcé avec les systèmes universitaires et de formation à l’échelle de l’Afrique entière, les écoles doivent essentiellement travailler à l’homologation des diplômes qu’elles donnent dans ce cadre d’équivalence international. Il y a des problèmes pratiques à cet investissement et en particulier le fait que, dans certains pays, les structures d’homologation n’ont pas encore été mises en place (Exemple de la Côte d’Ivoire). Ceci sort du champ de la statistique et concerne les Ministère de l’Education et de l’Enseignement supérieur. La France pourrait appuyer les ambitions des écoles dans ce domaine et travailler avec elles pour faire avancer les choses hors du cercle statistique.

**Recommandation 2.3.3 Renforcer le suivi/évaluation au sein des écoles.** La formation statistique des écoles du réseau est basée sur une approche de l’offre et insuffisamment sur une prise en compte effective de la demande. Il est important de construire une base d’outils et de connaissances qui contribuent à développer une approche plus équilibrée au sein des écoles, qui se traduise aussi au niveau des formations délivrées. Ceci pourrait être initié de deux façons :

2.3.3.1 Appuyer la mise en place d’un système permanent de suivi des sortants. Il n’y a à l’heure actuelle qu’un suivi informel via les associations d’anciens ou les relations avec les enseignants. Le besoin d’un suivi ne s’est jamais fait sentir car il n’y a aucun problème pour les diplômés à trouver un emploi stable à la fin de leurs études. Ce qui est important de connaitre, c’est l’impact du système de formation sur la statistique et donc le nombre et le cheminement de ceux qui vont effectivement dans le système statistique. A l’heure actuelle, les estimations de ce nombre sont de moins de 30% des sortants. Il faut aussi apprécier la durée du passage de ces diplômés dans la statistique avant de rejoindre des positions plus lucratives. Les arguments liés à l’impact que peuvent avoir sur la statistique (en termes de promotion et de compréhension des problématiques dans leurs postes) ces statisticiens non directement employés par le système statistique sont aussi intéressants à analyser plus précisément (identification des « champions » de la statistique).

2.3.3.2 Soutenir la réalisation d’une enquête sur la demande de formation statistique auprès de différents utilisateurs et en particulier auprès du monde des entreprises. Il n’y a jamais eu une telle enquête en Afrique et il n’y a donc pas d’arguments probants sur la pertinence de cette formation ni sur le fait qu’elle correspond effectivement aux besoins. Il faudrait appuyer les efforts en cours, à l’ENSEA par exemple, pour étoffer les sites internet des écoles avec des portails ouverts aux recherches et offres d’emploi. Les sites pourraient ainsi être utilisés pour « réseauter » entre les étudiants et leurs employeurs (passés, actuels et futurs).

**Recommandation 2.3.4 Maintenir un soutien minimum aux écoles dans des domaines garantissant le maintien de la qualité de l’enseignement et l’accès équitable des pays.** Les écoles, chacune à leur manière, sont aujourd’hui largement autonomes et elles peuvent maitriser un désengagement français qui, dans le domaine de la formation a commencé depuis longtemps et est presque achevé. Il y a pourtant des domaines où il faudrait maintenir un appui, et parmi ceux-ci les deux suivants :

2.3.4.1 Appuyer la formation des enseignants à la pédagogie. Les enseignants africains, actuels et futurs, sont presque tous des statisticiens issus des écoles. Il n’y a rien dans leur curriculum concernant les techniques d’enseignements et la pédagogie. Par le passé, le corps enseignant a été appuyé par des missions de la coopération française dans ces domaines ce qui a contribué à la formation de bons enseignants. Avec le désengagement, cette possibilité va disparaître et il faudra la compenser d’une manière ou d’une autre. Même s’il n’y a plus de soutien financier, il est important d’assurer la pérennité d’un lien technique entre les écoles et le GENES/INSEE, afin de faciliter l’amélioration et le développement des curricula sur la base des expériences faites en France. Il faut aussi penser à faciliter l’accès aux cursus français pour les ISE qui se destineraient à l’enseignement en Afrique.

2.3.4.2 Financer des bourses d’études, en particulier pour les pays ayant peu de reçus aux concours. L’accès aux écoles à vocation régionale est encore très déséquilibré, certains pays ayant du mal à avoir des candidats qui réussissent le concours. Ce problème devrait être traité en premier lieu avec une plus grande attention aux relations entre les écoles régionales et les écoles nationales (voir recommandation 2.3.2.1 ci-dessus). Mais, il faudrait ensuite s’assurer que les candidates de ces pays puissent effectivement, dans de bonnes conditions, profiter des opportunités ouvertes. Ceci concerne en particulier l’attribution spécifique de bourses. Il faudra discuter avec les SCAC dans les pays concernés (en particulier Burundi, Congo, Mauritanie, RCA, Tchad).

2.3.4.3 Appuyer les écoles dans des domaines très pointus pour lesquelles elles doivent développer des compétences propres (par exemple, statistiques du changement climatique).

## 8.4. REMARQUES CONCLUSIVES

Les recommandations qui ont été faites ci-dessus s’inscrivent dans une vision prospective de la coopération statistique de la France en Afrique. Il faut pourtant tenir compte à ce stade des contraintes (financières avant tout) et des potentialités (techniques et de leadership) qui sont autant de limites pour le réalisme des propositions qui sont faites. C’est dans cet esprit que deux scénarii sont envisagés sans qu’il soit possible aujourd’hui de dire lequel est le plus probable.

**Le scénario « négatif »** part de l’hypothèse que la tendance au désengagement va se poursuivre encore (plus ou moins rapidement et plus ou moins longtemps) et peut-être même se durcir, et que la statistique va disparaître des radars de la coopération française. Cela voudra dire que les contraintes de budget ont définitivement pris le dessus sur les visions stratégiques. Si cela se produisait, il est évident que même l’argumentation technique et/ou promotionnelle la mieux préparée ne parviendrait pas à inverser la tendance et que les arbitrages ne se feront pas en faveur de la statistique, secteur où les résultats sont longs à se concrétiser et peu visibles.

**Le scénario « positif »** s’appuie sur l’espoir qu’il sera possible d’ici à mi 2015 de relancer une collaboration effective entre les acteurs clés de la coopération statistique (MAEDI, INSEE, Trésor et AFD) afin de dégager des financements permettant de poser les bases d’une relance de la coopération statistique de la France en Afrique. Ce scénario implique un engagement de ces quatre acteurs derrière une vision commune sur les raisons justifiant de continuer le soutien à la statistique africaine. Cette vision commune reste à construire et devra s’appuyer sur une stratégie durable, et pas seulement sur des thèmes de développement «à la mode», comme le post-2015 ou la «data revolution».

Le réel défi pour la réussite de ce scénario positif réside dans une prise de conscience de l’importance de la statistique pour la gestion même de la coopération et des politiques de développement. Le suivi/évaluation des résultats chez les gouvernements africains et chez les bailleurs de fonds, requiert des informations statistiques fiables et pertinentes au niveau du terrain et donc des systèmes statistiques solides et performants pour les produire et les mettre à disposition des utilisateurs. Cela semble loin d’être un acquis au niveau français et la France pourrait ici s’inspirer de ses partenaires, européens. L’exemple de la coopération statistique du Royaume Uni montre bien

à quel point sont liés le déploiement des systèmes de gestion basés sur les résultats, d’une part, et les financements publics pour la coopération statistique, d’autre part. L’Agenda pour le changement dans lequel l’UE s’est engagé va aussi dans ce sens. La France a ici une opportunité pour s’y investir activement dans le développement des outils communs et éviter ainsi d’être prise dans un processus qui lui sera autrement imposé.

La réalisation de l’un ou l’autre des scénarii est difficile à prévoir. En soulignant l’intérêt pour la coopération statistique et les bonnes volontés pour la porter plus loin, cette évaluation montre qu’il y a encore un espoir pour que le « scénario positif » puisse se développer. C’est cet espoir qui porte les recommandations qui précèdent.